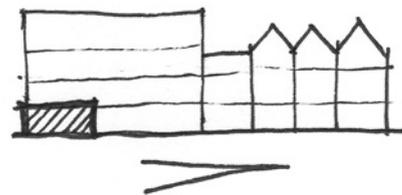
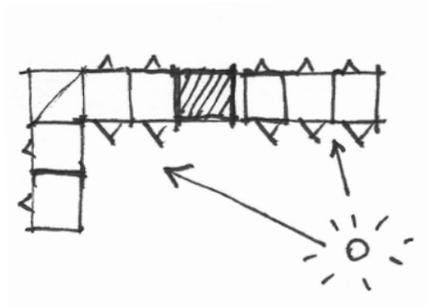
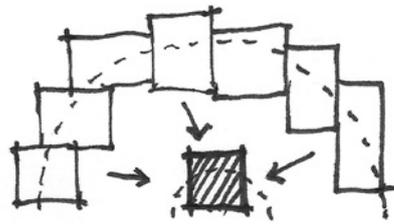
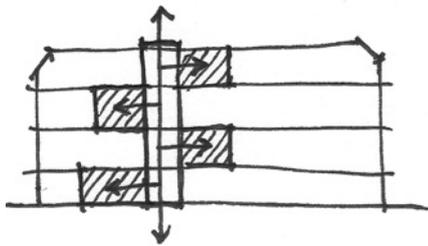


L'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq

Des utopies participatives à la gestion du vieillissement



École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
Guislain Baudalet - mémoire de master dirigé par Richard Klein
Séminaire d'initiation à la recherche : histoire de l'architecture contemporaine
Année universitaire 2016-2017

AVANT-PROPOS

Ce mémoire de recherche s'inscrit dans un séminaire de recherche portant sur l'histoire de l'architecture contemporaine, et plus précisément sur la question des nouveaux programmes architecturaux. La recherche concerne l'habitat groupé autogéré, appelé aujourd'hui habitat participatif, et étudie la manière dont le programme a évolué en fonction des époques et des différents groupes d'habitants. Le choix du sujet provient d'un intérêt personnel pour le rôle social de l'architecture. Je me questionne sur la manière dont celle-ci peut influencer les relations humaines, en les empêchant, ou au contraire, en les stimulant. L'habitat participatif interroge ces rapports entre sociologie et architecture. Si le phénomène est dans l'ère du temps, je me doutais que l'idée n'était pas nouvelle, et j'ai donc entrepris d'étudier ses origines, pour avoir le recul critique nécessaire à sa compréhension. Le terrain d'étude, situé dans la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq, a été aussi l'occasion de mieux comprendre le contexte dans lequel j'étudie depuis cinq années, et dont j'ignorais la richesse de l'histoire. Les résultats de la recherche sont matérialisés dans plusieurs documents. Tout d'abord, une partie écrite, le corps principal du mémoire, présente l'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq de 1977 à nos jours. Ensuite, la recherche a aussi donné lieu à la production de trois documents graphiques récapitulatifs : une frise chronologique et une cartographie de l'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq, ainsi qu'un tableau comparatif des quatre projets étudiés. Enfin, une série d'entretiens, réalisés avec des acteurs importants de l'habitat groupé autogéré à Villeneuve d'Ascq, sont retranscrits et rassemblés dans un recueil.

REMERCIEMENTS

Un certain nombre d'acteurs ont contribué de manière plus ou moins directe à ce mémoire de recherche :

Je souhaite remercier en premier lieu Richard Klein, directeur de ce mémoire, pour son humour, sa méthodologie efficiente, et pour m'avoir transmis le plaisir de la recherche.

J'associe à ces remerciements Leslie Dupuis et Sylvie Ferey du service de l'inventaire, qui m'ont permis, grâce à une allocation de recherche, de me consacrer sereinement à la rédaction de ce mémoire.

Cet exercice de recherche a été effectué parallèlement à un stage dans l'atelier d'architecture de Pierre Bernard que je souhaite également remercier pour son accueil et sa flexibilité.

Enfin, j'adresse de chaleureux remerciements à Bertrand Leclercq, Philippe Bonnin, Régis Verley, Jean-Louis Séhier, et Jean-Claude Cousin, pour m'avoir relaté leur expérience de l'habitat groupé autogéré.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
I- VILLE NOUVELLE ET HABITAT GROUPE AUTOGERE, DES AMBITIONS COMMUNES	13
1- Ville nouvelle et habitat groupé autogéré : deux formes d'utopie	15
2- L'innovation architecturale : s'adapter à de nouveaux enjeux	29
3- Participation de l'habitant et vie collective : l'échelle des usagers	39
II- CONCRETISATION DES UTOPIES PARTICIPATIVES DE L'EPALE, TROIS HABITATS GROUPEES AUTOGERES A VILLENEUVE D'ASCQ DEPUIS 1979	53
1- Un nouveau mode de gestion en architecture : <i>Les Crieurs</i> , une conviction politique	55
2- Un nouveau mode de production de l'architecture : <i>Anagram</i> , l'affirmation collective	81
3- Une nouvelle conception de l'architecture : <i>Hagrobi</i> , une conviction écologique	103
III- GESTION DU VIEILLISSEMENT D'UNE EX VILLE NOUVELLE, L'HABITAT PARTICIPATIF DES TOITMOINOUS DEPUIS 2011	129
1- <i>Les ToitMoiNous</i> : vers une mixité générationnelle et sociale	131
2- De l'habitat groupé autogéré à l'habitat participatif : nouveaux enjeux	147
CONCLUSION	36

INTRODUCTION

« L'architecture doit d'abord résulter du mode de vie, et non l'inverse. Tous estiment qu'il importe en premier lieu de qualifier les interrelations entre les activités quotidiennes, entre celles qui participent de la vie communautaire et celles qui participent à la vie privée familiale ou individuelle. L'organisation des espaces en découlera. L'architecture sera contemporaine, sans pastiche ni manière. L'architecture n'est pas au commencement mais à la fin¹ ». C'est ainsi qu'est décrite en quelques pages « la présence de l'architecture » dans l'habitat groupé des années 1980 par Pierre Lefevre. Si l'habitat groupé est bien une question d'habitat et donc à fortiori d'architecture, la primauté du groupe est évidente. Alors que la sociologie s'intéresse depuis longtemps au sujet, l'architecture semble être la grande oubliée de l'habitat groupé autogéré. En 1978, deux pages de *L'Architecture d'aujourd'hui* décrivent les fondements de l'habitat groupé autogéré puis il faudra attendre 2016 pour que *D'Architectures* lui consacre un dossier. Dans l'éditorial de ce numéro, Emmanuel Caille explique que leur architecture « peine à déclencher des émotions esthétiques », que « les revues d'architecture redoutent son ostensible manque de glamour », et décrit cette architecture comme « encore embryonnaire² ». La plupart des écrits se concentrant sur les groupes et non l'habitat produit, l'ambition de ce mémoire sera d'observer l'architecture de l'habitat groupé autogéré, de sa conception à sa réalisation. Quelles architectures sont produites lorsque le rôle de l'architecte passe au derrière de la scène ? Pierre Lefevre indique que « si à l'intérieur, l'architecture autogérée est innovante, à l'extérieur elle reste discrète et s'accorde au mieux avec son environnement³ ». Ainsi, derrière un style architectural peu novateur, l'habitat groupé dissimulerait des innovations en matière d'habitat. Anne Mougél D'Orazio partage ce point de vue et décrit dans sa thèse l'habitat participatif, comme se situant entre « héritage et innovation⁴ ». Elle utilise la notion d'« innovation sociale » comme filtre pour analyser les opérations. Notre étude abordera l'habitat participatif à travers ce même angle de l'innovation, mais tâchera de montrer que l'« innovation sociale » a aussi engendré des « innovations architecturales ». Ainsi, nous essaierons d'infirmer les propos de Pierre Lefevre en démontrant que l'architecture ne se situe pas « à la fin » mais est bien présente dès le commencement du groupe. L'architecte est un acteur secondaire du processus, mais l'architecture occupe une place centrale : elle cristallise les idées et valeurs défendues par



Figure 1 : Couverture des deux revues d'architecture mentionnant l'habitat groupé. *L'Architecture d'aujourd'hui* n°196 en 1978 et *D'architectures* n°247 en 2016

1 Philippe Bonnin (dir.), *Habitats Autogérés, MHGA*, Paris, Alternatives, 1983, p.124

2 Emmanuel Caille, « Editorial:power to the people vs. Trump tower », *D'Architectures*, n°247, septembre 2016, p. 1

3 Bonnin, Op. Cit. p.126

4 D'Orazio, Anne, « L'habitat groupé en France, entre héritage et innovation, un mouvement en quête d'alternatives », Aménagement de l'espace, urbanisme, sous la direction de Marie- Hélène Bacqué, Nanterre, Ecole Doctorale Milieux, en préparation depuis 2009



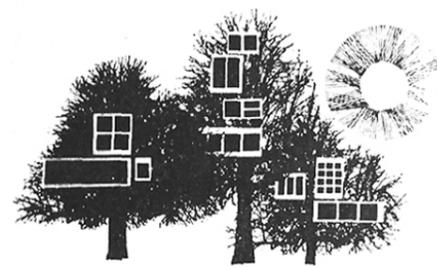
Figure 2 : Groupe de familles autour d'un plan masse et de maquettes
Source : Christiane Doré, *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants*, p. 67
(photo : Windenberger)

le groupe, qui sont souvent à la base des innovations. Pour comprendre ces dernières, nous ne pourrions donc pas faire l'économie de la présentation des groupes, mais nous les analyserons principalement à travers les architectures et les innovations qu'ils proposent. Nous nous baserons sur la définition du Plan Construction, pour lequel l' « innovation architecturale » peut être vue sous quatre angles: « la qualité sous ses différents aspects formels et fonctionnels (...), l'adéquation à la demande sociale et aux nouveaux usages de l'habitat, le progrès technique, le processus de conception et de réalisation⁵». L'innovation dans le cas des *Crieurs* réside dans l'adéquation à la demande sociale, pour *Hagrobi*, il s'agit d'un progrès technique, et *Anagram* innove dans le processus de conception. Mais au-delà de la description des habitats groupés autogérés de Villeneuve d'Ascq, il s'agira également de comprendre leur histoire en les replaçant dans le contexte de la ville nouvelle. Ce « tableau historique » fera l'objet d'une première partie, et sera suivi du corps du mémoire présentant les groupes et leurs innovations. Comme le précise Antoine Prost, « il n'y a pas de tableau historique possible sans temporalité : l'intrigue minimale du tableau est le passage du passé au présent⁶». C'est ainsi que la troisième partie, à travers l'étude d'un groupe actuel, les *ToitMoiNous*, permettra de cerner l'évolution de ce phénomène. De l'habitat groupé autogéré d'hier, à l'habitat participatif d'aujourd'hui.

⁵ François Ascher (dir.), *Le Plan Construction et Architecture, résultats-acquis-projets*, Paris, Plan Construction, 1989, p. 27

⁶ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Ed. Du Seuil, 1996, p. 239

**I- VILLE NOUVELLE ET HABITAT GROUPÉ
AUTOGÉRÉ, DES AMBITIONS COMMUNES**



MHGA



ETABLISSEMENT PUBLIC
D'AMENAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE
DE LILLE-EST

Figure 3 : logotypes du MHGA (1977) et de l'EPAL (1969)

Plusieurs points communs sont observables entre les objectifs de l'habitat groupé autogéré et ceux de la ville nouvelle, ce qui explique la présence de plusieurs groupes en son sein. Tout d'abord, ils peuvent tous deux être considérés comme des formes d'utopies.

1- Ville nouvelle et habitat groupé autogéré, deux formes d'utopie

L'utopie est une notion très récurrente dans les écrits portant sur la ville nouvelle ou l'habitat groupé autogéré. Plusieurs sens du terme « utopie » sont adaptés pour les décrire. Le premier est celui de « cité idéale », qui qualifie ce que recherchent ville nouvelle et habitat groupé autogéré.

1.1- *Eu-topie* : la recherche d'une cité idéale

Le terme introduit par Thomas Moore possède deux sens, dont le premier ajoute au substantif « topos » (lieu), le préfixe « eu » qui représente un « indice de bonne qualité ». L'utopie est avant tout « un bon espace ». Dans cette île imaginaire réside une société idéale décrite dans la définition du dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement : « la société idéale est, point par point, engendrée par la critique de la société historique⁷ ». L'Établissement Public d'Aménagement de Lille-Est (EPAL) et le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré (MHGA) sont basés sur la critique de la société historique : ils remettent en question le modèle de production, de la ville pour l'un, du logement pour l'autre.

Remise en question du mode de production de la ville et du logement

L'EPAL aménage la ville nouvelle en questionnant l'urbanisme traditionnel. La venue de l'automobile modifiant les rapports au cadre bâti, le nouvel urbanisme propose, par exemple, de différencier les zones piétonnes des parties dédiées aux automobiles. Contre un urbanisme pensé en plan, les aménageurs se servent du croquis comme outil pour concevoir une diversité d'ambiances. Selon un article intitulé « L'utopie est-elle habitable? » dans un numéro spécial sur l'habitat intermédiaire, « l'architecture et l'urbanisme contemporains sont (...) condamnables parce qu'ils auraient failli sur les plans social et économique⁸ ». L'auteur explique dans le même article ce contre quoi les membres du Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré militent : « l'accumulation stérile de logements normalisés, mécaniquement construits, des milieux

⁷ Françoise Choay, Pierre Merlin (dir.), *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988, p. 929

⁸ Brian Brace-Taylor, « L'utopie est-elle habitable ? », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°196, avril 1978

urbains scientifiquement reconstitués que les usagers subissent et unanimement rejettent⁹». L'habitat groupé autogéré dénonce et propose de repenser le système de production de l'habitat. La société idéale proposée par la ville nouvelle est une société de bon voisinage, basée sur des rapports de convivialité : « la ville nouvelle suit des valeurs parfois utopiques en étant attentive à la qualité des espaces de proximité en vue de favoriser le bon voisinage¹⁰». Le « bon voisinage » est aussi défendu par le MHGA dont le deuxième objectif inscrit dans sa charte est de « rechercher des formes d'habitat groupé conviviales¹¹». Ses membres font partie de la même génération que les pionniers de la ville nouvelle à propos desquels Michel Rautenberg décrit « un esprit pionnier qui aurait animé les premiers arrivants. Ceux-ci rêvaient d'un monde nouveau, plus convivial¹²». Dans son ouvrage *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, il est étonnant de constater que l'auteur ne mentionne pas les expériences d'habitat groupé autogéré que nous étudierons dans la seconde partie. Celles-ci correspondaient pourtant parfaitement au sujet de l'étude sociologique menée par les auteurs. Cette absence traduit le manque de visibilité et de reconnaissance dont souffrait l'habitat groupé autogéré dans les années 1980 lorsqu'il n'était pas encore médiatisé. Ce nouveau mode d'habiter peut également être qualifié d'utopique d'un point de vue historique. En effet, il s'inscrit dans la lignée des architectures utopiques de la fin du XIX^e siècle.

Habitat groupé autogéré et architecture utopique

Les utopies de la ville nouvelle sont décrites dans *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, et celles de l'habitat groupé autogéré sont exposées dans « les utopistes du m² : mouvements et expériences de l'habitat autogéré¹³». Philippe Bonnin y écrit : « on ne peut manquer de remarquer les profondes similitudes entre ces phénomènes de groupes d'habitat autogéré et d'autres antérieurs qui portent les noms de Castors, Godin, Considérant, Fourier, sociétés Taisibles¹⁴... » et explique leur point commun : « quel que soit leur formule, leur milieu géographique, leur taille ou leur succès relatif, ces expériences ont toutes une constante commune, l'habitation collective, le regroupement en un même lieu des fonctions du logement¹⁵ ». Ainsi, l'habitat groupé autogéré n'est pas seulement porteur d'utopies dans sa

⁹ Ibid. p. 2

¹⁰ Bénédicte Lefebvre, Michel Rautenberg, *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, Lille, Septentrion, 2010, p. 18

¹¹ Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, président Michel Broutin, Montreuil, 8 mars 2009, p. 12

¹² Lefebvre, Rautenberg, Op. Cit. p. 107

¹³ Philippe Bonnin, Paul Reynaud, « Les utopistes du m² : mouvements et expériences de l'habitat autogéré », *Autogestions*, n°11, automne 1982

¹⁴ Ibid. p. 5

¹⁵ Ibid. p.2



Figure 4 : le Familistère de Guise (Jean-Baptiste André Godin, 1859-1884), une forme d'habitat groupé

Source : <http://sites.arte.tv/pnb/fr/seance-diapos-le-familistere-visite-photographique-dune-utopie-realisee-pnb> (Photo : David Millier)

proposition d'un nouveau mode d'habiter, mais aussi dans l'architecture qu'il propose, basée sur des principes de regroupement. L'habitat groupé autogéré est souvent comparé à l'expérience de Jean-Baptiste Godin : « l'utopie renaissante, exprimée et réalisée par les groupes d'habitats actuels permettra, peut-être, comme le familistère en son temps de transformer cette situation¹⁶ ». Pourtant ces exemples sont comparables uniquement parce qu'ils proposent un mode d'habiter plus collectif que l'offre de logement traditionnel. Dans les exemples de Fourier ou de Godin, le projet est porté par un seul homme et non par les futurs habitants comme dans le cadre de l'habitat groupé autogéré. Ce dernier se distingue également de certaines utopies par la notion de standardisation. « L'île d'utopie compte 54 villes identiques : qui en connaît une les connaît toutes, cette standardisation permet donc à Raphaël de ne décrire que la seule capitale, Amaurote, avec sa grille d'éléments standardisés organisés selon un plan type, dans un espace homogène¹⁷ ». Le modèle d'habitat groupé autogéré est une nouvelle façon de produire et de gérer son habitat, mais les formes réalisées sont variées puisqu'elles dépendent entièrement des idéaux du groupe et du terrain choisi. La forme du regroupement est l'unique constante, mais celle-ci entraîne une critique qui dénonce l'habitat groupé autogéré comme une expérience communautaire réservée à une population favorisée. La « société idéale », proposée par l'habitat groupé autogéré et certains principes de la ville nouvelle, est parfois considérée comme une utopie au sens d'un mythe imaginaire ne tenant pas compte de la réalité.

1.2- *Ou-topie* : un mythe imaginaire ne tenant pas compte de la réalité

La lettre « u » d'« utopie » est la contraction de deux préfixes : « eu », et « ou », une négation qui donne la signification de « espace qui n'existe pas¹⁸ ». L'île d'Utopia abrite certes une société exemplaire, mais il s'agit d'une fiction. Entre les valeurs défendues par les groupes autogérés et leur réalisation concrète, entre les principes novateurs des aménageurs et leur réception par les habitants, il existe un certain décalage. Un exemple marquant est celui de la non-clôture des jardins, rêvée par les aménageurs mais rejetée par les habitants de la ville nouvelle.

L'utopie de la propriété non close

« Aime ton voisin mais plante ta haie¹⁹ » (proverbe Wallon)

¹⁶ Ibid. p. 38

¹⁷ Choay, Merlin, Op. Cit. p. 929

¹⁸ Ibid. p. 9

¹⁹ Bonnin, Op. Cit. p. 102



Figure 5 : Utopia, une île difficile d'accès
Source : Ambrosius Holbein, gravure dans *L'île nouvelle d'utopie*, 1516



Figure 6 : jardins non clôturés à *Hagrobi*
Source : photographie personnelle, mars 2017

La question de l'ouverture est primordiale pour les aménageurs de la ville nouvelle. La réflexion est menée sur les équipements publics, notamment avec l'école Chopin, première expérience d'école ouverte sur l'espace public en France, mais aussi sur l'ouverture des espaces extérieurs privés avec la volonté de ne pas clôturer les jardins. Michel Rautenberg parle d'une « injonction utopique de ne pas clôturer, énoncée par les urbanistes de la ville nouvelle²⁰» ou encore de « l'utopie de la propriété non close²¹». Selon l'auteur, « l'absence de clôtures entre les jardins donnait l'illusion d'un vie plus ou moins communautaire²²». En réalité cette expérience a été plutôt mal vécue par les habitants qui ont rapidement clôturé leur jardin

« Des maisons qui ne se referment pas égoïstement sur des familles isolées : c'était le projet des architectes dans la ville nouvelle. (...) De l'herbe, des arbres, des amis partout, c'était le rêve de la plupart des futurs habitants. En fait, les clôtures et haies ont poussé. (...) Les architectes se sont ils trompés ou n'ont-ils pas eu les habitants qu'ils méritaient²³? »

R. Mauroy

Mais s'il n'a pas fonctionné à l'échelle de la ville, le principe de la propriété non-close a été un succès dans les habitats groupés autogérés. La non-clôture des jardins est un mythe pour la ville nouvelle mais une utopie réalisée pour l'habitat groupé autogéré. On assiste dans ce dernier à « un glissement de la traditionnelle frontière public/privé dans le sens du public²⁴» qui est sans doute la clef du succès : les habitants de la ville nouvelle ont préféré une séparation physique car ils connaissaient peu leurs voisins alors que les groupes autogérés se sont constitués plusieurs années avant d'emménager ensemble. Les expériences communes et préalables des groupes d'habitat autogéré permettent de mieux supporter le manque d'intimité, mais conduit à une critique récurrente qui dénonce le caractère communautaire de ces expériences.

Une bulle communautaire

Parce qu'il propose un mode d'habiter plus collectif, l'habitat groupé autogéré est parfois considéré comme communautaire. Philippe Bonnin décrit une « étrange réputation » que subit ce phénomène, qualifié de « marginal » ou d'« amusement de favorisés²⁵». Il est considéré comme un mythe non reproductible car il ne serait pas accessible à tous. Il se rapproche de la définition d'utopie-fiction car il induit une longue réflexion préalable. Les groupes réfléchissent

²⁰ Lefebvre, Rautenberg, op. Cit. p. 162

²¹ Ibid. p.162

²² Ibid. p.161

²³ R. Mauroy (prénom inconnu), « la ville est à nous », *La voix du nord*, 30 mai 1981, fonds d'archives de l'EPALÉ, AMVA

²⁴ Bonnin, Op. Cit. p. 93

²⁵ Ibid. p.23

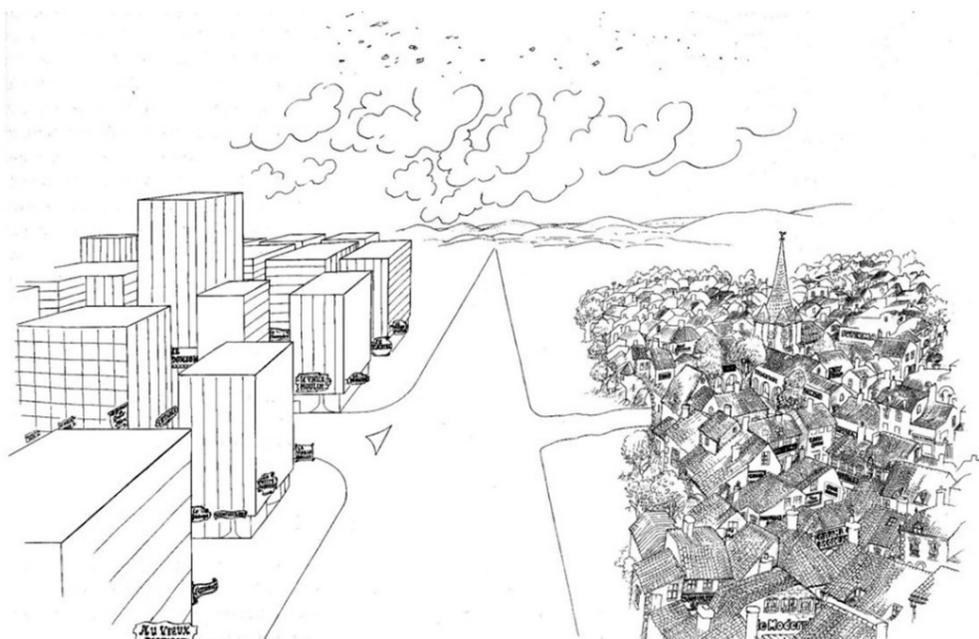


Figure 7 : dessin de Jean-Jacques Sempé illustrant le clivage entre ville et campagne
 Source : titre inconnu, date inconnue, <https://www.latITUDE48.net/projets/tertiaire/>



Figure 8 : Représentation du concept de cité-jardin
 (hier : vivre et travailler dans la fumée, aujourd'hui : vivre en périphérie et travailler dans la fumée, demain : vivre et travailler au soleil, à Welwyn Garden City)
 Source : auteur inconnu, revue *Punch*, novembre 1930, <http://archeosf.blogspot.fr/2012/07/ebenezer-howard-la-cite-jardin-garden.html>

pendant plusieurs années sur un projet de vie à mettre en place : l'habitat groupé autogéré est, avant d'être concrétisé par une architecture, un idéal de vie imaginé, rêvé. La critique récurrente d'un entre-soi, renvoie à l'image d'Utopia, une île isolée, et difficile d'accès. Pourtant, un des principes directeurs du mouvement, énoncé dans la charte de 1977 est le suivant : « le groupe ne cherche pas à s'isoler du reste de la société²⁶ ». L'ouverture sur le quartier est en effet ce que défendent les groupes qui envisagent de mettre à disposition des associations locales leurs locaux collectifs. Ainsi, ville nouvelle et habitat groupé autogéré partagent des idéaux communs, parfois qualifiés d'utopiques. Certains principes, difficiles à mettre en place à l'échelle de la ville nouvelle sont une réussite dans le cadre de l'habitat groupé autogéré. Ville nouvelle et habitat groupé autogéré défendent une autre utopie commune : ils souhaitent un rapport plus étroit à la nature et ont comme idéal commun l'utopie de la cité-jardin.

1.3-Mi-urbaine, mi-rurale : Villeneuve d'Ascq, une cité-jardin ?

Entre ville et campagne, un compromis idéal

La ville nouvelle semble défendre certains principes utopiques de la « cité-jardin²⁷ », théorisée par Ebenezer Howard. Elle ne peut pas être considérée pleinement comme telle car sa structure diffère, n'étant pas basée sur un principe de répartition des services en strates circulaires. Mais Villeneuve d'Ascq peut être comparée aux cités-jardins pour plusieurs raisons. Il s'agit de villes créées de toute pièce dans un but similaire : les cités-jardins sont une réponse au développement incontrôlé de la ville industrielle du début du XX^e siècle et les villes nouvelles sont une réponse à l'étalement des grandes métropoles françaises. Elles s'en rapprochent aussi dans le rapport entre espace construit et espace naturel. Les cités-jardins sont conçues pour une « combinaison saine, naturelle et équilibrée de la vie urbaine et de la vie rurale²⁸ » et Villeneuve d'Ascq est souvent décrite comme un compromis idéal entre ville et campagne : « ville à la campagne, ville verte, Villeneuve d'Ascq avait misé sur (...) un environnement conçu comme étant le plus paysager et écologique possible²⁹ ». Même s'il s'agit d'une ville, Villeneuve d'Ascq est divisée en quartiers bien distincts, ce qui lui vaut la réputation de village. Le rapport à la nature est d'ailleurs ce qui caractérise, de manière plus globale, les villes nouvelles en France : « quelque soit la qualité de leur site naturel, les villes nouvelles se caractérisent par l'importance

²⁶ Charte du mouvement de l'habitat groupé autogéré de 1977, citée dans *Habitats Autogérés*, Op. Cit. p. 29

²⁷ Ebenezer Howard, *Garden City of To-Morrow*, Londres, Osborn, 1902

²⁸ Françoise Choay, « CITÉ-JARDIN », *Encyclopædia Universalis*, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/cite-jardin>, consulté le 22 avril 2017

²⁹ Lefebvre, Rautenberg, op. Cit. p. 66

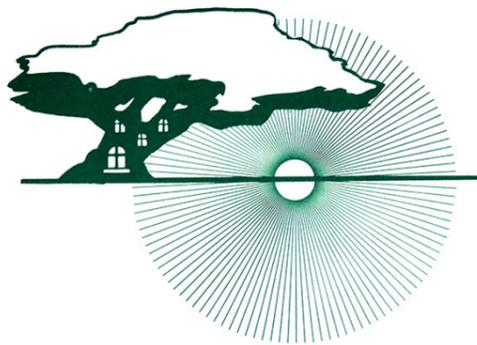


Figure 9 : logo du MHGA, 1977
Source : facicule publicitaire du MHGA,
Pour un nouvel habitat, AMVA

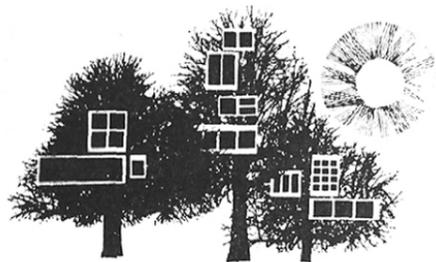


Figure 10 : logo du MHGA, 1980
Source : publicité pour la 5ème rencontre
nationale, AMVA



Figure 11 : logo de Eco Habitat
Groupé (suite du MHGA), 2008
Source : <http://www.ecohabitatgroupe.fr>



Figure 12 : affiche pour la 5ème
rencontre nationale à Lille, 1981
Source : AMVA

considérable donnée aux espaces verts, par la tentative de substituer à la notion traditionnelle de ville, celle de région urbaine³⁰». Ainsi, la ville nouvelle souhaite combiner les bienfaits de la ville à ceux de la campagne, alors que l'imaginaire collectif les oppose : « la ville comme lieu de l'anonymat, de la solitude et du conflit, opposée à la campagne comme lieu de la fraternité, de la solidarité et de l'harmonie³¹». Jean-Michel Léger consacre quelques lignes au thème de la ville nouvelle dans son ouvrage *Derniers domiciles connus* : « [dans les villes nouvelles] la densité du construit étant plus faible, le trafic automobile moins dense, et les jardins plus nombreux, l'habitant attend un rapport plus ouvert avec l'extérieur³²». Les groupes d'habitat autogéré sont attirés par le contexte mi-urbain, mi-rural proposé par la ville nouvelle. Le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré semble en effet défendre une vision naturaliste de l'habitat.

MHGA, une posture naturaliste

De nombreux membres des groupes autogérés semblent prôner un rapport plus étroit avec la nature. La posture du MHGA peut être qualifiée de naturaliste dans le sens d'un « système philosophique dans lequel on attribue tout à la nature comme premier principe³³». L'analyse des choix de communication graphique du mouvement apporte des indices permettant d'étayer cette hypothèse. Tout d'abord, le logotype choisi par le mouvement est très représentatif de cette posture. Alors que le groupe et l'habitat sont, comme le nom du mouvement l'indique, les fondements du MHGA, le mouvement choisit pour premier visuel graphique un soleil et un arbre dans lequel l'habitat est symbolisé par des fenêtres (voir Fig. 9). Son second logotype, modifié en 1980 suit la même idée, avec un soleil, et trois arbres. L'habitat y est symbolisé par un motif abstrait de fenêtres, mais cette dimension, ainsi que celle du groupe passent au second plan, derrière l'expression de la nature (voir Fig. 10). Ces représentations peuvent étonner de prime abord car n'y figurent ni le groupe, ni l'idée d'autogestion, et l'habitat n'est évoqué que de manière abstraite. Ce logotype sera conservé et modifié en 2008 : des silhouettes d'habitants passent au premier plan, et l'habitat, toujours logé dans la nature se situe au second plan (voir Fig. 11). Le logotype est coloré en vert, comme beaucoup d'autres productions graphiques du mouvement, que ce soit l'affiche des cinquièmes rencontres nationales de 1981 à Lille (voir Fig. 12) ou la couverture de la revue *Habitants* publiée par le mouvement (voir Fig. 13). On trouve,

30 Catherine Chatin, *9 villes nouvelles une expérience française d'urbanisme*, Paris, Bordas, 1975, p. 26

31 Lefebvre, Rautenberg, op. Cit. p. 59

32 Jean-Michel Léger, *Derniers domiciles connus : enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, Créaphis, 1990, p. 134

33 Yves Chevrel, « NATURALISME », *Encyclopædia Universalis*, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/naturalisme>, consulté le 22 avril 2017

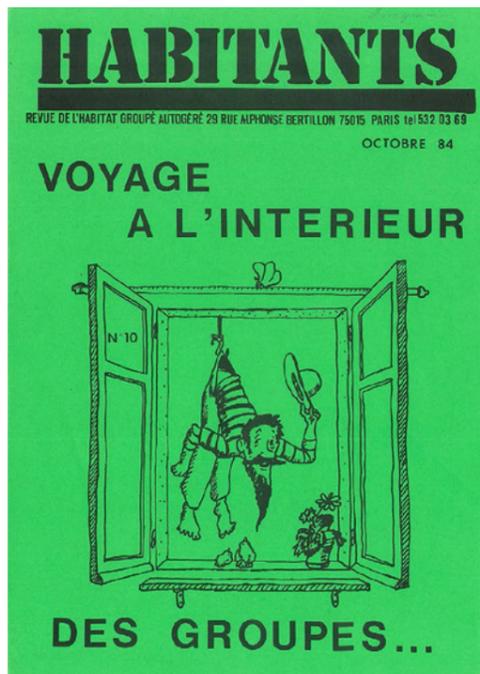


Figure 13 : couverture du numéro d'octobre 1984 de la revue *Habitants*
Source : archives personnelles de Jean-Louis Séhier (*Histoire d'Anagram*)

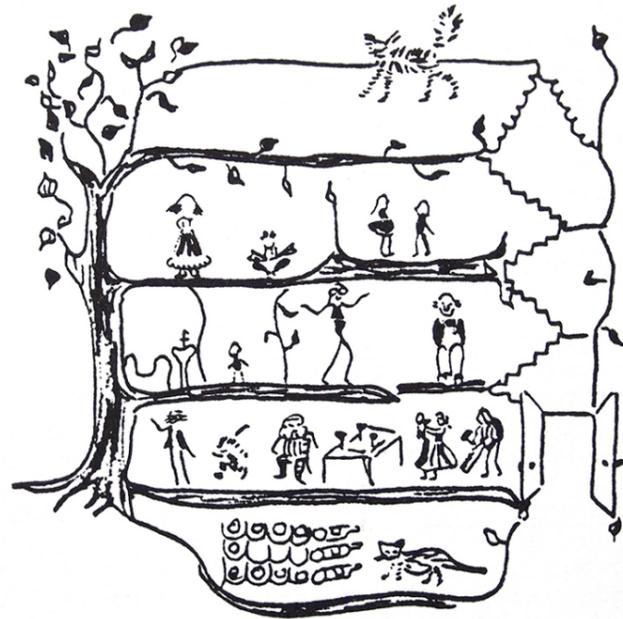


Figure 14 : coupe esquissée d'un habitat groupé autogéré
Source : auteur inconnu, revue *Habitants* n°2, mai 1980

dans le deuxième numéro de cette revue, publié en mai 1980, une illustration non signée. Il s'agit d'une coupe réalisée à la main, de ce qui semblerait être un habitat groupé autogéré. Dans celle-ci, l'arbre est la structure du bâtiment, les branches soutiennent les étages et se divisent pour former les escaliers. Cette coupe aux traits courbes présente un bâtiment naturel où cohabitent humains et animaux domestiques (voir Fig. 14). Les espaces sont organisés selon une structure organique comme le montre le schéma-bulle des logements où des espaces sont conçus en partant des besoins précis des occupants et non des murs séparant les pièces (voir Fig. 15). La vision naturaliste défendue par le MHGA a conduit les groupes à choisir des terrains en relation étroite avec la nature. Cette attirance, ainsi que la rareté des terrains disponibles en ville conduisent les groupes vers la périphérie des villes comme l'explique Philippe Bonnin :

«Tous les groupes qui existent actuellement sont formés de personnes travaillant en ville. Mais très peu ont pu se réaliser au cœur même des villes en raison du coût prohibitif du sol, de l'absence de terrains à bâtir, et du souhait assez général d'un jardin (...) la plupart des groupes ont donc construit sur des terrains vierges en zones péri-urbaines³⁴»

Les premiers groupes d'habitat autogéré se forment dans les années 1970 et 1980, en pleine période d'extension des villes nouvelles, qui proposent des terrains vierges en zone péri-urbaine. Les villes nouvelles sont donc des contextes prisés par les groupes et Philippe Bonnin y fait d'ailleurs allusion : « il est vrai, et nous l'avons observé, que le type de pratiques (...) des groupes se développe également dans des formes d'habitat communes : villes nouvelles, banlieue pavillonnaire, et que les groupes ne font là que révéler un phénomène de transformation des modes de vie beaucoup plus général³⁵». Péri-urbaine, possédant de nombreux terrains inoccupés, et partageant des utopies communes avec l'habitat groupé autogéré, la ville nouvelle se présente donc comme un contexte idéal pour la venue des groupes. Comme l'annonçait Alphonse de Lamartine, « les utopies ne sont souvent que des vérités prématurées³⁶». Selon lui, l'utopie a un caractère visionnaire qui peut être source d'innovations. Notons d'ailleurs que ville nouvelle et innovation sont issus de la même racine étymologique « novellus » qui indique un renouveau : l'innovation est la deuxième caractéristique où se rejoignent habitat groupé autogéré et ville nouvelle.

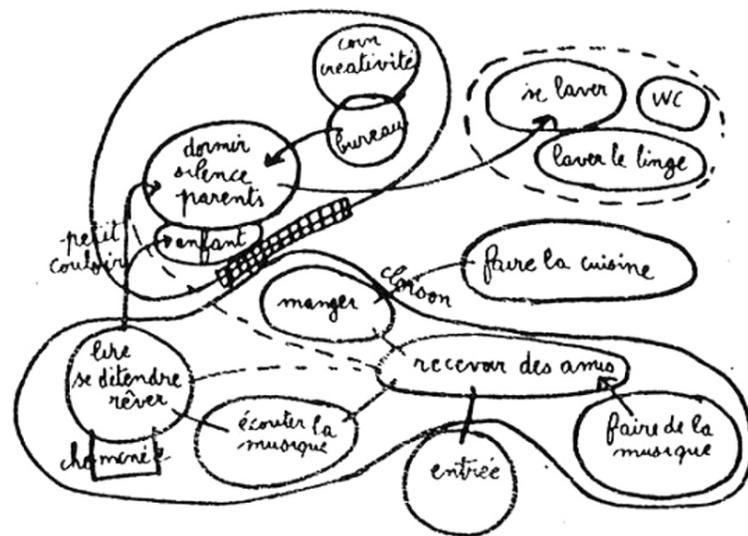


Figure 15 : schéma-bulle d'un futur habitat groupé autogéré
Source : Philippe Bonnin, *Habitats Autogérés*, MHGA, Paris, Alternatives, 1983, p. 40

³⁴ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 59

³⁵ Ibid. p. 88

³⁶ de Lamartine, Alphonse, cité sur <http://www.citations-francaises.fr/citation/Les-utopies-ne-sont-souvent-que-des-verites-prematurees>, consulté le 23 avril 2017

2- L'innovation architecturale : s'adapter à de nouveaux enjeux

2.1- innover en architecture, une définition plurielle

Plusieurs niveaux de lecture

L'innovation architecturale peut être lue à plusieurs niveaux. Ainsi, l'innovation architecturale de la période de reconstruction d'après guerre n'était pas la même innovation que celle des années 1970. Alors que la première expérimente plutôt des techniques et matériaux dans un objectif de quantité, la seconde tend plutôt vers une amélioration de la qualité architecturale. Jean-Michel Léger décrit les années 1970 et 1980, période de la création du Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré, comme « une folle décennie d'innovations dans la conception du logement³⁷ ». Mais de quelle type d'innovation l'auteur parle-t-il ? Dans un article paru en 1978 sur l'utopie et les logements, l'auteur précise que les recherches en matière de logement « sont originales, tant dans leur écriture architecturale, que dans les organisations spatiales ou les modes de production qu'elles proposent (et parfois réalisent)³⁸ ». Ainsi, l'innovation ne réside plus dans les objets produits, leur matérialité ou leur spatialité, mais plutôt dans le mode de production. Le cas de l'Alma-Gare à Roubaix, dont le chantier débute en 1979 illustre bien ce tournant : « les objets centraux de l'expérimentation de l'Alma-Gare en matière architecturale ne sont pas les architectures qui ont été produites. Ce qui a été expérimenté principalement ce ne sont pas des architectures mais le processus de production de ces architectures : le champ de la maîtrise d'ouvrage architecturale³⁹ ». L'habitat groupé autogéré défend une nouvelle façon d'habiter et de concevoir son logement : « plus qu'au niveau architectural, l'habitat autogéré est une innovation lorsqu'il bouscule les législations⁴⁰ » explique *L'Architecture d'Aujourd'hui* en 1978. Mais comme nous tâcherons de le démontrer dans la seconde partie, cette nouvelle forme d'habitat a aussi donné lieu à des innovations au niveau architectural. Certains auteurs considèrent d'ailleurs l'innovation dans le mode de production comme une innovation architecturale à part entière. L'innovation architecturale doit être lue à plusieurs niveaux. Ainsi, quand « l'innovation technologique » est opposée à « l'innovation organisationnelle⁴¹ » ils s'agit dans les deux cas d'une innovation architecturale. Trop souvent assimilée à l'objet

³⁷ Léger, Op. Cit. p. 8

³⁸ Brace-Taylor, Op. Cit. p. 1

³⁹ Sefik Birkyie, Gilbert Busieau (dir.), *Roubaix Alma-Gare Luttté Urbaine et Architecture*, Gand, Éditions de l'atelier d'art urbain, 1982, p. 40

⁴⁰ Brace-Taylor, Op. Cit. p. 68

⁴¹ Ascher, Op. Cit. p. 23

produit, l'innovation architecturale dépasse ces enjeux et commence dès les premières phases de conception du projet.

L'innovation selon le Plan Construction

Le Plan Construction, un service ministériel français, a pour mission depuis 1971 de «stimuler l'innovation ainsi qu'une recherche ordonnée, dans toutes les phases et tous les aspects de la construction des logements : conception, réalisation, coût, qualité, environnement, et plus généralement cadre de vie⁴²». En 1979, une note questionne ce qu'est « l'innovation architecturale à caractère expérimental » et conclut que celle-ci est liée à quatre problématiques :

« La qualité, sous ses différents aspects : formels et fonctionnels, relations entre intérieur et extérieur, entre espaces privés et espaces publics, insertion dans l'environnement, dans le tissu urbain, dans le contexte culturel ; l'adéquation à la demande sociale et aux nouveaux usages de l'habitat ; le progrès technique ; le processus de conception et de réalisation, la répartition des missions entre acteurs et la coordination⁴³»

L'innovation architecturale formelle et spatiale concerne principalement les professionnels de la construction. Mais l'innovation architecturale organisationnelle, du champ de la maîtrise d'ouvrage, concerne également le client. Les habitants accèdent ainsi à l'innovation architecturale. Les habitants des groupes autogérés innove dans le mode de production et les démarches juridiques. Mais à part ces habitants, qualifiés de « pionniers » et souvent considérés comme faisant partie d'une classe socio-culturelle privilégiée, l'innovation s'adresse peu aux habitants. Selon Jean-Michel Léger, « l'innovation dans les formes architecturales est une exigence des institutions et des professionnels, et non de la plupart des habitants⁴⁴». Le Plan Construction et la Ville Nouvelle sont deux institutions qui travaillent sur la question de l'innovation. Le Plan Construction se sert des villes nouvelles, contextes favorables à l'innovation, pour y expérimenter de nouvelles architectures.

⁴² Ibid. p. 5

⁴³ PUCA, « CUH - Conception et Usage de l'Habitat (1983-1989) », URL : <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/cuh-conception-et-usage-de-l-habitat-1983-1989-a725.html>, consulté le 20 février 2017

⁴⁴ Léger, Op. Cit. p. 17

2.2- Ville nouvelle, terrain d'expérimentation du Plan Construction

« Sans révolutionner l'architecture, ces villes deviennent un champ d'expérimentation pour aller au-delà des formes de construction des années 1950-1960 et ainsi améliorer le cadre de vie. Grâce à l'évolution des techniques et des mentalités, de réelles innovations voient le jour⁴⁵»

Marie-André Houillon

Programmes de recherche

Le Plan Construction propose « des programmes de recherche et d'expérimentation pour épouser les préoccupations actuelles du secteur de la construction⁴⁶» et les transmet aux aménageurs de la ville nouvelle. Comme le précise Catherine Chatin :

«Les villes nouvelles s'efforcent d'améliorer la qualité et la diversité architecturale. Elles bénéficient en cela des recherches entreprises par le plan construction, groupe de travail créé en mai 1971, dans le cadre du sixième plan, consacré à la recherche et à l'expérimentation en matière d'habitat⁴⁷»

Ainsi, les villes nouvelles deviennent les « terrains d'expérimentation privilégiés du Plan Construction⁴⁸». La collaboration de deux institutions favorisant l'innovation, permet à de nombreuses idées novatrices de voir le jour. Une innovation majeure, expérimentée dans la ville nouvelle est celle de l'habitat intermédiaire dont l'habitat groupé autogéré se revendique dans la majeure partie des cas. A propos de l'habitat intermédiaire, les chercheurs du Plan Construction affirment que « la création des villes nouvelles et les mesures gouvernementales comme le Programme architecture nouvelle (PAN) ont contribué à son développement⁴⁹». D'autres programmes mis en place par le Plan Construction ont un rapport plus ou moins direct avec l'habitat groupé autogéré. Tout d'abord, en 1979, l'institution ministérielle publie le résultat d'une recherche intitulée *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants* dans lequel les auteurs mentionnent les expériences d'habitat groupé autogéré comme l'une des principales découvertes :

« Les résultats les plus intéressants – à l'heure actuelle- concernent la conception d'habitat individuel groupé par les futurs habitants, aidés par les architectes. Conception qui ne se limite pas au seul logement, mais au groupement lui-même, qui témoigne de l'évolution des relations à l'intérieur du groupe et qui permet de voir que les « besoins » généralement avancés dans le domaine de la conception individuelle sont souvent des stéréotypes : la réflexion collective permet d'aller plus en avant, tant en ce qui concerne la mitoyenneté que les clôtures ou la place de l'automobile. On s'aperçoit de même que l'architecture devient objet de

⁴⁵ Marie-André Houillon, Céline Sename, *A la conquête de l'est : Villeneuve d'Ascq, 1969-1984*, livret de l'exposition des archives municipales, Villeneuve d'Ascq, 2010, p. 3

⁴⁶ Ascher, Op. Cit. p. 3

⁴⁷ Chatin, Op. Cit. p. 30

⁴⁸ Ascher, Op. Cit. p. 7

⁴⁹ Houillon, Sename, Op. Cit. p. 16

réflexion collective, et que les habitants, d'abord inhibés face au spécialiste qu'est l'architecte, deviennent rapidement des partenaires actifs et très soucieux de la qualité de l'espace⁵⁰»

Alain Maugard

En 1981, le programme Habitat 1988 est lancé avec pour objectif de « construire moins cher pour construire mieux⁵¹» et ainsi réfléchir à un meilleur rapport entre la qualité et le coût. L'habitat groupé autogéré y est alors mentionné comme une des solutions. Puis le programme Conception et Usage de l'Habitat (CUH) entre 1983 et 1989 porte une attention particulière sur le vécu des habitants dans les logements, en liant sociologie et architecture. A propos de ces programmes, les chercheurs précisent : « il ne fallait plus se limiter à l'innovation technologique sur tel ou tel composant, mais se porter également sur le terrain de l'innovation organisationnelle, dans les processus de production⁵²». Cette volonté d'innover est une constante des neuf villes nouvelles françaises. Lille-Est devient alors le pôle d'innovation de la région du Nord.

Lille-Est, pôle d'innovation de la région du Nord

Concentrer tous les moyens d'innovation dans un même noyau est une stratégie mise en place pour rendre l'innovation plus efficace. Villeneuve d'Ascq est choisie pour installer le pôle d'innovation pour deux raisons. La première est la présence de l'université qui sera utilisée comme un outil pour mettre à bien les idées d'innovation. La seconde est le fait qu'il s'agit d'une ville nouvelle, une innovation à part entière. Villeneuve d'Ascq choisit d'expérimenter principalement sur l'amélioration du quotidien des habitants : « la véritable vocation de Lille-Est : innover dans tous les domaines qui déterminent la qualité de la vie quotidienne aujourd'hui⁵³». L'innovation portera par exemple sur une recherche d'un lien plus étroit entre espace naturel et espace construit, et sur une réduction de l'échelle des bâtiments collectifs à travers le logement intermédiaire. Un article sur ce nouveau pôle d'innovation indique : « si les habitants témoignent que certaines formules nouvelles d'habitat réunissent les avantages du logement individuel et du logement collectif (...) si l'on se rend compte qu'en fin de semaine, on n'a plus envie de fuir la ville, alors dans cette ville qu'on ne dira plus nouvelle, il faudra bien reconnaître que l'innovation a fait un petit bout de chemin⁵⁴». De même, cette notion d'innovation fait partie d'un des mots utilisés pour décrire la ville nouvelle (voir Fig. 16)

50 Christiane Doré (dir.), *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants*, Paris, Plan Construction, 1979, p. 7

51 Ascher, Op. Cit. p. 23

52 Ibid. p. 23

53 Auteur inconnu, article de journal : « un « pôle d'innovation », pour quoi faire ? », journal inconnu, date inconnue, fonds d'archives de l'EPAL, AMVA

54 Ibid.



Figure 16 : lexique résumant les notions caractéristiques de la ville nouvelle de Lille-Est

Source : auteur, journal et date inconnus, AMVA

selon le lexique proposé par un journal local. L'enjeu de la construction d'une ville nouvelle est son appropriation par les habitants : l'échelle intermédiaire et un rapport plus étroit avec la nature permettent d'aider à l'appropriation. Une autre stratégie mise en place pour une meilleure appropriation de la ville nouvelle par ses habitants est la participation, une innovation intéressant également le Plan Construction : « un volet important du Plan Construction : soutien aux expériences de participation des habitants à la programmation et à la conception de leur logement⁵⁵ ». La participation est une autre caractéristique unissant ville nouvelle et habitat groupé autogéré dans lesquels les habitants occupent une place centrale.

⁵⁵ Léger, Op. Cit. p. 16

3- Participation de l'habitant et vie collective, l'échelle des usagers

3.1- MHGA et ville nouvelle, un habitant-acteur

Participation et MHGA

La participation active des habitants est un principe fondateur du MHGA et de la ville nouvelle. L'habitat groupé autogéré, est avant tout un « phénomène social⁵⁶» qui met l'humain au premier plan. Le terme de participation apparaît ainsi dans la première charte de 1977 :

« les groupes sont définis par des critères simples :
-autopromotion
-participation active à la conception architecturale
-autogestion dans le chantier et l'entretien de la vie du bâtiment⁵⁷»

L'habitat groupé autogéré dépasse la simple participation des habitants. En effet, non seulement ils participent à un projet mais ils en sont aussi à l'initiative. Le terme « participation » signifie « droit de regard des membres d'une communauté sur son fonctionnement⁵⁸» et puise son étymologie dans le fait de prendre (*capere*) part (*pars*). Il y a donc participation dans le travail mené en lien avec l'architecte car le spécialiste et le groupe travaillent ensemble. Les membres du mouvement revendiquent la participation comme un «droit pour tous de concevoir et de gérer ensemble son lieu de vie⁵⁹». La ville nouvelle ne peut pas mener l'investissement des habitants aussi loin que l'habitat groupé autogéré, mais elle met en place des ateliers, pour que les habitants prennent part à la conception de leur quartier : les PHAR, Participation des Habitants Avant Réalisation.

Les PHAR, expériences de participation dans la ville nouvelle

L'EPALE est créée le 11 avril 1969 pour aménager la ville nouvelle aujourd'hui connue sous le nom de Villeneuve d'Ascq. A cette même période, l'architecture et l'urbanisme voient apparaître une nouvelle manière d'exercer, en lien avec les futurs usagers. Jean-Michel Léger décrit ces années comme un changement dans la production architecturale : « les premières années 1970 avaient pu faire croire au changement des relations entre architectes et habitants sous

⁵⁶ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p.3

⁵⁷ Ibid. p. 3

⁵⁸ Alain Rey, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005

⁵⁹ Bonnin, Op. Cit. p. 28

prétexte de la série d'événements qui modifièrent la production architecturale : fin des grands ensembles, mai 1968, la naissance de la participation⁶⁰». La ville nouvelle met en pratique une idée nouvelle en bénéficiant des recherches du Plan Construction liées à la participation. C'est ainsi, qu'une « procédure systématique de consultation des usagers est mise au point à Lille-Est : « Anciens habitants, enfants, enseignants, étudiants, et nouveaux habitants participent chacun à leur niveau à la réalisation de la ville⁶¹». Par exemple, des enfants sont invités à imaginer eux-mêmes une aire de jeux à proximité du lac Saint Jean, en travaillant avec des modèles réduits en bois. De même, la participation est expérimentée avec les étudiants en architecture pour élaborer les plans de la future école. La participation s'exprime également à travers les PHAR, des réunions de travail organisées par l'EPALE pendant les premiers chantiers : « Les futurs propriétaires ou locataires ont été associés dès le début aux études et aux travaux de construction de leur quartier. Ils ont pu discuter avec l'architecte et le promoteur du groupe de maisons ou de l'immeuble qu'ils devaient habiter, et véritablement modeler selon leurs goûts, leur futur cadre de vie⁶²» indique Catherine Chatin qui ajoute également : «l'établissement public voudrait maintenant organiser des rencontres entre habitants et aménageurs après réalisation⁶³». La participation des habitants a été expérimentée en amont des projets, et aurait dû se poursuivre pour étudier la réception par les habitants des principes novateurs mis en place, c'est à dire la manière dont l'appropriation de la ville nouvelle a fonctionné, ou non. La participation est un outil ayant pour objectif une meilleure appropriation. Selon Jean-Michel Léger :

« L'habiter, défini d'abord par des philosophes (Heidegger, Bachelard, Lefebvre...) tend à remplacer l'appropriation de l'espace. Lefebvre distingue l'habiter de la maison (intimité domestique, objets familiers, relations de voisinage) et l'habiter de la ville défini par la notion d'appropriation (...) l'appropriation est le but, le sens, la finalité de la vie sociale. Sans l'appropriation il peut y avoir croissance économique et technique, mais le développement social proprement dit reste nul⁶⁴»

Marie-José et Paul-Henry Chombart-de-Lauwe décrivent l'appropriation parmi la liste des besoins sociaux essentiels: « un besoin d'indépendance, un besoin d'aménagement et d'appropriation de l'espace, un besoin de bien-être et de libération des contraintes matérielles, un besoin d'intimité du groupe familial, un besoin d'être considéré, un besoin de relations sociales extérieures⁶⁵». Le couple souligne ici également l'importance d'un bon équilibre entre relations sociales à l'échelle de la famille et à l'échelle du quartier. La ville nouvelle, tout

⁶⁰ Léger, Op. Cit. p. 9

⁶¹ Chatin, Op. Cit. p. 161

⁶² Ibid. p. 162

⁶³ Ibid. p. 162

⁶⁴ Léger, Op. Cit. p. 173

⁶⁵ Marie-José Chombart-de-Lauwe, 1959, citée dans *Derniers domiciles connus*, Op. Cit. p. 23

comme les groupes d'habitat autogéré tentent d'imaginer un mode d'habiter permettant des relations sociales extérieures plus intenses.

3.2- Logement en ville nouvelle, vers des relations sociales plus intenses

Bénédicte Lefebvre et Michel Rautenberg décrivent « l'ouverture et la convivialité de voisinage » comme les « paradigmes essentiels de la ville nouvelle⁶⁶ ». Pour promouvoir des relations sociales à l'échelle du voisinage, la ville nouvelle met en place des Locaux Collectifs Résidentiels (LCR).

Des Locaux Collectifs Résidentiels pour une sociabilité à l'échelle du voisinage

La construction des LCR, subventionnée par l'État, est imposée pour tout ensemble résidentiel supérieur à cent logements. Bénédicte Lefebvre et Michel Rautenberg décrivent ces locaux comme des « lieux de mise en œuvre de la démocratie locale⁶⁷ ». Ils expliquent également que « l'objectif des LCR était de favoriser l'appropriation du quartier par ses habitants⁶⁸ ». Selon le Plan Construction :

« Le local de voisinage pouvait être un lieu intermédiaire entre l'espace privé (vie familiale) et l'espace public (vie associative), un lieu où les personnes intimidées par le militantisme des associations puissent néanmoins participer à l'animation urbaine à l'échelle d'une trentaine de voisins, pas plus⁶⁹ »

L'échelle d'une trentaine de voisins est à mettre en relation avec l'échelle des habitats groupés autogérés, souvent limités à une douzaine de foyers, c'est à dire rassemblant également une trentaine ou quarantaine de personnes. On peut comparer les LCR de la ville nouvelle aux maisons communes présentes dans chaque habitat groupé autogéré. Les relations sociales extérieures sont rendues possibles par un certain nombre de mesures décrites en 1978 par L'EPALE dans la charte du logement. On y lit par exemple : « dans certaines opérations, on pourra prévoir des logements pouvant bénéficier d'une laverie collective⁷⁰ ». La ville nouvelle défend en effet une vision plus conviviale de l'habitat.

⁶⁶ Lefebvre, Rautenberg, Op. Cit. p. 177

⁶⁷ Ibid. p. 146

⁶⁸ Ibid. p. 148

⁶⁹ Doré, Op. Cit. p. 95

⁷⁰ EPALE, « Charte d'aménagement concerté - Le logement », 3 février 1978, fonds d'archives de l'EPALÉ, AMVA

Une vision conviviale de l'habitat

Michel Rautenberg et Bénédicte Lefebvre ont réalisé une étude sociologique portant sur les pionniers de la ville nouvelle, et l'esprit dans lequel les premiers arrivants s'installent. Ils indiquent, entre autres : « la ville nouvelle était une opportunité pour ceux qui cherchaient à nouer des relations sociales et à rompre avec une vie antérieure jugée isolée et sclérosante⁷¹». Ils citent également une attente récurrente des habitants vis-à-vis du voisinage, qui revendiquent un « mieux-être par rapport à la situation antérieure, la référence à un rêve communautaire issu des années 70. Ils expriment plutôt un regret ou une utopie non assouvie pleinement⁷²». Enfin, ils affirment : « nous avons très souvent retrouvé ce désir d'échanger des services et de pouvoir compter sur les autres au niveau du voisinage, par exemple pour aller chercher les enfants à l'école, pour jeter un coup d'œil à la maison en cas de départ en vacances⁷³». Le MHGA qui croit en des relations d'entraide à l'échelle du voisinage défend la même vision conviviale de l'habitat. La charte du logement est publiée en février 1978, une année seulement après la création du MHGA mais elle indique clairement « la possibilité dans la ville nouvelle d'accueillir des formes d'habitat communautaire ou d'habitat groupé autogéré⁷⁴». La ville nouvelle doit donc pouvoir faciliter la création de ces groupes comme le mentionne le Plan Construction :

« Des propositions sont formulées en janvier 1982 dans une charte adressée par les élus aux techniciens de l'EPA. Parmi celles-ci, une recommandation nouvelle : des groupes d'habitat autogéré devront pouvoir construire sur de petits lots dispersés sur le quartier. Ces constructions en groupes devraient pouvoir s'insérer dans le quartier en bordure des lieux fréquentés, leurs locaux collectifs intégrés pouvant s'ouvrir et servir aux habitants des opérations avoisinantes⁷⁵»

L'EPAL va donc contribuer à la venue de groupes sur son territoire. Pour confirmer cette hypothèse, un des habitants d'un groupe autogéré m'indique que les techniciens de l'EPAL « ont trouvé que ça rentrait bien dans les idées de la ville nouvelle, que c'était complètement dans l'esprit, et qu'il fallait aider ce petit groupe qui avait envie de faire quelque chose d'innovant en matière de logement⁷⁶». Ville nouvelle et habitat groupé autogéré tentent tous deux de rassembler les habitants à une nouvelle échelle : celle du groupe de voisinage. Car le terme « groupe » peut être compris comme une forme, un rassemblement humain, mais aussi comme

71 Lefebvre, Rautenberg, Op. Cit. p. 102

72 Ibid. p. 67

73 Ibid. p. 107

74 EPAL, Op. Cit.

75 Auteur inconnu, « comment apprivoiser un quartier en ville nouvelle », *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants*, Paris, Plan Construction, 1979

76 Jean-Louis Séhier, entretien 1, prise de parole 29, voir annexe p.

une échelle intermédiaire, entre la famille et le quartier.

3.3-La notion de groupe : une forme, des Hommes, une échelle

D'une étymologie artistique à une définition sociologique

La notion de groupe a avant tout une signification artistique. *Groppo* est un terme d'art qui signifie « une réunion de figures et d'objets formant un ensemble⁷⁷ ». Le groupe est ici considéré comme une forme produite. Dans le cas de l'habitat groupé autogéré, il s'agit certes d'un groupement d'habitations, mais surtout du groupe formé par l'ensemble des familles à l'origine du projet. Il s'agit alors d'une définition sociologique : « un ensemble de personnes qui partagent une même condition ou les mêmes opinions⁷⁸ ». La notion de groupe se situerait à la frontière entre l'art et la sociologie : la manière dont les habitants se rassemblent forme une esthétique, l'esthétique du groupe. Mais de nombreux exemples de logements, comme le hameau du château de Jean-Pierre Wattel sont des logements à la fois intermédiaires et groupés. Il s'agit également d'un groupement formel et humain, mais cet exemple se distingue de l'habitat groupé autogéré par la nature du groupement : la plupart des habitats groupés intermédiaires sont des groupements de fait, alors que le groupement est volontaire dans les habitats groupés autogérés. Des voisins ont décidé de vivre ensemble car ils partagent des valeurs communes. La taille des groupements est aussi un aspect qui les différencie, les habitats groupés autogérés se situant majoritairement entre six et douze foyers. Plus que de formes ou d'individus, le groupe est principalement une question d'échelle.

Une échelle intermédiaire entre la famille et le quartier

L'habitat groupé autogéré prône un retour à l'ambiance de village, car c'est une « unité urbaine à taille humaine⁷⁹ ». Si l'habitat intermédiaire souhaite trouver une dimension se situant entre l'habitat individuel et l'habitat collectif, l'habitat groupé autogéré se situe lui entre l'échelle de la famille et celle du quartier. Dans sa charte, le MHGA inscrit sa propre définition du groupe : « le groupe est l'échelon oublié et pourtant indispensable des relations de proximité avec un nombre limité de personnes. Entre l'isolement de l'appartement ou de la maison et l'anonymat

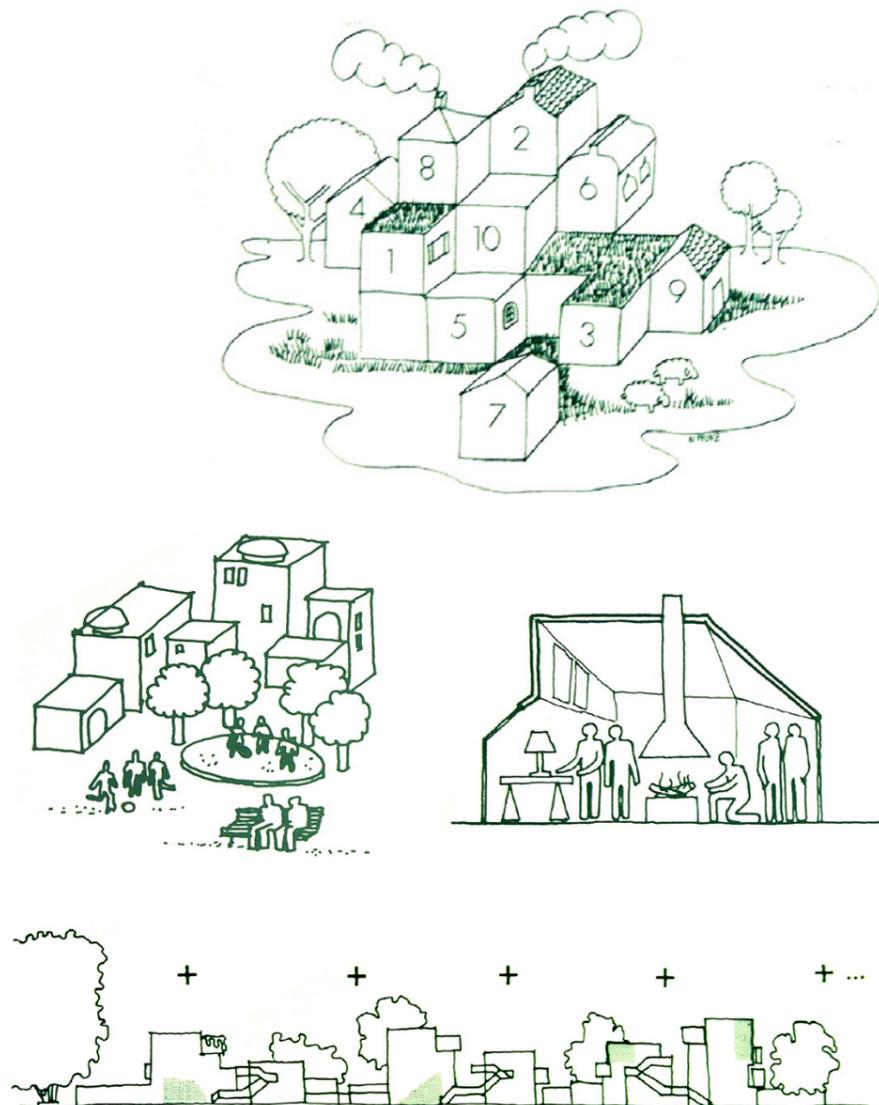


Figure 17 : dessins réalisés par le MHGA, illustrant le groupement d'Hommes et d'habitations, 1980
Source : facicule publicitaire du MHGA, Pour un nouvel habitat, AMVA

⁷⁷ Alain Rey, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Bonnin, Op. Cit. p. 59

du gigantisme, le point fort de la vie sociale est le groupe⁸⁰». Yona Friedman disait que « l'animal humain, du point de vue purement biologique ne peut s'organiser, socialement parlant, qu'en groupes de dimension limitée⁸¹». L'échelle récurrente des groupes, entre six et douze foyers possède une logique comme l'indique Philippe Bonnin : « on ne peut attribuer au hasard seul le fait que les groupes aient bâti à cette même échelle⁸²». A la question « selon vous, pourrait-on dire que le groupe est une échelle ? » posée lors d'un entretien, il répond : « Oui, c'est une échelle qui a sa pertinence au niveau social (...) Quelle est l'échelle de gens qui me connaissent un peu plus profondément, sur qui je peux me reposer, à qui je peux me confier, ou à qui je sais que je peux demander de l'aide⁸³? ». Il définit cette échelle, entre la famille et le quartier, comme « l'échelle du groupe de voisinage⁸⁴ ». Selon lui, l'habitat groupé autogéré est « une forme de réduction dans l'espace de l'élargissement possible du champ social de la famille⁸⁵ ». Le groupe est une échelle de groupe humain, qui induit une échelle de projet bâti : la dimension des habitats groupés autogérés est similaire d'un groupe à l'autre. Cette dimension permet aux groupes de bénéficier des terrains considérés trop grands pour une maison individuelle et trop petits pour intéresser des opérations immobilières. La recherche d'une échelle intermédiaire intéresse également la ville nouvelle qui partage des objectifs communs avec l'habitat groupé autogéré. Ils défendent des visions parfois utopiques, soutiennent l'innovation, et souhaitent une relation plus étroite à la nature. Les villes nouvelles se présentent donc comme le contexte idéal pour la venue des groupes d'habitat autogéré. Alors que le phénomène est encore nouveau en France, six groupes s'installent dans les villes nouvelles françaises entre 1979 et 1990 : deux à Cergy-Pontoise, un à L'Isle d'Abeau et trois à Villeneuve d'Ascq, alors que Lille n'en accueillera qu'à partir de 2016. Les groupes de Villeneuve d'Ascq sont concentrés dans un même quartier : la Cousinerie.

Quand les groupes se regroupent : la Cousinerie, berceau de l'habitat groupé autogéré

Le chantier de la Cousinerie, le plus grand des quartiers de la ville nouvelle commence en 1972. Sa vocation est de former un centre secondaire pour Villeneuve d'Ascq, en complément de celui formé par l'hôtel de ville. Ce quartier bénéficie de la proximité de sites paysagers comme la colline des Marchenelles, et le parc du Héron et Catherine Chatin le décrit ainsi :

⁸⁰ Charte du MHGA, Op. Cit.

⁸¹ Yona Friedman, *L'architecture de survie*, Paris, L'éclat, 2003, p. 37

⁸² Bonnin, Op. Cit. p. 58

⁸³ Philippe Bonnin, entretien 2, prise de parole 86, voir annexe p.

⁸⁴ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 59

⁸⁵ Ibid. p. 100

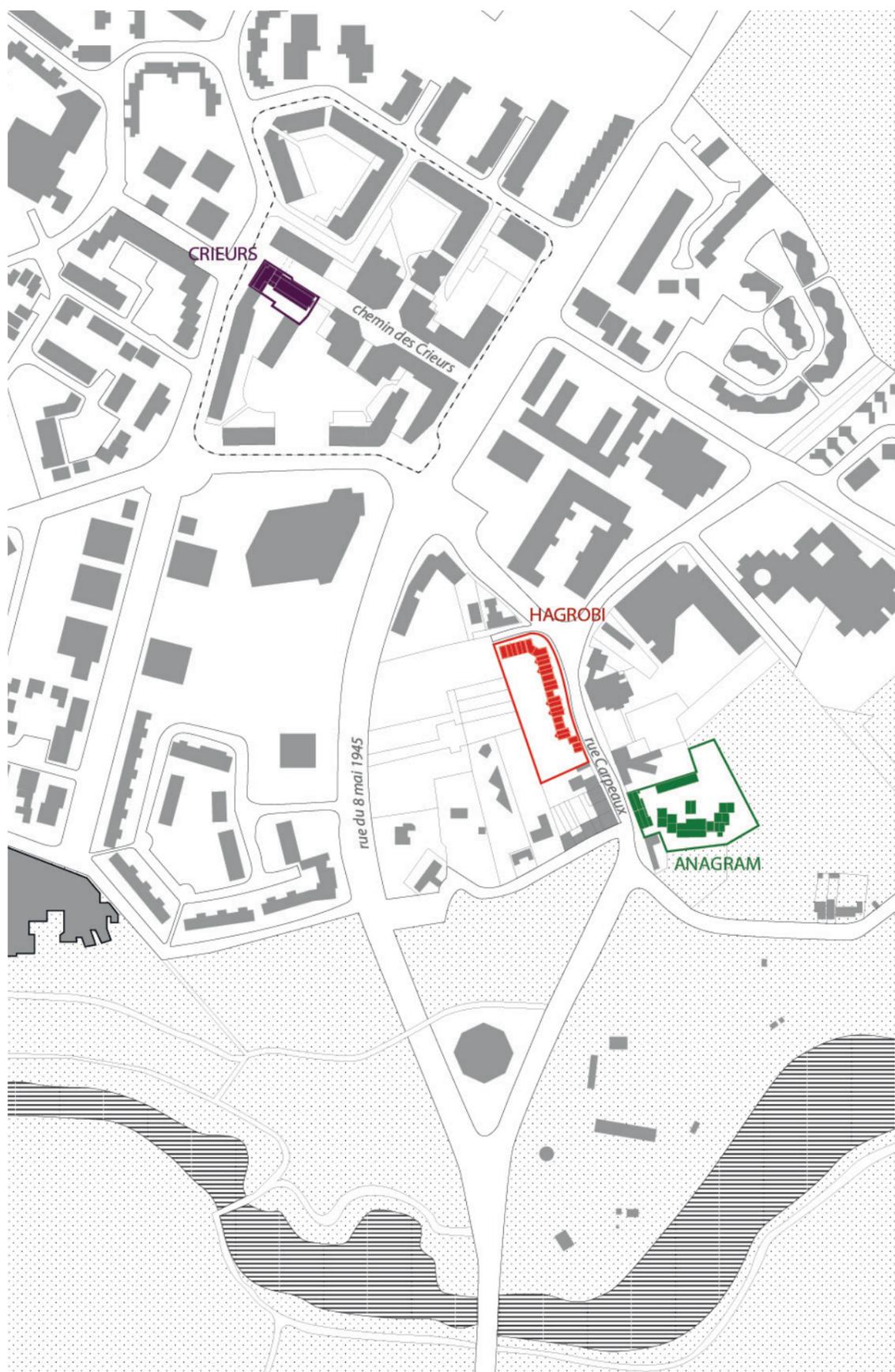


Figure 18 : cartographie des habitats groupés autogérés à Villeneuve d'Ascq
 Source : production personnelle, janvier 2017

« la Cousinerie, plus proche du parc urbain, a un aspect plus campagnard avec des logements « intermédiaires » groupés en hameaux ou villages⁸⁶». Il y a donc une tradition du groupement de logements intermédiaires dans ce quartier, ce qui facilite l'intégration discrète des groupes d'habitat autogéré. L'architecture de la Cousinerie évolue au cours des années. Des logements expérimentaux, comme l'allée des Coursives de Paul Chemetov, sont construits entre 1972 et 1977. Après cette date, le style adopté sera plus régionaliste avec l'utilisation permanente de la brique pour les parois verticales et de la tuile en toiture. Cette constance de matériaux est adoptée par les trois groupes dont les chantiers se situent entre 1979 et 1990, mais leur expression architecturale est différente. Le premier groupe, *Les Crieurs*, est intégré dans un plot d'une opération de logements collectif sociaux. Le deuxième, *Hagrobi*, opte pour des logements accolés, tandis qu'*Anagram*, le troisième groupe, choisit de les imbriquer. L'organisation spatiale et l'expression formelle diffèrent selon les groupes qui expriment leurs idéaux à travers l'architecture. Derrière une apparence extérieure discrète se cachent des principes communs et des innovations, propres à chaque groupe. Ainsi, *Les Crieurs* innovent dans le mode de gestion de leur habitat en proposant un habitat groupé autogéré dans le cadre du logement locatif social. Le projet, intégré dans une opération existante en plein centre de la Cousinerie, exprime une conviction politique.

⁸⁶ Chatin, Op. Cit. p. 155

**II- CONCRETISATION DES UTOPIES PARTICIPATIVES DE L'ÉPALE, TROIS
HABITATS GROUPES AUTOGERÉS A VILLENEUVE D'ASCQ DEPUIS 1978**

1- Un nouveau mode de gestion en architecture : les *Crieurs*, une conviction politique

1.1- La revendication politique d'un nouveau mode d'habiter

Les choix du groupe, qui ont abouti à l'habitat groupé autogéré des *Crieurs*, sont animés par des convictions politiques.

Le militantisme, fédérateur du groupe

Pour les premiers arrivants de la ville nouvelle, il n'est pas rare de militer auprès d'associations ou de partis politiques. Michel Rautenberg décrit ce contexte qui permet de mieux comprendre les membres du groupe : « Construite tout d'un coup et dans une tension vive avec l'État, Villeneuve d'Ascq (...) a favorisé une nouvelle forme de militantisme politique⁸⁷ ». En septembre 1978, des architectes parisiens organisent une réunion de présentation sur l'habitat groupé autogéré à Marcq-en-Baroeul. De cet exposé n'émerge aucun projet, mais l'idée mûrit chez plusieurs participants et à l'issue de la réunion, huit familles se regroupent autour de mêmes idéaux de vie. Parmi elles, plusieurs deviennent militants au sein du MHGA, aussi bien au niveau régional que national. Selon Philippe Bonnin, « seuls militent au sein du MHGA les groupes et les personnes qui envisagent l'habitat comme un problème également politique, au delà de la résolution des programmes pratiques et personnels⁸⁸ ». Si certains groupes de l'époque voient l'habitat groupé autogéré comme une solution permettant de renouer du lien social, ce groupe voit l'habitat comme une question politique. Jean-Louis Séhier, un de ses membres fondateurs explique : « Pour moi il s'agissait avant tout d'un projet politique plutôt que social. J'avais envie de montrer qu'on peut vivre ensemble, qu'on n'est pas obligé d'être individualiste, même si notre société l'est. Je n'avais pas envie d'évoluer dans l'anonymat d'une ville. J'avais envie de créer une échelle intermédiaire⁸⁹ ». C'est l'échelle du groupe qui permet, selon les militants, d'appliquer une réelle démocratie, impossible à l'échelle d'une ville : « Je réalise très concrètement des choses qui sont défendues abstraitement par des hommes politiques (...) à ce niveau là, ma voix compte. Pas parmi cinq millions mais parmi douze⁹⁰ ». C'est d'ailleurs, selon Philippe Bonnin, un point commun à tous les groupes d'habitat autogéré : « l'existence d'une vie démocratique, car la démocratie directe est permise à l'échelle de dix foyers⁹¹ ». Bien plus que la seule volonté

⁸⁷ Lefebvre, Rautenberg, Op. Cit. p. 20

⁸⁸ Bonnin, Op. Cit. p. 9

⁸⁹ Jean-Louis Séhier, interviewé dans l'article « Habitat groupé mode d'emploi », auteur inconnu, revue inconnue, avril 2013. Source : *Histoire d'Anagram* p.119, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

⁹⁰ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 108

⁹¹ Ibid. p. 30

de vivre paisiblement dans une relation de bon voisinage, les familles, au sein du MHGA, défendent « l'idée d'un droit pour tous, à concevoir et à gérer ensemble son lieu de vie⁹²» et prononcent une critique de l'offre de logements des années 1970.

Une offre de logements trop normée

Selon les militants, l'offre traditionnelle de logements nie les différences individuelles au profit d'une standardisation, d'une accélération de la production et d'une réduction des coûts. Le groupe exprime « un refus radical de l'habitat normé et normalisant⁹³» et revendique « un lieu d'émergences d'autres rapports sociaux⁹⁴». Selon lui, l'habitat moderne empêche les relations sociales extérieures à la famille : « D'une part, le cadre normé habituel du logement, par son cloisonnement, induit l'individualisme et le repli de la famille sur elle-même, et d'autre part, par sa conception et sa dimension, il induit l'anonymat et le déclin de la vie sociale⁹⁵». C'est bien une critique de l'habitat moderne que les groupes prononcent, comme l'exprime la référence à Le Corbusier dans un article en 1979 qui indique qu'il s'agit « d'inventer un nouvel art de vivre en ville, loin des machines à habiter⁹⁶». L'architecture produite entrerait en opposition avec celle de Le Corbusier 25 années plus tôt ? Pourtant, en 1983, Philippe Bonnin indique que « cela se traduit par la réalisation d'une unité d'habitation regroupant plusieurs appartements autour de locaux communs⁹⁷». Si l'échelle du projet de Le Corbusier et de l'ensemble de la Cousinerie divergent, il est pourtant vrai qu'il s'agit bien dans les deux cas d'« obtenir ces aménités que ni le logement collectif, ni la maison individuelle ne sont capables de procurer : espace individuel adapté et adaptable, espaces et équipements collectifs importants⁹⁸». Le projet d'unité d'habitation propose des logements locatifs sociaux, et c'est également ce vers quoi se tourne le groupe : même si les familles en ont les moyens, elles refusent d'accéder à la propriété par conviction politique.

92 Bonnin, Op. Cit. p.9

93 Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 24

94 Ibid.

95 MHGA, « projet d'habitat groupé locatif HLM à Villeneuve d'Ascq », Revue *Habitants*, octobre 1984, p.3

96 Auteur inconnu, « Parce qu'habiter n'est pas seulement se loger », *La Voix*, Source : *Histoire d'Anagram*, p. 79, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

97 MHGA, Op. Cit. p.3

98 Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p.26

Le refus de la propriété

En 1978, *L'Architecture d'Aujourd'hui* consacre à l'habitat intermédiaire un numéro spécial et y mentionne l'habitat groupé autogéré dans un article. Son auteur, Christian Dupavillon, n'a pas connaissance du projet d'habitat groupé autogéré en location en train d'émerger, lorsqu'il affirme : « Parce qu'elle est liée à la propriété, l'autogestion se limite aux familles qui en ont la possibilité⁹⁹ ». Si l'habitat groupé autogéré compte déjà, à cette date, une vingtaine d'opérations réalisées, elles le sont toutes en accession à la propriété : le projet de la Cousinerie à Villeneuve d'Ascq est le précurseur en France de l'habitat groupé autogéré en location. Les militants du groupe souhaitent expérimenter un nouveau mode de vie, avec la conviction ferme que celui-ci devrait s'étendre à plus de participants. Ainsi, « le groupe souhaite réaliser cette expérience en location dans le cadre du logement social pour qu'elle puisse être renouvelée par le plus grand nombre de familles qui le souhaiteraient et qui n'auraient pas forcément les moyens d'accéder à la propriété¹⁰⁰ ». Selon le groupe, « l'acquisition d'un logement mobilise trop les énergies des familles en exacerbant l'individualisme¹⁰¹ ». En novembre 1978, il propose son projet de vie à l'EPALE. Très réceptif à l'idée d'ouverture vers d'autres liens de sociabilité, l'aménageur procure une aide indispensable au groupe, en lui proposant d'intégrer son projet à un ensemble de logements sociaux en construction.

Un projet ouvert sur le quartier

S'insérer dans un projet plus vaste n'est pas dans les habitudes de l'habitat groupé autogéré. Mais cela convient parfaitement aux idéaux du groupe, pour qui l'ouverture sur le quartier est un défi à part entière. C'est en cela que l'habitat groupé autogéré se distingue des communautés apparues dans la mouvance de mai 1968 : il ne s'agit pas de vivre en autarcie ou de rompre avec le noyau familial, mais bien au contraire d'élargir les sociabilités familiales à l'échelle du groupe. L'échelle intermédiaire du groupe permet de combler la rupture d'échelle existant entre la famille et le quartier, et ainsi de mieux s'ouvrir sur le quartier. La charte du MHGA précise : « le groupe ne cherche pas à s'isoler du reste de la société (...). Des espaces communs sont prévus et privilégiés pour des associations¹⁰² ». Il est donc décidé que le groupe intègre son projet dans l'ensemble, la Fontaine des Crieurs, le nouveau centre du quartier de La Cousinerie. Le

99 Christian Dupavillon, « Un Habitat Autogéré », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°196, avril 1978, p. 68

100 MHGA, Op. Cit. p.3

101 Auteur inconnu, « Où la démocratie du logement passe par l'accession à la propriété », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989, Source: *Histoire d'Anagram* p. 73, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

102 Bonnin, Op. Cit. p.28

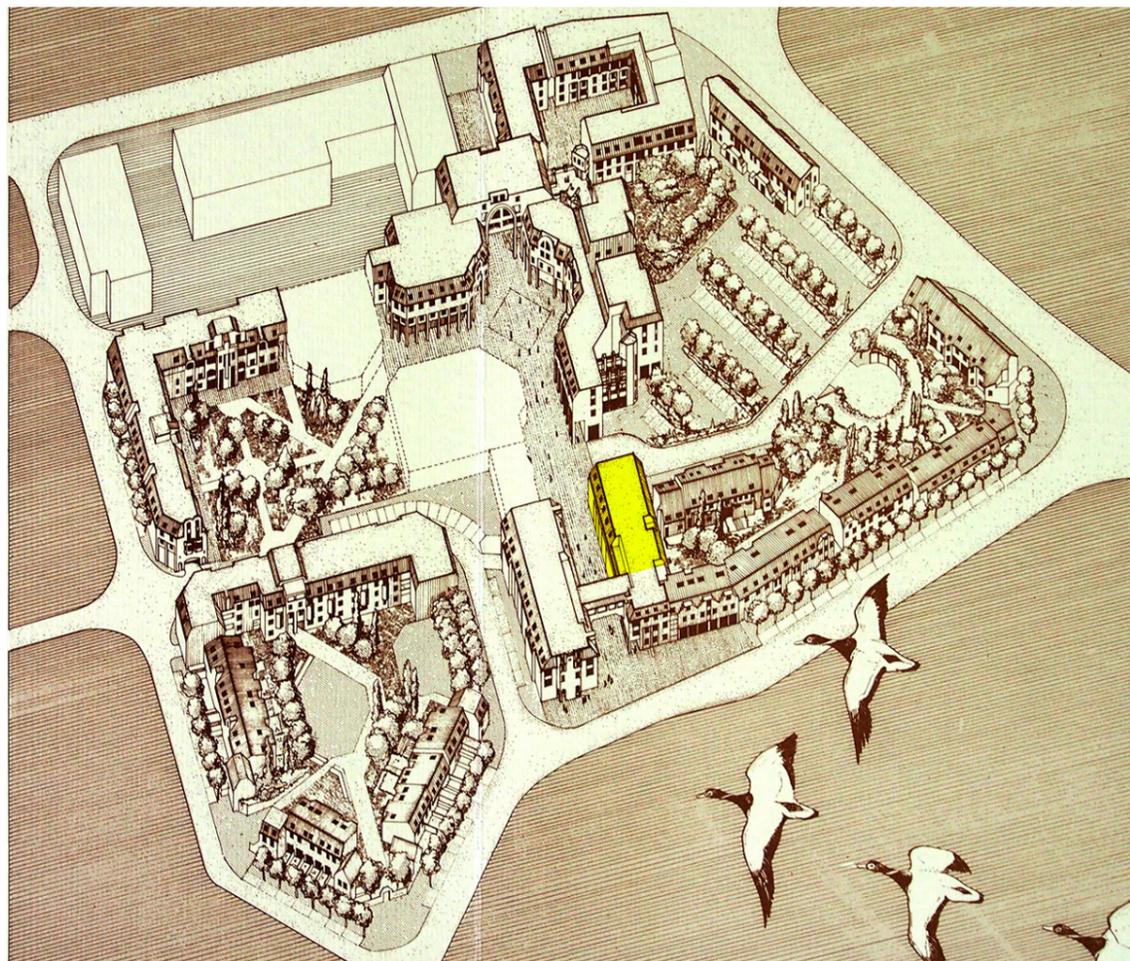


Figure 19 : axonométrie de la Fontaine des Crieurs (AUSIA arch.). Le bâtiment mis en exergue est celui qu'occupait le groupe d'habitants

Source : brochure publicitaire « La Fontaine des Crieurs », 1979, AMVA

groupe se constitue alors en association sous le nom les *Crieurs*, qui montre bien l'attachement du groupe à la dimension de quartier. Le choix d'intégrer un groupe d'habitat autogéré à la Fontaine des Crieurs n'est pas anodin. L'architecture de cet ensemble a aussi comme objectif de renforcer les liens de sociabilité. Le principe est construit selon les mêmes principes que l'Alma-Gare, comme l'indique Jean-Louis Séhier, membre fondateur du groupe : « C'était les mêmes architectes, la même architecture, la même idée de coursive...enfin, la même époque¹⁰³. »

1.2- La Fontaine des Crieurs et l'Alma-Gare : intensifier les relations sociales par l'architecture

« Les plans seront conçus dans la pensée d'éviter toute occasion de se rencontrer entre locataires. Les paliers et les escaliers, en pleine lumière doivent être considérés comme une prolongation de la voie publique. Il faut proscrire rigoureusement les corridors et les couloirs quels qu'ils soient (1878). Il faut, quelle que soit la forme adoptée, limiter le plus possible les parties communes à plusieurs logements, éloigner le plus possible les entrées (1944)¹⁰⁴. »

L'architecture de la Fontaine des Crieurs s'oppose aux principes cités ci-dessus : elle souhaite démultiplier les occasions de rencontres et non les éviter. L'ensemble, dont fait partie le groupe, comporte 296 logements, individuels et collectifs. Peu de littérature décrit l'architecture de ce projet. Mais en mars 1979, c'est à dire deux mois avant la livraison de l'ensemble de la Cousinerie, le cabinet d'architecture AUSIA inaugure l'opération Fontenoy-Frasez à l'Alma-Gare. Ce projet Roubaisien obtient une reconnaissance internationale, non seulement pour la participation des usagers qu'il expérimente : « C'est un événement inédit en France : pour la première fois tous les habitants peuvent participer à la création de leur quartier¹⁰⁵ » mais aussi pour son architecture : « l'opération est reconnue de partout comme une opération extrêmement réussie de logement social¹⁰⁶ ». Une exposition au centre Pompidou est d'ailleurs consacrée à la rénovation de l'Alma-Gare en mai 1979, et le 15 mars 1981 l'opération des architectes est lauréate parmi 78 autres projets européens du prix international de l'Institut National du Logement en Belgique. La Fontaine des Crieurs n'a pas connu un tel retentissement, bien que les enjeux soient communs : « l'architecture doit faciliter, intensifier la vie sociale¹⁰⁷ ». Il s'agit moins d'une réflexion formelle sur le rôle de représentation de l'architecture, que d'un travail sur la question de l'habiter, en famille, et avec le groupe de voisinage : « les habitants



Figure 20 : La Fontaine des Crieurs (à gauche) et l'Alma-Gare (à droite), des architectures similaires
Source : photographies personnelles, novembre 2016

¹⁰³ Jean-Louis Séhier, entretien 1, prise de parole 29, annexes, p. 190

¹⁰⁴ Auteur inconnu, cité dans : Bonnin, Op. Cit. p. 10

¹⁰⁵ Birkyie, Busieau, Op. Cit. p.30

¹⁰⁶ Ibid. p.19

¹⁰⁷ Ibid.

sont d'ailleurs moins soucieux des problèmes relevant spécifiquement de l'architecture que de sa valeur d'usage¹⁰⁸». Philippe Bonnin mentionne d'ailleurs cette expérience : « l'Alma-Gare est lié à l'habitat groupé autogéré par ses objectifs et son fonctionnement¹⁰⁹» ce qui confirme les hypothèses quant aux relations unissant les deux projets. Les intentions et les architectures produites étant très voisines, nous pouvons mettre en parallèle la Fontaine des Crieurs et l'Alma Gare pour analyser les éléments qui contribuent à «intensifier la vie sociale ».

Un urbanisme de rues

A l'échelle urbaine, les architectes travaillent dans les deux projets avec un « urbanisme de rues¹¹⁰». Des linéaires bâtis marquent les fronts de rue historiques, mais ceux-ci sont percés régulièrement pour accéder aux espaces collectifs du cœur d'îlot. Les architectes proposent un plan d'ensemble qui joue sur « les continuités de culture plus que sur les ruptures et les contrastes du « modernisme » formel¹¹¹». Selon eux « les éléments morphologiques de la ville du XIX^e siècle doivent être maintenus, mais leur confort tant visuel que d'usage doit être amélioré¹¹²». AUSIA travaille les espaces non-bâti avec une attention équivalente aux espaces construits. Les concepteurs mettent en place une véritable hiérarchie des espaces de communication : un mail principal, le Chemin des Crieurs, structure l'ensemble du plan masse. Des voies piétonnes secondaires ou des passages couverts dirigent le piéton vers les bâtiments de logement. De là, les circulations extérieures, puis les coursives sont le dernier degré de circulation. A la hiérarchie des communications s'ajoute une diversité des espaces publics. Ainsi le chemin piétonnier principal s'élargit pour créer la placette urbaine centrale de forme octogonale, qui organise autour d'elle les programmes principaux : commerces, crèche, et lieu de culte. Les autres fronts bâtis renferment tantôt une aire de jeux, un jardin collectif, ou une aire de stationnement pour les voitures. La hiérarchie des voies et la diversité des espaces publics ont pour but de recréer la densité des milieux ruraux : « chaque rue est un petit village, et le quartier tout entier une ville complète¹¹³» indiquera une brochure publicitaire promouvant ce nouvel ensemble de logements. A de grands alignements bâtis, les architectes préfèrent « des séquences courtes [qui] créent des micro-variations [et] participent à la richesse de la rue¹¹⁴».

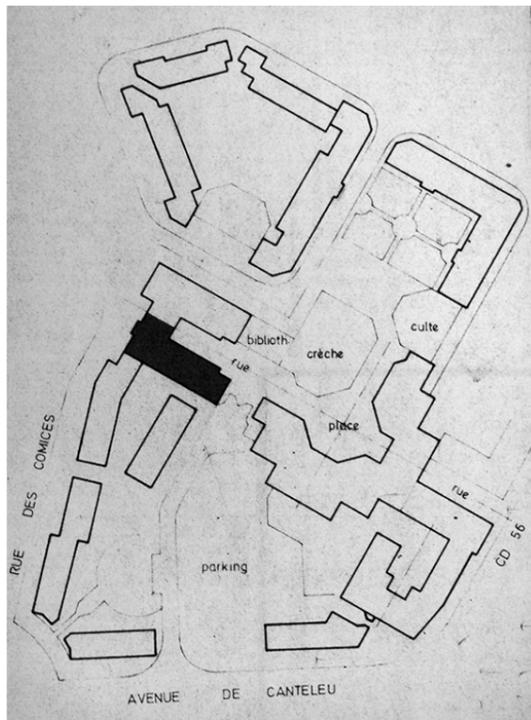


Figure 21 : plan masse de la Fontaine des Crieurs (AUSIA arch. mai 1979)
Source : archives municipales de Villeneuve d'Ascq

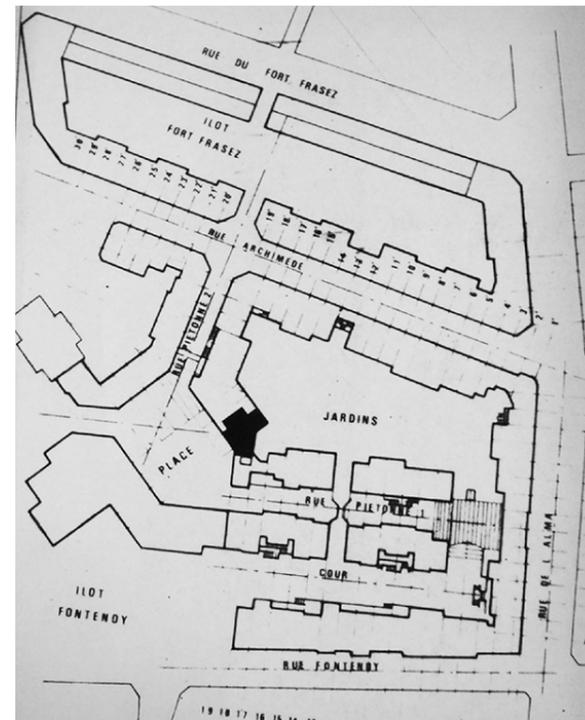


Figure 22 : plan masse de l'Alma-Gare (AUSIA arch. mars 1979)
Source : archives municipales de Roubaix

¹⁰⁸ Ibid. p.92

¹⁰⁹ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p.24

¹¹⁰ Birkyie, Busieau, Op. Cit. p.57

¹¹¹ Ibid. p.93

¹¹² Ibid.

¹¹³ AUSIA, notice descriptive du projet, fonds d'archives de l'ÉPALE, AMVA

¹¹⁴ Birkyie, Busieau, Op. Cit. p.57

Philippe Bonnin compare l'Alma-Gare au Familistère de Guise et explique que « le plan d'ensemble est conçu comme un système fermé avec au centre l'espace communautaire (...) et autour les logements¹¹⁵». De même à la Fontaine des Crieurs : le front bâti renferme des espaces intérieurs, qui donnent lieu à une véritable dualité entre l'avant et l'arrière.

Des bâtiments à double face

Cette dualité permet à la brochure publicitaire citée précédemment de vendre un projet « à l'abri des agressions urbaines, du bruit et de la précipitation¹¹⁶». Pour jouer ce rôle de protection sans pour autant priver les espaces publics de lumière, les bâtiments sont hauts de trois à quatre étages et couverts d'une toiture à la Mansard. Les logements, tous traversants, bénéficient d'une double orientation : « sur l'avant, une superposition des espaces de voisinage et de l'espace public. (...) Sur l'arrière il s'agit de donner des prolongements au logement¹¹⁷». Ainsi la double orientation permet de varier les sociabilités : celle de la famille et celle du voisinage. Cela se traduit également dans le traitement des façades qui, côté jardin sont consacrées aux baies des logements, et côté espace public expriment les circulations communes : « le volume de la rue a été recadré par des encorbellements et des bow-windows. En façade s'expriment les circulations, les perrons, les machineries d'ascenseurs, les verrières qui sont prétextes à l'introduction d'éléments nouveaux¹¹⁸». En exprimant les circulations en façade, les architectes mettent en scène la communication des habitants. Cela nous amène à nous poser la question des dispositifs architecturaux mis en place pour favoriser les interactions.

Exacerber la vie sociale par des dispositifs architecturaux

L'intention des architectes est exprimée clairement dans la description du projet : « les parties communes ne sont pas seulement des accès mais doivent être conçues comme un lieu de séjour¹¹⁹». Ainsi, certains éléments sont mis en place pour permettre la rencontre des habitants, comme par exemple, la passerelle. Cet élément marque l'entrée dans l'ensemble de logements, lui confère une certaine monumentalité, et permet surtout la circulation d'un immeuble à l'autre. La passerelle est aussi un élément symbolique, l'image du pont renvoyant à la traversée d'un espace normalement infranchissable. Enfin elle est une mise en scène de l'espace public : du

¹¹⁵ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p.27

¹¹⁶ Brochure publicitaire « La Fontaine des Crieurs », Fonds d'archives de l'EPALE, AMVA

¹¹⁷ Birkyie, Busieau, Op. Cit. p.64

¹¹⁸ Ibid. p.102

¹¹⁹ Ibid. p.69



Figure 23 : sur l'avant, les façades expriment les circulations, sur l'arrière elles expriment des parties privées
Source : photographies personnelles, novembre 2016

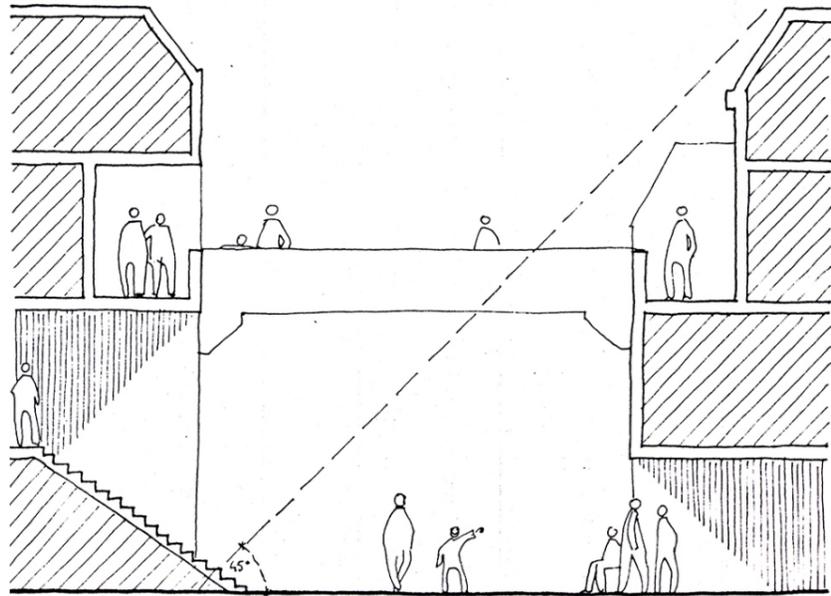


Figure 24 : coupe sur les coursives et vue sur la passerelle de la Fontaine des Crieurs (AUSIA arch. mai 1979)

Source : archives municipales de Villeneuve d'Ascq

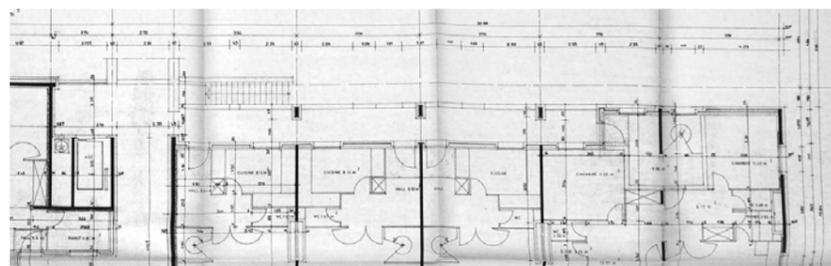


Figure 25 : plan zoomée sur une coursive de la Fontaine des Crieurs (AUSIA arch. mai 1979). La saillie des éléments porteurs cadre l'appropriation.

Source : archives municipales de Villeneuve d'Ascq



Figure 26 : photographie d'une coursive de la Fontaine des Crieurs

Source : photographie personnelle, novembre 2016

haut de la passerelle, l'habitant surplombe les interactions qui s'y déroulent. La passerelle est la tribune qui fait de l'espace public une scène ouverte, et des logements, les coulisses. Un autre élément formalisant le lien social est la coursive : « au deuxième étage chemine une coursive avec de nombreux élargissements qui deviennent des lieux de séjour, des passages abrités, des cours, des passerelles¹²⁰ ». A la fois élément fonctionnel de distribution des logements et élément de confort, la coursive est la synthèse entre un couloir et un balcon. Couverte, mais à l'air libre grâce à des percements arqués, la coursive de la Fontaine des Crieurs est un lieu de sociabilité abrité, permettant de s'ouvrir sans trop s'exposer. A l'Alma-Gare, le but des coursives est de recréer l'esprit de communauté des anciennes courées. Un de ses habitants, dans un entretien en 1979 personifie cet élément : « cette personne âgée sera accueillie par la coursive quand elle arrivera¹²¹ ». La coursive semble être l'élément qui unifie et transforme une addition de logements en un groupe de voisinage. Par ces dispositifs de coursive ou de passerelle, les architectes créent des liens physiques entre les logements, faute de ne pouvoir imposer un lien social entre les habitants. La coursive joue un double rôle: en plus d'être lieu de relation, elle est aussi un seuil vers l'intimité du logement. Il s'agit de « garantir à la fois l'autonomie des logements et leur connexion dans une unité de voisinage¹²² ». Ainsi, une autre stratégie mise en place pour intensifier la vie sociale est, paradoxalement, une série de dispositif permettant une transition douce vers l'intimité du foyer. Car cette intimité semble être la condition nécessaire à l'ouverture vers des relations de voisinage. Les architectes mettent en place un « éventail des espaces du plus public au plus privé¹²³ ». Large de 145 cm, elle offre assez d'espace pour une appropriation de l'espace par des plantes ou un banc, qui permet une transition plus douce de l'espace public à la sphère privée. De même, les refends porteurs débordent en saillie de 50cm sur la coursive, délimitant ainsi de manière claire les espaces appropriables. L'appropriation de l'espace public est ainsi cadrée, afin de limiter les conflits de voisinage. En jouant sur des dispositifs de seuil, les architectes animent « la structure très uniforme des logements » et évitent ainsi « l'esthétique de la série¹²⁴ ». Le cabinet AUSIA rompt volontairement avec le style moderne pour parvenir à une ambiance de village.

120 Ibid. p.96

121 Métropole de Lille, INA, *La vie sociale dans le nouveau quartier Alma-Gare de Roubaix*, 12 décembre 1981, 2min 20s, disponible sur <http://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00084/la-vie-sociale-dans-le-nouveau-quartier-alma-gare-de-roubaix.html>, consulté le 4 janvier 2017

122 Birkyie, Busieau, Op. Cit. p.68

123 Ibid.

124 Ibid. p.69

Un village dans la ville, entre régionalisme et postmodernisme

La structure en voiles porteurs de béton, transversaux à la façade, a permis « d'adapter le projet à toutes les situations urbaines, d'en respecter l'économie et de consacrer tout l'effort à la qualité des façades¹²⁵ ». Celles-ci sont en briques de parement et leur rôle non-porteur permet de jouer avec une forte expressivité. L'ambiance recherchée, que ce soit par les places et les ruelles, l'utilisation de la brique ou la citation de formes anciennes comme les arcades, est une ambiance rassurante de village. L'architecture ne cherche pas la rupture mais la continuité historique. Ainsi la brochure publicitaire décrit une ambiance régionaliste :

« Les arcades qui rythment les façades de briques rouges brisent toute uniformité et rappellent les places d'autrefois (...) Loin des voitures, loin du bruit, loin du risque. Ici les gens vivent au calme, loin des grandes villes toute proches, ils sont chez eux. Ils sont biens¹²⁶ ».

À l'Alma- Gare, la continuité historique est bien réelle : il s'agit de retranscrire dans des formes contemporaines l'ambiance des courées. À Villeneuve d'Ascq, la ville étant nouvelle, il s'agit plutôt de séduire de nouveaux arrivants par des formes familières. L'Alma-Gare « met l'accent sur l'hétérogénéité, sur le vernaculaire, sur le « mode mineur », sur le socius¹²⁷ ». Les architectes disent vouloir atteindre « la réconciliation d'un savoir-faire artisanal -la brique- et de la construction industrielle -le voile porteur¹²⁸- ». En réaction à l'architecture moderne, et défendant l'artisanat, cette architecture semble posséder des traits régionalistes, selon la définition qu'en donne Jean-Claude Vigato : « respecter les styles régionaux, c'est défendre le style français et l'artisanat, menacés par l'architecture internationaliste et panbétoniste¹²⁹ ». Mais l'expression de certains éléments, comme les passages sous porches, les entrées monumentales, ou le traitement des arcades semblent témoigner d'une autre influence stylistique. La définition du postmodernisme de François Chaslin semble correspondre aux architectures ici étudiées :

« Il y a, dans le postmodernisme architectural, une dimension régressive et nostalgique qui suppose qu'un retour à des modèles traditionnels serait bénéfique, une dimension positive et réconciliatrice qui invite à renouer avec l'histoire et la culture, une dimension de communication qui voudrait en faire un langage plus accessible, et enfin, une dimension ludique qui prétend élargir le champ des plaisirs architecturaux en échappant au cadre trop étroit qu'avaient tracé les principes modernistes, notamment en recourant à l'ornement¹³⁰ ».

En effet, le traitement attentionné des baies et des porches usent parfois de l'ornement pour

¹²⁵ Ibid. p.117

¹²⁶ Brochure publicitaire « La Fontaine des Crieurs », Fonds d'archives de l'EPALE, AMVA

¹²⁷ Birkyie, Busieau, Op. Cit. p.43

¹²⁸ Ibid. p.117

¹²⁹ Jean-Paul Midant (dir.), *Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle*, Paris, Hazan / IFA, 1996, p. 746

¹³⁰ Ibid. p.722



Figure 27 : perspective d'ambiance, place de la Fontaine des Crieurs (AUSIA arch. mai 1979)

Source : brochure publicitaire « La Fontaine des Crieurs », 1979, AMVA

marquer des espaces majeurs et leur conférer une certaine forme de monumentalité. Plus loin dans sa définition du postmodernisme l'auteur précise le courant dans lequel s'inscrit l'Alma-Gare et donc à fortiori La Fontaine des Crieurs :

« En Belgique, un groupe animé par Maurice Culot à l'École de la Cambre mêle agitation politique, luttes urbaines et contre-projets (...). Il s'appuie sur la doctrine d'un brillant dessinateur, le pamphlétaire, néoclassique Léon Krier, et lance, avec la « déclaration de Palerme » (1978), un appel à la « reconstruction de la ville européenne » autour d'un espace public qui serait fait de rues et de places à l'ancienne. C'est dans cet esprit qu'est menée l'expérience de réhabilitation du quartier populaire de l'Alma-Gare à Roubaix¹³¹. »

Même si le cabinet AUSIA « refuse de cultiver un style¹³² », on peut affirmer que l'ensemble de la Fontaine des Crieurs possède des traits régionalistes, et qu'elle est surtout ancrée dans le postmodernisme Belge de la déclaration de Palerme. Mais quand est-il de l'architecture de l'habitat groupé autogéré? Conduit-elle à un style en particulier ? Qu'est-ce qui différencie l'ensemble d'habitat groupé autogéré de la Cousinerie des autres logements de la Fontaine des Crieurs ? Intégrée dans une enveloppe existante, l'architecture des *Crieurs* est discrète à l'extérieur et innove dans l'aménagement des espaces intérieurs.

1.3- Architecture de l'habitat groupé autogéré des *Crieurs* – entre discrétion extérieure et innovation intérieure

« Cette opération comporte une particularité qui est la création d'un habitat groupé autogéré. Une association composée de neuf unités familiales s'est formée. Elle a participé à la conception et a décidé avec l'architecte l'organisation du type d'habitat qu'elle souhaitait. Ce nouvel habitat favorisera la vie commune et de nouvelles formules de relations, tout en respectant les formes traditionnelles de la vie familiale. Cette forme d'habitat auto-géré se traduit concrètement par des locaux communs tels que : salle pour les enfants, salle pour les adultes, salle de télévision, laverie commune, labo-photo, atelier de bricolage¹³³»

AUSIA, notice descriptive du projet

Des particularités discrètes

De l'extérieur, rien ne permet de distinguer l'ensemble d'habitat groupé autogéré des autres logements de la Fontaine des Crieurs. Si le groupe ne souhaite pas se distinguer formellement des autres habitats pour mieux s'y intégrer, il s'agit aussi d'une contrainte imposée par l'ÉPALE, le projet des architectes étant déjà bien abouti. L'ÉPALE demande donc de « considérer que

¹³¹ Ibid.

¹³² Pierre Loze, *AUSIA-Architectures*, Bruxelles, Hatier, 1990, p.12

¹³³ AUSIA, Op. Cit.



Figure 28 : Bâtiment réservé au groupe d'habitat autogéré les Crieurs, discrétion extérieure

Source : photographie personnelle, novembre 2016

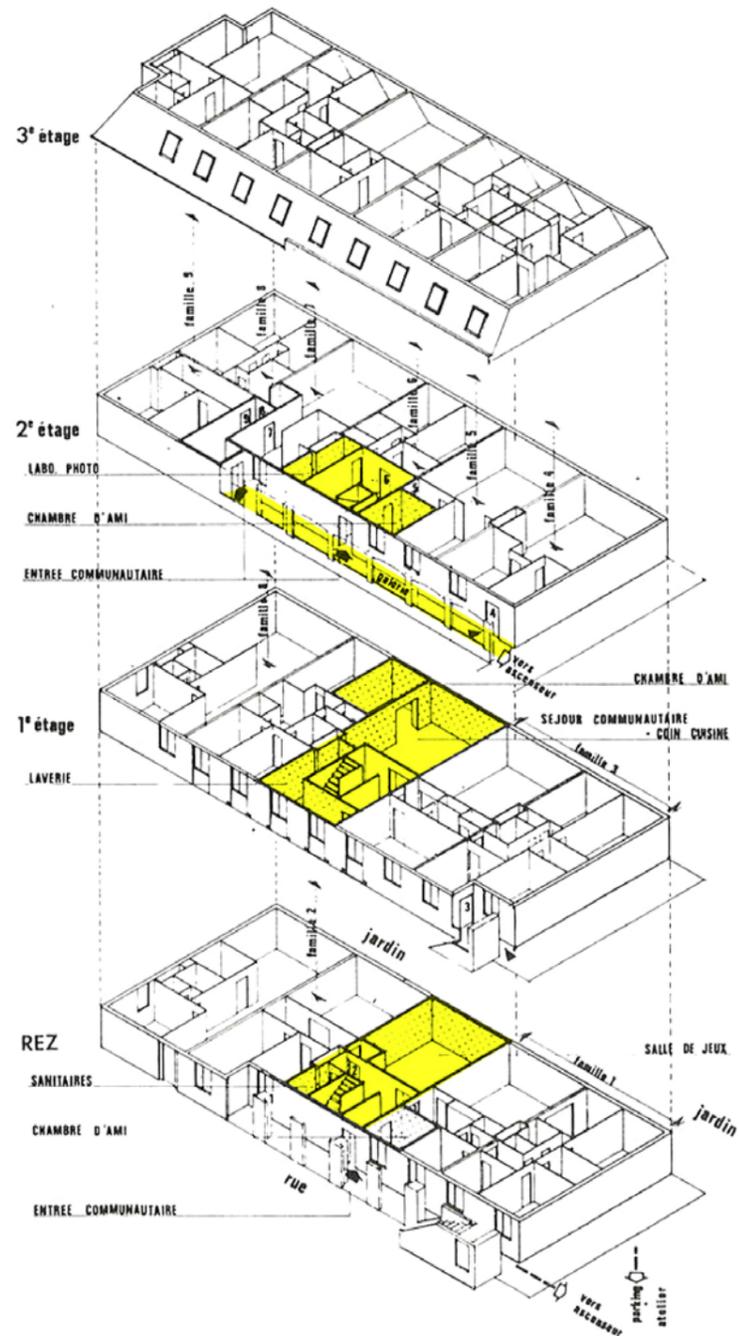


Figure 29 : Axonométrie éclatée de l'habitat groupé autogéré des Crieurs
 Source : Philippe Bonnin, *Habitats Autogérés*, MHGA, Paris, Alternatives, 1983, p. 87

l'enveloppe architecturale ne doit pas être modifiée et s'efforcer, à l'intérieur des volumes prévus par l'architecte de définir et de réaliser le programme sur lequel les huit familles, l'architecte, le promoteur et l'aménageur se seront mis d'accord¹³⁴». Jean-Louis Séhier l'explique autrement : « Les plans étaient faits par Benoit et Verbiest. Il n'était pas question de toucher à l'extérieur, aux façades, mais on faisait ce qu'on voulait à l'intérieur¹³⁵». Ainsi, mis à part l'aménagement intérieur, l'ensemble des prestations, de la structure aux matériaux de finition, sont les mêmes que pour le reste de l'opération. Mais les habitants ont eu l'occasion de rencontrer les architectes afin de travailler à l'insertion de leur programme inhabituel dans l'enveloppe : « M. Benoit propose en effet au groupe d'établir un programme en précisant pour chaque local une liste de qualificatifs et de liaison avec les autres locaux¹³⁶». Le projet d'habitat groupé autogéré a la même enveloppe architecturale que ses voisins : façade, nombre de niveaux, et toitures à la Mansard. Mais il s'en distingue par les locaux communs qu'il aménage, ainsi que par la topologie : les relations qu'entretiennent les espaces entre eux. Philippe Bonnin précise que l'habitat autogéré se concrétise à travers deux particularités que sont le programme collectif et le système de communications : « Cela aboutit, au-delà du logement de chaque famille dont l'unité est respectée, à la construction (...) de locaux communs, et d'un espace qui organise ou favorise la communication entre les familles¹³⁷».

Un réseau de communication « en treillis »

« On a fait quelques réunions de travail avec les archis, où on a expliqué ce qu'on voulait : locaux communs, circulation facile entre les logements, logements séparés les uns des autres. Et ils nous ont trouvé un bout de bâtiment au bout du Chemin des Crieurs, où ils ont accepté de rajouter un escalier intérieur pour passer d'un logement à l'autre, d'adapter la taille des logements à la demande des différentes familles et de mettre des locaux communs au milieu¹³⁸.»

Jean-Louis Séhier

En mentionnant le rajout d'un escalier intérieur, l'habitant souligne la principale particularité du projet. En supplément des circulations extérieures proposées dans tous les logements de la Fontaine des Crieurs, le groupe a son propre réseau de communication interne, pour passer d'un logement à l'autre comme on circule entre les pièces d'une maison à plusieurs étages. « Des circuits de circulation particuliers ont été établis avec l'architecte pour permettre une communication plus facile entre ces familles¹³⁹». Ce système de communications traduit bien

¹³⁴ EPALE, compte-rendu de réunion du 13 juin 1979, fonds d'archives de l'EPALE, AMVA

¹³⁵ Jean-Louis Séhier, entretien 1, prise de parole 9, annexes, p. 187

¹³⁶ EPALE, Op. Cit.

¹³⁷ Bonnin, Op. Cit. p. 8

¹³⁸ Jean-Louis Séhier, entretien 1, prise de parole 9, annexes, p. 187

¹³⁹ Auteur inconnu, « Deux expériences originales à la Cousinerie », *La Tribune de Villeneuve d'Ascq* n°15, mai-juin 1981

les idéaux de vie commune du groupe : le rapport des logements entre eux « résulte pour partie de la localisation et de l'implantation choisie, pour partie du procédé de construction mais surtout et essentiellement de la volonté des familles traduites dans l'espace en termes de structures topologiques¹⁴⁰». C'est ce qui caractérise l'habitat groupé autogéré selon Philippe Bonnin : « Pour moi l'architecture commence avec la topologie, c'est à dire les relations qu'il y a entre tel et tel espace (...). Créer des possibilités : les liens peuvent se faire ou ne pas se faire¹⁴¹». Le cabinet AUSIA dont l'acronyme signifie « Architectes, Urbanistes, Sociologues, Ingénieurs et Associés » est un collectif pluridisciplinaire. Cette notion de « topologie » était sans aucun doute connue de l'équipe qui comprenait des sociologues. Dans le seul ouvrage théorique sur l'habitat groupé autogéré des années 1970-1980, Philippe Bonnin décrit le système de communication du groupe de Saulx-les-Chartreux qui est comparable à celui des *Crieurs*. Il y distingue « l'organisation en grappes » d'un immeuble quelconque où une base commune, la tige principale, se divise en tiges secondaires, les couloirs pour ensuite former les grappes, qui symbolisent les appartements. Cette structure induit une transition du public au privé « en cul de sac ». A l'inverse, il précise que l'architecte de l'opération de Saulx-les-Chartreux exploite « les communications dans les trois directions de l'espace¹⁴²». Dans ce cas, il s'agit de ce qu'il nomme une « organisation en treillis¹⁴³» où les habitants ont le choix entre plusieurs liaisons. Dans le cas des *Crieurs*, les habitants choisissent entre la circulation commune à tout le quartier, par les coursives et les escaliers extérieurs, et la circulation commune au groupe, par un escalier intérieur. En combinant les deux types de circulation, les possibilités de circuits sont démultipliées. Si l'architecture ne présente pas de particularités extérieures c'est donc bien dans son organisation interne qu'elle diffère. En 1981, un article parle d'« une architecture appropriée, reliant les différents appartements dans un phénomène d'interpénétration et d'osmose architecturale¹⁴⁴». Cette circulation complémentaire s'élargit pour accueillir autour d'elle les différents locaux communs de l'opération, qui s'organisent autour d'un axe vertical.

Un axe vertical de locaux communs

La construction de locaux communs est le premier critère indispensable pour qualifier un habitat groupé autogéré selon la charte du MHGA de 1977. Dans ce projet, 158 m², c'est à

140 Bonnin, Reynaud, Op. Cit., p.63

141 Philippe Bonnin, entretien 2, prise de parole 46, annexes, p. 201

142 Philippe Bonnin, entretien 2, prise de parole 42, annexes, p. 200

143 Bonnin, Reynaud, Op. Cit., p.63

144 Auteur inconnu, « Pour l'habitat groupé autogéré : vers un nouveau type de vie collective et une autre philosophie de l'habitat », journal inconnu, 7 juin 1981, fonds d'archives de l'EPALE, AMVA

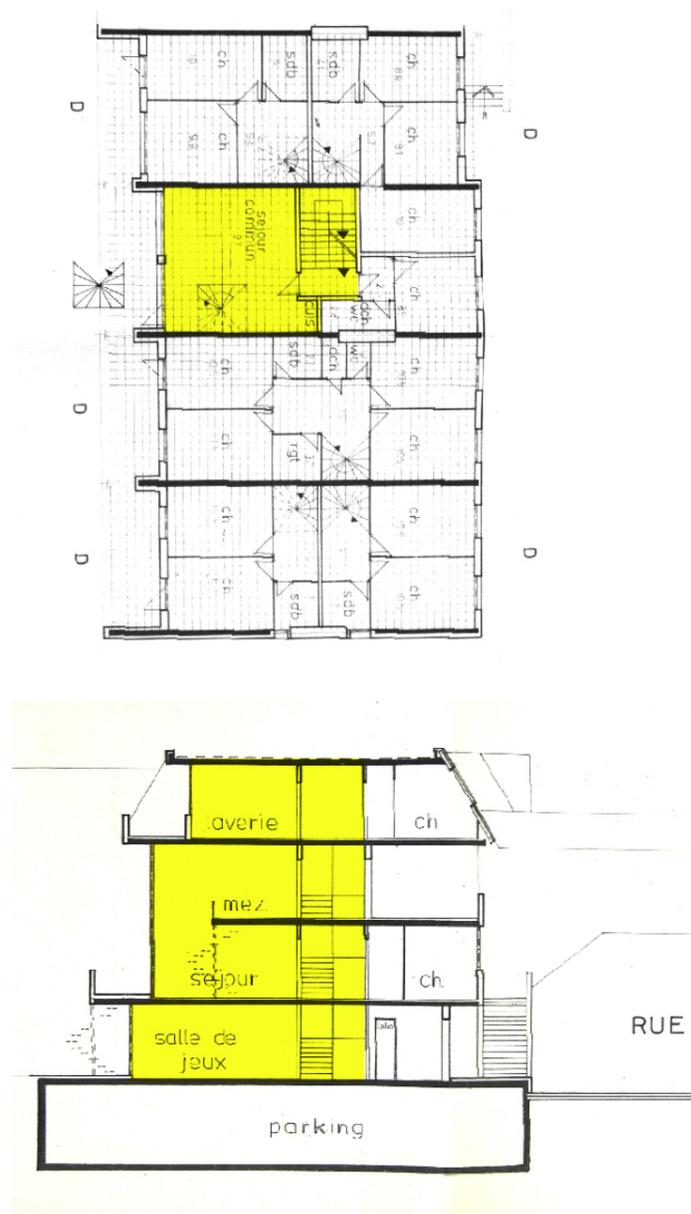


Figure 30 : plan et coupe sur l'axe vertical de circulation (AUSIA arch. mai 1979)

Source : Archives municipales de Villeneuve d'Ascq

dire 18% de la surface bâtie sont dédiés aux espaces communs. Ceux-ci sont situés autour de la circulation commune, permettant aux habitants d'y avoir accès quelque soit leur étage. Ainsi, des familles nombreuses choisissent d'être au rez-de-chaussée pour être à proximité de la salle de jeux, d'autres préfèrent être proches du labo-photo ou de la laverie. D'autres habitent à l'étage des chambres d'amis pour plus de calme. Dans sa description du rapport entre les locaux communs et l'escalier, Jean-Louis Séhier utilise un vocabulaire révélateur : « une salle de jeux d'enfants au rez-de-chaussée donnant sur le jardin, et une salle commune plutôt adulte au premier étage, le tout branché sur l'escalier commun¹⁴⁵ ». Il mentionne également la « laverie-buanderie qui se connectait sur l'escalier commun¹⁴⁵ ». Le vocabulaire employé est celui du *plug* architectural, caractéristique du mouvement métaboliste des années 1960 où une structure primaire, ici l'escalier, accueille une structure secondaire, les locaux communs. Même si cette architecture ne peut pas être qualifiée de métaboliste, la comparaison au *plug* permet d'imager efficacement l'étroite relation unifiant les espaces de liaisons physiques - d'une pièce à une autre - et les espaces de liens sociaux - d'une personne ou famille à une autre. L'escalier, plus qu'un lieu de circulation devient chez les *Crieurs* le support des locaux communs. Il représente le volume du collectif. Mais le choix d'intégrer les espaces communs dans le bâtiment entraîne des contraintes acoustiques majeures qui motivent le groupe à se diviser. Si la volonté de ne pas accéder à la propriété fait partie des idéaux utopiques des débuts du groupe, celle-ci ne perdure pas chez toutes les familles. Le groupe se scinde alors : une partie reste Chemin des Crieurs jusqu'en 2004, date à laquelle l'habitat groupé autogéré des *Crieurs* prend fin, à cause des complications de remplacements. En effet le choix du locatif entraîne un taux de rotation plus important et donc des problèmes de cooptation des nouveaux arrivants. Les logements retrouvent alors leur place dans le marché du logement social ordinaire, et les locaux communs sont transformés en studios, comme il était prévu dans le cahier des charges. Une responsable du CIL l'anticipe dans un entretien en 1981 : « nous ne prenons pas de risque non plus car les logements sont conçus pour réintégrer le circuit normal si le groupe éclate¹⁴⁶ ». Avec des arrivées d'eau dans les locaux communs, les architectes avaient prévu la modularité de ces espaces qui devaient pouvoir redevenir des logements ordinaires. Mais l'autre partie du groupe, trois familles, commencent à trouver leur logement petit, et à vouloir accéder à la propriété. Quid de la critique de la propriété individuelle qu'ils exprimaient quelques années plus tôt, et fortes de leur expérience chez les *Crieurs*, les trois familles forment *Anagram* pour tenter l'expérience de l'habitat groupé autogéré en accession. S'il s'agissait dans le premier groupe d'une innovation en matière de gestion en architecture et d'organisation interne, le mode de conception

¹⁴⁵ Jean-Louis Séhier, entretien 1, prises de parole 9 et 11, annexes, p. 187

¹⁴⁶ Auteur inconnu, « habitat groupé : 8 familles vont tenter l'expérience », journal inconnu, lundi 2 février 1981, fonds d'archives de l'EPAL, AMVA

architecturale n'a pas été affecté par l'autogestion, et il n'était pas question d'autopromotion : l'architecte n'a fait qu'adapter ses plans pour convenir aux demandes particulières des familles et aux demandes collectives du groupe. Mais chez *Anagram*, la volonté de maîtriser les aspects architecturaux marque le groupe dès ses débuts. Ensemble, le groupe et son architecte pensent à un nouveau mode de conception de l'architecture.

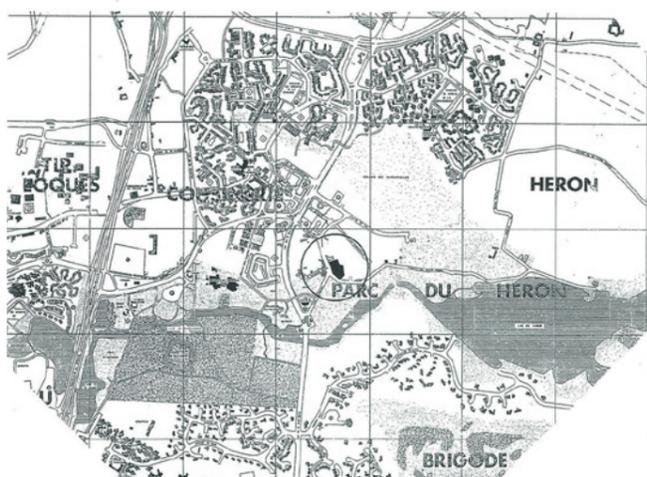


Figure 31 : plan de situation (Bertrand Leclercq arch. 1990)
 Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

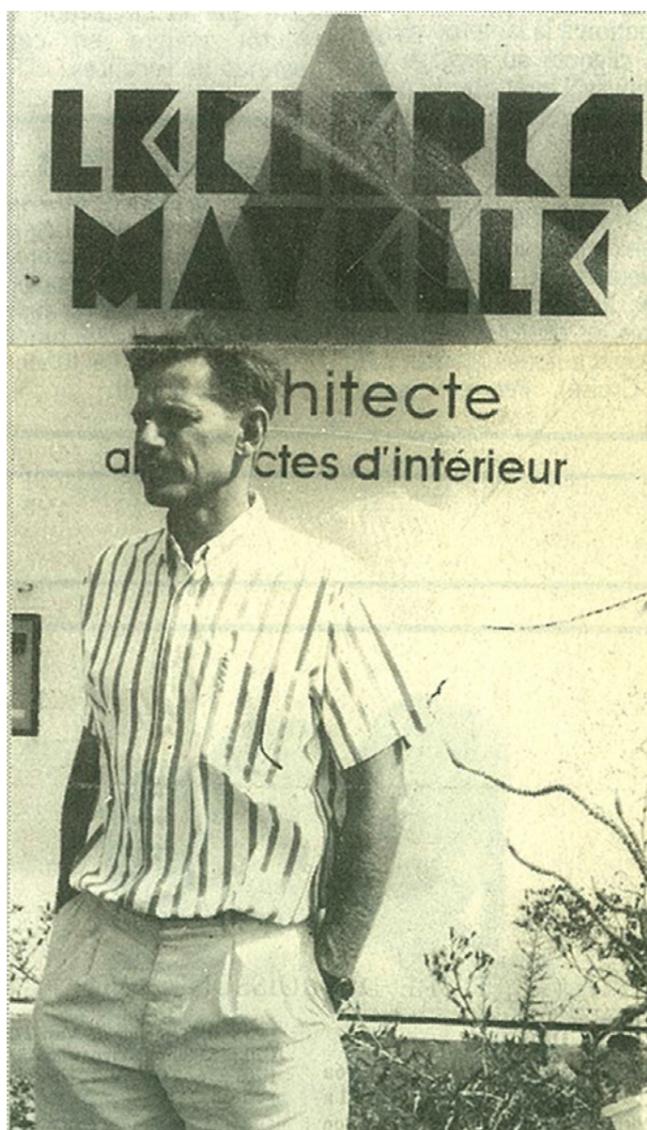


Figure 32 : photographie de Bertrand Leclercq devant son agence
 Source : article de journal « L'architecte qui fait la différence », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989

« à propos d'une vente de terrain à la société Anagramme (sic) :

Mr. Caudron : -Pour la petite histoire, il s'agit d'une opération d'habitat groupé autogéré, comme on dit par chez nous (nous en avons déjà sur Villeneuve d'Ascq). Ce sont des gens qui se mettent en commun pour construire une opération et avoir des locaux collectifs communs. C'est une opération socialement intéressante. Ici, l'équipe qui rachète ces terrains était déjà dans une opération en location et s'installe définitivement.

Mr. Mauroy : -Très bien, Monsieur Caudron, les phalanstères n'ont pas toujours réussi au XIX^e siècle, mais si cela peut réussir à Villeneuve d'Ascq... Je ne crois pas que cela aille aussi loin, mais on s'en réjouira tous. Vous avez bien fait de mentionner ce caractère original¹⁴⁷.»

Extrait du procès verbal de la séance du Conseil de Communauté Urbaine du 15 Septembre 1989.

2- Un nouveau mode de conception de l'architecture : *Anagram*, l'affirmation collective

« On n'invente ni dans les matériaux, ni dans le formel, mais dans le mode de production, dans l'économie, et dans le mode de conception. Moi j'employais ce terme exprès, mais je ne suis jamais arrivé à le faire passer : dire que le mode de conception ça existait autant que le mode de production, de construction, ou de financement¹⁴⁸.»

Philippe Bonnin

L'habitat groupé-autogéré est avant tout un mode de vie, et comme l'indique Philippe Bonnin, « à un mode de vie spécifique correspond un habitat et une architecture spécifique, ainsi qu'un mode spécifique de les produire¹⁴⁹ ». Le même auteur explique également qu'il s'agit d'un « mode différent d'élaboration¹⁵⁰ ». Mode de conception, mode de production, mode d'élaboration, quel que soit le nom qu'on lui donne, il s'agit bien de reconsidérer le moyen de « faire » de l'architecture, notamment en questionnant le rapport entre concepteur (l'architecte) et usager (l'habitant).

2.1- L'architecte traducteur, un nouveau rôle avec le groupe

Dès décembre 1985, le groupe se forme au sein des *Crieurs* et se stabilise à neuf familles. Après s'être constitué sous forme d'association, et avant même d'avoir un terrain, il décide de chercher un architecte. Parmi les six concepteurs ayant répondu à l'appel lancé en septembre 1986, les familles en retiennent deux : Pierre Colboc, et Bertrand Leclercq. Le premier vient de terminer l'aménagement du musée d'Orsay qui lui apporte une certaine renommée. Mais le groupe ne choisit pas cet architecte, car la distance qui les éloigne de son agence parisienne compliquerait les relations. C'est Bertrand Leclercq, architecte villeneuvois qui est nommé

¹⁴⁷ Extrait du procès verbal de la séance du Conseil de Communauté Urbaine du 15 Septembre 1989, source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 63

¹⁴⁸ Philippe Bonnin, entretien 2, prise de parole 48, annexes, p. 201

¹⁴⁹ Bonnin, Op. Cit. p. 16

¹⁵⁰ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 55

architecte du projet afin de faciliter le contact avec les familles. Selon Philippe Bonnin, les architectes s'intéressant à ce nouveau type d'habitat font partie « d'une nouvelle génération d'architectes, sans nœud papillon et ne se prenant pas pour de démiurges mégalomanes¹⁵¹». Bertrand Leclercq, décrit dans un article comme ayant « l'allure d'un étudiant atterré déguisé en cadre¹⁵²», et insistant sur son désintéret pour l'argent, semble faire partie de cette nouvelle génération d'architectes qui place les habitants au centre de la conception.

Une architecture sur mesure

Bertrand Leclercq n'a aucune expérience en matière d'habitat groupé autogéré, mais souhaite répondre au mieux aux attentes des habitants. Il commence par soumettre un questionnaire détaillé aux dix familles, au sujet duquel il écrit dans une lettre : « cette demande d'information est présentée sous la forme d'un questionnaire qui ne se veut pas administratif mais comme un guide vous permettant d'émettre tous vos souhaits concernant cette opération¹⁵³». A de nouveaux enjeux correspondent de nouveaux outils : le questionnaire devient un véritable outil de conception architecturale. L'architecte y questionne la composition des familles mais aussi leur évolution probable, le voisinage souhaité, la nature des espaces privés extérieurs, la proximité désirée par rapport aux locaux communs, ainsi que les surfaces envisagées pour chaque pièce d'habitation. Les demandes sont très détaillées, au point de questionner les habitants sur leur préférence quant au système constructif et aux matériaux de façade. Bertrand Leclercq précise dans un entretien l'importance de la programmation : « l'établissement du programme a effectivement été un gros travail préliminaire avant de tracer le premier trait de crayon¹⁵⁴ ». Ce travail est effectué parallèlement aux recherches de terrain menées par les habitants. C'est un ancien corps de ferme exproprié par l'EPALE en 1974 qui est retenu. Le terrain mesure 3000m², est constitué d'un ensemble en front à rue à conserver, ainsi que de bâtiments et hangars métalliques en ruine, à démolir. Une fois les démarches d'acquisition du terrain en cours, le groupe et l'architecte peuvent alors approfondir le projet, pour le faire correspondre au site. L'architecture proposée est sur-mesure à deux niveaux : pour le groupe et pour la famille. Premièrement, l'architecte consulte le groupe collectivement, pour discuter d'un principe d'ensemble, concevoir les locaux collectifs, décider des matériaux communs à l'ensemble du projet, et de la répartition des familles au sein des différents bâtiments. Puis

¹⁵¹ Bonnin, Op. Cit. p. 22

¹⁵² Auteur inconnu, « l'architecte qui fait la différence », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989, source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 78

¹⁵³ Lettre de Bertrand Leclercq au groupe, objet : « demande d'informations pour l'élaboration du programme », 9 juin 1987, Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

¹⁵⁴ Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 17, annexes, p. 216

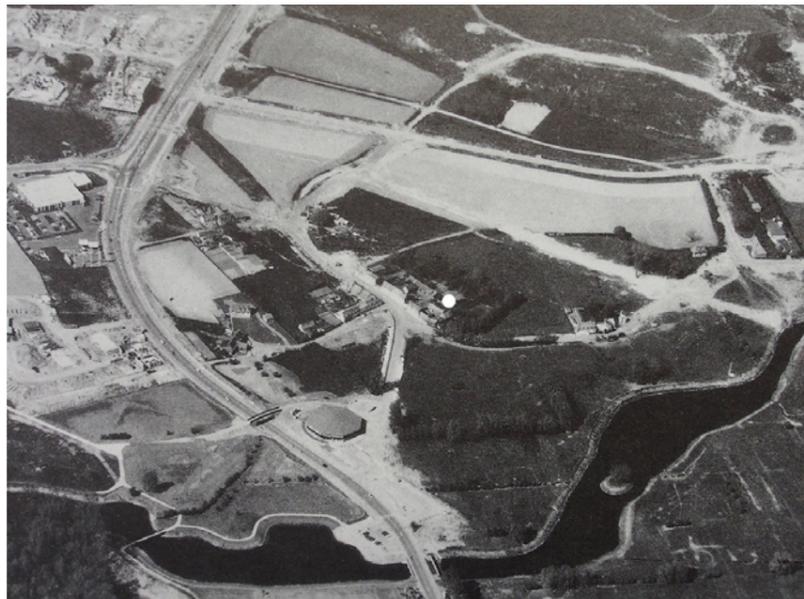


Figure 33 : photographie aérienne de la ferme Delporte et de ses environs
Source : AMVA

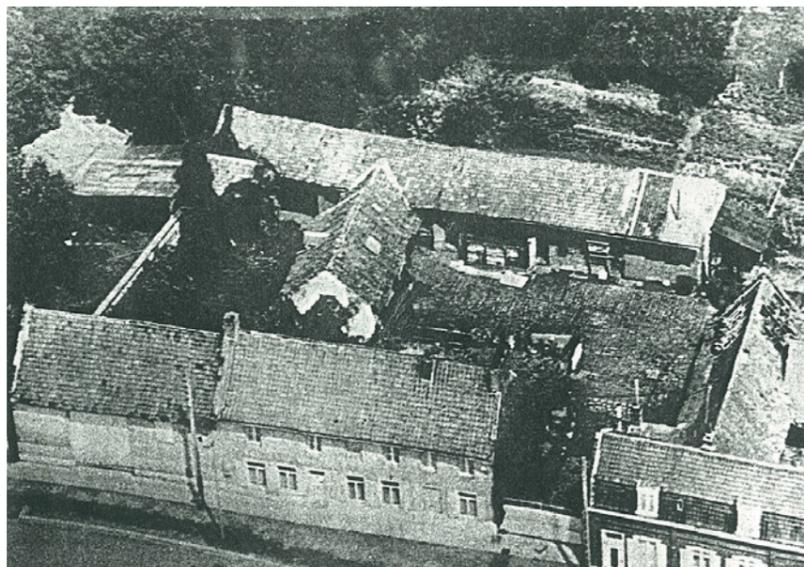


Figure 34 : photographie de la ferme Delporte avant le projet d'*Anagram*
Source : article de journal « Où la démocratie du logement passe par l'accession à la propriété », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989

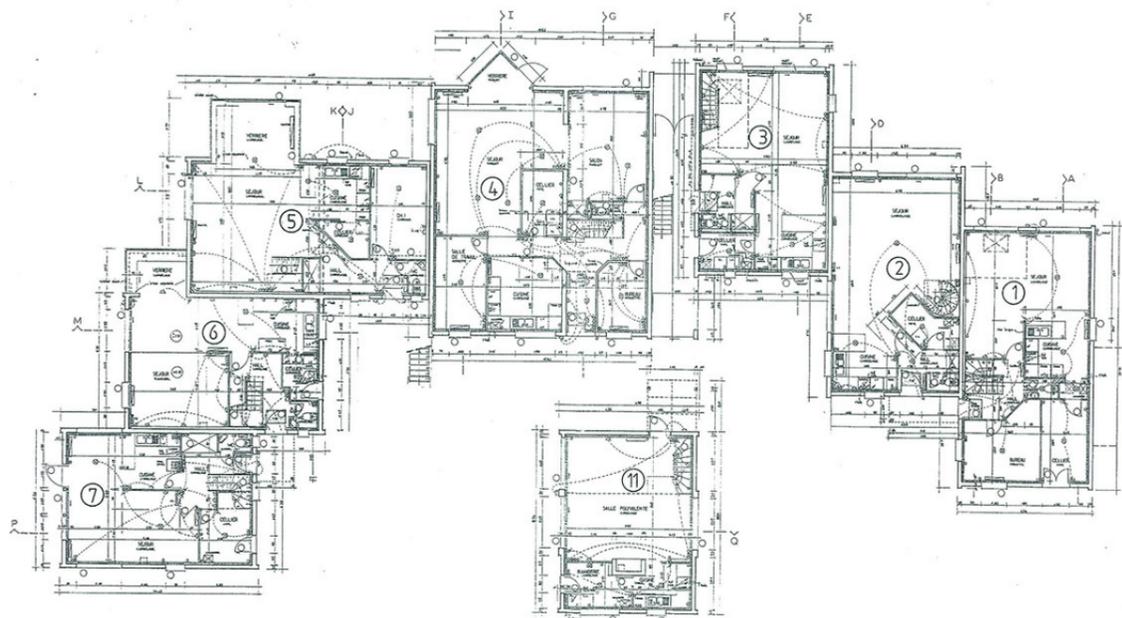


Figure 35 : plan d'aménagement du RDC selon les souhaits de chaque famille (Bertrand Leclercq arch. 1990)
 Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

il propose qu'au sein même de ce projet à la mesure du groupe, chaque logement soit à la mesure de la famille qui l'habite. L'architecte rencontre chaque famille et dessine avec elle les plans des logements pour déterminer l'agencement des pièces et la surface des logements. La surface des logements varie de 60 m² à 175 m² selon la taille de chaque famille. Quant aux aménagements intérieurs, ils présentent une grande diversité, permise par une trame de base. L'architecte structure l'ensemble selon une trame de six mètres, pour des raisons à la fois économiques et d'usage : cette dimension permet d'éviter les refends intermédiaires tout en permettant l'aménagement de deux pièces, précise l'architecte lors d'un entretien. Une grande liberté d'aménagement est permise : par exemple les habitants du logement 4 (voir Fig. 35) choisissent une cuisine fermée alors que les autres préfèrent l'ouvrir sur le séjour. Ils choisissent de placer un escalier à simple quart tournant dans le hall d'entrée, alors qu'un escalier hélicoïdal est intégré au salon du logement 2. Dans ce dernier, le séjour est composé avec un cellier placé à l'oblique, alors que le séjour du logement 3 est en double hauteur. Même si dans le questionnaire, l'architecte demande des précisions sur la façade, notons que l'habitant a un pouvoir de décision plus important sur l'aménagement intérieur que sur l'extérieur, qui semble principalement imaginé par l'architecte. A ce sujet, Jean-Michel Léger précise que « l'habitant accorde toujours la priorité à l'intérieur du logement sur l'extérieur (la façade), et l'exprime avec d'autant plus de fermeté qu'il lui paraît que l'architecte a agi dans la logique inverse¹⁵⁵ ». Comme dans le cas des *Crieurs*, l'architecture semble être une architecture d'enveloppe, dont la structure permet une grande variété d'aménagement. Notons que c'est là une habitude de l'architecte Bertrand Leclercq qui, lors d'un entretien, précise la séparation des rôles entre lui et son frère, architecte d'intérieur : « moi je faisais l'enveloppe extérieure, et mon frère faisait tout l'aménagement intérieur¹⁵⁶ ». L'architecte écoute les demandes particulières de chaque famille pour l'aménagement intérieur et tente d'uniformiser l'extérieur à l'image du groupe. Dans les questionnaires, l'architecte précise également qu'il est possible d'ajouter des croquis ou schémas analytiques. En permettant aux habitants de définir le programme par des mots, mais aussi par des outils architecturaux traditionnels comme le croquis, il reconnaît que le projet est celui des habitants : l'architecte joue un rôle secondaire.

Un rôle secondaire pour l'architecte

Le groupe a choisi Bertrand Leclercq plutôt que Pierre Colboc parce qu'« avec lui, le groupe a senti qu'il ne serait pas dépossédé de son projet¹⁵⁷ ». Ainsi, le projet préexiste à l'architecte :

¹⁵⁵ Léger, Op. Cit. p. 30

¹⁵⁶ Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 15, annexes, p. 216

¹⁵⁷ Auteur inconnu, « l'architecte qui fait la différence », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989, source : *Histoire d'Anagram*, archives

cet acteur arrive alors que le groupe a déjà fixé ensemble un certain nombre d'envies et de contraintes, avec lesquelles l'architecte doit composer. On peut donc dire que son rôle est secondaire dans le temps. Mais il est aussi secondaire en importance, celui-ci semblant passer au second plan. L'habitant isolé se trouve habituellement impuissant face au spécialiste qu'est l'architecte, mais le groupe, composé de dix foyers, inverse les rapports de force. Bertrand Leclercq précise l'originalité de son rôle : « il était différent dans le sens où il ne s'agissait pas d'un client mais de dix clients (...). *Anagram* était très différent parce que ce n'était pas un projet, mais dix projets imbriqués¹⁵⁸.» Contrairement aux expériences de participation où un architecte fait participer des habitants, ici, les habitants font participer un architecte : « ce sont eux qui définissent le programme puis le projet, en collaboration avec un architecte¹⁵⁹». L'architecte devient simple collaborateur du groupe d'habitants qui se trouve dans une position dominante : « le groupe est le véritable acteur du projet et n'arrive pas en consommateur, dans un marché dans lequel il n'aurait plus qu'une liberté de choix¹⁶⁰». Preuve de ce rôle majeur joué par les habitants, ce sont eux, qui une fois l'avant-projet validé, ont réalisé la maquette (voir Fig. 36). Mais les habitants d'*Anagram* ne savent pas tous traduire leurs envies dans l'espace. Ils font donc appel à un architecte qui joue le rôle de l'interprète, véritable traducteur entre deux langues : celle des idées du groupe, et celle des possibilités formelles et techniques pour les rendre tangibles. Christian Dupavillon décrit bien, en 1978, la modification du rôle de l'architecte :

« Dans un tel processus de construction, l'architecte voit son rôle sensiblement modifié. Le pouvoir de décision est entre les mains du groupe des futurs habitants. Le projet s'élabore dans une double série d'échanges entre l'architecte d'une part, le groupe dans son ensemble, et chaque famille d'autre part (...). Avant de tenir le rôle de synthèse et de création qui lui revient, l'architecte doit être ici un pédagogue, un coordinateur et un technicien-conseil¹⁶¹.»

L'architecte est coordinateur entre l'échelle individuelle et collective : il doit répondre à la fois aux demandes des familles et à celles du groupe. En d'autres termes, on peut dire qu'il joue un rôle d'harmonisateur pour trouver une unité à partir d'éléments séparés, pour transformer des parties en un tout cohérent. Philippe Bonnin indique que les architectes « proposent des habitats taillés sur mesure qui racontent l'histoire de leurs habitants¹⁶²». Dans le cas d'*Anagram*, l'architecture raconte un paradoxe : des habitants souhaitant vivre «tous ensemble mais chacun

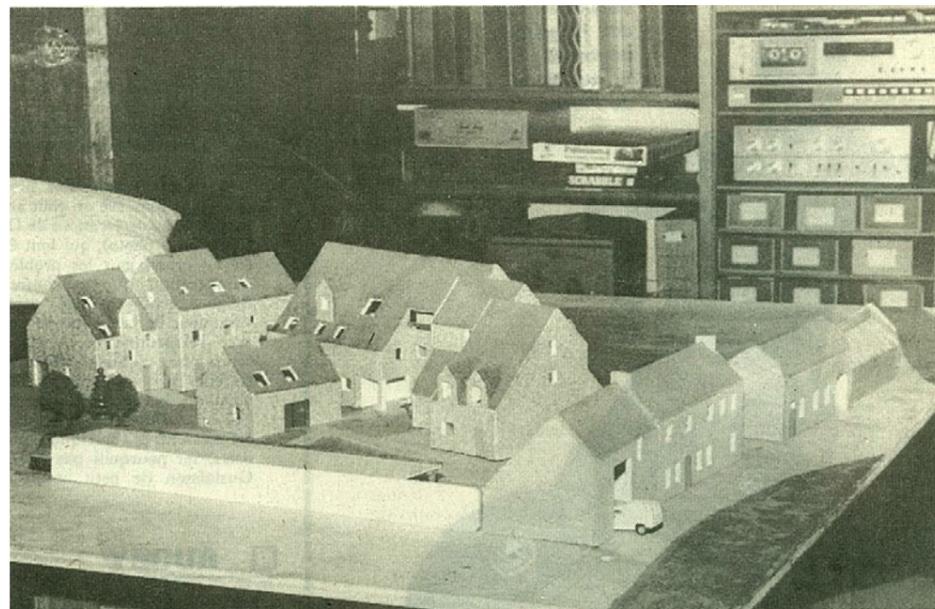


Figure 36 : maquette du projet *Anagram*, réalisée par les habitants du groupe
Source : article de journal « Parce qu'habiter n'est pas seulement se loger », *La Voix* 28 août 1990

personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 78

158 Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 45, annexes, p. 220

159 Bonnin, Op. Cit. p. 8

160 Ibid. p. 15

161 Dupavillon, Op. Cit. p.69

162 Bonnin, Op. Cit. p. 122

chez soi¹⁶³». Comment l'architecture exprime-t-elle à la fois la cohésion du groupe et la diversité des familles? Lors d'un entretien, Philippe Bonnin se questionne : « Quel est ce rapport entre l'expression de l'individualité et l'expression de l'unité de l'ensemble¹⁶⁴? ». L'analyse du projet construit par Bertrand Leclercq tente d'apporter une réponse à cette interrogation restée sans réponse.

2.2- Tous ensemble mais chacun chez soi : l'architecture au service d'un paradoxe

« Au lieu de considérer comme contradictoires et indissociables les demandes d'intimité et de vie collective, la demande du MHGA consiste à faire apparaître leur complémentarité¹⁶⁵. »

Selon le MHGA, vie de groupe et vie de famille ne sont pas opposées, puisque l'épanouissement de la cellule familiale est la condition nécessaire à la vie collective, comme l'explique Philippe Bonnin : « maintenir l'autonomie individuelle est indispensable au développement du groupe¹⁶⁶ ». Le rapport entre individualité et collectivité est visible à toutes les échelles du projet, de sa matérialité à son implantation.

Une implantation urbaine u-topique

La consultation de l'architecte ayant eu lieu avant l'obtention du site, il est fort probable que le groupe et le concepteur aient échangé sur des formes globales de projet avant de savoir où il serait implanté. En effet sur le plan masse, l'ensemble orienté parfaitement selon l'axe nord-sud semble posé, sans véritable dialogue avec la géométrie du site. Les espaces extérieurs, qui dans le projet des *Crieurs* guident le plan masse, semblent être ici subis par l'implantation du bâti. Jean-Louis Séhier les mentionne d'ailleurs peu lorsqu'il explique ce qui a guidé les choix : « nous, on voulait juste faire un truc sympa, où on circule bien d'une maison à une autre, avec une maison commune au centre. C'est surtout le projet de vie commune et d'ambiance de groupe qui a conduit les plans, ainsi que les niveaux de revenus des gens, du 60 au 160 m²¹⁶⁷ ». Si on peut qualifier l'implantation d'utopique, c'est dans le sens étymologique du terme : « u-topos », c'est à dire « sans site ». Le projet semble avoir été pensé sans le site, mais plutôt en réponse aux idéaux du groupe et à l'ensoleillement. De plus, l'implantation en demi arc de cercle autour

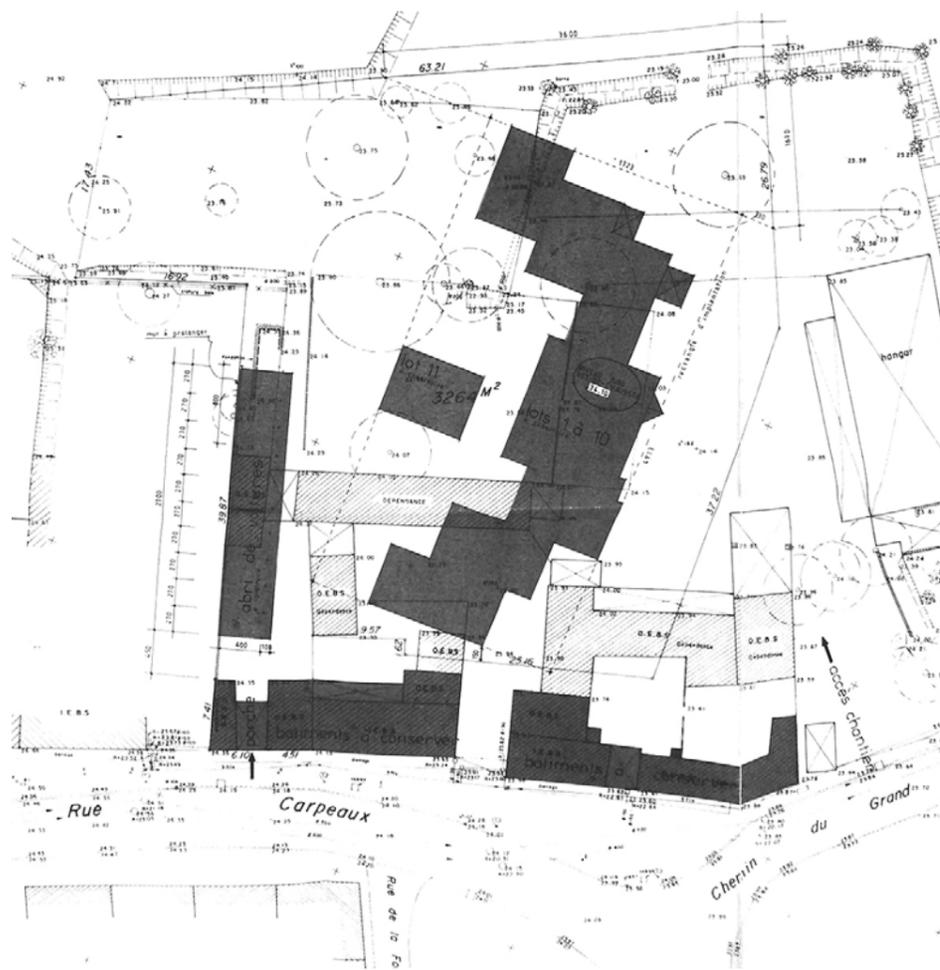


Figure 37 : plan masse du projet (Bertrand Leclercq arch. 1990)
Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

¹⁶³ Jean-Louis Séhier, interviewé dans l'article « Habitat groupé mode d'emploi » source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

¹⁶⁴ Philippe Bonnin, entretien 2, prise de parole 50, annexes, p. 201

¹⁶⁵ Auteur inconnu, « Pour l'habitat groupé autogéré : vers un nouveau type de vie collective et une autre philosophie de l'habitat » journal inconnu, date inconnue, fonds d'archives de l'EPALE, AMVA

¹⁶⁶ Bonnin, Op. Cit. p. 14

¹⁶⁷ Jean-Louis Séhier, entretien 1, prise de parole 49, annexes, p. 191



Figure 38 : porche d'entrée d'*Anagram*
Source : photographies personnelles, mars 2017



Figure 39 : densité créée par la proximité de la maison commune (à droite) et des logements
Source : photographie personnelle, mars 2017

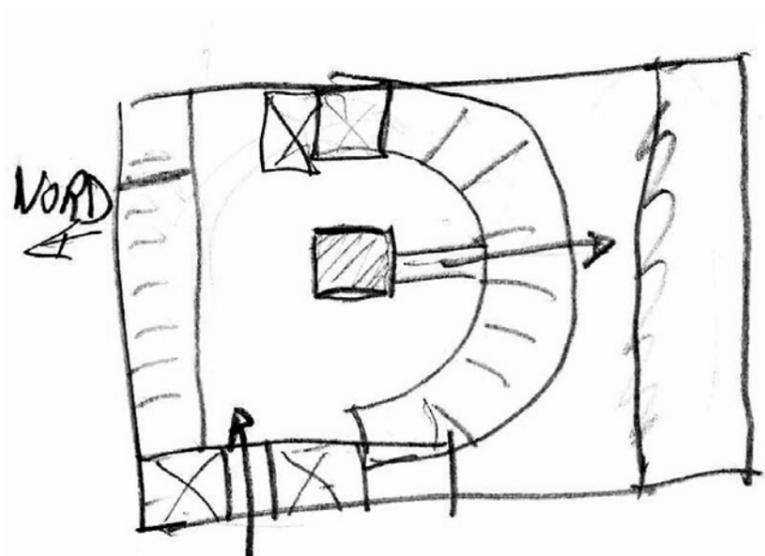


Figure 40 : croquis schématique réalisé par Bertrand Leclercq pour le mémoire, 25 mars 2017

d'un espace collectif rappelle les dispositions de projets utopiques célèbres comme la Saline d'Arc-et-Senans. On peut aussi qualifier l'implantation d'utopique pour son caractère insulaire : l'ensemble bâti, regroupé de manière compacte, semble flotter au centre du vaste site. Il est aussi comparable à une île quant à son isolement par rapport au quartier. Un porche monumental, conservé de l'ancien corps de ferme, sert d'entrée et marque une nette séparation entre deux ambiances. Ce porche est un des indices architecturaux exprimant l'unité du groupe : si chacun a sa porte d'entrée individuelle, il passe avant tout par une porte commune aux dix familles. Ainsi séparé de la ville par un ancien corps de ferme, le visiteur s'attend à pénétrer dans une ambiance rurale, sur cette étendue de 3000 m². Mais l'architecte, en concentrant le bâti, vise plutôt à créer une certaine densité. La maison commune, placée à seulement 4,40 m des bâtis en redents crée une ruelle piétonne, propice aux rencontres. Bertrand Leclercq précise dans un entretien : « On circule à pied : c'est un espèce de petit village¹⁶⁸ ». Placé au centre du site, l'ensemble bâti induit deux types d'espaces extérieurs : au nord, un espace de circulation minéral comporte l'entrée commune, le stationnement des véhicules et les cheminements piétons. Au sud, un grand jardin collectif, sert d'espace de convivialité. La morphologie de l'ensemble bâti, qui divise le terrain en deux parties, peut être qualifiée d'organique.

Une morphologie organique

Fort de son expérience chez les *Crieurs*, le groupe souhaite séparer la salle commune des logements, distinguant ainsi physiquement les parties propres à la famille de celles propres au groupe. Le but est principalement acoustique : il s'agit de pouvoir être bruyant tout en respectant l'intimité des voisins. Cette maison commune est « à la fois à part, et au cœur de l'ensemble¹⁶⁹ » puisqu'elle est située au centre des logements. L'analyse de la morphologie de cet ensemble est à mettre en relation avec l'étymologie du mot « groupe ». Ce terme trouve ses origines dans les langues germaniques : « Kruppa » avait pour sens premier « masse arrondie »¹⁷⁰. L'arc de cercle serait donc la forme originelle du groupement. La maison commune, placée au centre, forme le noyau de l'ensemble autour duquel s'organisent les cellules familiales. Les logements sont tous mitoyens et forment une continuité pouvant être interprétée comme un signe de l'unité du groupe. Cet ensemble continu semble faire référence à l'architecture proliférante, comme s'il pouvait s'agrandir en fonction de la taille du groupe. Une famille ayant anticipé son évolution, l'architecte propose de la placer en bout de demi-cercle. Elle fera construire

¹⁶⁸ Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 29, annexes, p. 218

¹⁶⁹ Xavier Delecroix, « Les bâtisseurs d'Utopie », journal inconnu, mercredi 25 juillet 1990, source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 77

¹⁷⁰ Rey, Op. Cit.



Figure 41 : la saillie des murs de refend permet d'éviter les corbeaux
Source : photographie personnelle, mars 2017

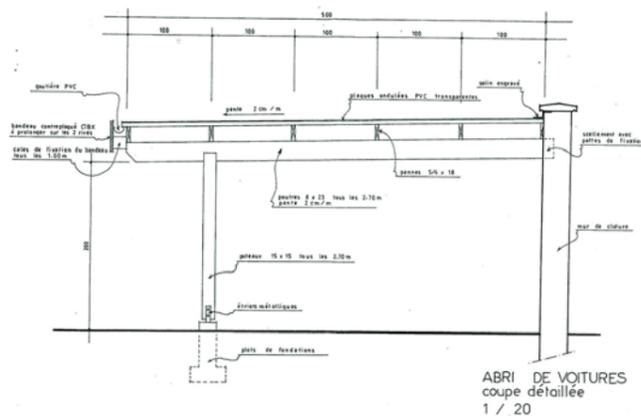


Figure 42 : coupe sur le carport
Source : Histoire d'Anagram, archives personnelles de Jean-Louis Séhier



Figure 43 : carport
Source : photographie personnelle, mars 2017

quelques années plus tard une extension en continu de l'ensemble bâti, preuve de l'efficacité du principe proliférant mis en place. Mais s'il s'agit d'un ensemble continu, des décrochés permettent de marquer la séparation entre chaque cellule familiale. Les redents seraient alors les marqueurs de l'individualité, d'autant plus que ceux-ci sont exagérés : ils ressortent de 15cm à chaque angle, interrompant ainsi la continuité des murs. L'architecte précisera que la saillie des murs permettait aussi un débord de toiture, tout en évitant les corbeaux qu'il ne jugeait pas assez contemporains. Les murs de refends séparent surtout les logements du point de vue acoustique, sur lequel le groupe et l'architecte ont beaucoup travaillé. Ils sont constitués de parpaings pleins, habillés de part et d'autre d'un isolant acoustique. Pourtant, les décrochés ne marquent pas systématiquement un nouveau logement : aux étages les logements sont imbriqués les uns dans les autres, les murs mitoyens sont traversés et organisent des plans aux formes variées et de toutes taille. Le tout forme un assemblage, une sorte de nœud, qui est la seconde étymologie du mot groupe : « *gropo*, est un terme artistique qui signifie d'abord nœud puis assemblage¹⁷¹ ». Notons également que l'étymologie de « nœud » vient elle même de « *nödellus* », le noyau. Cercle, nœud, noyau : l'organisation semble guidée par les origines du mot « groupe ». Le nom du groupe « *Anagram* » résume aussi cette idée de mélange, un anagramme étant la permutation de lettres d'un mot dans le but d'obtenir un sens nouveau. Comme chez les *Crieurs*, les communications entre les logements et les parties communes jouent un rôle important : « nous avons beaucoup travaillé sur la circulation entre chaque logement et la maison commune, chacun devant pouvoir y accéder avec facilité, avec, à terme, l'objectif de couvrir cette circulation¹⁷² » explique Dominique Delache. La circulation n'a jamais été couverte mais cet élément avait pour vocation d'unifier l'ensemble de manière graphique et de faire en sorte que la maison commune soit véritablement le prolongement de chaque logement. Enfin, le *carport*, qui longe le mur d'entrée au nord, unifie l'ensemble des stationnements et a été aussi pensé comme un lieu commun extérieur abrité. La morphologie globale marque donc plutôt l'unité du groupe. De même, la matérialité des bâtiments permet de créer une continuité unificatrice, mais elle est aussi un moyen d'exprimer les particularités individuelles.

171 Ibid.

172 Lionel Pailles, « Parce qu'habiter n'est pas seulement se loger », *La Voix*, 28 août 1990, source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 80

Unifier et personnaliser par la matérialité

La matérialité commune à tous les logements permet de percevoir l'ensemble comme un tout cohérent, fruit d'une réflexion de groupe plus qu'une réponse à des besoins individualisés. Les toitures de tuiles à deux pentes, et les murs en briques de Leers avec un appareil flamand sont communs à tous. La brique, moulée à la main a la même teinte naturelle que les parties de corps de ferme conservées. Cependant elle se distingue par un appareil différent, l'existant étant construit avec un appareil français. Les linteaux sont tous traités avec un parement en blocs de béton blanc préfabriqués, et forment un bandeau horizontal qui court le long des façades pour les unifier. Ces linteaux sont sujets à une ornementation particulière et c'est dans le traitement des baies que se joue la personnalisation. Certaines baies se déforment pour convenir à l'usage intérieur qui varie selon les plans. Ainsi, des fenêtres se voient coiffées d'un pignon à pas de moineaux, réutilisant ainsi le thème des redents du plan masse. Le graphisme utilisé pour le carton d'invitation à l'inauguration d'*Anagram* utilise d'ailleurs ces éléments (voir Fig. 46) : sur le recto, l'unité du groupe est affirmée avec le bandeau horizontal, et les pignons communs à tous les logements. Au verso, c'est plutôt l'expression de l'individualité qui prime, avec la diversité des traitements de baies. Un entretien avec l'architecte, postérieur à l'analyse, permet de confirmer ces hypothèses :

« L'unité, c'est l'unité de matériaux sur les façades extérieures. Et par contre la disparité - enfin l'individualité pardon - ce sont plus les éléments de toiture, les ouvertures, les chiens-assis, les petites verrières (...). Ça se sont des éléments individualisés qui correspondent aux désirs de chacun. Chaque logement est donc différent, avec malgré tout une unité architecturale : ça c'est vraiment le travail de l'architecte¹⁷³.»

Bertrand Leclercq

L'architecture marque à la fois l'autonomie familiale, par des détails ou les plans personnalisés, ainsi que l'unité du groupe, par une réflexion commune sur l'implantation et des détails de matériaux. L'architecte se soucie plus de répondre aux demandes du groupe et des habitants que d'imposer un style architectural. Jean-Michel Léger indique que « l'innovation dans les formes architecturales est une exigence des institutions et des professionnels et non de la plupart des habitants¹⁷⁴ ». Les habitants d'*Anagram* étant maîtres des décisions, l'architecture n'est pas innovante mais rassurante.

¹⁷³ Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 65, annexes, p. 222

¹⁷⁴ Léger, Op. Cit. p. 17



Figure 44 : les blocs de béton blanc préfabriqués unifient le projet
Source : photographie personnelle, mars 2017



Figure 45 : le traitement varié des baies marque l'individualité
Source : photographies personnelles, mars 2017

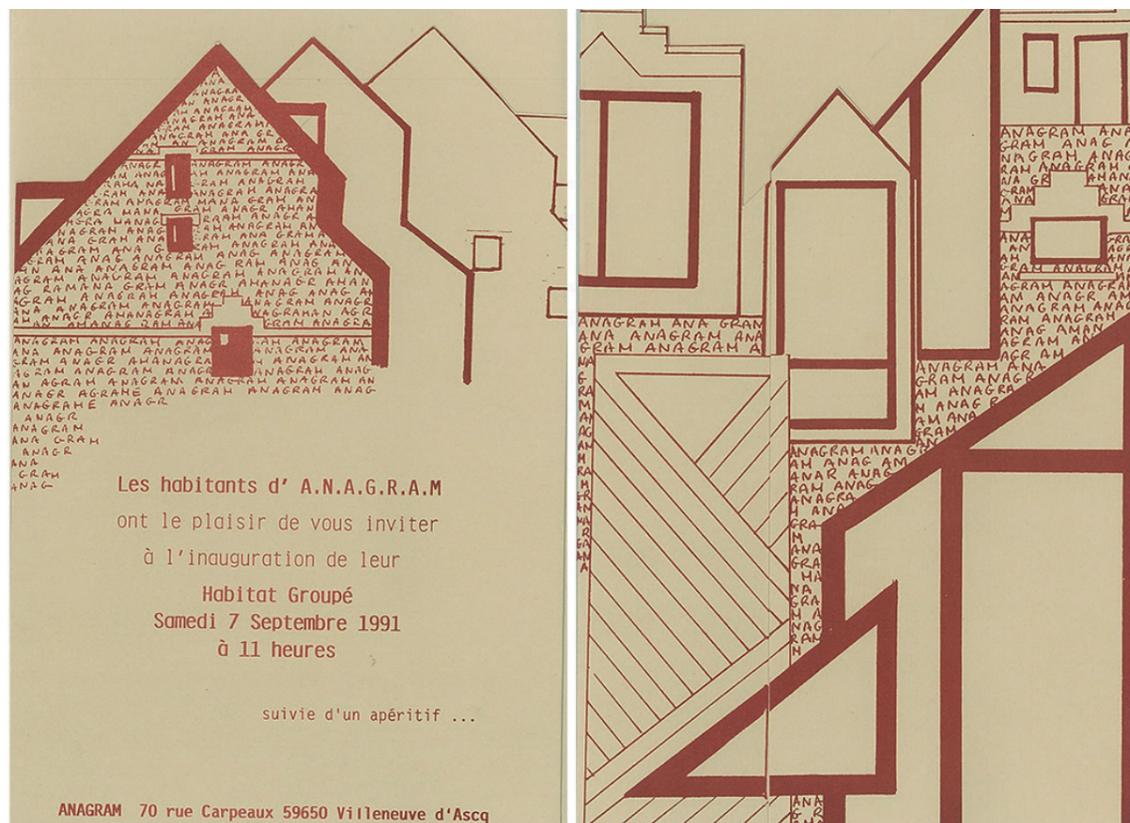


Figure 46 : carton d'invitation à l'inauguration d'*Anagram*
Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

2.3- Un style rassurant

Une architecture discrète

Dans une lettre écrite en 1987, le maire de Villeneuve d'Ascq exige : « le bâti existant sera à terme, soit conservé et réhabilité, soit démoli et reconstruit dans une architecture similaire ou s'y rapprochant¹⁷⁵ ». Le choix dans l'écriture architecturale est limité par les institutions. L'EPALE est dissoute quand le projet d'*Anagram* émerge, et ne facilite donc pas les démarches comme elle l'avait fait pour les *Crieurs*. La ville nouvelle est repassée dans le cadre traditionnel des villes, et l'heure n'est plus à l'innovation ou à la recherche de nouvelles formes architecturales. Rappelons aussi que plusieurs familles d'*Anagram* proviennent des *Crieurs*, et leur souhait de s'intégrer au quartier est toujours existant. Ainsi, le groupe souhaite « ne pas heurter l'environnement par son architecture pour mieux s'intégrer au quartier (...) s'insérer en douceur dans un contexte¹⁷⁶ », comme dans beaucoup d'habitats groupés autogérés selon Philippe Bonnin. L'auteur mentionne à ce sujet un « relatif conformisme extérieur¹⁷⁷ », en décalage avec un intérieur moins conforme. L'architecture se fait discrète : « le tout ne sera quasiment pas visible de la rue grâce aux rideaux d'arbres entourant la nouvelle construction¹⁷⁸ » et semble entrer en opposition avec « l'architecture forte » que décrit Jean-Michel Léger : « plus l'architecture est forte et plus le danger de ségrégation sociale est grand, une architecture forte est une architecture à risque¹⁷⁹ ». Ainsi, en refusant de se démarquer par l'expression architecturale, le groupe ne prend pas de risque : cette architecture est rassurante. Les formes familières rassurent les habitants mais aussi les institutions. Philippe Bonnin précise que « la démarche autogestionnaire est en soi si peu conforme aux pratiques institutionnelles que ses militants ont tout avantage à s'habiller de la façon la plus convenable possible¹⁸⁰ ». L'auteur utilise la métaphore de l'habit pour décrire l'habitat, ces deux termes possédant d'ailleurs la même étymologie. L'architecture est vue comme un déguisement qui masque de petites révolutions internes. Il s'agit de transmettre des idées en douceur, de faire une « révolution paisible¹⁸¹ » comme le titre un rapport sur l'habitat groupé autogéré en 1981.

¹⁷⁵ lettre du maire au président de la Communauté Urbaine de Lille, 23 décembre 1987, source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 33

¹⁷⁶ Bonnin, Op. Cit. p. 126

¹⁷⁷ Ibid. p. 127

¹⁷⁸ Auteur inconnu, « Où la démocratie du logement passe par l'accession à la propriété », *La Voix du Nord*, jeudi 23 novembre 1989, Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 72

¹⁷⁹ Léger, Op. Cit. p. 140

¹⁸⁰ Bonnin, Op. Cit. p. 126

¹⁸¹ Bonnin Philippe, Reynaud Paul, *Une Révolution Paisible*, Paris, Direction de la Construction et de l'Architecture, 1981



Figure 47 : réinterprétation de la technique rouge-barres
Source : photographies personnelles, mars 2017

Résister à la modernité

L'architecture, qui utilise les savoir-faire traditionnels locaux, en ré-interprétant les formes typiques des toitures à deux pentes et en ayant recourt ponctuellement à l'ornement, correspond à la définition du régionalisme de François Chaslin citée précédemment pour les *Crieurs*. Les termes employés par les articles pour décrire le projet expriment ce régionalisme : « un harmonieux ensemble, bien de chez nous, pour lequel l'architecte, M. Bertrand Leclercq a retenu des matériaux traditionnels (la brique et la tuile) avec une hauteur volontairement limitée à trois niveaux, au maximum¹⁸²». Des méthodes traditionnelles sont réinterprétées en s'adaptant au contexte contemporain. Ainsi, la technique des rouge-barres qui habillait les corps de fermes démolis est symbolisée à travers les bandeaux de blocs de béton blancs préfabriqués. Lorsque l'architecte décrit l'architecture qu'il a conçue, il utilise ce qui pourrait être perçu comme un oxymore, mais qui correspond bien au régionalisme : « une architecture traditionnelle et contemporaine (...) j'ai voulu vraiment rester dans l'esprit traditionnel rural, mais avec une expression contemporaine¹⁸³». L'architecture défend des valeurs de protection en voulant rassurer ses occupants : « la robustesse et la durabilité attendues des matériaux utilisés dans la construction, leur inscription dans des types architecturaux et des valeurs symboliques de protection offrent une résistance à la modernité¹⁸⁴». Bertrand Leclercq précise que l'absence d'innovation technique dans ce projet était aussi une façon de rassurer : « J'ai voulu prendre des choses tout à fait éprouvées. Il y a toujours le danger d'utiliser de nouveaux matériaux : on n'a pas de recul dans le temps, et il peut y avoir, après ça, des sinistres¹⁸⁵». Le MHGA milite contre la normalisation du logement qui gomme les différences et ne tient pas compte des particularités. Dans cette architecture les formes sont secondaires au même titre que l'architecte. C'est l'usage qui prime, comme le décrit Jean-Michel Léger en 1990, la même année que le chantier d'*Anagram* : « Bernard Huet recommandait il y a dix ans de soumettre la construction à l'architecture (1981). Soumettons l'une et l'autre à l'usage¹⁸⁶». L'architecture produite n'est pas un jeu de formes mais la réponse à des usages. Ainsi, certaines maisons sont dotées de verrières dont le but est uniquement l'apport d'un maximum de lumière. Dans la même rue, un ensemble de maisons ont une écriture architecturale similaire en briques et tuiles, et abritent aussi un groupe d'habitat autogéré. Des verrières sont également présentes en façades, mais elles ont,

¹⁸² Auteur inconnu, « Où la démocratie du logement passe par l'accès à la propriété », *La Voix du Nord*, jeudi 23 novembre 1989, Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier, p. 72

¹⁸³ Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 67, annexes, p. 222

¹⁸⁴ Bonnin, Op. Cit. p. 63

¹⁸⁵ Bertrand Leclercq, entretien 4, prise de parole 81, annexes, p. 223

¹⁸⁶ Léger, Op. Cit. p. 140



Figure 48 : *Anagram*, des serres pour plus de luminosité
Source : photographie personnelle, mars 2017



Figure 49 : *Hagrobi*, des serres pour une raison thermique
Source : photographie personnelle, mars 2017

contrairement à *Anagram*, un but thermique. Si le rapport entre vie de groupe et vie de famille a guidé l'expression architecturale d'*Anagram*, celle d'*Hagrobi* semble avoir été influencée par une conviction écologique.

3- Une nouvelle expression de l'architecture : *Hagrobi*, habitat groupé et bioclimatique

« Le confort thermique participe de l'une des qualités les plus primitives attendues du logement, celle de l'abri¹⁸⁷. »

Jean-Michel Léger

3.1- Concevoir par l'angle bioclimatique : le concours *5000 maisons solaires* et les origines du projet

Le projet bioclimatique d'une bande de « post soixante-huitards »

Le groupe naît en 1980, deux années après les *Crieurs*, d'abord sous la forme de l'association de loi 1901 *Marais-Hameau*, puis en Société Civile Coopérative de Construction. La description des premiers habitants de la ville nouvelle par Michel Rautenberg permet de comprendre la situation des ménages qui composent le groupe : « les pionniers arrivent en pleine époque « post soixante-huitarde », celle des années 1970. La plupart d'entre eux ont connu de près ou de loin les grèves, les luttes étudiantes, le retour à la campagne, les débuts de l'écologie¹⁸⁸ ». Le nouveau groupe, qui ne milite pas au sein du MHGA, se distingue des *Crieurs* qui souhaitaient promouvoir un nouvel art de vivre. Il se regroupe plutôt autour de valeurs de « bioclimatisme¹⁸⁹ », terme introduit dès 1963 par les frères Olgyay, employé pour désigner ce qu'on nommerait aujourd'hui écologie. Ils choisissent le nom *Hagrobi* pour « Habitat Groupé Bioclimatique ». Lorsque le groupe présente à l'EPALE son projet défendant une vie collective et une démarche environnementale, l'aménageur, qui partage ces idéaux, est très réceptif : « les rapports avec l'EPALE, qui suivit le projet avec intérêt furent excellents¹⁹⁰ » indique un article en 1981. L'aménageur de la ville nouvelle leur vend donc un terrain avec exonération de taxes, au même prix qu'elle l'aurait vendu à une société anonyme HLM, car *Hagrobi* prévoit la construction d'une maison commune au sein de la ville nouvelle. L'EPALE soutient le groupe dans la suite de ses batailles juridiques et administratives pour faire aboutir un projet en autopromotion. Le groupe a un statut juridique, un aménageur qui le soutient, ainsi qu'un terrain. Vient alors l'heure de se décider pour une architecture et l'architecte pour la réaliser. Comme c'était le cas à *Anagram*, « sans qu'elle soit explicitement perçue par le groupe, une correspondance s'établit entre son mode de fonctionnement et son expression dans

¹⁸⁷ Léger, Op. Cit. p. 65

¹⁸⁸ Lefebvre, Rautenberg, Op. Cit. p. 17

¹⁸⁹ Victor Olgyay, *Design with climate : bioclimatic approach to Architectural Regionalism*, Princeton, Princeton University Press, 1963

¹⁹⁰ R. Mauroy (prénom inconnu), « la ville est à nous », *La voix du nord*, 30 mai 1981, fonds d'archives de l'EPALE, AMVA



Figure 50 : le groupe d'habitants, en réunion de préparation avec l'EPALE (Pierre Thieffry et Patrick Fortin), 19 juin 1981

Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

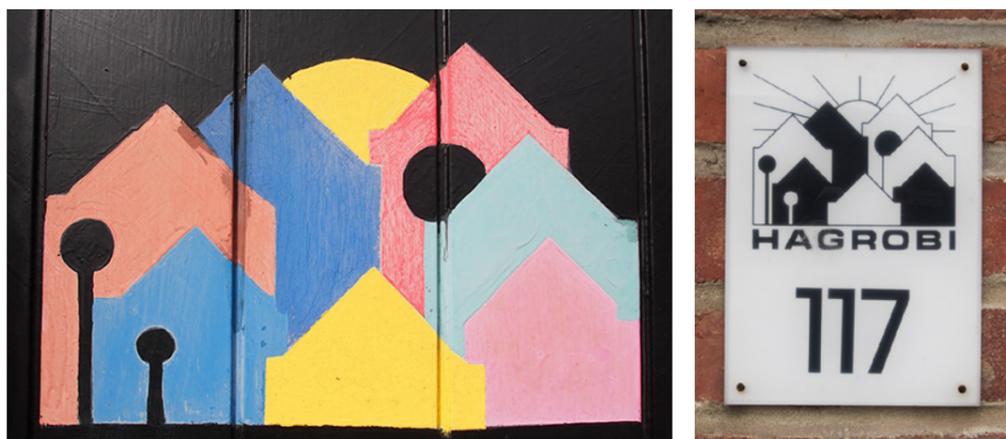


Figure 51 : logo du groupe *Hagrobi*, peint sur la porte de la maison commune, et représenté sur chaque numéro de porte

Source : photographies personnelles, mars 2017

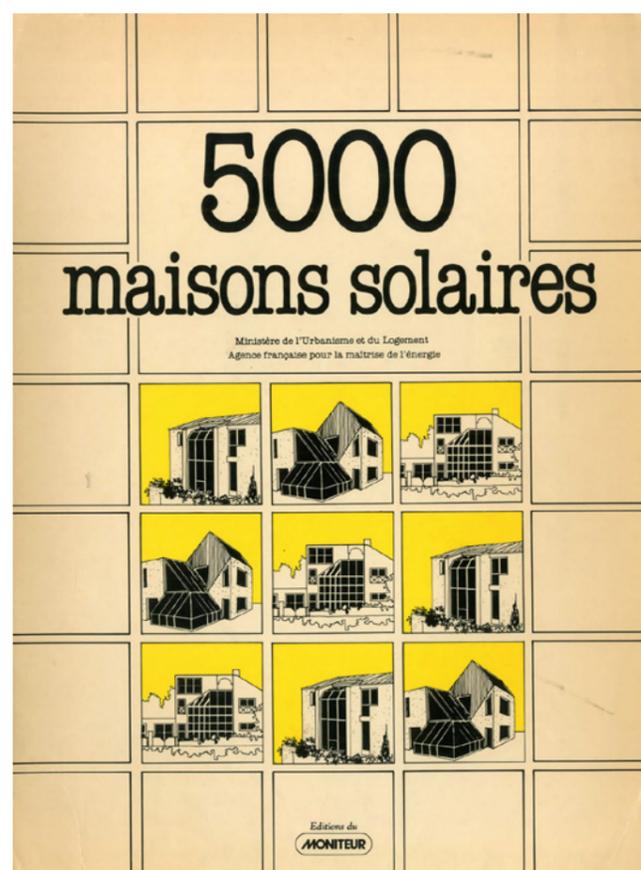


Figure 52 : couverture du catalogue *5000 maisons solaires*, Jean-Pierre Franca, 1983

l'architecture¹⁹¹». Les deux idées majeures du groupe qui guideront les choix architecturaux sont explicites dans le logo d'*Hagrobi*. La forme des pignons est la même pour tous mais les couleurs de remplissage sont différentes, comme pour exprimer que des foyers différents sont rassemblés autour d'objectifs communs : la conception bioclimatique, symbolisée par un soleil semblant embrasser chaque pignon, et la vie commune, symbolisée par la maison commune, remplie de la couleur du soleil. Le groupe souhaitera donc que l'architecture exprime à la fois l'unité du groupe et la conscience bioclimatique. Les habitants partent à la recherche d'une équipe d'architectes adaptée à un tel projet et se tournent pour cela vers un outil alors disponible : le catalogue du concours *5000 maisons solaires*¹⁹².

Des architectes précurseurs de l'architecture solaire en France

Le concours *5000 maisons solaires* se situe dans la lignée des actions entreprises par le gouvernement, au lendemain de 1973. Alors que des expérimentations sont déjà en cours aux États-Unis, il faut attendre le premier choc pétrolier pour qu'une réelle conscience écologique apparaisse en France. Les pouvoirs publics agissent alors avec deux types d'outils : d'un côté de nouvelles réglementations, de l'autre des expérimentations, dans l'objectif commun de réduire de moitié la consommation d'énergie des logements à l'horizon 1985. De 1975 à 1981, le concours *HOT*, *Habitat Original par la Thermique*, cherche de nouvelles solutions à la consommation d'énergie. Ces solutions sont d'abord techniques, avec quatre premières sessions auxquelles répondent principalement chauffagistes et thermiciens, puis architecturales avec une cinquième session en 1979 concentrée sur l'architecture bioclimatique. Le *HOT 5* est remporté par Patrick Claux et Alain Pesse, architectes parisiens, associés au thermicien Michel Raoust, déjà lauréats du concours *Habitat Soleil* organisé en 1976 par l'entreprise Saint-Gobain. Le concours *HOT* se termine en 1981, le concours *5000 maisons solaires* ayant pris le relais depuis janvier 1980. Son objectif est triple : « d'abord montrer qu'une maison solaire est peu coûteuse en exploitation et, bien sur, économe en énergie ; organiser, ensuite, une activité, et un marché du solaire pour que les professionnels n'hésitent plus à s'engager dans cette voie ; enfin, améliorer la qualité architecturale des maisons solaires pour favoriser leur diffusion¹⁹³». Suite au concours, un ouvrage est publié sous la forme d'un « catalogue du solaire¹⁹⁴», à destination des professionnels de la construction, mais aussi des potentiels acheteurs : « pour les particuliers, la présentation

¹⁹¹ Bonnin, Op. Cit. p. 127

¹⁹² Jean-Pierre Franca, Jean-Pierre Baillon, *5000 maisons solaires*, éditions du Moniteur, Paris, 1983

¹⁹³ Ascher, Op. Cit. p. 16

¹⁹⁴ Franca, Baillon, Op.cit. p.9

autonome de chaque projet rend l'ouvrage accessible comme un simple catalogue¹⁹⁵». C'est ainsi que le groupe *Hagrobi* s'en sert comme outil de référence pour choisir ses architectes : la SPLA Claux-Pesso-Raoust, en charge de la conception du projet. Cette équipe pluridisciplinaire est lauréate de la première phase du concours avec le projet AUBEA. Dans ce dernier, les architectes réalisent une construction modulaire, qui met l'accent sur les principes d'inertie thermique, avec une structure lourde et épaisse. Le dispositif est simple : une trame centrale regroupe les espaces de circulation et crée un espace-tampon traversant toute la maison. Ce projet sera commercialisé, et 124 maisons de ce type seront construites à travers la France de 1982 à 1984. Comme dans de nombreux projets solaires, les habitations sont regroupées pour une meilleure efficacité thermique.

Le groupement de logements intermédiaires, grand favori de la construction solaire

En consultant le catalogue solaire, les habitants sont certainement influencés par les images proposées. Notamment le projet des *Albédines* à Zuydcoote dont la logique de groupement, le traitement des pignons et la disposition des serres n'est pas sans rappeler le projet d'*Hagrobi*. On peut d'ailleurs lire à propos de cette référence : « Les *Albédines* sont diffusables dans la moitié Nord de la France en solution de base (...) Ces maisons sont construites de préférence en opérations groupées¹⁹⁶». Dans la majorité des réponses aux concours solaires, les logements sont regroupés, et de type intermédiaire, pour des raisons à la fois économiques et thermiques. Tout d'abord, le groupement d'une dizaine à une quarantaine de logements est une échelle qui permet une masse critique suffisante au financement du surplus solaire, tout en restant constructible dans de courts délais. Les projets solaires sont souvent proposés en location dans le cadre du logement social car les bailleurs peuvent supporter le surcoût du solaire que les particuliers peuvent rarement financer. Ainsi dans le cas du concours *Habitat Soleil* :

« Les études demandées portaient sur des ensembles comprenant de 6 à 20 logements, cela dans la double intention de répondre à certaines demandes axées sur de petits groupes d'habitat et de permettre plus facilement la réalisation de ces projets du fait de leur volume modeste. Les logements pouvaient être groupés librement de façon à réaliser des habitations individuelles ou des immeubles collectifs, ainsi que toutes les solutions intermédiaires¹⁹⁷. »

La plupart des équipes d'architectes choisissent de travailler sur l'habitat solaire dans le cadre du logement groupé intermédiaire. En effet, les maisons solaires doivent proposer des surfaces de captations vitrées importantes, parfois difficiles à obtenir dans les logements collectifs, mais

¹⁹⁵ Ibid.

¹⁹⁶ Ibid. p.25

¹⁹⁷ Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, *Habitat Soleil*, Paris, Éditeur Atelier Paul Bertrand, 1977, p. 19



Figure 53 : perspective d'ambiance, les *Albédines*, Sud atelier d'architectes
Source : *5000 maisons solaires*, Jean-Pierre Franca, 1983, p. 22

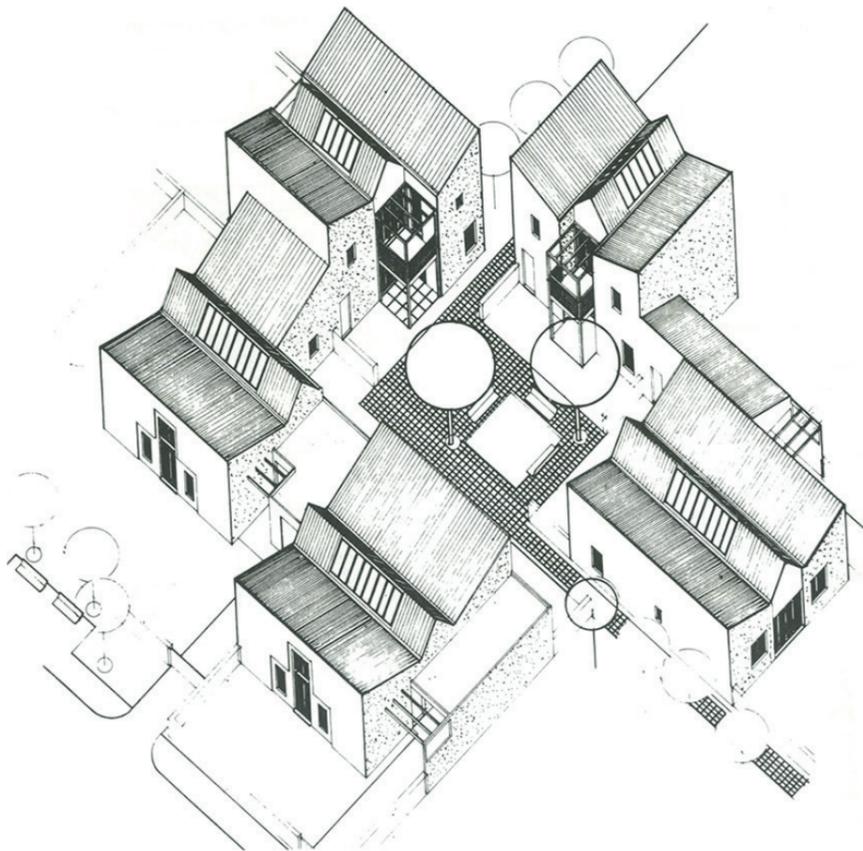


Figure 54 : axonométrie, groupement de maisons AUBEA, Claux-Pesso-Raoust
 Source : 5000 maisons solaires, Jean-Pierre Franca, 1983, p. 24

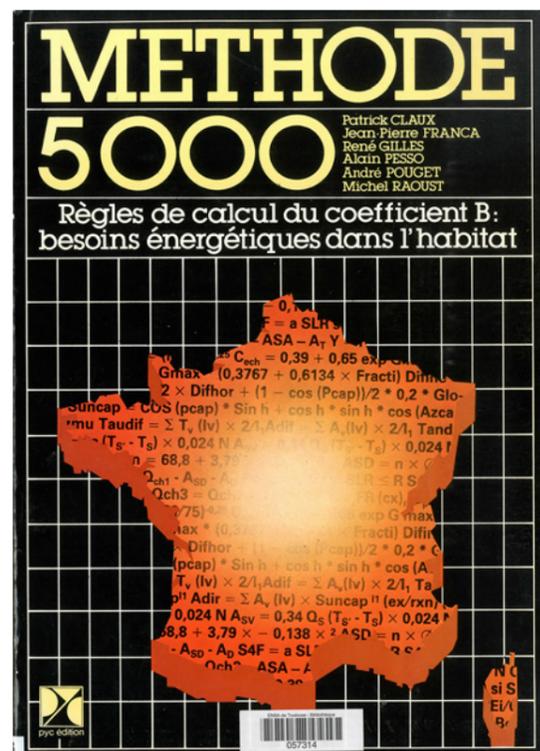


Figure 55 : couverture de la version papier de la *Méthode 5000*, Patrick Claux, 1982

doivent aussi atteindre une compacité que la typologie du logement pavillonnaire individuel ne permet pas. Bien souvent les maisons proposées sont donc des maisons individuelles accolées, possédant deux façades mitoyennes, pour éviter trop de déperditions, et deux façades exposées pour capter l'énergie solaire. Le catalogue *5000 maisons solaires* présente la notion de volume comme un point clef de la conception solaire : « la compacité des volumes extérieurs est un paramètre capital dans la recherche de bâtiments thermiquement performants¹⁹⁸ ». AUBEA propose un modèle type mais déclinable selon plusieurs orientations dans le but de pouvoir regrouper ces maisons et de les insérer dans un tissu urbain concret. De même, le projet de « bâtiment-rue » de Patrick Claux, Alain Pessio et Michel Raoust, lauréat du *HOT 5*, propose 39 logements intermédiaires, répartis en trois groupements autour d'une rue intérieure piétonne traitée comme tampon thermique. Le projet d'habitat groupé autogéré et bioclimatique à Villeneuve d'Ascq correspond donc parfaitement aux problématiques sur lesquelles ces architectes ont l'habitude de travailler. Ces véritables précurseurs de l'architecture solaire en France vont pouvoir, dans ce projet, mettre en pratique les théories qu'ils exposent dans différents ouvrages : *Soleil et formes urbaines : aide à la conception architecturale et urbanistique* en 1979, *Atlas solaire français* en 1982. A cette date, ils publient également *Méthode 5000*, une « méthode de calcul simplifiée permettant une évaluation des charges thermiques mensuelles et annuelles à assurer par un système de chauffage pour un logement individuel ou collectif¹⁹⁹ ». Cette méthode, initiée dans le cadre du concours *5000 maisons solaires* aura une répercussion internationale. Elle sera décrite par Jean Pierre Auriault en 1982, comme étant « une marque tangible de l'aboutissement des recherches sur le solaire depuis cinq ans²⁰⁰ ». Plus qu'une méthode de calcul, les auteurs en parlent comme un véritable « outil de conception²⁰¹ ». En parallèle de leur activité de recherche financée par le Plan Construction, les auteurs sont aussi architectes praticiens et se servent de leurs projets en cours pour tester la justesse de cette méthode simplifiée. À *Hagrobi*, la *Méthode 5000* est utilisée pour la conception de l'ensemble, et en retour, le projet permet la vérification de la méthode. L'architecture proposée est une architecture typique de maison solaire, adaptée à la spécificité de ce groupe en autogestion.

Sept maisons solaires groupées : le projet d'*Hagrobi*

Une maison solaire se caractérise par « l'imbrication d'éléments architecturaux, thermiques, et urbanistiques, et en conséquence, elle exige une nouvelle conception de données spatiales

198 Franca, Baillon, Op.cit. p.9

199 Claux Patrick, *Méthode 5000 : règles de calcul du coefficient B : besoins énergétiques dans l'habitat*, Toulouse, Pyc édition, 1982, p. 9

200 Ibid. p.5

201 Ibid. p.6

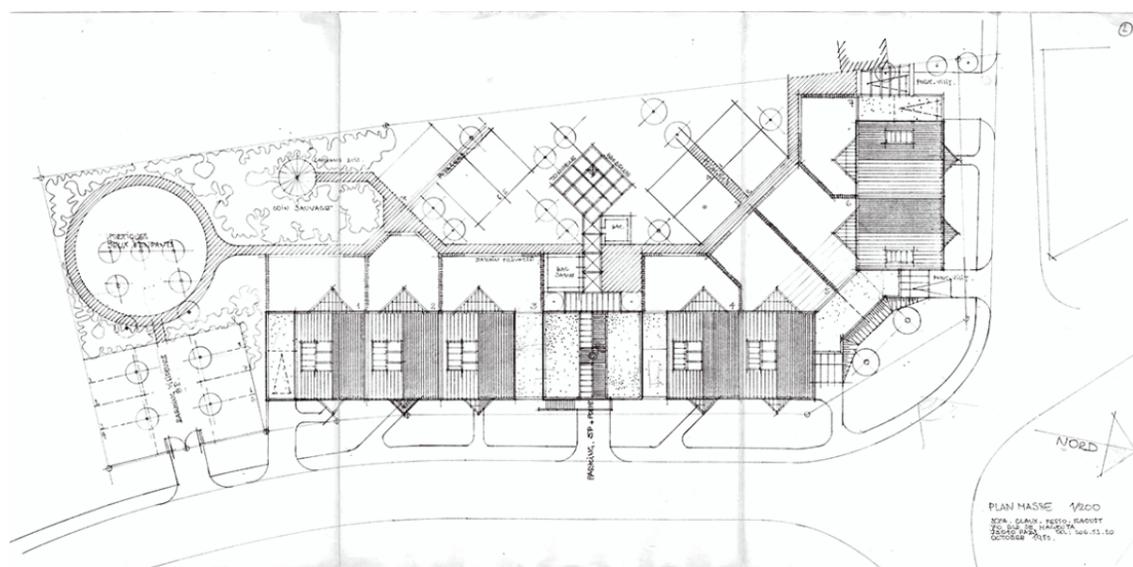


Figure 56 : plan masse du projet *Hagrobi* (Claux-Pesso-Raoust arch.), octobre 1980
 Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

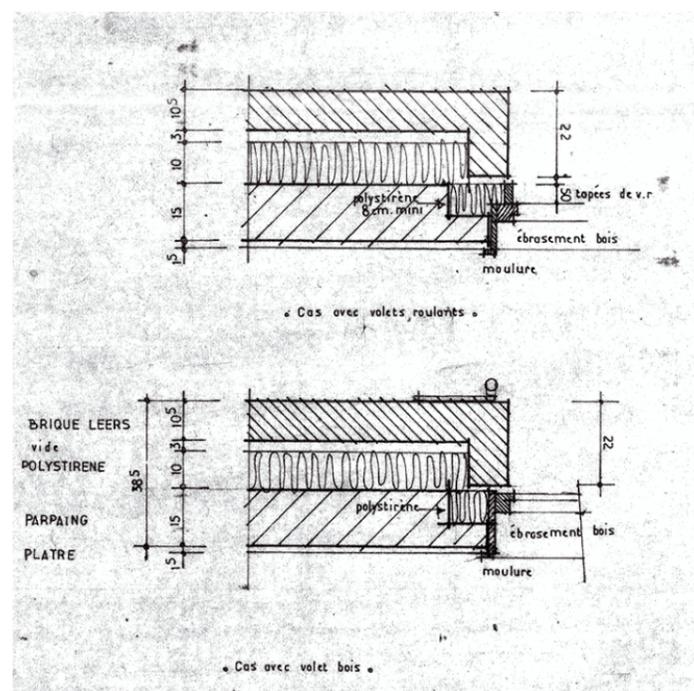


Figure 57 : détail de composition des murs de clôture (Claux-Pesso-Raoust arch.), octobre 1980
 Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

et constructives de la maison individuelle traditionnelle²⁰²». D'un point de vue urbanistique, le site a une forme rectangulaire avec une orientation principale est-ouest. Les prescriptions de l'EPALE indiquant qu'il faut « rechercher une continuité bâtie sur rue » et « traiter les deux angles du terrain²⁰³», peu de liberté est laissée à l'implantation : les maisons individuelles accolées dessinent un « L » suivant les deux rues. Le bâti entre dans la catégorie des logements « non-indépendants et non superposés²⁰⁴» selon la classification établie par la *Méthode 5000*. L'implantation suit les rues mais aussi les orientations les plus favorables à la thermique : le sud et l'ouest. Le choix d'accoler des maisons mitoyennes permet une compacité : avec seulement deux façades sur quatre exposées, les déperditions sont réduites. Cette disposition en « L » répond aux objectifs bioclimatiques ainsi qu'aux objectifs d'usage, puisqu'il dessine un espace extérieur collectif bien orienté, et protégé des nuisances des rues adjacentes. La réduction de la consommation d'énergie motive aussi les choix constructifs des architectes et du thermicien : les murs sont constitués de blocs d'agglomérés d'agréats légers, parés d'une brique de 22 cm appareillée à la flamande, avec entre deux, une couche d'isolation. En plaçant cette sur-isolation des parties opaques – 8 cm de polystyrène - à l'extérieur, ce qui n'est pas courant en 1980, les architectes parviennent à éliminer les ponts thermiques. En toiture, 15 cm d'isolation sont mis en place, et les systèmes d'occultation utilisés sont des volets isolants. Avec en plus un système de ventilation double-flux pour récupérer les calories sur l'air extrait, les architectes et le thermicien estiment que « les premières estimations prévisionnelles, établies au stade de l'avant-projet, conduisent à une économie de 60 % par rapport aux exigences thermiques réglementaires actuelles²⁰⁵». L'équipe produit en effet une étude thermique de dix pages pour chaque maison, en décrivant les pertes des parois opaques de manière très détaillée : des pertes par le plafond de la cuisine, aux parois vitrées de la salle de bain, tout est calculé précisément par un programme informatique élaboré par l'agence. Pour limiter les déperditions, les architectes mettent aussi en place des espaces-tampons qui sont, comme leur nom l'indique, plus qu'un outil thermique, de nouveaux espaces. Dans le cas de ces maisons solaires, les espaces-tampons sont des serres appartenant à la typologie des serres rapportées en façade, selon la classification proposée par la *Méthode 5000*. Situés en façade, ces espaces-tampons participent de la mise en scène du solaire dans l'architecture du bâtiment.

202 Franca, Baillon, Op.cit. p.9

203 EPALE, *contraintes d'aménagement Ilot 63*, 1er avril 1980, fonds d'archives de l'EPALÉ, AMVA

204 Claux, Op. Cit. p. 153

205 Patrick Claux, Alain Pessa, Michel Raoust, *Notice descriptive de l'opération*, 15 décembre 1980, p. 3, fonds d'archives de l'EPALÉ, AMVA



Figure 58 : les serres côté rue introduisent un nouveau paysage urbain

Source : photographies personnelles, mars 2017

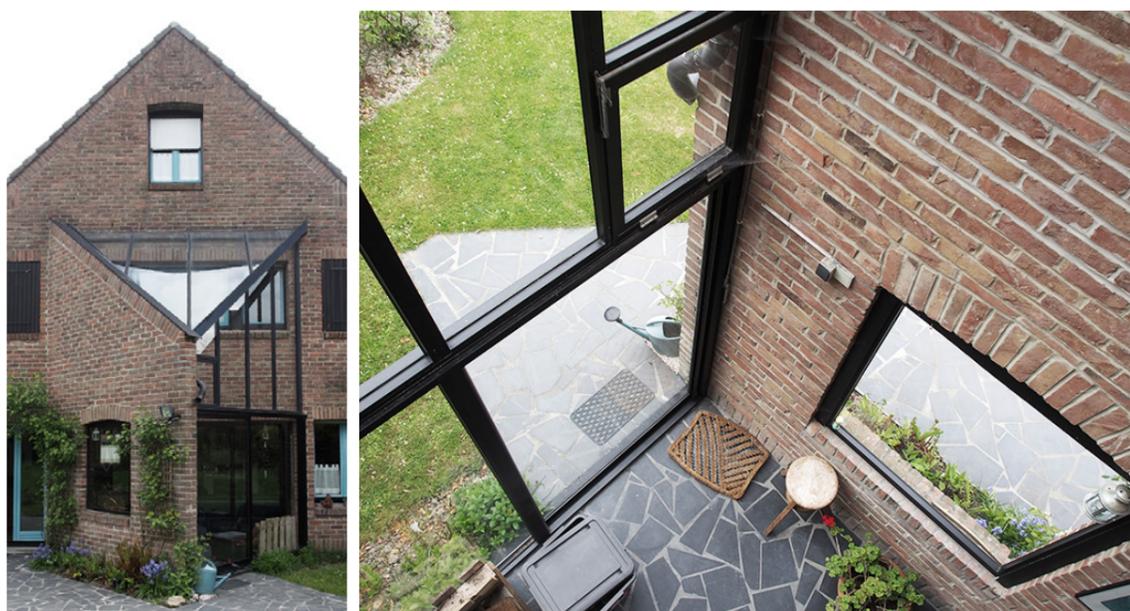


Figure 59 : les serres côté jardin se déploient sur deux niveaux et favorisent le gain direct

Source : photographies personnelles, mars 2017



Figure 60 : le vocabulaire oblique de la symbolique solaire, repris sur la peinture des volets

Source : photographie personnelle, mars 2017

La symbolique solaire

Dans les projets de maisons solaires, les particularités des maisons solaires sont souvent rendues visibles depuis l'extérieur. Pour décrire cela, Jean-Pierre Franca introduit la notion de «symbolique du solaire²⁰⁶». Des solutions telles que la verrière ou la serre sont alors privilégiées, car elles expriment la captation du soleil dans l'imaginaire collectif, contrairement au mur Trombe, par exemple, dont le fonctionnement n'est pas intuitif. Dans l'analyse des résultats du concours *5000 maisons solaires*, Jean-Pierre Franca indique que « la symbolique solaire doit, quant à elle, contribuer à donner du relief aux paysages urbains qui se constituent aujourd'hui, un relief signifiant et unificateur²⁰⁷». A *Hagrobi*, les serres sont rapportées sur les deux façades, rue et jardin, et dessinent un nouveau paysage dans la rue Carpeaux. Elles sont le principal marqueur de la symbolique solaire du projet. De part et d'autre du logement, elles jouent deux rôles bien distincts : côté jardin, elles ont pour fonction le gain direct, c'est à dire la captation d'un maximum de rayons solaires. La jouée sud est transparente et en simple vitrage pour capter la chaleur et la transmettre aux parois lourdes du bâtiment. La jouée ouest est opaque, maçonnée de briques pour gérer l'intimité et apporter de l'inertie au bâtiment. Elle est percée d'une fenêtre pour bénéficier malgré tout d'apports lumineux en soirée. Sur rue, les deux jouées sont transparentes, orientées au nord et à l'est. Traitées en double-vitrage, elles servent d'espace-tampon pour limiter les déperditions des ouvertures mal exposées. Des deux côtés, la volumétrie des serres peut être traitée avec une certaine liberté puisque les espaces ne sont pas chauffés : « ces espaces, qui par définition n'exigent pas un confort permanent (ils ne sont pas chauffés) peuvent, sans risque, être plus amples que les espaces habitables et présenter des volumétries plus riches que les pièces principales contraintes économiquement (économie de construction et de chauffage) à des hauteurs sous-plafond minimales²⁰⁸». Côté jardin, leur volume se déploie sur deux niveaux, offrant ainsi un espace additionnel aux salons. Sur rue, elles sont en porte-à-faux et créent un relief particulier dans le paysage urbain. Les critiques portées par le jury sur le projet AUBEA : « on se prend à regretter l'indigence des façades proposées, des toitures sans relief, aux vitrages intégrés aux rampants²⁰⁹» semblent avoir été prises en compte par les architectes à *Hagrobi*, où le vocabulaire solaire compose les façades. Les serres triangulaires introduisent une géométrie oblique, un vocabulaire réutilisé sur les volets, tous peints d'un trait oblique, image du rayon solaire traversant l'ensemble des façades. Ces rayons personnalisent chaque logement, car leur couleur et leur angle diffèrent d'une maison à

²⁰⁶ Franca, Baillon, Op. Cit. p. 37

²⁰⁷ Ibid.

²⁰⁸ Ibid. p. 11

²⁰⁹ Ibid. p. 25

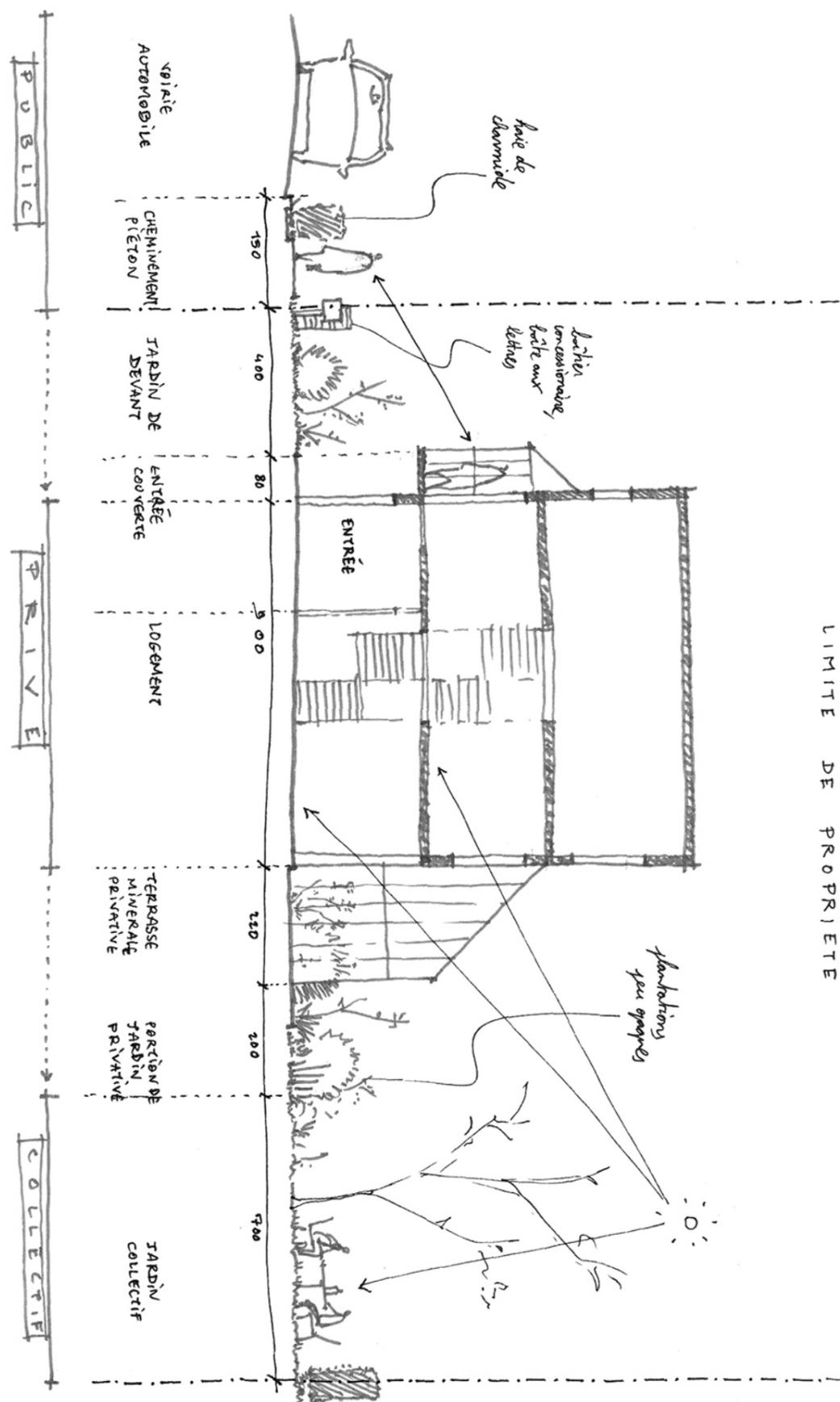


Figure 61 : coupe transversale sur une maison d'Hagrobi montrant les dispositifs de transitions
 Source : production personnelle, février 2017

l'autre, mais permettent aussi d'unifier l'ensemble, tout comme les serres présentes sur chaque habitation : les serres et la peinture des volets sont des éléments unificateurs qui permettent de considérer le tout comme un ensemble homogène. La symbolique du solaire devient aussi la symbolique du groupe. Une maison solaire se caractérise donc par des choix à la fois techniques et symboliques. Mais une troisième dimension vient s'ajouter à celle-ci : la question de l'usage. Jean-Pierre Franca distingue plusieurs générations de maisons solaires : la première génération concerne celle des pionniers du solaire et de l'outil technologique, véritable prototype habité. La seconde génération, se traduit par un modèle type conçu sans contexte, pour un client moyen, avec une attention particulière à la commercialisation du produit. La troisième génération - dont *Hagrobi* fait partie - replace l'utilisateur au centre de la question solaire, pour que celui-ci ne soit plus assujéti aux contraintes thermiques. La thermique, plus qu'un outil technologique ou un symbole, est désormais source de qualités spatiales et lumineuses. La maison solaire « se met au service de l'utilisateur en lui proposant, quelle que soit l'orientation, une pratique similaire de son logement, une relation constante à la ville, à son environnement²¹⁰. »

3.2- Des maisons solaires de troisième génération : thermique, usage, et architecture

Transitions thermiques, transitions d'usage

Dans les maisons solaires de troisième génération d'*Hagrobi*, la thermique est pensée avec autant d'importance que l'usage. Les transitions sont réfléchies pour assurer l'autonomie de la famille au sein du groupe. Comme dans le cas des *Crieurs*, la vie collective n'est possible que si l'intimité est respectée. Selon Jean-Michel Léger, « le problème des relations de voisinage n'est pas, en effet, de rencontrer ses voisins, ce qui est toujours possible en allant chez eux, mais plutôt d'éviter de les croiser quand on ne le souhaite pas²¹¹ ». Ainsi, étudier les formes du collectif dans un tel projet ne peut se faire sans l'étude préalable des transitions, qui permettent un passage séquencé entre l'espace de la famille et l'espace du groupe. Ces transitions, s'effectuant entre intérieur et extérieur, et entre public, collectif et privé, relient directement l'usage à la thermique : les espaces-tampons permettent de gérer une transition, qu'elle soit thermique ou sociale. Jean-Pierre Franca insiste dans sa description de l'architecture solaire sur « les nécessités (...) de relation de la maison à l'environnement par l'organisation de la transition du public au privé à travers des séquences particulières (d'accès entre autres) suivant

²¹⁰ Franca, Baillon, Op. Cit. p. 10

²¹¹ Léger, Op. Cit. p. 56

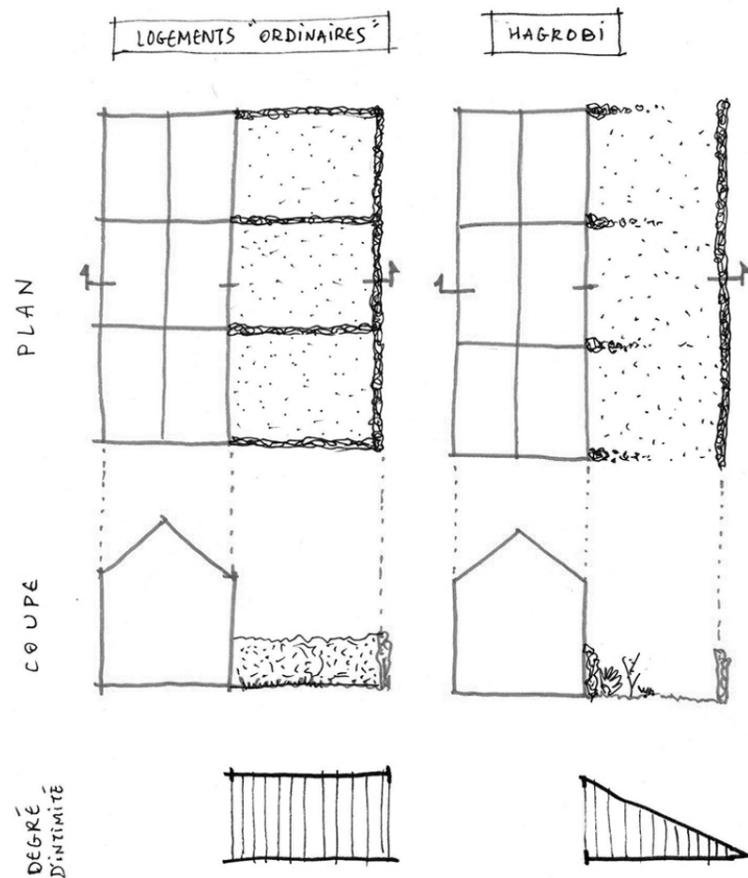


Figure 62 : schéma expliquant la transition en dégradé entre espace privé et espace collectif, effectuée grâce aux plantations
 Source : production personnelle, février 2017



Figure 63 : la maison commune, en lien direct avec l'espace collectif extérieur
 Source : photographie personnelle, mars 2017

la situation urbaine et la destination de l'édifice²¹²». La lecture de la coupe transversale du projet d'*Hagrobi* montre l'attention portée par les architectes aux différentes transitions (voir page précédente, Fig. 61) : l'espace est d'abord public avec la voirie automobile, séparée d'un cheminement piéton par une haie de Charmille. Il devient privé, mais reste ouvert et accessible: boîtier concessionnaire et boîte aux lettres marquent le changement de statut des sols. Les jardins de devant peuvent être qualifiés de semi-privés car ils sont ouverts sur l'espace public. Les serres, en applique sur les façades, gèrent la transition thermique, ainsi que la relation entre l'espace public et les ouvertures du premier étage : elles mettent à distance les chambres du regard des piétons. Elles couvrent aussi l'espace de l'entrée au logement, et assurent donc la transition vers l'intérieur privé. Les serres côté jardin font la transition thermique et d'usage avec l'extérieur, en proposant un espace intérieur mais largement ouvert sur l'extérieur. Une terrasse minérale et une portion de jardin sont privées mais donnent directement sur le jardin collectif. Les jardins privatifs sont délimités latéralement par des plantations de plus en plus espacées qui produisent un véritable dégradé entre le privé et le collectif, entre l'intime et l'« extime²¹³ ». L'utopie des jardins non-clôturés, échec de la ville nouvelle est une réussite dans le cadre de l'habitat groupé autogéré, comme l'illustre le cas d'*Hagrobi*. Les espaces collectifs extérieurs ont été dessinés avec précision par les architectes : espace « coin sauvage » pour les enfants, emplacement barbecue délimité, mais ils ne seront pas réalisés faute de budget : ils se limitent à une vaste pelouse, qui sera plantée d'arbres a posteriori. Le jardin collectif est le prolongement de l'espace familial, la transition se faisant en douceur grâce aux serres et aux plantations (voir Fig. 62). Il n'y a pas de transition entre l'espace collectif extérieur et l'espace collectif intérieur : la maison commune.

La maison commune, huitième logement du groupe

Si à *Anagram*, la maison commune semble être le noyau qui compose tout le plan, il n'en est pas de même à *Hagrobi*. Les logements ne sont pas imbriqués mais accolés, et la maison commune n'est pas séparée, mais fait partie de l'ensemble homogène : elle prend la position d'une huitième maison. Dans les premières esquisses, les architectes l'avaient positionnée au coude formé par les deux branches du « L ». C'était une façon de marquer l'angle conformément aux souhaits de l'EPALE, mais aussi une manière symbolique de montrer l'espace collectif comme la pierre angulaire qui consolide le groupe. Pour lui donner une position plus accessible dans le site et ne pas créer de disparité, les architectes la positionnent, dans les esquisses suivantes, à la position

²¹² Franca, Baillon, Op. Cit. p. 9

²¹³ Selon la définition de Serge Tisseron, l'extime, en opposition à l'intime, est l'exposition de soi. Serge Tisseron, *L'intimité surexposée*, Paris, Hachette, 2002

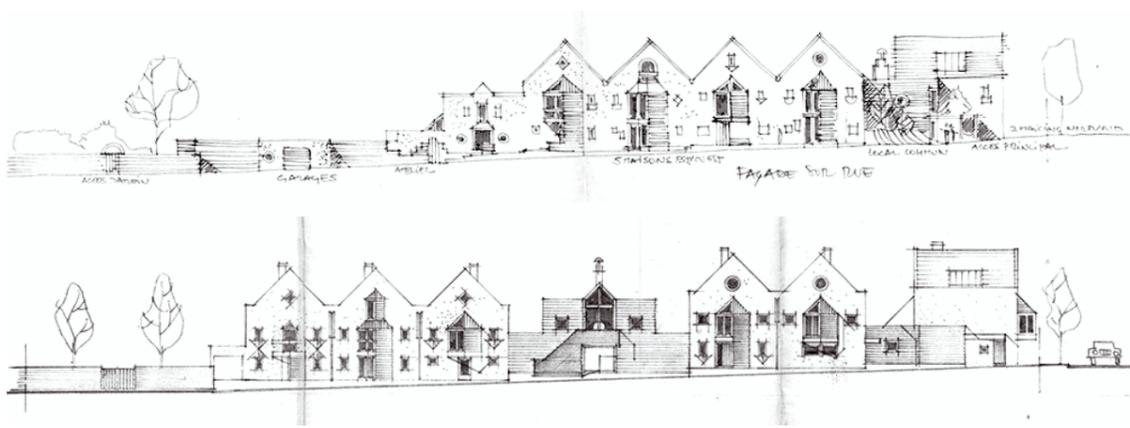


Figure 64 : évolution des façades du projet d'Hagrobi (Claux-Pesso-Raoust arch.), septembre 1980 (version en haut), octobre 1980 (version en bas)

Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

la plus centrale du « L ». Pour la distinguer de la série de maisons identiques, les architectes lui confèrent d'abord une certaine monumentalité, avec un escalier desservant la pièce principale à l'étage. Mais elle se distinguera finalement par une surface et une hauteur inférieure aux sept autres logements, ainsi qu'une ornementation plus discrète. L'ornementation des façades s'exprime principalement à travers les éléments du vocabulaire solaire. Peut-on qualifier le bioclimatisme de style architectural?

Bioclimatico-régionalisme

Dans un paragraphe intitulé « le bioclimatisme, une technique, une mode, ou un mouvement architectural? », Jean Pierre Auriault se questionne : « s'agit-il réellement d'une nouvelle architecture ou d'une panoplie de signes-modes à connotation écologique²¹⁴? ». On peut affirmer que dans le cas d'*Hagrobi*, le bioclimatisme est bel et bien un style selon le sens qu'en donne Bernard Huet : « un ensemble d'éléments linguistiques organisés en système²¹⁵ ». La symbolique du solaire déploie en effet son propre vocabulaire, classifié selon des catégories : espace-tampon, serre, verrière...etc. Certains éléments, comme les matériaux utilisés ou les pentes de toiture ne dépendent pas du caractère solaire de l'édifice mais plutôt du contexte dans lequel il s'inscrit. On lit notamment dans la notice descriptive du projet : « Quant à l'intégration avec le bâti environnant, dès les premières esquisses, en accord avec l'EPALE, les architectes ont choisi (...) d'adopter un style architectural proche de celui qu'ont retenu les concepteurs du groupe scolaire qui fait face au projet : une architecture de pignon à la flamande²¹⁶ ». L'utilisation de formes et de techniques traditionnelles, liées au contexte, donne à cette architecture un caractère régionaliste qui transparaît dans la description d'Yves Connan : « L'architecture de briques rouges mêle avec bonheur volumétries anciennes et éléments de modernité, comme ces petites loggias entièrement vitrées, suspendues en applique sur les façades²¹⁷ ». Le régionalisme, dans ce cas, n'est pas un style, mais un « caractère » selon la définition de Bernard Huet : « la convenance expressive d'un édifice à une situation et à une destination données²¹⁸ ». Mais certains aspects de l'architecture des bâtiments, comme les éléments d'ornementation des façades ne semblent relever ni du régionalisme, ni du bioclimatisme. Une unité ressort des façades grâce à leur ornementation qui semble dépendre de la sensibilité architecturale des

²¹⁴ Jean Pierre Auriault, « De l'architecture bio-climatique, outils modèles et représentations » *Techniques et architecture*, n° 325 juin-juillet 1979, p. 41

²¹⁵ Bernard Huet, entretien avec Jacques Lucan, *Architecture Mouvement Continuité*, n°1, mai 1983, p. 20

²¹⁶ Patrick Claux, Alain Pessa, Michel Raoust, *Notice descriptive de l'opération*, 15 décembre 1980, p. 1, fonds d'archives de l'EPALE, AMVA

²¹⁷ Connan, Op. Cit. p. 15

²¹⁸ Huet, Op. Cit. p. 20

architectes. C'est ce que Bernard Huet nomme « la manière » : « la forme que prend l'expression singulière d'un architecte (...) à travers l'usage d'un langage codifié²¹⁹ ». On peut donc dire que le projet d'*Hagrobi* connaît des influences diverses : la manière propre aux architectes Claux-Pessot-Raoust, le caractère régionaliste propre au contexte, et le style bioclimatique, souhaité par le groupe. Le caractère régionaliste et la manière des architectes permettent au projet de s'intégrer de manière discrète au quartier, tandis que les éléments symboliques et novateurs du style bioclimatique lui permettent de s'en démarquer. Le bioclimatisme a une forte influence sur l'apparence extérieure de l'architecture. Mais au-delà de l'apport d'éléments nouveaux en façade et la création d'espaces de transition, il influence aussi l'organisation intérieure des logements. Selon Jean-Pierre Franca, « la richesse des solutions proposées, dont l'approche urbanistique a clairement fait ressortir la fécondité, se retrouve (...) dans la conception intérieure des logements où la « contrainte solaire » montre (...) son influence organisatrice²²⁰ ». Dans le cas de l'habitat groupé autogéré, ce sont les habitants qui imaginent le cloisonnement et l'aménagement du logement. Ainsi, l'influence organisatrice de la « contrainte solaire » doit composer avec les volontés individuelles de chaque foyer. En réponse à cela, les architectes proposent une enveloppe commune au groupe, avec un intérieur adaptable par chaque foyer.

3.3- Une enveloppe commune, mais un intérieur adaptable : auto-finition, flexibilité et évolutivité

Inertie thermique et flexibilité

« Pour les concepteurs, il s'agissait donc de satisfaire sept clients différents en personnalisant chaque habitation, tout en obtenant un projet d'ensemble homogène. Cela a été obtenu par l'adoption d'un volume d'enveloppe identique pour chacune des sept habitations, chaque volume se différenciant grâce aux dispositions et formes des ouvertures (fenêtres et petites serres sur rue)²²¹ »

Les architectes doivent proposer une structure pouvant accueillir la diversité des plans d'habitation souhaitée par chaque famille. La structure doit être au service de la flexibilité, et doit aussi répondre aux besoins en inertie thermique du bâtiment : les serres accumulant la chaleur solaire pendant la journée doivent pouvoir la restituer en la diffusant dans la masse du gros œuvre. Pour éviter la présence d'éléments porteurs dans le plan rectangulaire de 7,30 m

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Franca, Baillon, Op. Cit. p. 9

²²¹ Patrick Claux, Alain Pessot, Michel Raoust, *Notice descriptive de l'opération*, 15 décembre 1980, p. 1, fonds d'archives de l'ÉPALE, AMVA

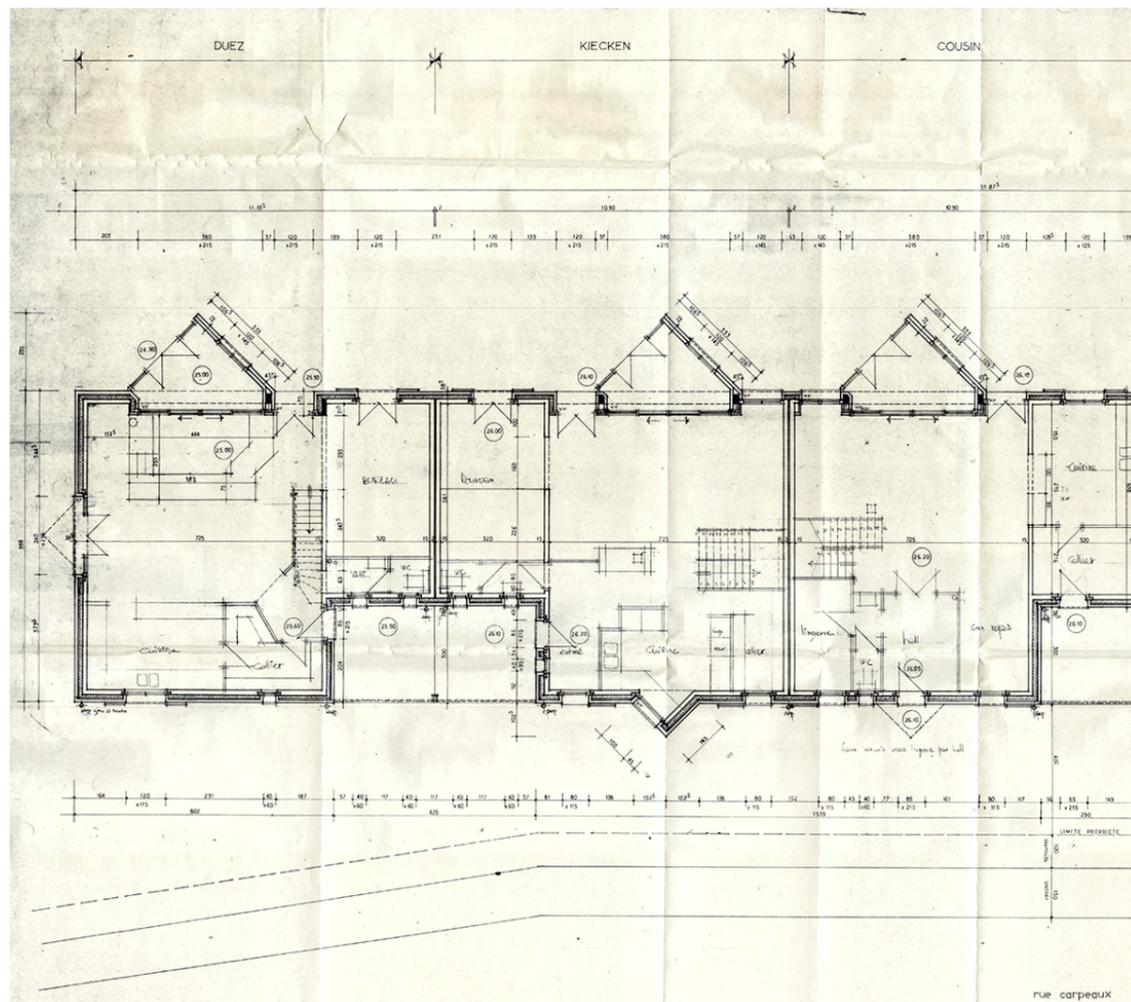


Figure 65 : plan des logements (Régis Flahaut arch. pour suivi de chantier), juillet 1981

Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

par 9,60 m, la structure se situe uniquement dans les murs périphériques. Pour franchir cette grande portée et répondre au besoin d'inertie, les architectes mettent en place des dalles de plancher en béton, épaisses de 30 cm. Les plateaux des étages peuvent ainsi être cloisonnés librement, et l'épaisseur des dalles et des murs confère au bâti une forte inertie, indispensable au bon fonctionnement de la stratégie thermique. C'est donc une logique globale qui est pensée pour accueillir, et non subir, les volontés propres à chaque famille. *Anagram* et *Hagrobi* mettent donc en place deux stratégies différentes : dans le premier, une enveloppe sur-mesure s'adapte aux besoins des familles, tandis que dans le second, une enveloppe fixe est conçue de manière à pouvoir accueillir la diversité des aménagements. Un ouvrage du Plan Construction sur l'intervention des habitants explique : « il s'agit de sacrifier l'innovation formelle à des plans valables pour tous²²² ». Mais quelle influence l'architecture solaire a-t-elle sur l'organisation intérieure? Jean-Pierre Franca précise que « le solaire passif, et plus précisément la technique du gain direct, repose sur la transparence intérieure des volumes. En effet l'énergie solaire qui pénètre dans la maison a d'autant plus de chance d'être récupérée qu'elle est bien répartie dans l'ensemble du logement²²³ ». Ainsi la plupart des plans de logements d'*Hagrobi* reposent sur une certaine fluidité entre les espaces : le cloisonnement se limite aux pièces de nuit, de sanitaires, et à l'espace de l'entrée, alors que la cuisine est ouverte sur un vaste séjour. Le travail de l'architecte avec le groupe diffère des deux autres cas étudiés : chez les *Crieurs*, les architectes adaptent le projet de vie du groupe à un volume déjà existant par le simple ajout d'une circulation complémentaire et de locaux communs. A *Anagram* le projet est taillé sur mesure selon les demandes collectives et individuelles. A *Hagrobi*, l'enveloppe et la structure sont communes à tous les logements et font office de prestations de base. Les diversités individuelles doivent s'exprimer au sein de ce cadre. L'absence de murs porteurs à l'intérieur, si elle permet une liberté d'aménagement initial, permet aussi de faciliter les transformations ultérieures. La flexibilité permet l'évolutivité dans le temps des logements.

Évolutivité

Le cloisonnement intérieur peut être remanié suivant l'évolution des familles car aucun mur intérieur ne joue de rôle structurel. Mais plus que dans le réaménagement intérieur, l'évolutivité a aussi été pensée pour pouvoir agrandir les logements : « suivant leurs revenus, certains futurs propriétaires ont choisi de réaliser, ou non, la pièce supplémentaire qui prolonge le garage²²⁴ ».

²²² Doré, Op. Cit. p. 81

²²³ Franca, Baillon, Op. Cit. p. 12

²²⁴ Mauroy, Op. Cit.

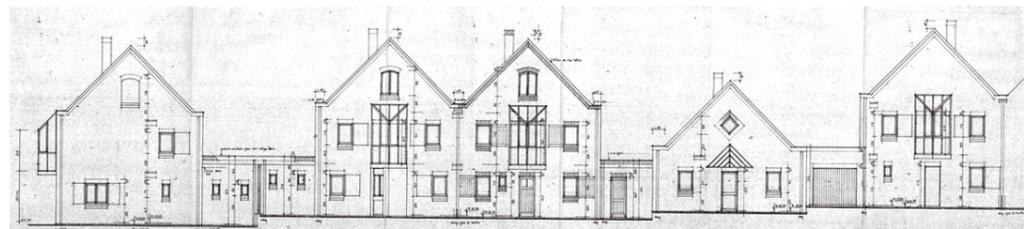


Figure 66 : façades d'*Hagrobi* (Régis Flahaut arch. pour suivi de chantier), juillet 1981
Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin



Figure 67 : extension réalisée à l'emplacement réservé à cet effet
Source : photographie personnelle, mars 2017

Des garages jumelés peuvent être aménagés comme tels ou servir de pièce supplémentaire au rez-de-chaussée. D'autre part, la volumétrie et la structure des parties de plain pied ont été pensées pour pouvoir accueillir, à terme, une pièce supplémentaire à l'étage en cas de nouvelles naissances ou de nouveaux propriétaires. Deux familles décident de réaliser cette extension en 1992. Les habitants d'*Hagrobi* regrettent cependant de n'avoir pas réfléchi à une évolutivité programmatique : cela n'ayant pas été pensé en amont, les logements sont difficilement divisibles, et les couples vieillissants sont dans l'impossibilité de louer une partie de leur logement. Enfin, l'agrandissement est aussi possible grâce aux combles dont la charpente est réalisée en fermettes. Ils sont livrés bruts mais peuvent être aménagés en cas de besoin de surface supplémentaire. Laisser le choix d'aménager, ou non, ces espaces, est aussi une manière de réduire les coûts de chantier grâce à l'auto-finition.

Auto-finition

L'auto-finition est un moyen de gérer les différences de revenu au sein du groupe : une prestation de base, commune à toutes les familles, comprend l'enveloppe extérieure, le gros œuvre et les locaux communs. Les travaux de finition, tels que les revêtements de sol, ou l'aménagement décoratif restent à la charge de chaque famille. La qualité des matériaux employés et la réalisation des travaux de finition par une entreprise ou par soi-même, peuvent faire varier les coûts drastiquement. Ainsi, un article précise en 1981: « s'il y a homogénéité de l'aspect extérieur, chaque cellule a son caractère propre ; cloisonnement, escaliers, fosses ou mezzanines seront aménagés selon les goûts de chacun, chacun apportant au voisin son savoir-faire pour les travaux de finition (...). En fonction des extensions et finitions réalisées, il leur en coûtera de 450 000 à 650 000F environ par famille²²⁵». Un autre indique que « les logements seront livrés non-finis pour permettre aux habitants de les achever en fonction de leurs goûts et de leurs besoins²²⁶» mais semble oublier que le but principal est avant tout économique, et permet de réduire les coûts de travaux. Auto-finition, bioclimatisme, flexibilité, évolutivité, autant d'enjeux auxquels l'habitat groupé autogéré essaie de répondre. Ces enjeux ont évolué depuis trente ans : si les démarches écologiques étaient marginales dans l'habitat groupé autogéré à l'époque d'*Hagrobi*, elles font aujourd'hui partie des valeurs défendues par l'habitat participatif. En 2008, le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré a d'ailleurs été renommé « Éco Habitat Groupé, Mouvement de l'habitat groupé, écologique et solidaire²²⁷». *Hagrobi* a donc été un

²²⁵ Chantal Dury, « Sept familles, sept maisons, sept façons de vivre avec la bioclimatique », journal inconnu, samedi 30 et dimanche 31 mai 1981, archives personnelles de Jean-Claude Cousin

²²⁶ Auteur inconnu, « Deux expériences originales à la Cousinerie », *La Tribune de Villeneuve d'Ascq*, n°15, mai-juin 1981, archives personnelles de Jean-Claude Cousin

²²⁷ Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, président Michel Broutin, Montreuil, 8 mars 2009, p. 4



Figure 68 : séjour de la maison de Jean-Claude Cousin. Le poêle et la pose du carrelage ne faisaient pas partie des prestations de base

Source : photographie personnelle, mars 2017

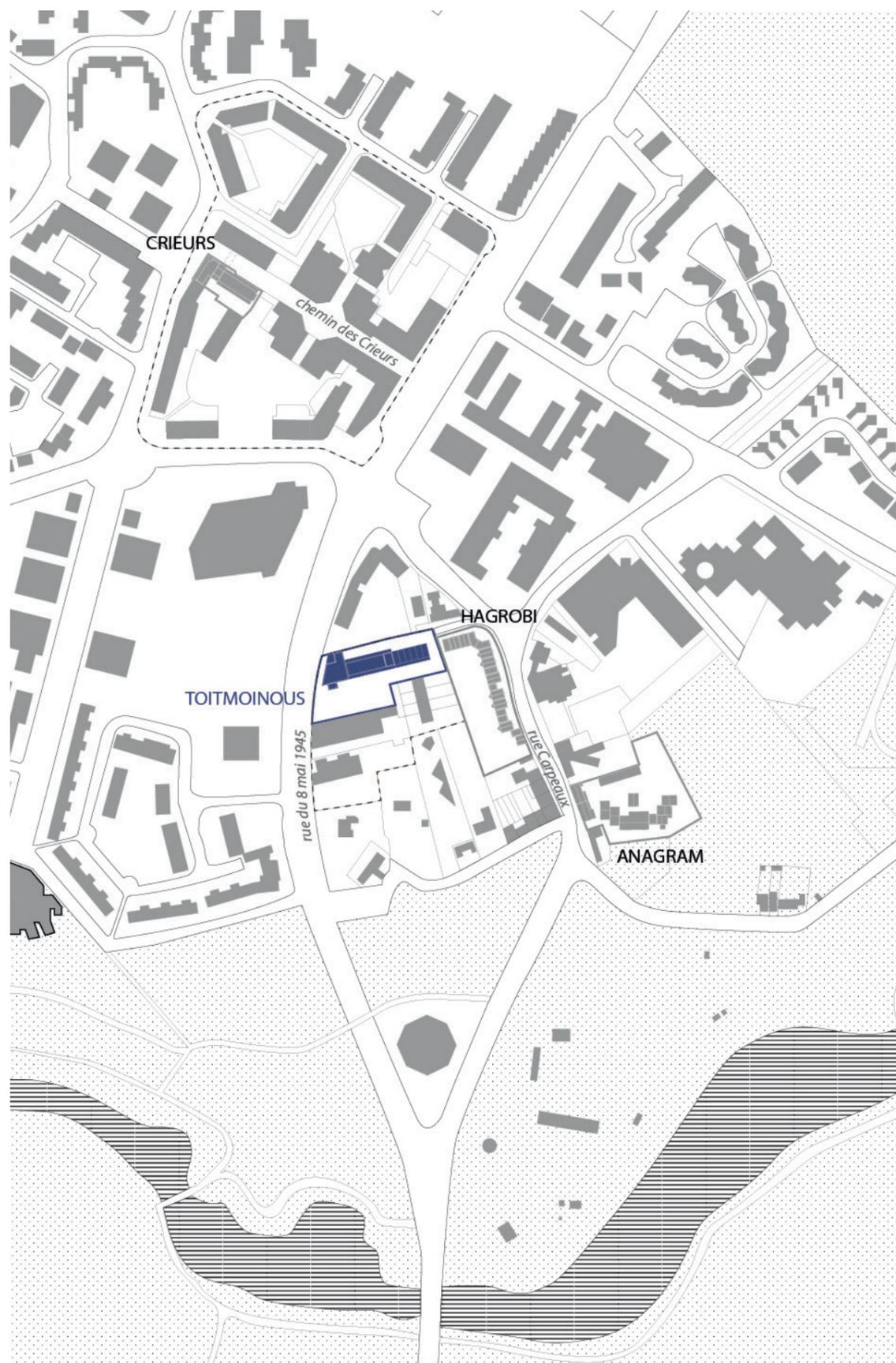


Figure 69 : cartographie, situation des ToitMoiNous par rapport aux autres habitats groupés
Source : production personnelle, janvier 2017

précurseur de la démarche environnementale au sein d'un projet d'habitat groupé autogéré. Si à *Hagrobi*, l'auto-finition, l'évolutivité, et la flexibilité ont été pensés dans le projet, les habitants regrettent de pas avoir pris en compte leur vieillissement dans la conception des logements. Dans la parcelle voisine, un nouveau projet d'habitat groupé est en chantier et sera inauguré en 2018. La question du vieillissement est à la base du projet de ce groupe appelé *ToitMoiNous*.

**III- GESTION DU VIEILLISSEMENT D'UNE EX-VILLE NOUVELLE,
L'HABITAT PARTICIPATIF DES *TOITMOINOUS* DEPUIS 2011**

1- Les *ToitMoiNous* : pour une mixité générationnelle et sociale

1.1- Un projet d'habitat participatif intergénérationnel comme alternative aux hébergements spécialisés

Aux origines : une recherche sur le vieillissement de Villeneuve d'Ascq

Entre 1968 et 1990, la population de la ville nouvelle augmente très rapidement et passe de 26 000 à 65 000 habitants²²⁸. Les nouveaux arrivants sont alors principalement de jeunes ménages venus fonder une famille. Quarante années plus tard, les enfants des familles ont quitté le foyer, et une grande partie des habitants pionniers est sexagénaire : Villeneuve d'Ascq vieillit. En 2002 un groupe de recherche soutenu par la municipalité, et constitué de chercheurs et de citoyens, est mis en place pour analyser le phénomène du vieillissement à Villeneuve d'Ascq. Après dix années de recherches, d'études sociologiques et d'observations, ils publient une synthèse de leur travail sous le titre *Les vieux dans la ville, les vieux dans la vie*²²⁹. Selon les auteurs, le vieillissement est trop souvent analysé d'un point de vue économique, alors qu'il est avant tout une donnée urbaine. Le groupe de recherche indique : « une société sans mixité générationnelle sera, n'en doutons pas, une société privée d'une partie du lien de société qui marquait autrefois la vie de la cité. Ce sera aussi une société où les services, de plus en plus coûteux devront suppléer l'absence de lien social²³⁰. » Il mentionne également le problème que représentera l'adaptation des nombreux équipements de sports et de loisirs aux nouveaux besoins. Le point de départ de leur étude est la question suivante : « Comment transformer une cité, des quartiers à l'origine conçus pour des familles jeunes, sportives et actives, pour les adapter à des couples et des personnes seules en phase de vieillissement²³¹? ». L'étude indique que les établissements spécialisés, maisons de retraite et EHPAD, sont choisis, à défaut, par la plupart des personnes âgées. Le groupe examine les conditions d'hébergement de ces établissements et en conclut que si les conditions matérielles et sanitaires sont bonnes, les conditions psychologiques ont de graves conséquences sur la fin de vie des personnes et leurs relations sociales. Le groupe recherche donc les alternatives qui partagent l'idée que « le quatrième âge doit être, comme tous les autres âges de la vie, un temps de vie sociale, d'ouverture, de contact et de culture²³² ».

²²⁸ Régis Verley, *Les vieux dans la ville, les vieux dans la vie*, cité dans *Si les ToitMoiNous m'étaient contés*, document numérique, 2016, p.2

²²⁹ Régis Verley, *Les vieux dans la ville, les vieux dans la vie*, Villeneuve d'Ascq, février 2013

²³⁰ Verley, Op. Cit. p.1

²³¹ Ibid. p. 2

²³² Ibid.

C'est ainsi qu'une partie de la recherche est dédiée à l'habitat groupé sous le titre : « L'habitat groupé : utopie ou alternative²³³? ».

L'habitat participatif, une alternative aux hébergements spécialisés

D'une enquête sociale menée auprès d'une centaine de retraités ressort un refus général de finir sa vie dans un établissement spécialisé. L'enquête révèle également la volonté de rester vivre chez soi malgré la peur de l'isolement, de l'insécurité, et le besoin de convivialité. L'habitat groupé autogéré apparaît donc comme une alternative idéale : « l'habitat serait autogéré, préservant, au plus loin dans l'avancée de l'âge, l'autonomie et la responsabilité²³⁴ ». Les *Babayagas*, qui inaugurent leur projet à Montreuil en 2013, sont la première expérience de logement groupé et autogéré pour seniors. Les membres du groupe de recherche décident également de lancer un projet d'habitat participatif pour personnes âgées. Ils partagent avec les *Babayagas* l'objectif de « changer l'imaginaire social de la représentation des vieux²³⁵ ». Mais ils choisissent d'ouvrir leur projet aux différentes générations pour en faire un habitat participatif intergénérationnel : leur association, à la base *Habitat Groupé Senior* devient *Habitat Groupé Solidaire*. Selon les initiateurs du projet, la mixité de générations permet une entraide indispensable : « les solidarités de voisinage permettent de pallier aux carences des services publics²³⁶ », les retraités pouvant aider les familles dans les gardes d'enfants ou l'aide aux devoirs, les familles aident en retour les personnes âgées pour les courses, ou les trajets en voiture. L'habitat groupé autogéré et intergénérationnel trouve ses origines dans les sociétés Taisibles décrites par Philippe Bonnin. Ces exploitations agricoles rassemblent des familles élargies sous un même toit, pour une meilleure efficacité du travail et la mise en commun des ressources. Ces sociétés défendaient la mixité de générations pour deux raisons : ne pas devoir céder les terres au seigneur à la mort de l'exploitant, les plus jeunes prenant toujours la relève, et mettre à profit les capacités des uns et des autres : « On fait compte des enfants qui ne savent encore rien faire, pour espérance de l'avenir, des vieux pour le conseil²³⁷ ». Les Taisibles étaient un « contre-pouvoir du système féodal²³⁸ », une remise en cause d'un mode de fonctionnement traditionnel, de la même manière que les groupes autogérés : si l'habitat groupé autogéré est une remise en cause de l'offre de

233 Ibid.

234 Régis Verley, « L'habitat groupé, utopie ou alternative ? », *Les vieux dans la ville, les vieux dans la vie...*, extrait cité dans *Si les ToitMoiNous m'étaient contés*, document numérique, 2016, p.3

235 Auteur inconnu, « Babayagas, l'utopie d'une maison de retraite autogérée », 23 mars 2010, URL : <https://blogs.mediapart.fr/velveth/blog/230310/babayagas-lutopie-dune-maison-de-retrait-autogeree>, consulté le 12/04/2017

236 Verley, Op. Cit. p.3

237 Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 30

238 Bonnin, Op. Cit. p. 28



Figure 70 : photographie de la maison des Charrues (Morvan), ayant abrité l'une des premières sociétés Taisibles
Source : <http://lemorvandiaupat.free.fr/communautes.html>, consulté le 29 avril 2017



Figure 71 : logotype des *ToitMoiNous*
 Source : <http://toitmoins.fr>, consulté le 29 avril 2017

logements sociaux des années 1970, l’habitat participatif intergénérationnel se veut une remise en cause de l’hébergement spécialisé du XXI^e siècle en France. Mais au-delà d’une question sociale, c’est à la question du développement durable que les *ToitMoiNous* souhaitent répondre : selon eux, l’habitat groupé intergénérationnel permet une véritable « écologie de l’espace ».

L’intergénérationnel pour une écologie de l’espace

« En même temps il y avait tout une réflexion sur une espèce d’écologie de l’espace. Puisqu’au fond, on sait très bien qu’il y a une raréfaction de l’espace, un étalement urbain qui va être coûteux en déplacements, un gaspillage, et donc il est totalement absurde que des gens comme nous utilisons 500m² pour rien²³⁹...»

Régis Verley

Les logements de Villeneuve d’Ascq ont, pour beaucoup, été conçus pour être habités par des familles, sans réelle réflexion sur leur évolutivité. Les enfants partis, des couples ou personnes seules vieillissantes occupent des maisons et terrains surdimensionnés : les logements de Villeneuve d’Ascq sont sous-occupés. Regrouper des personnes âgées, qui habitaient dans des maisons individuelles sur un même terrain, est une alternative au mitage de la campagne : c’est en cela que la démarche du groupe est liée au développement durable. En libérant leurs maisons individuelles, les habitants permettent à de nouvelles familles d’investir les quartiers et ainsi permettre une mixité générationnelle. Le logo des *ToitMoiNous* (voir Fig. 71), représente graphiquement les valeurs et les objectifs de l’association : il s’agit de réunir une diversité de générations sous un même toit. La présence d’une fleur témoigne de la dimension écologique de l’habitat, défendue par le groupe. Malheureusement, si le groupe souhaitait initialement que l’habitat produit soit passif, il n’atteindra pas cet objectif, faute de budget. Ce n’est donc pas la dimension écologique qui guide les choix architecturaux. De même pour la dimension intergénérationnelle, qui se matérialise peu dans l’architecture. A part la présence d’un ascenseur et de locaux adaptés pour les personnes à mobilité réduite, Régis Verley, lors d’un entretien, plaisante sur ce qui exprime physiquement la mixité des générations : « d’un côté il y aura des balançoires, de l’autre, des bancs²⁴⁰! ». L’habitat participatif intergénérationnel intéresse la Fondation de France, qui verse une subvention pour soutenir le projet des *ToitMoiNous*, qu’elle qualifie d’alternative à la maison de retraite. Mais le groupe ne recevra pas d’avantage d’aide de la part des institutions : l’EPALE est dissous depuis 1983, et la municipalité actuelle n’encourage pas les expériences d’habitat participatif. Alors que Lille adhère au réseau national des collectivités pour l’habitat participatif, créé en 2010, Villeneuve d’Ascq ne soutient pas ce genre d’initiatives qu’elle juge d’intérêt purement privé. Pourtant, c’est à Villeneuve d’Ascq

²³⁹ Régis Verley, entretien 3, prise de parole 11, annexes, p. 208

²⁴⁰ Régis Verley, entretien 3, prise de parole 39, annexes, p. 213

que le groupe veut mener à bien son projet, car si l'enjeu est d'entamer une nouvelle phase de vie, il s'agit aussi d'éviter tout déracinement pour ne pas briser les repères des personnes âgées. Trouver un terrain représente alors un défi : le groupe se forme en 2011, mais il lui faut attendre 2015 avant d'obtenir un terrain. Pendant ces années, le groupe manque plusieurs opportunités, comme le terrain de la ferme Dutilleul, alors mis en vente. Il fait appel à Bertrand Leclercq, architecte d'*Anagram* pour traiter d'un sujet similaire : concevoir un habitat groupé dans une ancienne ferme. L'architecte réalise les plans d'aménagements, mais les habitants abandonnent le projet aux premières estimations de prix. Après quatre années de conflits, le groupe se résigne à collaborer avec différents acteurs pour rendre son rêve possible. Il est d'ailleurs écrit dans les statuts de l'association qu'un de ses objectifs est « de nouer des contacts avec toute institution, entreprise, mouvement, susceptible d'aider à la réalisation d'un tel projet²⁴¹ ». Les *ToitMoiNous* renoncent à l'autopromotion et signent un partenariat avec *Kic Construction*, un promoteur immobilier qui leur cède un terrain contre la prise en charge des logements sociaux au sein de l'habitat participatif. Le groupe travaille donc en lien avec le bailleur social *Notre Logis* qui porte financièrement l'opération. Même si cela correspond aux valeurs du groupe, la mixité socio-économique lui est imposée par la présence d'un bailleur et d'un promoteur. Les choix architecturaux des habitats groupés autogérés en autopromotion étaient influencés par le groupe et son exigence d'unité, les familles et leur besoin d'intimité, et un contexte dans lequel s'insérer discrètement. A ces éléments s'ajoutent les problématiques du bailleur et du promoteur, auxquelles le projet des *ToitMoiNous* répond, avec une architecture sous influences.

1.2- Un projet favorisant la mixité socio-économique : une architecture sous l'influence d'un promoteur et d'un bailleur

Le projet des *ToitMoiNous* est en chantier depuis la validation du permis de construire en juin 2015, et la livraison des bâtiments est prévue pour 2018. Les photographies du chantier en cours et les documents graphiques disponibles, permettent néanmoins d'en décrire l'architecture. Les différentes influences auxquelles l'architecture est soumise ont des conséquences sur le projet : le promoteur influe sur l'implantation urbaine du projet et sur les coûts de l'architecture produite. Le bailleur a pour objectif une mixité socio-économique à l'échelle du bâtiment. Le groupe souhaite que le projet de vie commune s'exprime et soit permis par le bâtiment. L'architecture, soumise aux influences, est faite de compromis et tente de répondre au mieux à chaque contrainte. Le projet s'insère dans un ensemble immobilier de 50 logements dont les 22

²⁴¹ Auteur inconnu, « Statuts de l'association », URL : <http://toitmoinous.fr/les-statuts>, consulté le 2 mai 2017

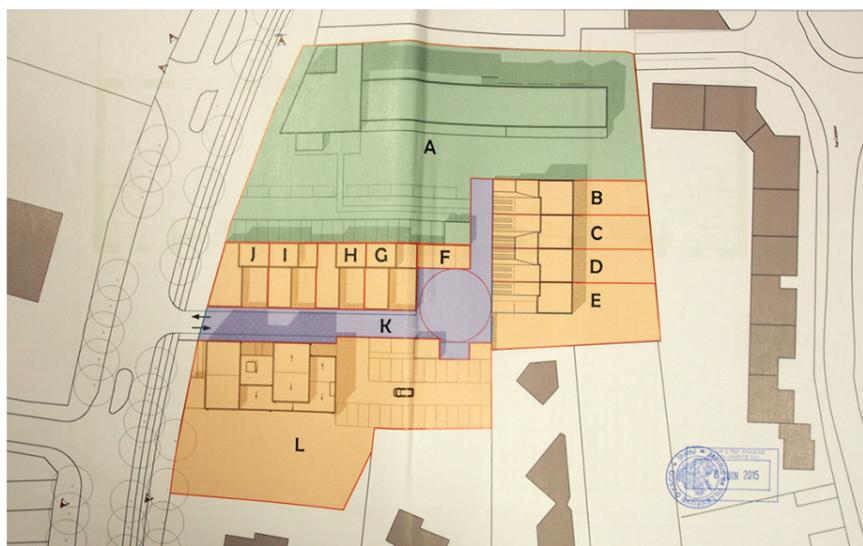


Figure 72 : plan masse de l'opération *Plurielle* (Noémie Kieken arch. 2015). Le bâtiment des *ToitMoiNous* se situe dans la partie A

Source : demande de permis de construire pour 47 logements rue du 8 mai 1945, AMVA



Figure 73 : panneau publicitaire pour l'opération *Plurielle*, rue du 8 mai 1945

Source : photographie personnelle, mars 2017

logements des *ToitMoiNous* font partie. Le promoteur divise son terrain d'environ 8000 m² en différentes entités et intitule l'opération *Plurielle*, car la diversité typologique est la principale caractéristique de l'opération.

***Kic Construction*, mixité socio-économique, à l'échelle de l'opération**

En travaillant avec un promoteur, le groupe renonce à l'autopromotion qui caractérisait les groupes d'habitat autogéré des années 1970-1980. Les habitants sont convaincus que ce rêve est irréaliste dans le contexte du XXI^e siècle : « Aujourd'hui, dans un territoire sur-administré comme la métropole, l'auto-promotion ça n'existe pas (...). Je dis souvent qu'*Anagram* ou *Hagrobi*, dans le contexte actuel ne réussiraient pas, ne pourraient pas exister tels qu'ils sont²⁴²». Pourtant, selon le MHGA, l'autopromotion est une « pratique primordiale (...) là se trouve le fondement premier de la vie du groupe (...) avoir construit ensemble restera toujours dans les mémoires individuelles et dans celle du groupe²⁴³». Mais un autre facteur primordial est la question du temps : les étapes de formation du groupe ne doivent pas être court-circuitées car elles permettent la naissance du projet de vie commune. Le projet des *ToitMoiNous* s'est bien construit sur une temporalité longue, ce qui rend évident la cohésion du groupe. Mais le renoncement à l'autopromotion limite ses choix, contraints de composer avec les réalités du promoteur. La première influence de *Kic Construction* sur le groupe est l'obligation, pour le groupe, de prendre en charge les quinze logements sociaux obligatoires au sein de l'habitat participatif. Le promoteur impose également l'emplacement de l'habitat participatif, auquel il réserve une longue bande Nord-Sud. Contrairement aux habitats groupés autogérés qui ont pu choisir leur équipe de maîtrise d'œuvre selon leurs affinités, les habitants des *ToitMoiNous* se voient imposés Noémie Kieken, architecte du promoteur en charge de l'ensemble de l'opération *Plurielle*. Par chance, celle-ci a passé son enfance à *Hagrobi*, et n'est donc pas étrangère au phénomène de l'habitat groupé. Mais, employée par le promoteur, c'est à ses désirs plus qu'à ceux des habitants, qu'elle se pliera. La présence du promoteur a aussi une influence sur l'échelle de l'habitat participatif : en se voyant imposé la construction de quinze logements sociaux, le groupe des *ToitMoiNous* rassemble 22 foyers. Cette échelle est supérieure aux habitats groupés autogérés, qui rassemblait rarement plus de dix familles, pour une prise de décisions efficace et une bonne gestion des conflits. Le mode d'organisation doit donc être modifié : les *ToitMoiNous* se répartissent en différentes commissions pour la préparation des assemblées générales. Un groupe s'occupe de la gestion du site internet, un autre des espaces

²⁴² Régis verley, entretien 3, prise de parole 3, annexes, p. 207

²⁴³ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 103

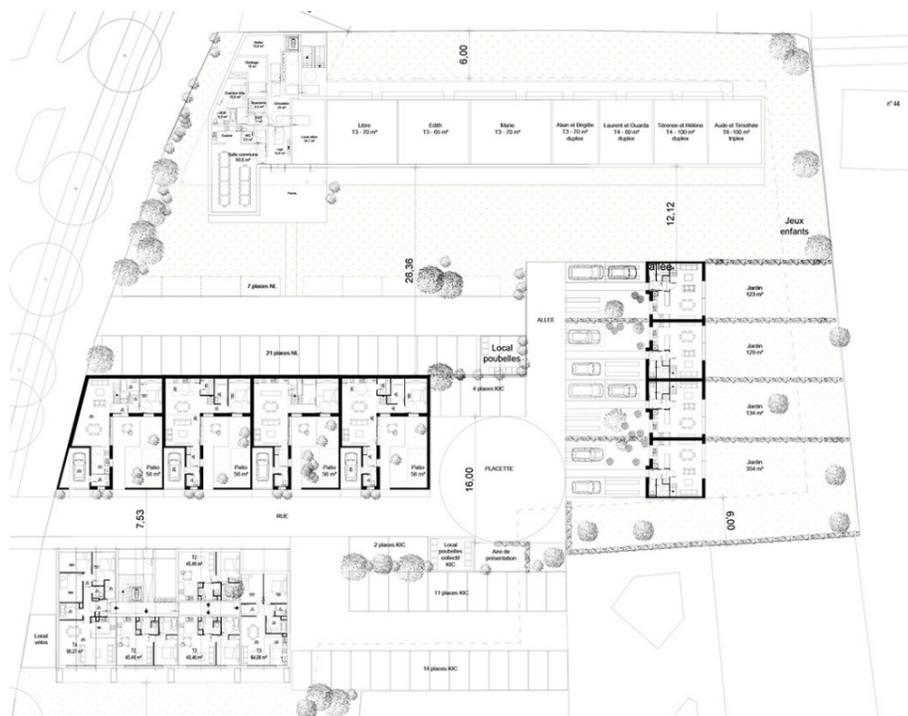


Figure 74 : plan de RDC de l'opération *Plurielle* (Noémie Kieken arch. 2015). La «placette» centrale est en fait une aire de retournement

Source : avant projet sommaire, archives personnelles de Régis Verley

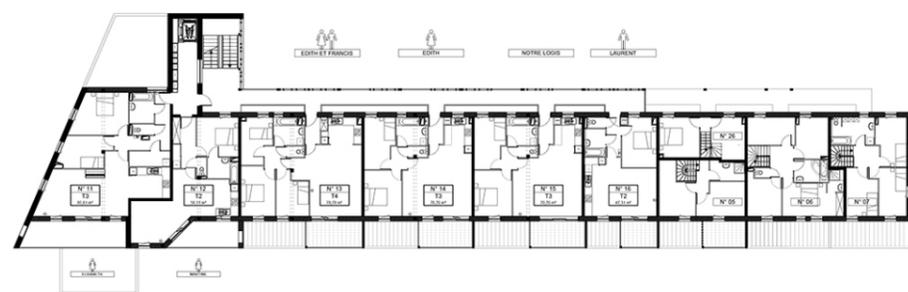


Figure 75 : plan des appartements des *ToitMoiNous* (Noémie Kieken arch. 2015)

Source : plans de projet, archives personnelles de Régis Verley



Figure 76 : rationalité économique du système constructif
Source : photographie personnelle, mars 2017

extérieurs, et d'autres personnes sont responsables de l'architecture et du suivi de chantier. Faire partie d'une opération immobilière ajoute aussi un échelon supplémentaire : alors que les habitats groupés autogérés étaient une entité au sein d'un quartier, l'habitat participatif des *ToitMoiNous*, est une entité au sein d'une opération immobilière, elle-même au sein d'un quartier. *Plurielle* comprend les 22 logements en collectif participatif des *ToitMoiNous*, 4 maisons de ville avec jardin, 4 maisons à patio, et un ensemble collectif de 17 logements. Cette diversité de types induit une première mixité socio-économique au sein de l'opération. Selon sa description par l'architecte, le projet organise les différents types autour d'une placette. Mais l'analyse des plans montre que cette « placette » est plutôt une aire de retournement nécessaire aux deux voies carrossables de l'opération (voir Fig. 74). Le carré de 16m de côté bordé par des aires de stationnements et les locaux poubelles semblent peu aptes à stimuler une quelconque vie collective comme les propos du promoteur le laissent entendre, en affirmant que le projet consiste en « la construction d'un lotissement ouvert sur la ville, en préservant les intimités et incitant les rencontres²⁴⁴ ». Les habitants placent l'usage au premier plan, mais ils sont subordonnés aux désirs du promoteur : « nous devons finalement accepter les dernières propositions de *Kic*, à des conditions financières que *Notre Logis* semble juger correctes. Nous aurons 3000 m² de terrain tout en longueur. Ce n'est pas la terre promise mais il ne semble pas possible d'améliorer les choses²⁴⁵ ». L'architecte propose d'abord ce qui est perçu par les habitants comme une barre de 60 m de long, qui ne correspond pas à leurs désirs de vie collective. L'architecte, pour un promoteur obsédé par la rentabilité et la fonctionnalité, produit une architecture prosaïque répondant à des enjeux de rationalité économique, et non de qualité d'usage. La structure est une répétition rationnelle de voiles porteurs en béton, et les logements sont desservis par une longue coursière au nord. Contrairement aux logements d'*Anagram*, il n'est pas question d'imbrication mais de « juxtaposition²⁴⁶ ». A la rationalité du système de juxtaposition voulu par le promoteur s'oppose le souhait du groupe de composer, c'est à dire de « grouper des éléments appropriés pour en faire un ensemble homogène, dont aucune des parties ne se suffit à elle-même », et de produire un « ensemble et non un assemblage plus ou moins adroit de morceaux juxtaposés simplement²⁴⁷ ». La rationalité économique conduit à la minimisation du développé de façades et donc à une compacité, principe rejeté par les habitants qui souhaitent créer une interiorité pour définir l'espace du groupe. La juxtaposition de parties différentes n'exprime pas l'unité du groupe mais la diversité des statuts d'occupations au sein du projet. A la mixité socio-économique à l'échelle de l'opération immobilière s'ajoute une

244 Noémie Kieken, « Notice explicative du projet », demande de permis de construire pour 47 logements rue du 8 mai 1945, p. 1, AMVA

245 Verley, Op. Cit. p.12

246 Georges Gromort, cité dans *Composition, non composition : Architecture et théories, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, PPUR, 2009, p. 302

247 Jacques Lucan, *Composition, non composition : Architecture et théories, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, PPUR, 2009, p. 302

mixité socio-économique à l'échelle du bâtiment, influence du bailleur *Notre Logis*.

***Notre Logis*, mixité socio-économique à l'échelle du bâtiment**

L'habitat participatif des *ToitMoiNous* répond au problème du vieillissement de la population de Villeneuve d'Ascq, ainsi qu'à une utopie qu'elle a du mal à réaliser : « l'une des grandes utopies de la ville nouvelle, la mixité sociale, ne correspond plus vraiment à la réalité sociologique de la commune²⁴⁸ ». La mixité sociale est depuis longtemps une valeur défendue par l'habitat groupé autogéré. Mais malgré toute leur bonne volonté, la plupart des exemples des années 1970 s'ouvrent difficilement sur leur quartier. C'est uniquement la collaboration avec un bailleur qui permet d'assurer cette mixité, ce dont sont conscients les habitants : « seul l'appui d'un bailleur social permet d'intégrer du logement social dans le collectif participatif²⁴⁹ ». Au niveau architectural, la juxtaposition de volumes différents est une réponse à cette problématique. Les trois parties distinctes révèlent trois statuts d'occupation des logements : 7 logements sont en locatif social, 7 autres en location-accession et les 8 derniers sont en accession libre. Mais la distinction formelle entre location et accession divise, plus qu'elle ne rassemble : elle ne marque pas une mixité, mais une diversité des statuts d'occupation. Cette séparation en trois volumes distincts est aussi une réponse au contexte urbain. La parcelle se situe entre la rue Carpeaux, dont l'échelle est résidentielle, et la rue du 8 mai 1945 constituée principalement de bâtiments tertiaires. L'architecte propose donc de diviser la barre en trois parties : un plot à quatre niveaux s'adresse à la rue très passante, et une partie centrale à trois niveaux fait la transition avec un dernier ensemble, constitué de trois pignons de maison à deux pentes, dans la continuité des pignons d'*Hagrobi*. La diversité socio-économique est utilisée formellement pour répondre à une problématique urbaine. Le mot d'ordre du projet semble donc être la diversité, à toutes les échelles. Une diversité des occupants, des typologies, des formes produites, et même des matériaux : la salle commune, sans laquelle cet habitat ne serait pas un habitat participatif, est mise en valeur par un changement de matériaux. Bardée de briques, son positionnement transforme la barre, en un « T », la tête de ce « T » servant de protection contre les nuisances de la rue. La saillie des parties communes et la division de la barre en trois parties sont le résultat des revendications du groupe, qui souhaite une forme exprimant au mieux son projet de vie commune.

²⁴⁸ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 121

²⁴⁹ Verley, Op. Cit. p.14



Figure 77 : élévations du bâtiment des *ToitMoiNous* (Noémie Kieken arch. 2015) montrant le principe de juxtaposition et la transition d'échelles d'est en ouest

Source : plans de projet, archives personnelles de Régis Verley



Figure 78 : la saillie des parties communes est le fruit des revendications du groupe
 Source : photographie personnelle, mars 2017

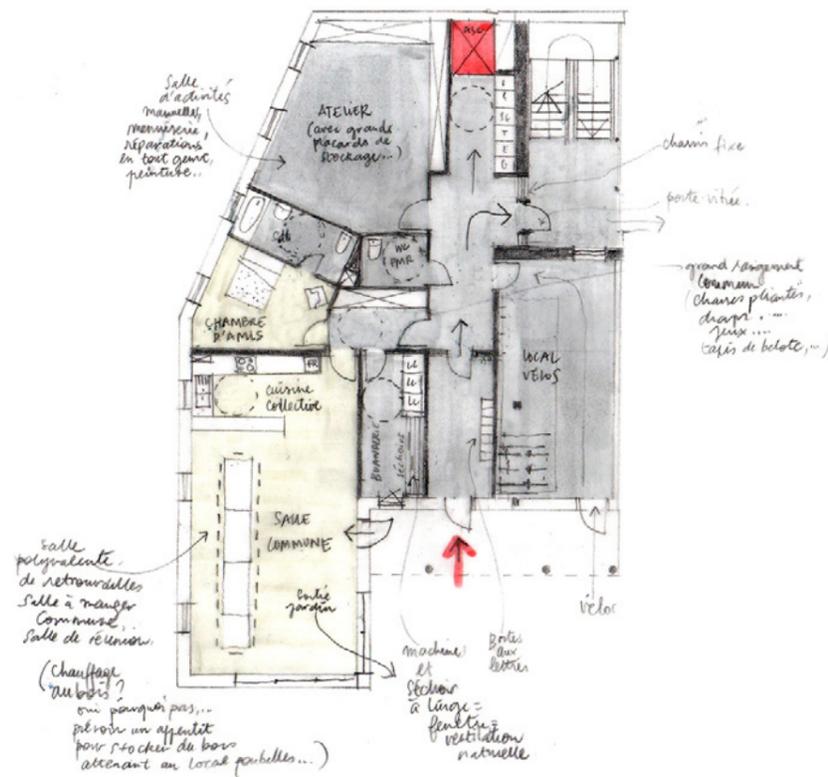


Figure 79 : plan esquissé des parties communes (Noémie Kieken arch. 2015). La saillie de la salle commune crée une interiorité
 Source : archives personnelles de Régis Verley

Lutter pour une architecture exprimant et favorisant la vie de groupe

Lorsque les habitants rêvent d'obtenir la ferme Dutilleul en 2012, ils s'exclament : « Quoi de plus convivial que cette cour carrée ouverte sur le centre ville, cette belle grange aux charpentes anciennes, ces écuries qui ceinturent l'ensemble²⁵⁰? ». Le projet proposé par Noémie Kieken pour *Kic Construction*, semble être l'antithèse de cette description. Ainsi, les habitants tombent des nues lorsqu'on leur propose en 2014 une barre longue de 60 m, n'exprimant pas du tout leur projet de vie collective. Ils se rassemblent alors pour une « soirée créativité » après avoir visité un projet à Palaiseau, lui-même organisé autour d'une place. Mais le pouvoir de décision des habitants, qui ont co-construit les projets à *Hagrobi* ou *Anagram* a fortement diminué à cause de la présence du promoteur. Après de multiples tentatives, ils parviennent à obtenir la saillie des parties communes, qui permet de former une interiorité. Cette forme propice à des relations de convivialité est décrite par les habitants comme un « espace de lien²⁵¹ ». La coursive est aussi considérée comme un espace de lien, même si ses caractéristiques architecturales la rendent difficilement appropriable. Située au Nord, sans point de vue particulier, et avec une largeur de 1,20 m, cette coursive ne semble pas pensée pour être un prolongement des logements, comme celles de la *Fontaine des Crieurs*, conçues par AUSIA. Entre la coursive et les entrées des logements, un vide de 80 cm et des passerelles devant chaque entrée, permettent de faire la transition entre l'espace collectif et l'espace privé. Les passerelles expriment l'autonomie du noyau familial, et la coursive exprime l'unité du groupe. Ainsi, malgré la revendication par les habitants d'un espace plus convivial, l'architecture produite semble peu apte à favoriser la vie de groupe. La présence d'un promoteur immobilier en lien avec le groupe a certes permis à son projet de voir le jour, mais au prix d'une baisse de son pouvoir de décision. En lien avec la promotion immobilière, et avec un objectif de mixité sociale et générationnelle, le projet des *ToitMoiNous* incarne les enjeux auxquels l'habitat participatif est confronté depuis son renouveau. Du passage de l'habitat groupé autogéré de 1977 à l'habitat participatif depuis 2008, le changement d'adjectifs révèle de nouveaux enjeux.

²⁵⁰ Verley, Op. Cit. p.6

²⁵¹ Régis Verley, entretien 3, prise de parole 11, annexes, p.208

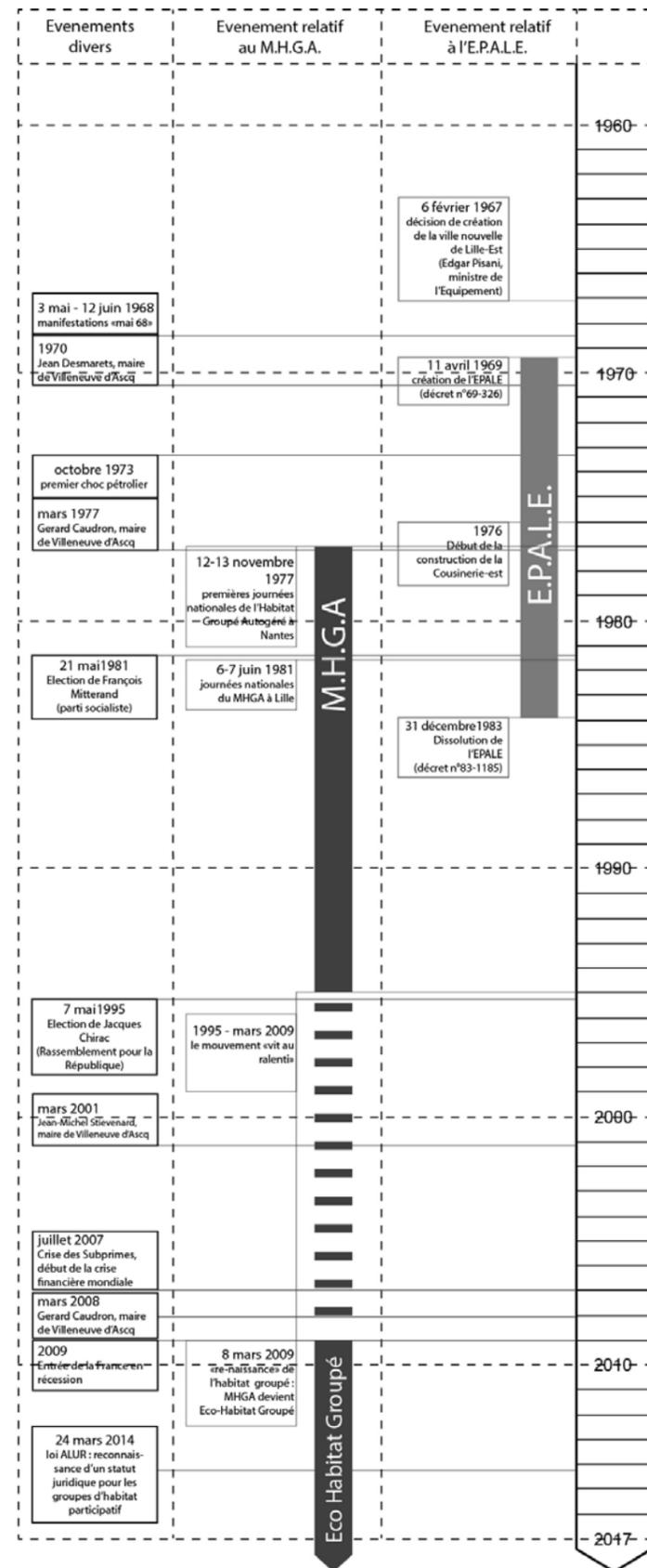


Figure 80 : frise chronologique du MHGA
Source : production personnelle, janvier 2017

2- De l'habitat groupé autogéré à l'habitat participatif, nouveaux enjeux

2.1- De l'autogestion à l'écologie

Étiollement puis re-naissance du mouvement

Après sa création en 1977, le MHGA est très actif pendant une dizaine d'années. Le mouvement met en relation les différents groupes pour que les projets des uns servent d'exemples aux autres, et que des conseils permettent aux nouveau groupe de gagner du temps. Le mouvement, qui compte alors une centaine d'adhérents, œuvre également pour la diffusion de ce nouveau mode d'habiter, à travers la publication du livre *Habitats Autogérés, MHGA* de Philippe Bonnin, et la revue *Habitants*, dédiée à l'habitat groupé autogéré. Mais le mouvement cesse peu à peu son activité jusqu'à disparaître complètement pendant quinze années : « cette dynamique s'étant quelque peu essoufflée à la fin des années 1990 (...) chaque fois le manque de forces et de disponibilités avait limité nos interventions. Mais au moins la braise était-elle entretenue sous la cendre, le relais restait possible avec les nouvelles générations ». En 2009, le MHGA se reconstitue, et on parle alors d'un « nouvel élan », de la « re-naissance », ou encore du « renouveau²⁵² » du mouvement. Alors qu'une centaine de projets avaient abouti entre 1977 et 1995, plus de 200 projet sortent de terre en seulement trois ans depuis le renouveau du mouvement : « À la mi-avril 2012, 341 projets d'habitat groupé participatif sont recensés²⁵³ ». L'histoire de l'habitat groupé en France connaît donc deux phases bien distinctes séparées par quinze années de creux. On ignore les raisons de l'affaiblissement du mouvement entre les deux phases, et les différents acteurs interrogés à ce sujet, dont Philippe Bonnin, et Jean-Louis Séhier, ancien membre du MHGA et membre actuel du nouveau mouvement, en ignorent aussi la cause exacte. On peut cependant conjecturer que les pionniers des années 1970 étaient une génération de jeunes issus des remises en cause de mai 1968. Ils ont trente ans quand ils fondent une famille et se lancent dans un projet d'habitat groupé autogéré dans les années 1980. Leurs enfants grandissent au sein de cet habitat qui leur donne envie d'initier, à leur tour, de tels projets. En 2009, les enfants sont trentenaires et concrétisent alors leurs idées. La période de creux s'expliquerait donc par l'écart de génération entre les pionniers et leurs enfants. Mais cette hypothèse ne peut pas être généralisée, la totalité des groupes récents n'ayant pas été initiés par des enfants nés dans un habitat groupé autogéré. La période de creux est aussi à mettre en relation avec les contextes politique et économique. André Burguière analyse l'apparition et la disparition des phénomènes

²⁵² Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, président Michel Broutin, Montreuil, 8 mars 2009, p. 2

²⁵³ Connan, Op. Cit. p. 6

de groupement en expliquant « leur renforcement dans les périodes de mutation sociale²⁵⁴ ». L'auteur considère ces initiatives comme « une solution de repli qui réapparaît périodiquement dans notre histoire quand le tissu social se relâche²⁵⁵ ». Mettre en parallèle la chronologie du mouvement avec les grandes crises économiques et les majorités politiques françaises permet en effet de confirmer les propos de cet auteur. La période d'effervescence du MHGA, de 1977 à 1995, correspond à la présidence de François Mitterrand, du Parti Socialiste, de 1981 à 1995. Le mandat de Jacques Chirac avec le Rassemblement Pour la République, de 1995 à 2007, pourrait être une période où s'est renforcée l'autorité de l'état, liée à la période creuse du mouvement, de 1995 à 2008. La crise financière mondiale depuis la crise des *Subprimes* en juillet 2007, et l'entrée de la France en récession en 2009 traduite par une hausse du chômage, expliqueraient le renouveau de ce type d'habitat, à en croire André Burguière selon lequel « les regroupements apparaissent en période de crise : guerre, crise économique (...) et disparaissent dès que se renforce l'autorité de l'État²⁵⁶ ». Ces deux hypothèses expliqueraient la la disparition de l'habitat groupé autogéré, puis sa ré-apparition sous de nouvelles formes. Le mouvement national adapte ses objectifs en fonction des enjeux actuels, comme l'explique le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association, en mars 2009 :

« De même que le MHGA voulait insuffler des valeurs d'autogestion et de partage dans un contexte d'urbanisation galopante et débridée, notre mouvement se propose aujourd'hui d'apporter sa contribution à la recherche d'un nouveau mode de vie répondant aux enjeux contemporains²⁵⁷ »

Le renouveau du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré en Éco Habitat Groupé révèle un changement des préoccupations, principalement le passage de l'autogestion à l'écologie. Les projets du XXI^e siècle sont des habitats groupés qui ne sont plus autogérés, mais écologiques.

Habitat écologique et groupé

En 1977, la charte qui rassemble les membres du MHGA met l'accent sur l'ouverture sociale, l'autogestion, et le fonctionnement collectif du groupe, avec des objectifs visant l'égalité : « rompre le système de ségrégation sociale dans lequel nous vivons » ou encore « atteindre la même qualité d'habitat quel que soit le niveau de revenus²⁵⁸ ». Mais bien que les membres du MHGA aient déjà une vision naturaliste de l'habitat, la dimension environnementale est absente

²⁵⁴ André Burguière, cité dans « Les utopistes du m² : mouvements et expériences de l'habitat autogéré », Op. Cit. p. 5

²⁵⁵ Ibid. p. 10

²⁵⁶ Ibid. p. 9

²⁵⁷ Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, Op. Cit. p. 11

²⁵⁸ Charte du MHGA, citée dans *Habitats Autogérés, MHGA*, Op. Cit. p. 29

de la charte de l'habitat groupé autogéré de 1977. Alors que l'urbanisme était critiqué pour le repli sur soi qu'il induisait, la nouvelle charte regrette aujourd'hui que « les diverses modalités d'urbanisation soient très éloignées des principes de développement durable²⁵⁹». Alors que le MHGA partait d'une critique de l'offre du logement, le point de départ de la nouvelle charte est une prise de conscience environnementale :

« Les risques issus des dégradations climatiques et la certitude de l'épuisement, à terme, des énergies fossiles, nous obligent à limiter la consommation d'espace et d'énergie, donc à cesser de construire de l'habitat dispersé (...). Dans ce contexte, un grand nombre de groupes, associations, réseaux, sont à la recherche d'un habitat écologique et bioclimatique, associé dans des proportions variées à la recherche d'un habitat groupé convivial²⁶⁰»

Le terme « habitat groupé autogéré » n'est plus adapté et le mouvement change de nom pour devenir « Éco-habitat Groupé, Mouvement de l'Habitat Groupé, Écologique, et Solidaire ». Preuve de son engagement sur les problématiques environnementales, le mouvement participe au salon *Bâtir Écologique* à la porte de la Villette en 2008 et rédige de nouveaux statuts, en lien avec l'écologie. Un des buts de l'association est de « promouvoir les approches sociales, environnementales et économiques de l'urbanisme et de l'habitat, piliers d'un développement durable²⁶¹» et on peut lire parmi ses objectifs :

« La consommation énergétique de l'habitat doit être limitée voire totalement compensée par une production au moins équivalente, avec un recours systématique aux énergies renouvelables (...) L'impact des activités de construction sur l'environnement et la santé imposent l'utilisation de matériaux et de techniques écologiques²⁶²»

Cela montre à quel point le projet bioclimatique et groupé d'*Hagrobi* préfigurait, déjà en 1980, l'évolution du mouvement. Dans la nouvelle charte est aussi inscrit le souhait de « se rapprocher des collectivités territoriales, qui expriment leur idée d'un nouveau type d'urbanisation via leurs projets d'Éco-Quartiers et de renouvellement urbain²⁶³». Le mouvement souhaite s'institutionnaliser.

²⁵⁹ Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, Op. Cit., p. 10

²⁶⁰ Ibid. p. 10

²⁶¹ Ibid. p. 4

²⁶² Ibid. p. 12

²⁶³ Ibid. p. 11

2.2- Institutionnalisation et démocratisation de l’habitat groupé : des conditions nécessaires à son développement

L’ institutionnalisation de l’habitat participatif

Alors que les projets d’habitat groupé autogéré étaient initiés et conduits par des habitants parfois obligés de lutter contre les institutions, certaines collectivités s’emparent du sujet et facilitent les démarches des groupes en leur réservant des terrains. Ainsi, en août 2013, la ville de Lille lance un appel à projets participatifs sur six terrains vierges réservés à cet effet. De nombreuses métropoles suivent cette démarche, comme Strasbourg, Paris, ou Roubaix, qui lance en 2016 un appel à projet sur trois sites. Le Réseau National des Collectivités pour l’Habitat Participatif a pour but de rassembler les expériences des différentes villes en matière d’habitat participatif. L’institutionnalisation représente une aide et un soutien majeurs mais ne concerne que les villes soutenant la démarche. Par exemple, les projets de ce type ne sont pas soutenus à Villeneuve d’Ascq, car le maire, Gérard Caudron, n’est pas favorable à ce type d’initiatives. Selon Jean-Louis Séhier, l’institutionnalisation permet un gain de temps considérable : « l’institutionnalisation, nous on n’est pas contre, parce que c’est sûrement une condition pour que ça se développe. Tout le monde n’a peut-être pas envie de passer plusieurs soirées par mois pendant cinq ans pour aboutir au projet de ses rêves²⁶⁴». En réduisant le temps nécessaire à l’aboutissement de projets, l’institutionnalisation de l’habitat groupé permet son développement. Déjà en 1990, Jean-Michel Léger indiquait à ce propos : « Les collectivités locales sont invitées à prendre le relais (...) dans la mise en place des structures de participation et dans le financement de leur coût, afin de les sortir de la marginalité où elles sont tenues²⁶⁵». On peut comparer l’aide apportée aujourd’hui par les collectivités, au soutien apporté par l’EPALE aux habitats groupés autogérés de 1978 à 1983. L’aide de l’EPALE est la première forme d’institutionnalisation de l’habitat groupé autogéré et préfigure, dans les années 1980, l’évolution du phénomène. Mais si l’institutionnalisation est vue par certains comme une aide bénéfique et indispensable sans laquelle les projets contemporains ne pourraient pas émerger, d’autres la considèrent comme une forme de manipulation. Le Plan Construction, dans une recherche sur les formes d’intervention des habitants écrit : « Toute institutionnalisation est une stratégie de contrôle du champ social (...) Nous rejoignons sur ce plan certaines analyses qui voient, dans la « concertation » ou « participation » instituée par le pouvoir, une manipulation²⁶⁶». Philippe Bonnin, met aussi en

²⁶⁴ Jean-Louis Séhier, entretien 1, prise de parole 23, annexes, p. 189

²⁶⁵ Léger, Op. Cit. p. 141

²⁶⁶ Doré, Op. Cit. p. 152



Figure 82 : logotype du RAHP
Source : <https://ankha-habitat-participatif.fr/habitat-participatif/>, consulté le 12 avril 2017



Figure 81 : promotion de l’habitat participatif par la ville de Roubaix
Source : <http://www.ville-roubaix.fr/typo3temp/pics/c8eacd9f47.jpg>, consulté le 12 avril 2017



Figure 83 : logotype du RNCHP
Source : <http://www.capgeris.com/img/u/375576/collectif-habitat-participatif.jpg>, consulté le 12 avril 2017

garde contre les « efforts du pouvoir²⁶⁷» mis en place pour mieux contrôler les groupes. Enfin, Bénédicte Lefebvre et Michel Rautenberg admettent que « l'institutionnalisation des instances de débat va peut-être à l'encontre des formes plus spontanées de démocratie²⁶⁸». Le pouvoir des habitants baisse-t-il à mesure que l'habitat groupé s'institutionnalise? Dans tous les cas, le soutien d'une collectivité est rassurant, et permet à un public plus large d'oser initier un tel projet. La volonté d'élargir le public visé par l'habitat groupé est également un des enjeux actuels du mouvement.

Habitat participatif et accessibilité sociale

Selon Yves Connan, « l'enjeu d'aujourd'hui est d'associer locatif social à habitat en accession dans un souci d'ouverture et de diversité²⁶⁹». Le manque de mixité sociale est souvent reproché à cette forme d'habitat, que beaucoup considèrent comme réservée aux plus fortunés. Mais la mixité sociale englobe à la fois une mixité socio-culturelle et une mixité socio-économique qu'il est bon de distinguer. S'il est vrai que l'habitat groupé touche en majeure partie une même classe socio-culturelle, de très grandes disparités sont en revanche observables dans les revenus des habitants. Le 29 mars 2017, un colloque de recherche intitulé « Habitat participatif et accessibilité sociale » a rassemblé des chercheurs internationaux venus discuter de la recherche effectuée par des sociologues du CNRS sur ce sujet. Plus qu'une mixité sociale, il s'agit de chercher des manières de rendre l'habitat participatif accessible au logement social. C'est d'ailleurs ce que préfigure, en 1978, l'expérience des *Crieurs* qui sont les précurseurs de l'accessibilité sociale de l'habitat groupé. Déjà dans les années 1980, le groupe est en lien avec un organisme HLM, le bailleur social *Notre Logis*, comme de nombreux projets l'expérimentent aujourd'hui. Les organismes HLM sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer et l'Union Sociale pour l'Habitat publie en septembre 2016 un document intitulé « Réseau HLM pour l'habitat participatif, la place et le rôle des organismes HLM dans l'habitat participatif ». L'accessibilité sociale de l'habitat participatif sera permise par la participation active des bailleurs sociaux. Mais comment parvenir, non pas à une accessibilité, mais à une mixité sociale, et de quelle nature cette mixité sociale doit-elle être? Contrairement au projet des *ToitMoiNous* qui présente une diversité socio-économique à l'échelle du bâtiment, le projet des *Crieurs* présente une mixité sociale à l'échelle de l'opération de logements : le groupe, situé au cœur de l'ensemble constitue un pôle dynamique, les habitants étant largement investis dans des associations locales.

²⁶⁷ Bonnin, Reynaud, Op. Cit. p. 19

²⁶⁸ Lefebvre, Rautenberg, Op. Cit. p. 201

²⁶⁹ Connan, Op. Cit. p.5



Figure 84 : carton d'invitation au séminaire intitulé «La démocratisation de l'habitat participatif»



Figure 85 : affiche du colloque intitulé «Habitat participatif et accessibilité sociale : perspectives France / Europe»
Source : <http://www.crh.archi.fr/Habitat-participatif-et-accessibilite-sociale-perspectives-France-Europe>, consulté le 4 mai 2017

Jean-Louis Séhier, membre de ce groupe revendique cette forme de mixité plutôt qu'une mixité sociale au sein d'un même bâtiment : selon lui, la différence de temporalité existant entre les locataires, membres du groupe pour quelques années seulement, et les propriétaires, membres permanents, crée des complications. Les *Crieurs* sont une exception, et l'habitat groupé autogéré en locatif social reste très rare dans les années 1970-1980. Entre cette période et le renouveau de l'habitat groupé, les différences d'enjeux révèlent deux phases bien distinctes. On peut alors distinguer deux générations d'habitat groupé.

Deux générations d'habitat groupé

De la même façon que Jean-Pierre Franca distingue des « générations de maisons solaires²⁷⁰» en décrivant les caractéristiques, il est possible de résumer ce qui caractérise les deux générations d'habitat groupé :

-La première génération rassemble les projets concrétisés entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990. Le terme le plus courant pour désigner ces opérations est l'« habitat groupé autogéré » et ses expériences sont fédérées depuis 1977 par le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré. Ces groupes d'habitat sont pour la plupart des projets de maisons individuelles accolées, et rassemblées dans une forme permettant la vie commune du groupe. Les habitants ont vécu les revendications de mai 1968 et sont animés de bon nombre d'utopies qu'ils tentent d'exprimer à travers l'architecture. Les projets, dont l'échelle se situe entre 6 et 12 logements, sont autogérés, en autopromotion, et souhaitent que la qualité des logements soit la même quelque soit le revenu des habitants. Un enjeu majeur est de permettre, à travers des dispositifs architecturaux, d'exprimer l'autonomie de la cellule familiale tout en affirmant l'unité du groupe.

-La deuxième génération est issue du renouveau de l'habitat groupé depuis la seconde moitié des années 2000. Ces initiatives sont marquées par l'arrivée de nouveaux acteurs dans le processus : de nombreux groupes bénéficient des appels à projet des collectivités, et choisissent de collaborer avec un bailleur ou un promoteur immobilier pour porter le projet. L'autopromotion et l'autogestion ne font plus partie des fondements du mouvement, qui défend désormais un habitat écologique, ainsi qu'une mixité générationnelle et sociale. Les membres des groupes ne sont plus des militants qui revendiquent une vision politique de l'habitat, mais des personnes souhaitant simplement vivre dans un environnement convivial. L'échelle de ces

²⁷⁰ Franca, Baillon, Op. Cit. p. 10

projets, qualifiés le plus souvent d'« habitat participatif », est souvent supérieure à celle des projets de première génération, s'étendant parfois jusqu'à une vingtaine de logements pour atteindre une certaine économie d'échelle. La venue de nouveaux acteurs au sein des projets, collectivités, bailleurs, et promoteurs, facilite certes les démarches mais provoque une baisse du pouvoir des habitants, qui ne sont plus maîtres de toutes les décisions. Cela conduit à une situation paradoxale : à mesure que l'habitat participatif prend de l'ampleur, l'habitat semble être de moins en moins participatif.

2.3- Un habitat de moins en moins participatif? Adapter l'utopie aux réalités actuelles

Ce que le vocabulaire révèle

De nombreux qualificatifs sont employés pour désigner ce qui représente pour beaucoup « la troisième voie d'accès au logement²⁷¹ ». La diversité du vocabulaire traduit une diversité des pratiques, ainsi qu'une évolution dans le temps du phénomène : de l'habitat groupé autogéré des années 1970 à l'habitat participatif des années 2010. Le terme « habitat groupé » permet de parler de cette forme d'habitat sans distinguer l'époque : que ce soit la période de l'habitat groupé autogéré ou celle d'Éco Habitat Groupé, le groupement est une constante. Mais ce terme est incomplet et provoque parfois des confusions, car « habitat groupé » est aussi le terme employé pour désigner un type d'habitat intermédiaire avec des groupements de bâtiment. Par exemple, les logements du Hameau du Château de Jean-Pierre Wattel sont un habitat groupé mais ne sont pas un habitat groupé autogéré, car il ne s'agit pas d'un groupe de personnes investies dans un projet de voisinage solidaire et convivial. « Habitat groupé autogéré » est le terme le plus satisfaisant pour parler des expériences de 1970-1980 : il englobe la dimension du groupe, architectural et humain ainsi que son mode de fonctionnement. Pour parler de l'habitat groupé actuel, ce terme ne convient plus, et une multitude de termes différents sont utilisés avec confusion. Le « co-habitat », par exemple, vient du terme anglais « co-housing », mais sa signification littérale « habiter avec » est incomplète, et laisse penser qu'il s'agit simplement d'une collocation à plus grande échelle. De même pour « habitat partagé », qui n'englobe pas toutes les caractéristiques du phénomène, et qui transmet une fausse image : si le partage est défendu par la plupart des groupes, en revanche, les logements ne sont pas partagés, et l'intimité de chaque famille a autant d'importance que la vie collective du groupe. On confond parfois

²⁷¹ Sylvia Pinel, « Habitat participatif : penser l'habitat autrement », 11 juin 2015, URL : <http://www.logement.gouv.fr/habitat-participatif-penser-l-habitat-autrement>, consulté le 26 avril 2017

aussi « l’habitat coopératif » et l’ « habitat participatif » qui sont pourtant deux notions définies de manière distincte par la loi. La définition des coopératives d’habitant est principalement économique et ne correspond pas à l’habitat étudié dans ce mémoire :

« Les sociétés coopératives d’habitants sont des sociétés à capital variable (...) qui ont pour objet de fournir à leurs associés personnes physiques la jouissance d’un logement à titre de résidence principale et de contribuer au développement de leur vie collective (...). La coopérative est une société sans but lucratif, elle propose à ses coopérateurs des logements dont les loyers reflètent le coût réel d’exploitation de l’immeuble dans lequel ils vivent. L’implication des coopérateurs, les efforts de mutualisation de moyens et d’espaces et le souhait d’éviter les intermédiaires permettent d’offrir des loyers inférieurs aux prix du marché²⁷²»

« Habitat participatif » est le terme le plus répandu pour désigner la deuxième génération d’habitat groupé. Ce terme est défini par la loi depuis 2014, indice supplémentaire de son institutionnalisation :

« L’habitat participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s’associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d’acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d’assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis²⁷³.»

Mais le terme participatif est réducteur : il sous-entend que les habitants prennent part à un projet, ce qui ne traduit pas leur investissement réel. Il ne s’agit pas, pour les habitants de « participer » à une réunion proposée par un quelconque organisme, mais bien de concevoir un projet dans sa globalité : l’habitat groupé dépasse la simple participation. Il serait plus juste de dire que les habitants font participer divers acteurs à leur projet. De plus, la dimension de groupe, caractéristique principale de ce type d’habitat est absente de ce nom. Yves Connan propose ainsi de les appeler « habitat groupé participatif²⁷⁴» et Anne Labit, sociologue au CNRS, au terme de sa recherche sur l’accessibilité sociale de l’habitat participatif, propose de nommer ces projets « habitats collaboratifs». Cet adjectif illustre d’avantage la contribution d’une diversité d’acteurs à un même projet. Bien qu’il ne soit pas le plus adapté, habitat participatif est le terme officiellement reconnu. L’emploi de ce terme réducteur est peut-être révélateur de la baisse de pouvoir des habitants, qui se réduit peu à peu à une simple participation. Ce terme traduirait une évolution : de l’engagement militant des groupes d’habitat autogéré, à la simple participation des groupes d’habitat participatif.

²⁷² LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l’accès au logement et un urbanisme rénové, Art. L. 201-1, URL : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/3/24/ETLX1313501L/jo/article_47, consulté le 11 mai 2017

²⁷³ Ibid. Art. L. 200-1

²⁷⁴ Connan, Op. Cit. p. 5

De l'engagement de l'habitant à sa simple participation

Dans les années 1980, l'habitat groupé autogéré était bien distinct des expériences de participation :

« Quand vous dites « habitat participatif », nous à l'époque, on faisait vraiment la différence entre « autogestion » et « participatif ». Autogestion c'est vraiment les gens qui décident, et participatif c'est plutôt la mairie pour se donner bonne conscience²⁷⁵»

Philippe Bonnin

À cette époque, il est important de distinguer l'habitat groupé autogéré de la participation car celle-ci a une connotation négative. En 1978, un article de *L'Architecture d'Aujourd'hui* indique, au sujet de la participation :

« Les désirs de chacun y sont enregistrés, la volonté collective exprimée et les contradictions aplanies, le résultat n'étant bien souvent qu'un compromis entre des concepts culturels reçus et une organisation fonctionnelle²⁷⁶»

Brian Brace-Taylor

L'innovation dans l'habitat groupé autogéré était permise par des décisions entièrement prises par les groupes d'habitants. Les groupes faisaient en sorte que l'architecture réponde aux utopies dont ils rêvaient. L'institutionnalisation entraîne une baisse du pouvoir de décision des habitants, et l'architecture produite répond à de nouveaux enjeux : il ne s'agit plus de concrétiser des idéaux de vie utopiques mais de répondre aux besoins des différents acteurs. Alors que l'architecture produite par les habitat groupés autogérés retraçait les particularités de chaque groupe et s'exprimait de manière très variée, l'institutionnalisation de l'habitat participatif provoque une certaine standardisation des projets. Il est en effet difficile de distinguer les institutions réellement intéressées par la proposition d'un habitat plus convivial, des autres qui y voient un intérêt financier ou agissent par effet de mode. Yona Friedman prononçait, déjà en 1978, une critique de la participation et de son institutionnalisation :

« Je tiens à signaler, d'abord, qu'il ne saurait être question, pour moi de « participation de l'habitant » tant vantée par les irréflechis. Je cherche plutôt si la « participation de l'architecte » pourrait être utile quelque part. La participation de l'habitant n'est actuellement qu'une façade : les planificateurs font des enquêtes puis ils déclarent que l'habitant, en répondant de telle ou telle manière à leurs questions a démontré telle ou telle volonté, telle ou telle préférence. Avec cette soit-disant participation, l'habitant ne décide rien, mais il aide les planificateurs à décider pour lui²⁷⁷.»

La cohésion des groupes d'habitat autogéré était rendue possible par la constitution collective

²⁷⁵ Philippe Bonnin, entretien 2 prise de parole 34, annexes, p. 198

²⁷⁶ Brace-Taylor, Op. Cit. p. 7

²⁷⁷ Friedman, Op. Cit. p. 57

d'un projet de vie sur plusieurs années. Mais aujourd'hui, certains promoteurs s'emparent du phénomène et proposent un habitat participatif clef en main : dans ce cas, les habitants ne sont plus à l'initiative du projet, mais répondent à l'appel d'un promoteur immobilier qui souhaite constituer un groupe. Le terme « habitat participatif » prend alors tout son sens, l'habitant n'étant que le participant d'un projet qu'il ne maîtrise pas. L'habitat participatif subit une récupération commerciale de la part des promoteurs immobiliers.

Après le *greenwashing*, place au *socialwashing*?

« Comme toute innovation, l'habitat participatif est exposé à des tentatives de récupération²⁷⁸ »

Stefan Singer

Une des raisons qui pousse les habitants à choisir l'habitat groupé est, depuis ses débuts, une motivation économique. Les habitants, en regroupant des services, des dépenses, et en court-circuitant la promotion tiraient un bénéfice qui permettait d'obtenir des surfaces plus généreuses, ou une meilleure qualité de réalisation du logement. Dans le cas d'un projet d'habitat participatif en lien avec la promotion immobilière, les bénéfices issus du regroupement ne profitent plus à la qualité de l'habitat mais au chiffre d'affaires du promoteur. Un véritable phénomène de *socialwashing* est en train de naître chez les professionnels, qui voient dans l'habitat participatif un marché lucratif. Ce mémoire avait pour ambition de démontrer l'intérêt architectural de l'habitat groupé autogéré, fruit de la collaboration entre un groupe d'habitants et un architecte. Dans les projets à but commercial, l'architecte travaille en lien avec les habitants, mais aussi sous le joug de la rentabilité du promoteur. Comment évolue l'architecture de ces projets, lorsque l'ambition des décideurs n'est plus la concrétisation d'un idéal de vie utopique, mais la rentabilité économique ? Quel intérêt présentera l'architecture des habitats participatifs, quand l'habitant-acteur sera redevenu un habitant-consommateur ? La théorie architecturale s'est désintéressée, à tort, des expériences d'habitat groupé autogéré des années 1970-1980. Peut-être aura-t-elle des raisons de s'en désintéresser à nouveau, si le phénomène continue de se développer en suivant la voie de la promotion immobilière.

²⁷⁸ Stefan Singer, cité dans *Habitat groupé participatif*, Op. Cit. p. 6



Figure 86 : perspective d'ambiance (Noémie Kieken arch. 2015). Une architecture sous l'influence d'un promoteur
Source : <http://toitmoins.fr>, consulté le 4 mai 2017



Figure 86 : récupération commerciale de l'habitat groupé par une banque belge
Source : <https://lacouleurdelargent.be/l-habitat-groupe-pour-construire-durable-et-faire-des-economies>, consulté le 4 mai 2017

CONCLUSION

L'EPALE et le MHGA partageant les mêmes idéaux utopiques de participation et d'innovation, le contexte de la ville nouvelle a été favorable à la venue de groupes d'habitat autogéré. Villeneuve d'Ascq présente une concentration de plusieurs groupes en un même quartier. La variété de leurs expressions architecturales n'est pas liée au contexte géographique mais aux valeurs défendues par chaque groupe ainsi qu'aux enjeux de l'époque. L'étude des projets a révélé une diversité d'idéaux de vie, ainsi que l'évolution d'un programme, et des enjeux auxquels il est confronté. Le premier groupe, *Les Crieurs* en 1978, incarne une conviction politique d'ouverture sociale, de solidarité et de vie communautaire, issue directement des revendications de mai 1968. L'architecture produite souhaite alors favoriser la vie de groupe, notamment en innovant sur un système de communication complémentaire. Le deuxième groupe, *Hagrobi*, propose en 1980 de combiner un habitat écologique avec un habitat groupé solidaire. L'architecture se sert du mode de vie groupé pour atteindre une efficacité énergétique. En 1985, *Anagram*, révèle l'atténuation des idéaux utopiques, avec la volonté de vivre en groupe tout en affirmant l'autonomie des familles. Le groupe actuel, les *ToitMoiNous* depuis 2011, témoigne de l'intervention de nouveaux acteurs dans le processus, et souligne leur influence dans l'architecture. Les bailleurs sociaux permettent de rendre ce type d'habitat plus accessible en l'ouvrant au réseau HLM, les collectivités marquent l'institutionnalisation du phénomène, facilitent les démarches des groupes, mais se servent du phénomène comme image de marque. Enfin les promoteurs immobiliers, dans un souci de rentabilité économique, modifient l'échelle des groupes pour passer d'une dizaine, à une vingtaine de foyers. Le groupe des *ToitMoiNous* incarne les préoccupations actuelles de l'habitat participatif et témoigne du fait que l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq a accompagné les enjeux de la ville : il a assouvi ses utopies participatives à l'heure de la ville nouvelle, et apparaît aujourd'hui comme une solution pour la gestion de son vieillissement. Malgré une diversité des enjeux et des productions, on peut noter une innovation architecturale commune à la plupart des projets d'habitats groupés, qu'ils soient autogérés ou participatifs : l'architecture jongle entre l'échelle de la famille et celle du groupe pour permettre deux niveaux de relations sociales. A l'heure où l'habitat participatif sort de sa marginalité et représente une nouvelle commande pour l'architecte, il est bon de se tourner vers les origines de ce type d'habitat, et d'étudier les premières expériences qui possédaient certaines qualités, aujourd'hui disparues. Puisque l'autopromotion est irréaliste aujourd'hui, que l'intervention des collectivités, des promoteurs, et des bailleurs sociaux semble nécessaire au développement du phénomène, l'architecte doit lutter pour maintenir une qualité architecturale malgré les différentes influences auxquelles il est confronté. L'expression architecturale des

groupes de première génération présentait une diversité témoignant de la variété des groupes d'habitants, alors maîtres de toutes les décisions. En répondant aujourd'hui aux enjeux des bailleurs, collectivités, ou promoteurs, on peut se demander si la production architecturale de l'habitat participatif ne va pas dans le sens d'une certaine uniformisation.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

- REY Alain, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005
- ASCHER François (dir.), *Le Plan Construction et Architecture résultats-acquis-projets*, Paris, Plan Construction, 1989
- AURIAULT Jean Pierre, FRANCA Jean-Pierre, SENE Bernard , *Projets pour 1000 maisons solaires*, Paris, Ed. du Moniteur, 1981
- BIRKYIE Sefik, BUSIEAU Gilbert (dir.), *Roubaix Alma-Gare, Lutte Urbaine et Architecture*, Gand, Éditions de l'atelier d'art urbain, 1982
- BONNIN Philippe (dir.), *Habitats Autogérés, MHGA*, Paris, Alternatives, 1983
- CHATIN Catherine, *9 villes nouvelles, une expérience française d'urbanisme*, Paris, Bordas, 1975
- CHOAY Françoise, MERLIN Pierre (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988
- CLAUD Patrick, *Méthode 5000 : règles de calcul du coefficient B : besoins énergétiques dans l'habitat*, Paris, PYC Editions, 1982
- CLAUD Patrick, GILLES René, PESSO Alain, *Atlas solaire français : énergie transmise et calcul de l'effet de masques*, Paris, PYC Editions, 1982
- CONNAN Yves, *Habitat groupé participatif*, Paris, Broché, 2012
- COSSART Paula, TALPIN Julien, *Lutte Urbaine Participation et Démocratie d'Interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaine-sur-Seine, Editions du Croquant, 2015
- DORÉ, Christiane (dir.), *Information sur l'habitat et formes d'intervention des habitants*, Plan Construction, Paris, 1979
- FRANCA Jean-Pierre, BAILLON Jean-Pierre , *5000 maisons solaires*, Paris, Editions du Moniteur, 1983
- FRIEDMAN Yona, *L'architecture de survie*, Paris, L'éclat, 2003
- HOUILLON Marie-André, SENAME Céline, *A la conquête de l'est : Villeneuve d'Ascq, 1969-1984*, livret de l'exposition des archives municipales, Villeneuve d'Ascq, 2010
- HOWARD Ebenezer, *Garden City of To-Morrow*, Londres, Osborn, 1902
- LEFEBVRE Bénédicte, RAUTENBERG Michel, *Utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq*, Lille, Septentrion, 2010
- LEGER Jean-Michel, *Derniers domiciles connus : enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, Créaphis, 1990
- LOZE Pierre, *AUSIA-Architectures*, Bruxelles, Hatier, 1990
- LUCAN Jacques, *Composition, non composition : Architecture et théories, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, PPUR, 2009
- MIDANT Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle*, Paris, Hazan / IFA, 1996
- Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, *Habitat Soleil*, Paris, Éditeur Atelier Paul Bertrand, 1977
- OLGAY Victor, *Design with climate : bioclimatic approach to Architectural Regionalism*, Princeton, Princeton University Press, 1963
- PERCQ Pascal, STIEVENARD Jean-Michel, *Villeneuve d'Ascq, une ville est née*, Paris, Cana, 1980
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Ed. Du Seuil, 1996
- VERLEY Régis, *Les vieux dans la ville, les vieux dans la vie*, Villeneuve d'Ascq, février 2013
- VERLEY Régis, *Abécédaire de l'habitat participatif*, Villeneuve d'Ascq, février 2016

II. Articles de revues

- AURIAULT Jean-Pierre, « De l'architecture bio-climatique, outils modèles et représentations » *Techniques et architecture*, n° 325, juin-juillet 1979, p. 41
- BONNIN Philippe, REYNAUD Paul, « Les utopistes du m²: mouvements et expériences de l'habitat autogéré », *Autogestions*, n°11, automne 1982, p.3-113

- BRACE-TAYLOR Brian « L'utopie est-elle habitable ? », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°196, avril 1978, p. 2-7
- CAILLE Emmanuel, « Editorial: power to the people vs. Trump tower », *D'Architectures*, n°247, septembre 2016, p. 1
- DUPAVILLON Christian « Un Habitat Autogéré », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°196, avril 1978, p. 68-82
- HUET Bernard, entretien avec Jacques Lucan, *Architecture Mouvement Continuité*, n°1, mai 1983, p. 20
- MHGA, « Projet d'habitat groupé locatif HLM à Villeneuve d'Ascq », *Habitants*, octobre 1984
- NOVIANT Patrice « Alma-gare, Alma-centre », *Architecture Mouvement Continuité*, n°48, avril 1979, p. 42-46
- SAINT-PIERRE Raphaëlle, « Participatif : le défi économique, humain, et écologique de l'habitat », *D'Architectures*, n° 247, septembre 2016, p. 10-22
- Auteur inconnu, « Concours 5000 maisons solaires, France, 1980 », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 210, septembre 1980, p. 95

III. Articles de journaux

- CHANTAL Dury, « Sept familles, sept maisons, sept façons de vivre avec la bioclimatique », journal inconnu, samedi 30 et dimanche 31 mai 1981
- DELECROIX Xavier, « Les bâtisseurs d'Utopie », journal inconnu, mercredi 25 juillet 1990
- MAUROY R. (prénom inconnu), « La ville est à nous », *La voix du nord*, date inconnue
- PAILLES Lionel, « Parce qu'habiter n'est pas seulement se loger », *La Voix* 28 août 1990
- Auteur inconnu, « Deux expériences originales à la Cousinerie », *La Tribune de Villeneuve d'Ascq* n°15, mai-juin 1981
- Auteur inconnu, « L'architecte qui fait la différence », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989
- Auteur inconnu, « Où la démocratie du logement passe par l'accession à la propriété », *La Voix*, jeudi 23 novembre 1989
- Auteur inconnu, « Pour l'habitat groupé autogéré : vers un nouveau type de vie collective et une autre philosophie de l'habitat », journal inconnu, 7 juin 1981
- Auteur inconnu, « Un « pôle d'innovation », pour quoi faire ? », journal inconnu, date inconnue

IV. Thèse

- D'ORAZIO Anne, « L'habitat groupé en France, entre héritage et innovation, un mouvement en quête d'alternatives », Aménagement de l'espace, urbanisme, sous la direction de Marie- Hélène Bacqué, Nanterre, Ecole Doctorale Milieux, en préparation depuis 2009

V. Pages internet

- CHEVREL Yves, « Naturalisme », Encyclopædia Universalis, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/naturalisme>, consulté le 22 avril 2017
- CHOAY Françoise, « Cité-jardin », Encyclopædia Universalis, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/cite-jardin>, consulté le 22 avril 2017
- DE LAMARTINE Alphonse, cité sur <http://www.citations-francaises.fr/citation/Les-utopies-ne-sont-souvent-que-des-verites-prematurees>, consulté le 23 avril 2017
- D'ORAZIO Anne, « L'habitat participatif, une alternative citoyenne? », La Revue du Projet n°21, novembre 2012, URL : <http://projet.pcf.fr/31381>, consulté le 18 décembre 2016
- PINEL Sylvia, « Habitat participatif : penser l'habitat autrement », 11 juin 2015, URL : <http://www.logement.gouv.fr/habitat-participatif-penser-l-habitat-autrement>, consulté le 26 avril 2017
- PUCA, « CUH - Conception et Usage de l'Habitat (1983-1989) », URL : <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/cuh-conception-et-usage-de-l-habitat-1983-1989-a725.html>, consulté le 20 février 2017

- VERLEY Régis, « Si les ToitMoiNous m'étaient contés » URL : www.habitatgroupe-en-nord.fr, consulté le 20 décembre 2016
- Auteur inconnu, « Babayagas, l'utopie d'une maison de retraite autogérée », 23 mars 2010, URL : <https://blogs.mediapart.fr/velveth/blog/230310/babayagas-lutopie-dune-maison-de-retrait-autogeree>, consulté le 12 avril 2017
- Auteur inconnu, loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), Art. L. 201-1, URL : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/3/24/ETLX1313501L/jo/article_47, consulté le 11 mai 2017
- Auteur inconnu, « Statuts de l'association », URL : <http://toitmoinous.fr/les-statuts>, consulté le 2 mai 2017

VI. Vidéos

- FUTURE-ARTE, *Demain, l'habitat participatif* [vidéo en ligne], 2014, 13:49s, disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=TFMPr5pNzAw>, consulté le 12 mars 2017
- INA-Métropole de Lille, *La vie sociale dans le nouveau quartier Alma-Gare de Roubaix* [vidéo en ligne], 1981, 03:08s, disponible sur : <http://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00084/la-vie-sociale-dans-le-nouveau-quartier-alma-gare-de-roubaix.html>, consulté le 15 avril 2017

VII. Archives

(les sources archivistiques sont incomplètes et seront modifiées a posteriori)

Archives Municipales de Villeneuve d'Ascq, fonds d'archives de l'EPALE :

- EPALE, compte-rendu de réunion du 13 juin 1979
- EPALE, « Charte d'aménagement concerté-Le logement », 3 février 1978
- Brochure publicitaire « La Fontaine des Crieurs »
- Kieken Noémie, « notice explicative du projet », demande de permis de construire pour 47 logements rue du 8 mai 1945

Archives Municipales de Roubaix :

- permis de construire, opération Fontenoy-Frasez, Alma-Gare, AUSIA arch.

Archives personnelles de Jean-Claude Cousin (*Hagrobi*) :

- Compte-rendu de l'assemblée générale du MHGA, président Michel Broutin, Montreuil, 8 mars 2009.

Archives personnelles de Jean-Louis Séhier (les *Crieurs*, *Anagram*) :

- lettre du maire au président de la communauté urbaine de Lille, 23 décembre 1987, *Histoire d'Anagram*, p. 33
- Extrait du procès verbal de la séance du Conseil de Communauté Urbaine du 15 Septembre 1989, *Histoire d'Anagram*, p. 63

Archives personnelles de Régis Verley (*ToitMoiNous*) :

- documents graphiques

VIII. Participation à des colloques

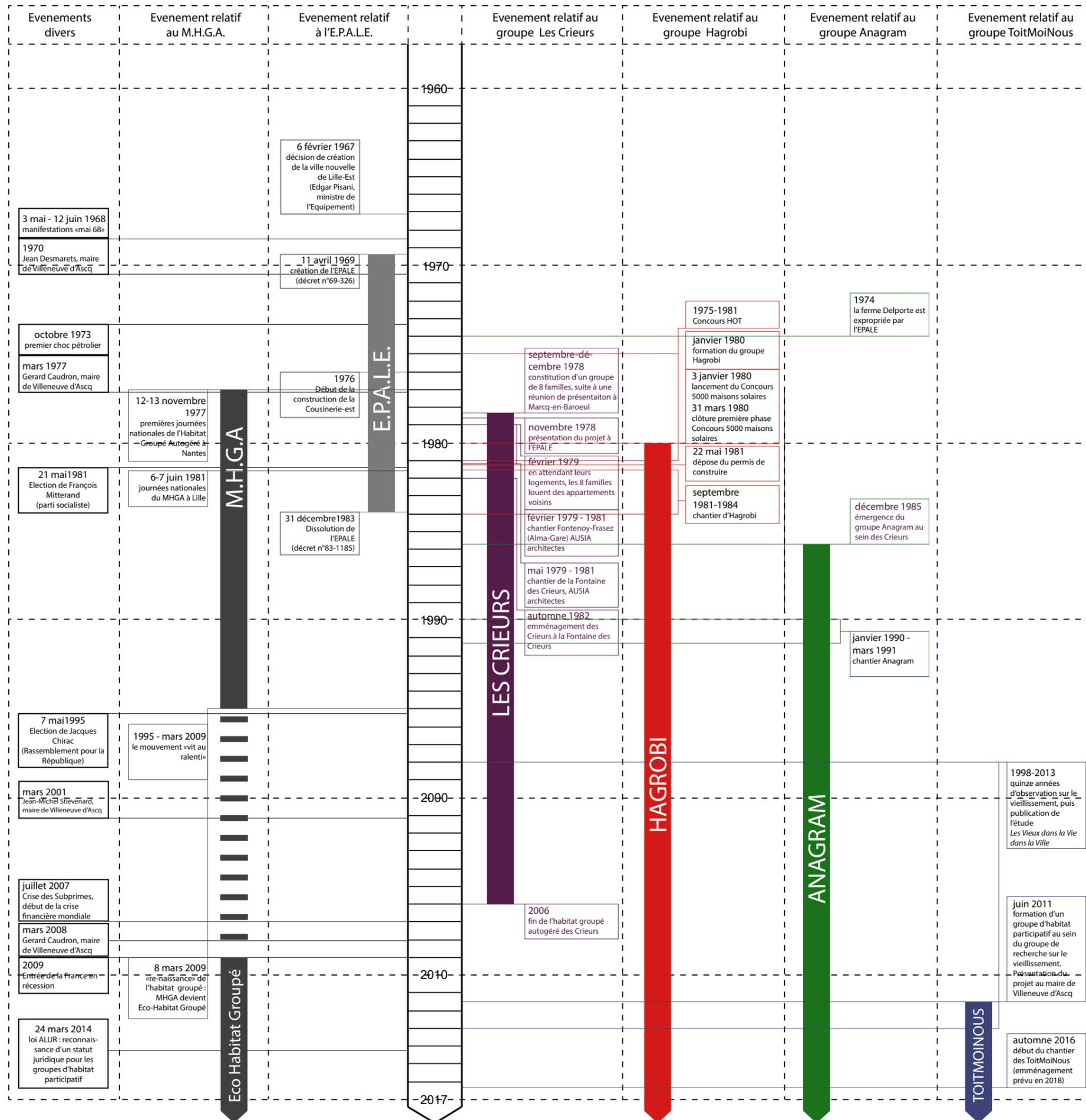
- CEREMA, CLERSE, Eco Habitat Groupé, *La démocratisation de l'habitat participatif*, Lille, 11 octobre 2016
- Eco Habitat Groupé Nord-pas-de-Calais, IFMAN, *La vie de groupe, la prise de décision collective, la gestion des conflits*, Lille, 11 mars 2017
- Centre de Recherche sur l'Habitat (Anne Labit, Sabine Bresson, Claire Carriou), *Habitat participatif et accessibilité sociale : perspectives France/Europe*, ENSAPVS, Paris, 29 mars 2017

TABLE DES ANNEXES

A.I - Récapitulatif graphique	177
1) Frise chronologique de l'habitat groupé à Villeneuve d'ascq (1960-2017)	179
2) Cartographie de l'habitat groupé à Villeneuve d'ascq (1978-2017)	181
3) Tableau comparatif des habitats groupés de Villeneuve d'Ascq (1978-2017)	183
A.II - Recueil d'entretiens	185
1) Jean-Louis Séhier	187
2) Philippe Bonnin	193
3) Régis Verley	207
4) Bertrand Leclercq	215
A.III - Documents complémentaires	227
1) relatifs à l'ÉPALE	228
2) relatifs au MHGA	231
3) relatifs aux <i>Crieurs</i>	235
4) relatifs à <i>Anagram</i>	241
5) relatifs à <i>Hagrobi</i>	248
6) relatifs aux <i>ToitMoiNous</i>	257

A.I - Récapitulatif graphique

1) Frise chronologique de l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq (1960-2017)



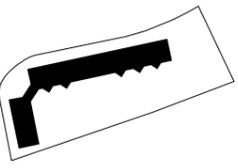
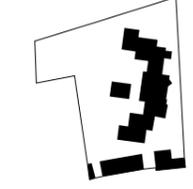
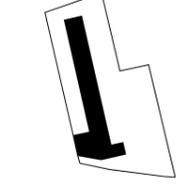
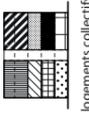
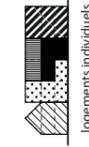
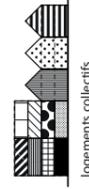
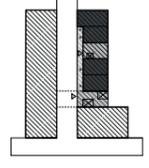
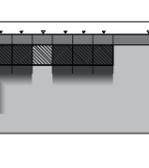
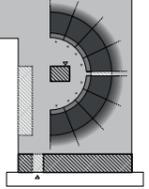
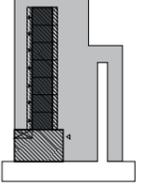
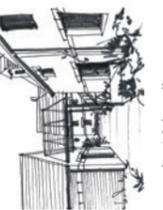
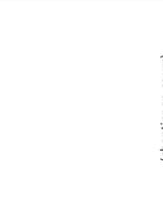
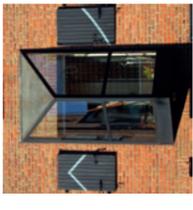
Source : production personnelle (janvier 2017)

2) Cartographie de l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq (1978-2017)



Source : production personnelle (janvier 2017)

3) Tableau comparatif des habitats groupés de Villeneuve d'Ascq (1978-2017)

	LES CRIEURS	HAGROBI	ANAGRAM	TOITMOINOUS
LOGO	(absent)			
FORMATION DU GROUPE	septembre 1978	janvier 1980	décembre 1985	juin 2011
STATUT DU GROUPE	association loi 1901	Société Civile Coopérative de Construction (SCCC) puis copropriété	Association (Héron Vert) puis Société Civile Coopérative de Construction (SCCC Hagrobi)	association loi 1901
MILITANTS AU M.H.G.A.	oui	non	oui	oui (Eco Habitat Groupe)
NOMBRE DE FOYERS	11	7	10	22
SOUTIEN DE L'E.P.A.L.E.	oui	oui	non (E.P.A.L.E. dissolu)	non (E.P.A.L.E. dissolu)
ARCHITECTES	Michel Benoit et Thierry Verbiest (agence AUSA, Bruxelles)	conception : Patrick Claux et Alain Pessa architectes, Michel Raoust (thermicien) (Paris) suivi de chantier : Régis Flahaut (Perranches)	Bertrand Leclercq (Villeneuve d'Ascq)	Noémie Kieken (Roubaix)
TYPE D'OCCUPATION	locatif social	accession	accession	locatif social, accession-location, et accession sociale
BAILLEUR SOCIAL	C.I.L.	aucun	aucun	Notre Logis
DATES DU CHANTIER	- mai 1979	septembre 1981 - 1984	janvier 1990 - novembre 1990	automne 2016 - 2018 (prévisions)
ADRESSE	chemin des Crieurs 59650 Villeneuve d'Ascq	117 rue Carpeaux 59650 Villeneuve d'Ascq	70 rue Carpeaux 59650 Villeneuve d'Ascq	rué du 8 mai 1945 59650 Villeneuve d'Ascq
INSERTION DANS LE TISSU URBAIN	 inclus dans une opération de restructuration urbaine de 296 logements «Fontenoy-Fraser»	 bâtiments en front à rue, cadrent deux rues	 masqué par un ancien corps de ferme en front à rue	 inclus dans une opération de promotion immobilière : «Plurielle». Bâtiment dans la continuité des pignons d'Hagrobi
SURFACES	 terrain : 388 m ² emprise : 388 m ² surface habitable : 1 038 m ² logements : de 47 à 115 m ²	 terrain : 3 460 m ² emprise : 826 m ² (24%) surface habitable : 1 180 m ² logements : de 135 m ² à 178 m ²	 terrain : 3 264 m ² emprise : 828 m ² (25%) surface habitable : 1 294 m ² logements : de 60 à 175 m ²	 terrain : 2 480 m ² emprise : 598 m ² (24%) surface habitable : 1 810 m ² logements : de 47 à 122 m ²
ORGANISATION DES LOGEMENTS	 logements collectifs superposés	 logements individuels accolés	 logements individuels imbriqués	 logements collectifs superposés et logements individuels accolés
NATURE DES ESPACES COMMUNS	santaires communs labo-photo salle de jeux salle commune + mezzanine coursives caves et atelier (sous-sol)	salle de réunion + mezzanine cuisine chambre d'amis jardin	salle de réunion + mezzanine cuisine chambre d'amis buanderie carport local vélos jardin potager	salle de réunion cuisine buanderie studio d'amis local vélos atelier bricolage terrasse collective coursives jardin
PROPORTION ENTRE ESPACES HABITABLES COLLECTIFS ET PRIVÉS	 880 m ² privés 158 m ² collectifs 15%	 1 060 m ² privés 120 m ² collectifs 11%	 1 194 m ² privés 100 m ² collectifs 10%	 1 608 m ² privés 202 m ² collectifs 12,5%
STATUT DES ESPACES	 public collectif extérieur collectif intérieur	 semi-privé extérieur semi-privé extérieur couvert collectif intérieur	 privé extérieur privé extérieur couvert privé intérieur	 circulation verticale entrée collective entrée privée
AMBIANCE	 coursives	 jardin commun	 densité de ruelle	 (chantier en cours)
DETAIL REPRESENTATIF	 coursives	 serres	 bandeau en blocs reconstitués	 (chantier en cours)

Sources : (1) : sauf mention contraire, les photographies, schémas et croquis sont des productions personnelles (janvier 2017)

(2) : logo du groupe Hagrobi - <http://www.habitatgroupe-en-nord.fr/Hagrobi>, consulté le 11 avril 2017

(3) : logo du groupe ToitMoiNous - <http://toitmoinous.fr>, consulté le 11 avril 2017

A.II - Recueil d'entretiens

Une série d'entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone puis retranscrits dans les pages qui suivent. La palette des personnes interrogées se veut assez large pour entendre différents points de vue : celui de l'habitant d'un groupe des années 1980, celui de l'habitant d'un groupe récent, celui d'un architecte-anthropologue théoricien de l'habitat groupé, et celui d'un architecte d'une des opérations étudiées.

Entretien n°1 *

Identité	Jean-Louis Séhier environ 60 ans, ingénieur territorial
Intérêt pour le mémoire	ancien habitant du groupe les <i>Crieurs</i> habitant actuel du groupe <i>Anagram</i> ancien membre du <i>Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré</i> membre actuel de <i>Eco Habitat Groupé Nord Pas de Calais</i>
Date	lundi 20 février 2017, 16h30
Lieu	salon de Mr Séhier, à <i>Anagram</i> , rue Carpeaux, Villeneuve d'Ascq
Durée	01h05min02s
Remarques	dans les échanges téléphoniques ayant précédé l'entretien, Mr Séhier fait part de sa lassitude quant au nombre grandissant de sollicitations de la part des étudiants et journalistes depuis le regain d'intérêt pour l'habitat participatif. Il précise que je suis chanceux, qu'il n'accepte pas de recevoir tous les étudiants.

* Note : les questions de l'interviewer, Guislain Baudalet, sont en caractères gras, les réponses de l'interviewé, Jean-Louis Séhier, en caractères maigres.

- 1 Début de l'entretien.
- 2 **J'étudie l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq, et j'aurais voulu en savoir plus sur le groupe les *Crieurs*, devenu par la suite *Anagram*...**
- 3 C'est pas exactement les mêmes gens les *Crieurs* et *Anagram*. Trois familles des *Crieurs* sont venues à *Anagram*. les *Crieurs* ont continué quinze années après l'installation d'*Anagram*.
- 4 **Qu'est ce que c'est à la base les *Crieurs* : une association ?**
- 5 Non, juste un habitat groupé situé Chemin des *Crieurs*. Qu'est-ce que vos savez déjà sur *Crieurs* ?
- 6 **Juste ce qui est écrit dans les deux pages de *MHGA Habitats Autogérés*, l'ouvrage de Philippe Bonnin. Les architectes sont Verbiest et Benoit...**
- 7 ...Les architectes de l'Alma-Gare d'ailleurs. C'est complètement la même époque, et la même typologie architecturale. Aux *Crieurs*, la première version des plans était avec des cursives plus larges mais les financiers du CIL, maintenant *Villogia*, ont réduit la largeur des cursives, mais il y avait la même idée... ils nous avaient emmené visiter un truc à Louvain qui était leur opération de référence... en brique, un peu le même style mais avec des cursives plus larges. Ils avaient été choisis par l'EPALE pour faire tout le quartier qui s'appelait Fontaine des *Crieurs*.
- 8 **L'habitat groupé s'insérait dans un ensemble déjà conçu ou il y a eu des échanges avec les architectes ?**
- 9 C'est un groupe de gens actifs dans les associations de Villeneuve, dans une ambiance de ville nouvelle qu'il faut resituer... pas la population vieillissante, mais des jeunes couples classe moyenne qui arrivaient dans les nouveaux quartiers de Villeneuve d'Ascq. Attirés par ces réflexions innovantes : ambiance différente, cheminements piétons à sept mètres du sol, modèle Corbusier avec séparation des flux, pas de trottoirs le long des routes, ils ont été reconstruits après. Il s'est trouvé qu'un soir, le centre social du quartier a organisé une réunion parce que trois architectes du coin avaient un terrain à vendre à Marcq-en-Baroeul et proposaient un habitat groupé sur ce

terrain. Le responsable du centre a organisé donc une réunion où il y a eu du monde quand même... et on est assez nombreux à être sorti de là en se disant que c'était une idée intéressante mais sûrement pas à Marcq-en-Baroeul. On n'a jamais revu ces architectes, je ne sais pas ce qu'ils ont fait de leur terrain, par contre ça a suscité chez plusieurs familles du quartier une idée... qui s'est élargi à des gens qui n'habitaient pas forcément le quartier, des gens sur Lille etc. Et c'est comme ça qu'est né un projet d'habitat groupé. Une fois que ça a été un peu réfléchi, la démarche a été de voir l'EPALE. Il y avait deux personnes à l'EPALE qui ont bien accroché au projet et qui ont beaucoup aidé son évolution : le directeur adjoint Patrick Calais et un responsable logement, Monsieur Fortin. Ces deux personnes là -c'est important parce que ça passe souvent par des gens- ont trouvé que ça rentrait bien dans les idées de la ville nouvelle, que c'était complètement dans l'esprit, et qu'il fallait aider ce petit groupe qui avait envie de faire quelque chose d'innovant en matière de logement. Ils ont été notre relais vis à vis du CIL, c'était l'époque où le quartier allait sortir ! Les plans étaient faits par Benoit et Verbiest. Il n'était pas question de toucher à l'extérieur, aux façades, mais on faisait ce qu'on voulait à l'intérieur. Donc on a fait quelques réunions de travail avec les archis, où on a expliqué ce qu'on voulait : locaux communs, circulations faciles entre les logements, logements séparés les uns des autres. Et ils nous ont trouvé un bout de bâtiment au bout du chemin des Crieurs, où ils ont accepté de rajouter un escalier intérieur pour passer d'un logement à l'autre, d'adapter la taille des logements à la demande des différentes familles et de mettre des locaux communs au milieu : une salle de jeux d'enfants au rez-de-chaussée donnant sur le jardin, et une salle commune plutôt adulte au premier étage, le tout branché sur l'escalier commun.

10 **Et il y a vraiment eu un labo photo commun ?**

11 Oui, enfin sous un escalier il y avait un coin sanitaire, et un labo photo. Oh ! Vous savez c'était l'époque de la photo argentique. Une laverie-buanderie qui se connectait aussi sur l'escalier commun, et des logements qui avaient la taille que les gens avaient demandé. Les architectes ont réussi à caser tout ça dans le volume. C'est donc parti comme ça et on a emménagé, je crois que ça a mis trois, quatre ans. On a emménagé à l'automne 1982, *Hagrobi* s'était installé un peu avant je crois. On avait une convention avec le CIL : à l'époque c'était plus souple qu'aujourd'hui, il y avait des conditions de plafonds de revenus mais qui étaient larges, parce qu'on était plutôt des jeunes cadres en début de carrière : profs, travailleurs sociaux, pas de gros revenus mais largement de quoi vivre. Quand il y avait des changements, c'est nous qui propositions les suivant. Il n'y avait pas le passage par les commissions d'attribution qui sont un problème avec les habitats groupés en locatifs qui se construisent, où les organismes HLM sont de plus en plus surveillés par l'état pour l'attribution des logements et ça complique un peu... c'est la difficulté du locatif et c'est une des choses qui ont fait que l'expérience s'est arrêtée au bout de vingt-cinq ans. C'était de plus en plus restrictif sur les critères de revenus, et il fallait que les gens payent les locaux communs par l'intermédiaire de l'association d'habitants.

12 **C'est quand même cette opération qui était précurseur de l'habitat groupé en locatif HLM?**

13 C'était la seule, oui, enfin il y en a eu une à Mélan, à peu près à la même époque qui fonctionne toujours. Mais il y a un accord avec le bailleur pour que les habitants choisissent eux même les familles remplaçantes...il fonctionne toujours en locatif. Il y en a eu aussi à Angers, où une partie des habitants ont racheté leur logement. Aujourd'hui il est en partie en propriété, et en partie en locatif.

14 **Vous pourriez m'en dire plus sur le rôle de la ville nouvelle dans le développement de l'habitat groupé ?**

15 Ce qui est clair c'est qu'on a beaucoup perdu avec la fin de la ville nouvelle en terme d'aménagement urbain. En remettant Villeneuve d'Ascq dans le droit commun, on a perdu un tas d'innovations, qui se développent un peu avec les ZAC dynamiques... mais la démarche avait un défaut quand même : elle était loin des idées de la décentralisation. Le directeur était un représentant de l'état nommé par l'état donc ça ne favorise pas toujours l'innovation, mais il avait en dessous de lui des gens qui étaient sous statut privé, et il y a eu une vraie réflexion collective des gens qui bossaient pour l'EPALE. Il y avait vraiment des gens qui bossaient ensemble pour

innover en matière d'urbanisme.

16 **Donc les idéaux de l'EPALE correspondaient bien aux idéaux de l'habitat groupé ?**

17 Oui tout à fait, ils cherchaient des solutions innovantes, d'autres façons d'habiter les villes et les logements. Bon, ils ont fait des conneries : un logement HLM avec des chambres en triangle c'est pas facile à meubler, on ne fait pas de lit triangulaire ! Il y a eu quelques erreurs mais il y a eu de nombreuses choses innovantes qui sont peu connues et qui n'ont jamais été sérieusement évaluées. Ça bousculait un peu les façons de dessiner les routes de la communauté urbaine, mais ça a produit des choses très intéressantes.

18 **Il y avait par exemple cette idée intéressante de ne pas clôturer les jardins, qui n'a pas fonctionné, sauf dans l'habitat groupé...**

19 Oui, enfin bon, même dans l'habitat groupé on met quelques arbres. On n'est pas propriétaire de l'espace devant chez nous mais il y a un droit d'usage. Quand il y avait les enfants, on leur demandait de ne pas aller coller leur nez sur les fenêtres des voisins. [ne pas clôturer les jardins] C'était une illusion, surtout à cause des chats et des chiens.

20 **Vous connaissez l'ouvrage de Michel Rautenberg sur les utopies et mythologies urbaines à Villeneuve d'Ascq ? Ça m'étonne vraiment qu'il ne mentionne pas les expériences d'habitat groupé...**

21 Je ne connais pas...mais peut-être qu'il n'a tout simplement pas assez travaillé. Il faut dire que l'histoire en France de l'habitat groupé a connu une phase de développement pendant les années 75-90. Grâce au MHGA, une quarantaine d'opérations ont vu le jour en France. depuis ça été le calme plat pendant vingt ans ! Les choses ont redémarré vers 2005, boostées un peu par la loi ALLUR, et aujourd'hui avec une appropriation du sujet par beaucoup de collectivités locales, les SEM etc.. les architectes aussi, qui trouvent que c'est une nouvelle façon de travailler intéressante... C'est vrai que l'habitat groupé a été complètement oublié pendant 15-20 ans en France ! Je ne sais pas à quoi c'est dû! C'était pas l'ambiance du moment...on a été très tranquille pendant quinze ans, et maintenant on est très sollicité par des étudiants, des collectivités...C'est très étonnant cette montée en puissance de l'habitat participatif, et on est encore dans une phase de croissance.

22 **Les collectivités s'emparent du sujet... est-ce qu'il y a, selon vous, une perte du rôle de l'habitant ?**

23 Aujourd'hui non, pas une perte, mais il y a bien un risque dans l'institutionnalisation. Nous on n'est pas contres, parce que c'est sûrement une condition pour que ça se développe. Tout le monde n'a peut-être pas envie de passer plusieurs soirées par mois pendant cinq ans pour aboutir au projet de ses rêves...A Strasbourg, pas mal de projets ont été pré-cadrés avant que les habitants n'arrivent. Aux *Crieurs*, on est arrivés dans une opération déjà conçue, financement en route, terrain disponible, les rues étaient tracées, et ça a permis de gagner du temps... Le problème des projets entièrement maîtrisés par les habitants c'est le temps, la durée du projet. Le fait que les collectivités demandent de réserver des terrains à l'habitat participatif dans les projets d'aménagement fait que les SEM et les promoteurs sont à la recherche d'habitants.

24 **Peut-on dire que la ville nouvelle c'était les débuts, les prémices, de cette aide par les institutions ?**

25 Oui, mais un début qui n'a pas eu de suite. Aujourd'hui, si une mairie s'en fout de l'habitat groupé, c'est bien Villeneuve d'Ascq ! Les *ToitMoiNous* n'ont pas du tout été aidés, alors que d'autres villes comme Lille, Roubaix, essaient de développer l'habitat participatif. Il y a un grand écart entre les municipalités, certaines n'en ont rien à cirer, d'autres pensent que c'est une bonne façon de faire évoluer la façon d'habiter dans les quartiers. L'EPALE a donc aidé *Hagrobi*, a aidé les *Crieurs*, mais n'a pas aidé *Anagram* parce qu'il avait été dissous. Enfin bon, on a racheté un terrain à la communauté urbaine, qui avait été exproprié par l'EPALE mais n'avait

pas eu d'affectation. Mais on nous a fait traîner pendant des mois. Un jour, des membres du groupe sont allés directement à la permanence du maire, ont tapé du poing sur la table et ça a un peu débloqué le truc !

26 **Ça n'est pas du tout lié à l'envie de l'EPALE de réutiliser les anciens corps de ferme ?**

27 Si, mais ils n'avaient pas tous été affectés. Il y en avait beaucoup ! Enfin nous, à part le bâtiment front à rue qui a été gardé pour le porche... mais [le corps de ferme] c'était une ruine, il fallait démolir, pas possible de réhabiliter. Oui, effectivement, l'EPALE a affecté les corps de ferme pour des activités associatives etc, mais il y avait trop d'offres pour la demande.

28 **Revenons à l'Alma-Gare...**

29 Oui, c'était les mêmes architectes, la même architecture, la même idée de coursive, enfin la même époque.

30 **Les Crieurs ont donc continué après le début d'Anagram ?**

31 Oui, il y avait dix-onze logements aux *Crieurs*, quatre familles sont parties habiter à Grenoble, pour des raisons professionnelles, et ensuite seulement trois familles sont parties. Dans le locatif, il y a plus de mobilité que dans l'accession, dans l'habitat groupé aussi. les *Crieurs*, ça s'est arrêté quand les règles d'attribution ont changé. Mais c'est aussi un des manques général sur la ville nouvelle : c'est d'évaluer ce qui s'est passé. Ça aurait mérité des interviews pour comprendre pourquoi ça s'est arrêté. Mais ça n'a pas été une catastrophe pour le bailleur, parce-que c'était dans le cahier des charges de départ : ça devait être réversible. Les logements ont été reloués en logements ordinaires et les deux salles communes étaient facilement transformables en studios : les arrivées d'eau étaient là... le CIL a du réinvestir un petit peu mais comme pendant 25 ans il avait eu des locataires qui avaient bien entretenu les locaux et qui avaient toujours payé leur loyer régulièrement, qu'il n'y a jamais eu de vacance, il a plutôt dû y gagner sur le bilan total de l'opération ! Je crois que ça s'est arrêté à cause des difficultés de trouver des remplaçants qui puissent payer les locaux communs, il n'y a pas d'aide pour les locaux communs. Depuis, ces quartiers ont été barricadés, ça s'est « résidentialisé » comme ils disent. La coursive était publique, tout était accessible...

32 **Donc si les trois familles sont parties, c'est qu'elles souhaitaient accéder à la propriété ?**

33 Non, on voulait plusieurs choses : tout d'abord un logement plus grand, on avait trois enfants et notre logement devenait trop petit. On avait pris goût à l'habitat groupé et on avait des idées sur la manière de retenter l'expérience. On voulait aussi pouvoir maîtriser un peu plus l'architecture. Par exemple ici [à *Anagram*] on a fait des locaux communs extérieurs. Ils sont au milieu, très accessibles par tous, mais avec une séparation qui permet de faire du bruit dans la maison commune, pour faire des fêtes... Aux *Crieurs*, une fête le soir c'était pas très sympa pour les voisins. Et on commençait à avoir les moyens, accéder à la propriété, c'était une forme de sécurité pour l'avenir. Donc la propriété pour une raison financière, et pour mieux maîtriser l'architecture.

34 **Et l'architecte d'Anagram ?**

35 Bertrand Leclercq, installé rue de la Distillerie à Villeneuve D'Ascq. Mais il est à la retraite là.

36 **Et quel rôle jouait alors l'architecte ?**

37 Tout a été complètement élaboré avec lui, une réelle discussion avec le groupe pour les locaux communs et l'organisation générale. Et des discussions avec chaque famille pour l'aménagement intérieur plus précis de chaque logement. Il n'avait jamais fait ça et il n'en connaissait même pas l'existence ! On s'est fié sur des recommandations, en allant voir ce qu'avaient déjà construit les architectes... on a fait une *short list*, et il en

restait deux, un parisien qui voulait travailler en binôme avec une jeune de Roubaix, et finalement on a choisi un architecte 100% local. Leclercq s'est vraiment investi... Bon comme toujours dans l'habitat groupé les architectes ne gagnent pas d'argent ! C'est très chronophage pour un architecte...mais c'est assumé par les gens qui le font...il y a une expérience qui s'acquiert sur la façon de travailler en groupe.

38 **Vous pourriez me parler de l'architecture d'Anagram ? Ce sont des logements imbriqués c'est bien cela ?**

39 Oui, mais pas seulement, les plus grands logements sont des rectangles sur trois étages, type maisons de ville. Dans l'autre partie, deux petits logements en haut d'une coursive, et des duplex en dessous. Effectivement, des choses très imbriquées.

40 **La coursive c'est un héritage des Crieurs ?**

41 Ah non pas du tout: la coursive c'est juste une façon d'accéder au deuxième étage avec un seul escalier. Pas du tout le modèle des *Crieurs* sauf pour dire ce qu'on ne voulait pas : on était très sensibles à la question de l'isolation phonique. La thermique n'a pas été travaillée mais c'est une conséquence de l'isolation phonique. Les serres comme vous voyez ne sont présentes que dans deux logements, pour pouvoir bénéficier pleinement du sud.

42 **Est-ce que l'architecte était influencé par l'architecture d'Hagrobi ? On retrouve des similitudes formelles...**

43 Non, je ne crois pas. A *Hagrobi*, les maisons ont toutes le même volume, sauf la maison commune un peu plus petite. La brique parce que l'architecte était local, et que la ville avait pratiquement interdit l'usage de tout autre matériau que la brique.

44 **Et pourquoi selon vous toutes les opérations d'habitat groupé sont concentrées à la Cousinerie ?**

45 Aucune idée...je crois qu'il y a un peu de hasard... nous on été branchés sur Villeneuve d'Ascq mais pas forcément la Cousinerie. L'EPALE nous a mis sur l'opération des *Crieurs* et pour *Anagram*, on a eu une proposition de terrain ici. Bref, tout comme pour les *ToitMoiNous*, c'est une opportunité de terrain...et la forme c'est le résultat du travail fait avec l'architecte.

46 **Vous faisiez partie avec les Crieurs du MHGA dans ses débuts ?**

47 Oui complètement, au moins deux personnes des *Crieurs* ont été très impliqués dans le fonctionnement du MHGA national. Aujourd'hui on est dans Eco-Habitat Groupé Nord Pas de Calais, un peu dans Eco-Habitat Groupé national qui n'est pas très actif, et on est pas mal dans la « coordin'action » des associations d'habitat groupé au niveau national.

48 **Est-ce qu'il y a des liens entre Anagram et Hagrobi ?**

49 Oui des liens de personne à personne mais pas de groupe à groupe. Le fonctionnement interne des groupes n'est pas le même. *Hagrobi* voulait un habitat bioclimatique, c'était dans leur cahier des charges, nous on voulait juste faire un truc sympa, où on circule bien d'une maison à une autre, avec une maison commune au centre. C'est surtout le projet de vie commune et d'ambiance de groupe qui a conduit les plans, ainsi que les niveaux de revenus des gens, du 60 au 160 m². Ici, pas d'auto-finition, les prix sont calculés avec prestation de base, et surplus pour ceux qui voulaient des spécificités : revêtement de sol... Pas d'auto-finition ici sauf le carrelage de la maison commune, qui est raté, mais on le garde parce que c'est un monument historique.

50 **Est-ce qu'il y a certains regrets à *Anagram* ? Par exemple, *Hagrobi* regrette de ne pas avoir prévu le vieillissement...**

51 Oui le vieillissement, mais vouloir construire dense sans ascenseur... bon ! Mon regret c'est le système de chauffage... Gaz de France subventionnait les chauffages individuels au gaz...pas très favorable pour une évolution dans le temps : une petite chaufferie commune aurait permis de réfléchir à la faire évoluer vers une chaufferie bois collective voire installation de panneaux solaires...mais on est bloqués à cause du chauffage individuel au gaz. Une autre chose qu'on n'a pas fait à cause du surcoût c'était d'avoir un câblage en réseaux numériques informatique interne... on a chacun sa box wi-fi et c'est un peu con. Un autre regret c'est la modularité des logements : départ des enfants, accueil de parents âgés... On recommande aux groupes qui se lancent d'avoir une réflexion sur la modularité. Bon pour nous c'est très agréable : 130m² à deux ça permet d'inviter des gens mais plus de modularité ça aurait été intéressant. Chez les *Toitmoïnous*, il y a modularité par la possibilité de passer d'un logement à un autre.

52 **A Lille, trois groupes sont concentrés à Bois Blancs... est-ce une volonté de créer des noyaux ?**

53 Non pas du tout, c'est une question d'opportunités. Vraiment, l'architecture c'était pas notre priorité aux *Crieurs*, on laissait ça à l'EPALE, aux architectes...

54 **Bien, je n'ai plus de question, merci beaucoup de m'avoir reçu.**

55 Fin de l'entretien.

Entretien n°2 *

Identité	Philippe Bonnin 66 ans, directeur de recherche au CNRS
Intérêt pour le mémoire	Double casquette architecte-anthropologue Auteur de plusieurs ouvrages sur l'habitat groupé des années 70-80s dont <i>MHGA, Habitats Atuogérés</i>
Date	Vendredi 3 mars 2017, 16h30
Lieu	Café Pierre, Paris Xème
Durée	01h28min38s
Remarques	Dans les courriers électroniques ayant précédé l'entretien, Mr Bonnin me précise que ses recherches concernant l'habitat autogéré datent de plus de trente ans, il risque de ne pas se souvenir de tout. L'entretien a lieu dans le contexte bruyant d'un café parisien (choisi par l'interviewé).

* Note : les questions de l'interviewer, Guislain Baudalet, sont en caractères gras, les réponses de l'interviewé, Philippe Bonnin, en caractères maigres.

1 Début de l'entretien.

2 **Vous êtes architecte et anthropologue. Pouvez-vous m'expliquer où vous avez étudié, et la raison de ce double choix ?**

3 J'ai commencé mes études à Toulouse, avant mai 68. C'était dans l'ancienne école, avec un concours et tout ça...Il y avait l'atelier des anciens, « les classiques », et l'atelier des modernes « Le Corbusier ». Ça reporte à très très loin, puis après il y a eu la grosse révolution en 68, tout ça s'est fondu, avec beaucoup de problèmes. De toute façon moi j'étais né à Paris, donc j'avais l'intention d'y revenir. Je suis revenu deux ans avant la fin, à ce qui s'appelait à l'époque l'UP6, qui est devenu l'école de la Villette, où j'ai terminé pour le coup avec des tas de cours avec des gens intéressants... Ce qui veut dire quelque chose parce qu'il y a quand même toute les idées, toute la réflexion politique qui s'est agitée dans ces années là, et ça, quand même, ça fait réfléchir (*rires*) et ça donne une envie, déjà pour mon diplôme, je ne l'ai pas fait sous forme de diplôme classique. A l'époque on dessinait un établissement de bain-douches dans un beau pays imaginaire, on faisait des beaux panneaux, avec des jus très jolis... Ça ne m'intéressait pas du tout de faire ça, ce qui m'intéressait justement c'était de savoir un peu la place de l'architecte dans la société, avec des doutes sur le savoir de l'architecte... En fait j'héritais de la période précédente -le fait qu'on travaillait en agence en même temps qu'on faisait l'école- donc en réalité on apprenait des rudiments à l'école, on dessinait des maths de la descriptive, mais en agence on apprenait la réalité. Et il y avait un manque de formation terrible : pourquoi la porte la cloison à tel endroit plutôt qu'à tel autre -j'étais naïf- mais qu'est-ce qui justifie la manière de décider de l'espace pour les gens, alors qu'en fait je n'en sais pas grand chose, sinon une expérience personnelle, mais bon c'est la mienne... En agence, un des derniers projets que j'ai fait, c'était un groupe de quinze maisons en accession, je les ai faites de telle manière que les gens aient la possibilité -il y avait dans le texte du permis de construire qu'on pouvait déposer l'enveloppe en général, les propriétés, mais on n'était pas obligé de donner le détail des plans de logement à l'intérieur- donc j'ai sauté là-dessus et j'ai essayé de vendre au promoteur l'idée que il pouvait vendre les maisons sans les plans de détail. Bon j'étais très très jeune il faut dire (*rires*) avec des idées comme ça, mais j'étais aussi très naïf. Pour que ça marche il aurait fallu au moins dessiner plusieurs variantes, que les gens aient éventuellement le choix. Et puis, mettre en place avec le promoteur l'idée d'un atelier participatif ou quelque chose comme ça. Un atelier où je me serais mis à la disposition des gens. Comme mon salaire ne coûtait pas très cher, ça aurait été pensable à l'époque.

4 **C'était dans quelle agence ?**

5 A Toulouse...enfin l'agence n'existe plus, le gars est décédé... c'était.... merde, les noms propres c'est un peu difficile à retenir... Cela dit le truc s'est très bien fait, très bien vendu, et moi je suis parti après. Mais l'intention était là, et quand je suis rentré à Paris pour terminer en architecture, quand même pendant deux ans, je me suis intéressé d'abord au fait que c'était le tout début des premières recherches en architecture. D'une part le docteur Leroy qui travaillait à l'hôpital de La verrière faisait dessiner l'hôpital aux gens un peu déglingués et il analysait le dessin en fonction de leur pratique de l'hôpital. Il y a eu des prémices d'approche scientifique. C'est à peu près l'époque où Philippe Boudon a fait son travail sur Pessac. C'est quand même le premier travail scientifique sur l'usage, la pratique de l'architecture. A partir d'un dessin de base du Corbusier, les gens se le sont approprié et l'ont transformé. Donc ça allait aussi dans leur sens. Et à ce moment là s'est créé à Paris un organisme qui s'appelle le CODEJ, le comité de développement des enfants par le jeu. Et donc qui essayait de trouver des sensibilités comme ça. Il devait y avoir des architectes dedans. Ils essayaient de trouver des terrains de jeu où les enfants puissent s'exprimer pour se réaliser, et au bout de quelque temps ils sympathisèrent avec une élue du conseil municipal de Paris, ils se sont fait prêter un terrain vague qui était libre, en attendant de poser autre chose pour y mettre des planches de chantier, des marteaux des clous et que les gamins puissent venir construire des cabanes. Donc ils cherchaient des gens pour s'en occuper, et ils avaient en principe trouvé un architecte qui revenait des États-Unis, qui avait fait de l'« advocacy planning » à New York et qui avait autre chose à faire, parce qu'il voulait travailler dans son agence. Et donc lui n'ayant pas trop le temps de le faire, c'est moi qui m'en suis occupé. Et donc je me suis pas mal occupé d'enfants sur ce terrain vague qui n'était pas très loin d'ici, dans le quartier Saint Paul. Et vous l'avez dans notre premier bouquin qui s'appelle *Enfants en jeux*. Il y avait un architecte qui avait publié quelque chose dans *L'Architecture d'Aujourd'hui* qui s'appelait... Jean Baurie, je crois si je ne dis pas de bêtise.

6 **Vous parlez de la double page sur l'habitat groupé autogéré, dans le numéro sur l'habitat intermédiaire, publié en 1979 ?**

7 Je ne sais plus exactement, mais ça doit être à cette époque là, oui. En fait l'idée c'était qu'avec un matériel en mousse il allait dans les écoles et il faisait construire par les enfants des espèces de grandes cabanes collectives. Donc à force de chercher, je trouve son adresse et je vais le voir de but en blanc, dans ma grande naïveté. Je lui explique ce que moi j'avais fait pour mon diplôme, des espèces de claustras en polystyrène, c'était la folie. Heureusement, les gamins ça ne fume pas... Et donc je faisais construire dans un grand appartement qui m'avait été prêté, qui était vide, et je le gardais nuit et jour pendant trois jours. La cabane se transformait petit à petit et je notais tout ça, et même mes parents venaient manger avec eux dans la cabane. C'était assez amusant, assez naïf en même temps. Bon, je n'avais surtout aucune formation scientifique, je n'avais pas l'armature qu'il fallait pour faire un boulot comme ça. Et puis quand je vais le voir, il me dit « je n'ai pas de boulot pour vous, je n'ai pas assez de travail, mais vous devriez aller voir les Chombart-de-Lauwe », lui étant un grand anthropologue, sa femme étant psychologue, et ils avaient ensemble un laboratoire à Montrouge. « Eux me demandent sans arrêt de travailler avec eux, vous devriez aller les voir ». Et donc il m'a dit « vous devriez vous inscrire à l'École des Hautes Études... et vous viendrez à mon séminaire pour vous inscrire en thèse ». Et c'est ce que j'ai fait, je suis allé les voir, avant même de passer mon diplôme. Ça se passait dans les écoles d'archi, dans un immense bordel à l'époque, c'était une catastrophe ! Mais bon, si on se remet, on arrive à faire des choses quand même. Et donc à la rentrée j'allais non seulement chez les Chombart-de-Lauwe, mais je continuais aussi mon travail d'observation dans ces terrains vagues, ces « terrains d'aventure » comme on les appelait avec les enfants...jusqu'à ce que le terrain soit repris. Il y avait une petite association des différents terrains d'aventure qui s'est créée, toujours dans cette idée -un petit peu naïve certes- mais c'était aussi l'époque où est paru le bouquin *Architecture sans architecte* d'un anthropologue... et donc c'est une espèce de mouvance, de communauté d'idée qui est que, si en Afrique, si dans les neuf dixièmes de l'espace de la Terre, depuis toujours, les gens se font leur maison à eux sans architecte, c'est qu'ils en sont capables bon dieu de bonsoir ! Donc il doit y avoir -hypothèse naïve- chez chacun, une capacité à se fabriquer son propre chez-soi pour peu qu'on ne l'en empêche pas, pour

peu qu'on ne lui casse pas, pour peu qu'il s'exerce un petit peu...

8 **Donc c'était le sujet de votre thèse ?**

9 Alors c'était le sujet de mon diplôme, et puis, le sujet de ma thèse ça devait être ça...Alors là-dessus, pendant que je continuais chez les Chombart a été créé au ministère de la culture, direction de l'architecture, un fond de soutien à la recherche architecturale, qui s'appelait le CORDA à l'époque, et qui a lancé un appel d'offre de recherche auquel j'ai répondu, dans ma grande naïveté, sur les cabanes d'enfants. Je me suis ramassé comme il faut, parce que je n'ai pas su faire passer l'idée que les cabanes des enfants sont quelque chose d'absolument essentiel pour l'avenir de l'architecture.

10 **Ce dont vous parlez faisait partie du Plan Construction, ou ça n'avait rien à voir ?**

11 C'était avant l'existence du Plan Construction. Ça doit être les années 72-73, quelque chose comme ça. Et pendant ce temps là, justement, le laboratoire a reçu commande de la caisse nationale des allocations familiales - sachant que Marie-Jo Chombart était spécialiste des enfants- d'une recherche justement sur « qu'est-ce que font les enfants dans leur tiers temps, c'est à dire quand ils ne sont ni à l'école ni dans la famille, comment ils s'occupent, quel espace ils occupent ? » Donc on a monté une recherche et Marie-Jo a fait appel à quatre de ses étudiants du séminaire, dont moi, et on a mené la recherche sur quatre terrains différents. Ça était bien construit, avec encadrement etc... et moi j'ai amené mon expérience sur le quartier Saint Paul à Paris. J'avais un terrain assez excitant, assez intéressant pour l'époque. Un de mes collègues, Martin de La Soulière, était historien-géographe et avait choisi de travailler en milieu rural dans l'Isère. Marcel Perrault était sociologue et ethnologue, et il avait fait une école spécialisée d'ethno. Et disons qu'à travers eux deux, j'ai appris tout ce que je n'avais pas appris à l'école. On a énormément travaillé sur le terrain, je passais la moitié de mon temps sur le terrain, et ensuite on tournait sur le terrain des autres. J'ai appris à lire et à écrire les concepts en travaillant comme ça, sur le tas et avec eux. Quand il y a eu la deuxième vague d'appel d'offre, pour le coup, j'étais allé sur le terrain dans le Massif Central...et on visite une maison, normalement construite, mais relativement moderne pour les lieux, et puis on va chez la sœur de la mère de famille, une maison complètement archaïque, pauvre et petite, et moi je vois des similitudes structurelles entre les deux. Donc j'écris des hypothèses, bon, ce que je ne savais pas c'est que les géographes avaient déjà décrit ça en 1920 pratiquement. C'était pas des architectes, mais c'est un peu ce qui apparaîtra plus tard sous l'idée de « typo-morpho », toujours avec l'idée que les paysans n'ont pas d'architectes pour construire leur maison, ils se la construisent eux mêmes, mais il y a pourtant quelque chose qui se transmet et qui n'est pas n'importe quoi. Donc j'ai fait une autre proposition de recherche là-dessus, en disant, « voilà il y a manifestement un type de maisons, mais ce qui compte n'est pas forcément formel, ce n'est pas des moules, ce n'est pas que ça a exactement telle ou telle dimension, telle forme ou telle gueule, ce qui compte c'est sa topologie ». J'étais obsédé par la topologie depuis toujours. Donc j'ai proposé -j'avais beaucoup travaillé l'appel d'offre- et ça a été accepté. Du coup l'équipe a travaillé là-dessus pendant bien deux ans. Et c'est donc à cette occasion que j'ai fait ma première grosse recherche personnelle. Mais ça a beau être de l'habitation rurale, il y avait toujours derrière un peu la même idée : à quoi ça sert un architecte là-dedans ?

12 **Si j'ai bien compris, vous travailliez en lien avec les Chombart-de-Lauwe ?**

13 Ah oui, j'étais complètement dans le labo des Chombart. On l'a fait ensemble avec Martin et Martine, on a fait ça, tous les trois. Et pendant ce temps là effectivement, un beau jour, j'entends parler d'une assemblée générale du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré. Alors là, ni une ni deux, j'ai pris mes cliques et mes claques et j'y suis allé. Alors évidemment j'étais content comme tout, parce que c'était des familles qui se mettaient ensemble pour construire quelque chose. Alors je suis rentré dans le mouvement, surtout comme observateur. Bon j'ai bien failli faire partie d'un groupe, et puis finalement ça ne s'est pas fait, c'est les hasards de la vie !

14 **Quand on fait des recherches sur cette première génération d'habitat groupé -on peut appeler ça comme**

ça- on trouve peu de littérature à ce sujet. Êtes-vous le seul à avoir théorisé l'habitat groupé à cette époque ?

15 C'est à dire que les autres étaient plutôt dans l'action. Dans l'association il y avait un bureau etc... Il y avait un autre gars qui était d'origine ouvrière, qui venait des Castors. Lui essayait de repasser des diplômes parce que, d'origine ouvrière, il n'avait pas beaucoup de diplômes au départ. Il faisait un mémoire, plutôt une étude historique sur « quels étaient les antécédents historique de tout ça ? », donc les communautés Taisibles, les Castors, tous ces trucs là. Des pistes intéressantes, moi je ne connaissais pas, donc il m'a fait connaître. Et puis, à force de connaître les groupes, donc au bout de quelque années, je me suis dit « il faut faire connaître ça ». Donc on s'est mis d'accord avec l'éditeur Syros, et on a fait un bouquin, à la fois sur le mode de petites monographies des groupes, et en même temps sur un certain nombre de questions qui étaient travaillées par l'un ou par l'autre. Et on essayait de répondre à ces questions. Alors dire « théoriser » (*rires*)... c'était encore un peu léger... léger et surtout militant !

16 **Donc on trouve ce livre, MHGA, habitats groupés autogérés...**

17 (*étonné*) Ah ! Vous l'avez trouvé ?

18 **Oui, il est à la bibliothèque de Lille, et on le trouve aussi en ligne.**

19 Effectivement, je crois que le mouvement, l'avait scanné et mis à disposition.

20 **...Et on trouve aussi, en fouillant plus loin, le numéro « les utopistes du m² » de la revue *Autogestions*...**

21 Voilà, alors il y avait un autre collègue, qui lui était au CREDOC, avec qui j'avais consigné ce truc là qui... il y avait à ce moment là autour du Plan Construction -ça devait être au moment où la gauche est passée- il y avait un chargé de missions -enfin je ne sais pas quel était son poste exactement- Albert Mollet, qui était assez en faveur de l'habitat participatif, de l'habitat social etc...Bon, il devait être un peu critique, mais malgré tout il voulait faire quelque chose pour... Donc il a passé commande d'une recherche au collègue du CREDOC qui était un peu embêté parce qu'il ne voulait pas faire ça tout seul... donc il est venu me voir - et moi j'avais décidé de toute façon de faire une recherche à peu près là-dessus- donc on s'est dit à ce moment là qu'on le ferait ensemble. On a fait ça sur trois groupes : le groupe de Rennes, le groupe de Saulx-les-Chartreux... Donc là pour le coup un peu plus sociologique, on a passé des interviews très longs, auprès de chaque personne du groupe pour comprendre, non pas la détermination sociologique et tout ça, mais plutôt par quel chemin les gens avaient été conduits à ça, à aller quand même dans un sens différent de tout le monde. Là pour le coup ça commençait à être un peu plus costaud. Donc on a fait un rapport, plus conséquent qui s'appelle *Une révolution paisible* et dont on a tiré le numéro d'*Autogestions*.

22 ***Autogestions* c'était une revue politique ? Parce que c'est intéressant de remarquer les publicités liées à vos articles qui sont toujours des publicités pour la gauche...**

23 Ah, oui ! C'était nettement marqué à gauche (*rires*) il n'y a pas de doute là-dessus ! Forcément c'était un peu militant tout ça, mais même quand la gauche est passée elle n'a pas fait énormément pour favoriser ce genre d'habitat. Et c'est un peu dommage, parce que je pense que... c'est la question qu'on pourrait se poser maintenant en essayant de ne pas se piéger soit-même par l'idéologie ou le militantisme, c'est de se dire « en quoi ce type d'habitat serait susceptible de répondre à des besoins d'aujourd'hui et répondrait à des défauts de l'habitat, et en quoi non, au contraire ? ». Essayer de mettre les choses à plat, au moins hypothétiquement, autour d'une table avec plusieurs personnes et de l'esprit critique, et puis ensuite aller vérifier ces hypothèses pour les confronter à la réalité.

24 **Justement, depuis 2010, il y a un véritable renouveau de l'habitat participatif, et je voulais vous demander, si vous avez une théorie sur « pourquoi il y a eu ces quinze ans de creux puis ce renouveau ? ». Vous écrivez dans votre livre « ces mouvements disparaissent dès que se renforce l'autorité de l'état » ou que c'est « une solution de repli qui apparaît quand le tissu social se relâche ». Est-ce que ce serait valable à notre époque également ?**

25 Oui c'était un peu l'analyse qu'on faisait à l'époque... bon moi j'ai lâché la question depuis un moment. D'une part le mouvement s'est un peu étioilé, il a failli disparaître, je ne sais pas trop où il en est maintenant. Je suis retourné quand même à quelques réunions, mais bon ça n'était plus très vivant. Faut savoir qu'après, on a essaimé d'une autre manière : on a fait des ateliers pour les municipalités. D'une part pour Chambéry, il y a tout un quartier... donc on se tapait toutes les semaines le train de nuit pour y aller, on faisait atelier toute la journée, on faisait une deuxième nuit pour revenir, c'était assez épuisant. Donc comme il y avait quelqu'un à la municipalité qui était en faveur de ça, ça était le premier truc, un quartier en location. Et puis on en a fait un autre à Constant-Saint-Honoré, dont le maire était Michel Rocard, et dont l'urbaniste, un ami, avait décidé de monter un petit quartier qui s'appelle Les Basses Roches, où il y a 88 logements, et où il y a eu une animation sur l'ensemble du terrain, sur le quartier, et une animation spécifique à un petit collectif qui a été fait pour de la location à l'intérieur. Là j'ai travaillé avec l'architecte, donc des soirées avec les familles absolument interminables, dont je n'ai jamais rien tiré : je n'ai jamais écrit là-dessus. Des montagnes d'interviews...bon...et en plus de ça, l'urbaniste avait une étude -sans doute commandée par le Plan Construction- sur l'économie du logement, c'est à dire « comment pourrait-on, ne serait-ce que faire 10% d'économie ? ». Alors il y avait ceux qui étaient sur les matériaux, la surface, et lui pensait « si on n'avait pas des pavillons de banlieues avec un terrain tout autour qui ne sert à rien, et que au moins les maisons étaient jumelées ou en bande, déjà on ne paierait pas du terrain inutile », première hypothèse. Ou bien les gens étaient obligés de faire ça, ou bien il y avait un groupe autogéré. Quand on est en location, les gens sont obligés d'avoir un promoteur sur le dos. Eh bien, c'est ça qui bouche l'économie qu'on peut faire. Et dans le petit groupe -il devait y avoir cinq maisons en autogestion- les gens ont fait 10 à 15 % d'économie. Tout simplement parce qu'ils se sont tapé le boulot eux même. D'une part, parce qu'ils prennent le risque, et d'autre part, parce qu'ils n'ont pas à négocier avec l'architecte. Mais il y avait même dans ce cas de figure là des gens qui achetaient le terrain et qui discutaient directement avec un maçon. Donc il n'y avait pas de tertiaire du tout, et finalement c'est eux qui faisaient la plus grosse économie, ce qui est quand même très vexant. Bon, évidemment le résultat n'est pas forcément merveilleux, mais voilà. Alors, du point de vue de la théorie, moi ce que je pense... mais dans le séminaire où je suis il y a une jeune femme qui s'appelle Stéphanie Vermeersch, qui, avec son professeur de Paris Nanterre a refait une étude, en particulier sur le groupe d'Angers. Avec une formation sociologique nettement plus sérieuse, et aussi beaucoup plus objective. Donc une étude plus récente, que je ne connais pas dans le détail. Alors je lui ai filé tout ce que j'avais comme truc, et j'étais content que quelqu'un reprenne. Je l'ai entendu une fois exposer, et bon, je me suis dit « c'est quand même mieux que ce que nous on faisait à l'époque ». Pourquoi est-ce qu'il y a des hauts et des bas ? ça... Pourquoi ça ne prend pas ?...

26 **Aujourd'hui, ça commence vraiment à prendre, par deux voies, d'abord l'institutionnalisation, avec les collectivités qui s'en occupent, et la démocratisation, en essayant de s'ouvrir à de nouvelles couches sociales...Ça ce sont les enjeux aujourd'hui.**

27 D'accord, ça je ne savais pas...Alors ce qui est vrai, c'est qu'il y a une vague très importante sur l'urbanisme participatif. A quoi elle est due ? Pourquoi elle est apparue ? Est-ce que tout ce qu'il y a eu à l'époque a abouti un beau jour à ça, je ne sais pas. Est-ce que les mouvements de gauche ou d'ultra-gauche ont abouti à ça, honnêtement, moi je ne sais pas le dire. Alors effectivement je vois les jeunes chercheurs de notre UMR, ils sont tous à fond là-dessus...

27 **En même temps, l'autopromotion a totalement disparu de ces groupes. Dans votre livre vous écrivez que l'autopromotion c'est le « fondement premier de la vie du groupe » mais aujourd'hui il n'y en a plus du**

tout, parfois il y a des promoteurs en lien avec les groupes...

28 C'est marrant ça... Moi ce qui me semblait, c'est que les groupes les plus solides, comme Saulx-les-Chartreux par exemple, ils n'étaient pas dans l'idéologie, ils se sont rencontrés à la sortie de l'école, ils étaient à peu près dans la même zone où leur pouvoir d'achat leur permettait d'acheter, c'est à dire à vingt bornes de Paris, mais c'était quand même trop cher. Alors en étant réalistes - il y avait un architecte dans le groupe - ils ont fait leur groupe, de manière extrêmement pragmatique, pas très idéologique. Bon évidemment qu'ils avaient un fond... c'était pas des gens de droite ça c'est sur, mais beaucoup plus pragmatique que des groupes comme celui de Rennes. Et moi je croyais franchement que c'était des motifs pragmatiques comme l'économie qui étaient le moteur le plus puissant et le plus solide. Pourquoi je pensais ça, et bien justement parce que les communautés Taisibles étaient une manière de réagir contre le pouvoir outrancier du seigneur, le pouvoir de Mainmorte, c'est à dire qu'il reprenait tout ce qu'ils avaient fait à la mort du patron... donc ils se débrouillaient pour avoir toujours un patron !

29 **Il y a aussi une hypothèse que j'avance, c'est que à mesure que l'habitat participatif prend de l'ampleur, l'habitant participe de moins en moins, son rôle diminue. Son rôle semblait bien plus important dans les années 80 qu'aujourd'hui.**

30 C'est à dire qu'ils ne sont pas toujours à l'origine du projet ?

31 **Oui, parfois c'est la collectivité qui fait un appel à projet, et donc des groupes se forment, en lien avec un promoteur.**

32 Oui, nous on l'avait déjà fait un peu, mais je comprends, en face d'eux ils ont un peu trop de professionnels, sociologues...etc

33 **On a parfois l'impression que l'habitat participatif sert d'image de marque pour faire la publicité d'une ville...**

34 C'est pour ça que quand vous dites « habitat participatif », nous à l'époque, on faisait vraiment la différence entre « autogestion » et « participatif ». Autogestion c'est vraiment les gens qui décident, et participatif c'est plutôt la mairie pour se donner bonne conscience... bon je suis méchant en disant ça, ça part d'une bonne idée : essayer de faire exprimer aux gens leurs souhaits, leurs désirs n'est pas facile du tout, mais par définition, leur pouvoir de décision est forcément limité. Et ça se sent assez vite dans les ateliers... les dès sont un peu pipés en quelque sorte, en tous cas c'est l'impression que ça donne... mais quand je le dis comme ça ce n'est pas satisfaisant, il n'y a pas une bonne analyse. Il faudrait prendre un petit peu plus de recul. Qu'est-ce qu'on produit : une habitation privée pour une personne, un mini-quartier, quelque chose pour la ville, pourquoi la municipalité s'en mêle, faudrait le savoir. Alors on peut imaginer si c'est dans le cas d'une construction HLM qu'elle ne veut pas que les choses soient dégradées et que les gens se l'approprient un peu plus. Est-ce que ça fonctionne comme ça, et bien faudrait retourner dans les quartiers qu'on a fait à Chambéry et voir ce que ça donne. Est-ce que la population d'origine est toujours là ? Qu'est-ce qu'ils racontent de l'histoire de l'habitat, et de leur implication, de leur appropriation des lieux, avec un rapport scientifique et un groupe témoin d'autres gens, pour pouvoir faire vraiment la différence. En tous cas ce qui est évident c'est que les règles sont celles là : c'est celui qui paye qui décide. Et quand ça passe par les municipalités on oublie que c'est de l'argent qui a été payé par tout le monde. On pense que c'est la municipalité qui a l'argent, et ils ont des professionnels qui ont été délégués par... donc il y aurait toute cette analyse là... mais qui n'est pas faite. Tous ceux qui travaillent sur l'urbanisme participatif sont des militants, donc leurs analyses, elles pêchent exactement comme la mienne à l'époque, je pense. Il y a des tas de questions comme ça auxquelles il est difficile de répondre. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui a travaillé, en continu, pendant trente ans là-dessus pour pouvoir dire pourquoi ça a connu des fluctuations...moi je ne sais pas.

35 **C'est peut-être juste qu'il y a eu cette génération « mai 68 », ensuite la pause, et là reviennent toutes ces alternatives...**

36 Oui, on peut penser à des motifs économiques : les emprunts, les aides au premier logement, le taux de chômage... on peut penser à des tas de déterminants.

37 **En tous cas, le MHGA, Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré a changé de nom en 2008 pour devenir Eco-Habitat Groupé, ce qui montre la différence des enjeux. Mais ce qui persiste toujours, c'est la notion de groupe. Et on s'aperçoit que ce mot, c'est une forme dans son sens étymologique, mais c'est aussi des gens. Le groupe, c'est ce qui lie au final sociologie et architecture...**

38 On en arrive à ces questions : pourquoi des gens aujourd'hui voudraient se regrouper ? Un immeuble comme celui qu'on a en face (*pointant du doigt un immeuble haussmannien*), il y a une montée d'escalier, donc il va y avoir entre 12 et 18 logements à condition qu'il n'y ait pas de cour derrière, ça constitue comme ça un espèce de groupement de fait. Si les gens sont propriétaires, il y a une copropriété et les gens fonctionnent ensemble mais selon des règles qui ne sont pas du tout les mêmes. Ce ne sont pas des règles démocratiques mais des règles de société : on vote en fonction de ses millièmes. Ça n'empêche qu'une copropriété, si on veut qu'elle fonctionne correctement, il y a intérêt à ce qu'elle intègre une forme de groupe social. Moi je le vois là où j'habite. Qu'est-ce qui est apparu en particulier, c'est la fête des voisins, que les gens font plus ou moins...Mais si les gens sont descendus dans la cour faire un apéro et un pot un beau jour, et bien le seul fait d'avoir fait ça, les gens ne se parlent plus de la même manière. Les gens se connaissent mieux, ils se tutoient quand ils ont bu un verre ensemble, et du coup il y a des tas de problèmes qui se règlent beaucoup plus facilement. Il y a des formes de sociabilités toutes bêtes, de l'entraide etc... mais ça change fondamentalement. C'est à dire quand on entend un bruit dans l'immeuble, ça ne devient plus une gêne, mais une information : c'est normal ou pas, faut-il faire quelque chose ?... etc. En sociologie il y avait ces notions de « solidarité organique » et de « solidarité mécanique ». C'est un peu ancien, cela dit, ça a sa pertinence. Les copropriétés doivent fonctionner comme ça doit fonctionner en France dans la société. Par contre dans un groupe, les gens s'y investissent, et il faudrait une bonne micro-sociologie là dessus. C'est un peu un phénomène total. Ça met en jeu de l'économie, de l'affect, le modèle qu'on a de soi-même, le modèle politique, mais aussi les valeurs qu'on a. Quand on rentre dans la vie adulte, en général, on est plutôt porteur de valeurs de partage et de coopération que de compétition. Enfin, la plupart des gens normaux. Il y en a qui les gardent, d'autres qui ne les gardent pas. Certains les gardent en étant obligés de faire des compromis. Est-ce qu'il y a une théorie là-dessus ? Je ne crois pas en avoir lu, hors c'est un peu au fond de ces trucs là. Je préfère me trouver dans un environnement un peu rassurant, avec des gens sur qui je peux compter, un voisinage bienveillant. C'est pour ça que, dans les interviews que j'ai fait, j'allais chercher dans les origines des gens, et en particulier ce qui ressortait, c'était leur expérience d'un statut partagé, d'une vie collective, soit dans les familles assez nombreuses -ce n'est pas rien de ne pas être enfant unique, d'avoir cinq, six ou plus, frères et sœurs et de partager le statut d'enfant- ou d'avoir vécu ça dans des mouvements de jeunesse qui existaient pas mal à l'époque, et qui apprennent aussi à partager un statut, à ne pas être la petite merveille du monde de ses parents qui doit absolument combler les ambitions. Ou bien je me souviens d'un gars de Saulx-les-Chartreux : et bien le gars il venait de l'armée - je ne sais pas s'il avait été obligé ou engagé volontaire - mais il avait fait un bon début de carrière et il en garde un sacré souvenir, parce que justement, il y avait cette solidarité, et moi je faisais parfaitement le lien avec les autres. Voilà, donc ça va puiser quand même dans des choses très profondes qui ne sont pas faciles à objectiver et dont les gens ne vont pas forcément parler. Donc est-ce que, aujourd'hui... bon les familles sont de plus en plus restreintes, les gens n'ont pas l'expérience d'avoir vécu avec beaucoup de frères et sœurs, mais néanmoins les phénomènes de clans, de bandes ou de groupes, ça existe. Donc il y a certainement quelque chose comme ça : rentrer dans la vie adulte mais pas tout seul. Il y a quelque chose d'angoissant, et si je peux partager cette angoisse avec d'autres... les jeunes vivent d'ailleurs beaucoup en bandes et en copinage de fait. Je ne sais pas s'il faut aller chercher de ce côté, mais il faut une bonne armature sociologique je pense. Alors il y a ça, et il a le côté économique : révolution économique des prix du foncier.

C'est sûr que quand les municipalités s'en mêlent, là les problèmes se résolvent. On trouve des opérations qui sont hors marché et là ça peut fonctionner... bon désolé je suis bavard !

39 **Aucun problème. Est-ce que vous connaissez la revue *Habitants* qui parlait des différents groupes de l'époque ?**

40 Non.

41 **Concernant plus particulièrement ma recherche sur l'habitat groupé en ville nouvelle, et plutôt avec une approche architecturale (je n'ai pas étudié la sociologie)... l'architecture semble être le côté oublié de l'habitat groupé. Ça a été la grande absente des revues d'architecture, jusqu'en 2016 où la revue *D'Architectures* lui consacre tout un dossier, et précise que « l'architecture n'est jamais glamour dans l'habitat groupé ».**

42 Ça c'est vrai, parce que souvent l'économie est recherchée... alors certains groupes - c'est même désolant - ils ont construit un immeuble d'une banalité... Là pour le coup, ce sont des gens en dehors de l'architecture, et l'objectif est, avant tout, basement économique. Il y a plusieurs groupes où il y a des efforts, précisément le groupe de Saulx-les-Chartreux, parce qu'il y a un architecte parmi les six familles. Et moi j'ai remarqué une chose, c'est qu'il a vraiment exploité l'espace. C'était forcément pas un truc luxueux parce que c'était des jeunes ménages... cela dit ils ont des belles surface par rapport à d'autres. C'est à dire, il exploite le fait qu'il y a des communication dans les trois directions de l'espace. (*mimant ses explications*) En vertical, chaque famille a une tranche et circule verticalement dedans par un escalier, depuis le rez-de-chaussée. Et elle circule horizontalement, depuis la salle commune, avec l'entrée par l'espace des enfants. Les enfants vont depuis l'entrée au jardin qui est derrière. En vertical les enfants montent dans l'espace commun de la famille, salle à manger, cuisine et tout, et à l'étage on a les parents. A l'étage commun de la famille on circule aussi comme ça et au niveau de la terrasse on communique dans l'autre sens, avec tous les autres. Et ça c'est un truc qui n'existe pas dans les autres immeubles. Un immeuble normal, sa topologie c'est grosso modo une grappe. Une porte d'entrée pour tout le monde, un tronc commun qui est l'escalier, des paliers - les première branches - et puis après on rentre dans chaque maison et chaque maison c'est une grappe de raisin. Mais il n'y a pas ce que j'appelle un « gonard », c'est à dire qu'il n'y a pas de circuit, alors que dans le truc de Saulx-les-Chartreux, on peut faire je ne sais combien de trajectoires : on a le choix. L'étage du rez-de-chaussée avec le jardin, c'est l'étage des enfants. Alors ça, ça crée une communauté, évidemment toutes les utopies qu'on pouvait avoir sur les enfants, à croire qu'ils s'élevaient tout seuls...L'étage des enfants, l'étage de la famille, l'étage des parents beaucoup plus isolé, mais une bonne exploitation de combinaisons de circulations dans les différentes directions.

43 **C'est aussi un petit peu le cas dans l'habitat groupé des *Crieurs* à Villeneuve d'Ascq où ils ont créé un noyau de circulation supplémentaire ainsi que des coursives?**

44 D'accord, je ne m'en souviens plus très bien de celui-là. Il y avait *les Jardies* aussi où il y avait un architecte dedans, mais lui c'était plus sur le procédé constructif qu'il avait travaillé. C'est à dire un truc poteau poutre, mécano sensé s'assembler pour pouvoir faire ce qu'on veut... et bien au final pas tant que ça, d'abord ça coûte cher, ça fait plein de problèmes de joints et d'infiltrations, c'est assez terrible. Ça fait de jolis espaces c'est vrai, ça fait des creux...mais ce n'est pas si riche que... enfin bon je connais moins... je pensais à celui là ou celui du Buisson-Saint-Louis, ou celui de la rue Jeanne d'Arc où effectivement ils sont tous développés et il y a un jardin en bas qui joue le même rôle qu'à Saux-les-Chartreux. Le jardin est en commun, ça fait une sorte de communication, ça doit assez bien fonctionner. Je pense que du point de vue de la structure et de la topologie il y a... parce que c'était Pierre Colboc qui avait fait le Buisson et la rue Jeanne d'Arc aussi je crois. Mais il y a plus d'architecture là dedans que dans la promotion française en général. Alors du point de vue de l'esthétique, ce n'est pas du Jean Nouvel, mais ce n'est pas le même prix non plus.

45 **Quelles sont, selon vous, les innovations en architecture dans l'habitat groupé ? Ce système de communications ?**

46 C'est ça : où est-ce qu'on place l'innovation dans l'architecture ? L'architecture ça a des tas de niveaux différents. Pour moi l'architecture commence avec la topologie, c'est à dire les relations qu'il y a entre tel et tel espace. Alors d'abord on découpe des espaces dans une étendue, et on les nomme, on leur donne des fonctions. On découpe des espaces individuels, ou de couple, de famille, ou de groupe. Dans les pays nordiques c'est beaucoup plus fréquent, les immeubles sont de petite hauteur, le demi sous-sol est normalement collectif, mais chez tout le monde ! Ce n'est même pas original, et il y a les machines à laver pour tout le monde, des trucs costauds qu'individuellement on ne se paierait pas forcément : c'est lambda. La laverie collective dans les HLM, chez nous ça n'existe pas, enfin c'est plutôt rare. Il y a à la fois des espaces utilitaires comme ça. L'architecte de Saulx-les-Chartreux, quand il faisait ça, il savait très bien ce qu'il faisait : créer un rez-de-chaussée qui soit le domaine des enfants, vraiment leur royaume. On pouvait les voir, mais ils avaient vraiment une liberté énorme. En fait il créait un espace des enfants. Il créait la possibilité de pouvoir partager un café sur la terrasse, de s'interpeller, oui c'est ça, créer des possibilités : les liens peuvent se faire ou ne pas se faire. Si je ferme le portillon, l'autre comprend. Bon, il y a une richesse beaucoup plus grande. Il y a une richesse énorme, mais il faut la voir, ce n'est pas dans le fait d'avoir mis des chapiteaux corinthiens à l'envers ou autre chose...

47 **Ce n'est pas une innovation formelle...**

48 Non, on n'invente ni dans les matériaux, ni dans le formel, c'est dans le mode de production, dans l'économie, et dans le mode de conception. Moi j'employais ce terme exprès, mais je ne suis jamais arrivé à le faire passer : dire que le mode de conception ça existait autant que le mode de production, de construction ou de financement.

49 **Ce qui semble commun, c'est d'avoir une enveloppe unique, mais des intérieurs adaptables en fonction des familles.**

50 On a effectivement souvent ça, oui tout à fait, un petit groupe à Nanterre, il y a un seul toit. Bon ça se voit, ça ne se voit pas, mais quel est ce rapport entre l'expression de l'individualité et l'expression de l'unité de l'ensemble ? Bon je ne me suis pas donné le mal de l'analyser mais c'est un indice... Est-ce qu'il y a une entrée, ou bien autant d'entrées que de personnes ? Il faut se mettre autour d'un papier, se poser les questions froidement, même les plus saugrenues, et après les affronter : j'ai des marqueurs qui correspondent à ça ou pas ?

51 **Bien souvent cette expression de l'individualité ou de l'unité du groupe révèle à quel point les groupes sont une communauté ou un ensemble de gens qui veulent économiser de l'argent...**

52 Oui, et je dirais, il y a dans l'architecture les marqueurs d'une intention, et puis, ensuite, c'est le travail de l'ethnologue : de lire dans les détails les petits indices, les petites traces qui disent « ça fonctionne comme ça ou ça ne fonctionne pas comme ça ». Je parlais de ce petit lotissement de quinze maisons que j'ai fait à Toulouse, et bien je me suis donné le mal d'y retourner vingt ans après et de voir les appropriations par les gens, de voir comment ça fonctionnait et ce qu'ils en disaient : c'est vraiment des enseignements, d'abord parce que les modes de vie en vingt ans ont complètement changé. D'abord la quantité de poubelles que les gens jettent n'a rien à voir. Avant la quantité était toute petite, maintenant ce que les gens jettent c'est quand même dingue. Avant les gens étaient poussés à faire du feu de bois, maintenant on va leur interdire... avoir une cheminée ça coûte moins cher que le fuel, donc ils avaient des stocks de bois et ça n'a pas été prévu. Les gens autrefois avaient une voiture par ménage, maintenant ils en ont minimum deux si ce n'est trois... On n'avait pas prévu la place pour ces voitures là etc etc...

53 **Ce lotissement on peut le retrouver facilement si on veut en savoir plus, il porte un nom ?**

54 Oui, mais ce qui me vient c'est le nom d'un autre lotissement pas loin qui avait été fait par Candilis... ça me reviendra, je ne l'ai pas en tête maintenant...Mais quand j'y suis allé ça m'a vraiment bluffé, c'était vraiment intéressant de voir comment les gens avaient interprété l'intention, comment ils avaient... je m'étais donné le mal de leur faire un espace potentiel devant le séjour, c'était un peu de l'architecture à la Neutra quoi... une grande bande entre deux joues, et puis un carré privatif devant du terrain collectif...Et puis une espèce de grande poutre bac à fleur, de huit mètres de long sans porteur, c'était quand même une petite performance de béton, et il y a des gens qui viennent mettre dessous un mur pour pouvoir mettre le barbecue (*rires*) alors ça énerve l'architecte.

55 **Après ça, vous n'avez plus construit en tant qu'architecte ?**

56 Alors j'ai fait des choses mais je n'ai jamais monté mon agence. Je suis rentré tout de suite dans le laboratoire de recherche et il faut dire que j'étais vraiment très jeune.

57 **Selon vous on pourrait appliquer un style à l'architecture de l'habitat groupé ?**

58 Ah, non ! Je ne pense pas...

59 **Souvent, ça a des allures régionalistes quand même...**

60 Bah, à Toulouse vous avez des contraintes, c'est des groupes assez anciens, ils avaient des contraintes, celles qu'on trouve partout, il fallait de l'ardoise, ils ont mis de l'ardoise et c'est tout...Non, ça ne donne pas lieu à une architecture spécifique, je ne pense pas. Sauf si on l'entend comme « quels sont les espaces qui sont créés, et comment sont-ils mis en relation avec d'autres, quelle structure ça a ? », et là ça commence à raconter quelque chose. Pour moi l'architecture c'est là que ça commence, ensuite il y a à rendre la chose visible. C'est intéressant de se poser la question : qu'est-ce qui en est visible de ça ? Du fait que à l'intérieur, ça n'est pas comme partout ailleurs. Mais c'est pas toujours très très visible, alors qu'on pourrait... maintenant je connais beaucoup mieux l'ethno-architecture - l'architecture des peuples à travers le monde – et il y a quand même des endroits avec des communautés ethniques très fortes, et qui, sur des temps beaucoup plus long, ont créé des architectures spécifiques. Par exemple en Chine, il y a cette tribu minoritaire qui fait des maisons en anneaux là...enfin qui faisait. A des endroits, le fait d'être une communauté minoritaire s'exprime beaucoup par certaines formes architecturales...Dans les petits villages français certaines maisons ont des formes intéressantes aussi...

61 **Est-ce que vous auriez des réflexions concernant les liens unissant habitat groupé et ville nouvelle ? Parce qu'une de mes hypothèses c'est que la ville nouvelle a joué un rôle dans le développement de l'habitat groupé... il y a eu de nombreux exemples d'habitat groupé en ville nouvelle pendant ses débuts, je pense parce que leurs idéaux correspondaient parfaitement.**

62 Alors, dès les débuts, je crois que ce n'est pas vrai. Parce que nous, à l'époque, il n'y avait que un ou deux groupes en ville nouvelle : celui de l'Isle d'Abeau et celui de Villeneuve d'Ascq. Tous les autres s'étaient faits en promotion sur Toulouse, celui des Jardies, de Saulx-les-Chartreux se sont débrouillés pour le terrain... mais par contre votre réflexion est certainement juste aujourd'hui : les conditions sont trop dures, du point de vue de l'immobilier etc pour qu'un petit groupe arrive à se faire tout seul, ou alors il faudrait qu'il soit riche. Et probablement il ne peut se développer que dans la mesure où, l'information s'étant un petit peu propagée... certains des urbanistes dans les communes disent... enfin comme chacun veut faire son éco-quartier... et bien aussi sur le plan social, un quartier ou on fait un peu des efforts d'urbanisme participatif et si possible d'habitat participatif, et là effectivement si une municipalité maîtrise les coûts : Cergy-Pontoise, ils achètent au prix du rural, et puis, bon je ne dis pas qu'ils le revendent au prix du bâti - il faut les équipes, il faut tout le travail - mais effectivement du coup ils peuvent se permettre de faire du HBM, et éventuellement des opérations comme ça, moins coûteuses...

63 **Dans votre livre, vous parlez de l'expérience de l'Alma-Gare, et de celle de Villeneuve d'Ascq. Ce qui est surprenant, c'est que dans les ambiances et dans le plan, on trouve énormément de similitudes... (montrant des documents comparant les deux opérations)**

64 L'Alma-Gare à l'époque c'était le mythe, mais je crois que je ne connaissais pas très bien.

65 **Vous disiez que « l'Alma-Gare n'était pas un habitat groupé autogéré stricto sensus » mais qu'on en retrouvait des caractéristiques...**

66 J'avoue que je ne l'ai plus en mémoire du tout...

67 **C'est assez intéressant de voir que le groupe de Villeneuve d'Ascq se soit installé dans un projet qui avait exactement les mêmes caractéristiques que l'Alma-Gare...**

68 Je crois que le rapprochement c'était qu'à la base le groupe voulait être à l'Alma-Gare, mais enfin je peux me tromper...Mais je me souviens aux Basses-Roches, l'urbaniste qui était quand même un urbaniste socialiste, il était assez favorable à l'autogestion. Il lance donc un atelier local, une belle portion de terrain, en demandant à Pierre Lefevre - il y avait déjà un petit groupe près de la ville nouvelle mais en dehors - d'animer l'atelier. Mais Pierre Lefevre, c'était un peu le doux rêveur, la réalité ne comptait pas trop pour lui. Il avait tendance à faire rêver les gens, mais au-delà du raisonnable. Alors il disait « on met des maisons autour, et au milieu il faut un vaste jardin, mais privatif, un jardin rien que pour nous ». Alors l'urbaniste lui dit « vous êtes bien gentil mais c'est la municipalité qui fait le truc, alors s'il y a un jardin, c'est un jardin public, il est municipal, vous ne pouvez pas vous l'approprier comme ça, c'est l'argent public, on ne peut pas faire des cadeaux, sinon tous les autres habitants, qu'est-ce qu'ils diraient ? ». On est obligé de respecter des règles républicaines, on ne peut pas mettre plus de fric, il faut jouer avec les règles habituelles. Et à l'intérieur des règles habituelles : est-ce que vous savez faire autrement ? Et le seul fait de faire, et d'être associé à la décision ça modifie les choses. Le petit groupe qui fait son truc en autopromotion, de toute façon ils auront des salaires comme tout le monde, ils auront des emprunts comme tout le monde, et ils ne pourront pas sortir plus d'argent que les autres. Donc avec les mêmes conditions, qu'est-ce qu'ils savent faire de mieux ? Bon s'ils ne mettent pas du fric bêtement dans des trucs tape-à-l'œil - les revêtements de sol ça peut coûter une fortune - et bien on peut se payer des mètres carrés collectifs. Nous on fait une chambre de moins chacun, on aimerait bien avoir une chambre d'ami chez-soi. Bon, la chambre d'ami va faire neuf mètres carrés, elle va être un peu minable. On la met en commun, on a un espace qui permet tout autant de recevoir des gens que de servir d'espace commun. Et on a joué dans la même enveloppe. Maintenant il y a des révolutionnaires qui n'acceptent pas ça : « faut tout foutre en l'air »...Et non, la réalité, c'est qu'on a les mêmes conditions grosso modo...mais on peut jouer pas mal.

69 **Je me suis intéressé aux qualificatifs récurrents, et toujours la notion d'utopie revient pour l'habitat groupé...**

70 Il y a effectivement une immense tradition de l'utopie, et puis mai 1968 à favorisé ça. Il y a eu la publication de textes anciens, Thomas More et compagnie, on avait des bibliothèques entières, enfin, des dizaines de volumes sur l'utopie... Ça n'est pas négligeable, parce qu'à l'heure actuelle, on est dans une forme de réalisme un peu forcené, on ne peut rien faire, on est contraint, d'une certaine manière je viens de fournir un effort surréaliste. Mais en réalité, à l'intérieur d'un réalisme, ça n'empêche que les sociétés bougent et bougeront. Pourquoi ? Parce que il y a des désirs, des aspirations comme disaient les Chombart-de-Lauwe, il y a des souhaits à quelque chose. Et en fait quand on veut faire de la futurologie ce n'est pas tant les courbes qui doivent être analysées, il faut surtout prendre en compte les désirs des gens. Ce qui sera réalisé dans une génération c'est les désirs des gens. Parce que c'est là où ils accepteront d'investir beaucoup de leur temps, leur énergie, et l'argent qu'ils auront en plus. Donc l'utopie c'est une expression du rêve, de ce qui est considéré comme étant bon. Si on faisait rêver les gens sur leur immeuble, qu'est-ce qui sortirait comme... on peut le dire au niveau d'un simple désir

d'amélioration, mais on voit quand même pas mal d'utopies s'exprimer aujourd'hui qui seront plus ou moins réalistes : l'agriculture sur les toits...tout ce qu'on veut. Il y a des choses toutes bêtes : c'est évident que tout le monde aimerait avoir un rapport avec la nature plus étroit. On souhaite avoir des jardins dans la ville, des surfaces d'espaces verts, des bois, des parcs, des arbres et compagnie. A défaut de vivre chacun dans sa petite maison à la campagne tout en étant à la ville, au minimum c'est ça : que la ville soit un peu saine. Et puis, bon j'ai travaillé un peu sociologiquement aussi sur l'appropriation domestique, et sur le fait que les gens soignent des plantes et des animaux, des plantes en particulier. Et c'est absolument général, personne ne vit sans aucune plante, sauf l'étudiant qui se barre tous les ans de sa chambre...et encore les garçons : les filles emmènent leur plante. Depuis il y a des thèses d'ethno-botanistes, des gens qui ont fait des thèses, qui montrent la plante comment elle se situe, et comment sa position dans l'espace exprime le rôle qu'elle a : plantes de seuil etc...Une des positions favorites des plantes c'est la plante de balcon du bord de fenêtre. C'est à dire, j'ouvre ma fenêtre, de l'intérieur ou je suis, l'extérieur est médiatisé par une présence de plantes. C'est presque rien, c'est symbolique. Depuis que je suis allé au Japon, et que j'y travaille, les jardins de 20 cm devant les maisons... il n'y a que ça là-bas ! Donc j'ai commencé à comprendre l'importance que ça avait. Je me souviens de ce connard de Yves Lion, grand architecte français : mon collègue fait un bouquin sur lui, sur ses opérations, assez intéressantes. En présentation publique bon, qu'est-ce que tu penses... il commence à l'attaquer, et lui : « Ah ! fous moi la paix avec ça, j'en ai rien à foutre des bacs à fleurs et des géraniums devant les fenêtres ! ». Un gars qui prétend faire attention à ce que font les gens ! Alors est-ce qu'on est dans le désir ou l'utopie je ne sais pas. Il y a une opération plus haut, sur le canal St Martin, où, me semble-t-il toutes les fenêtres ont des pré-cadres préfabriqués en béton, avec ensuite remplissage de briques et tout... Pourquoi est-ce que ces trucs là n'ont pas incorporé tout de suite devant la fenêtre de quoi mettre ça ? Pourquoi est-ce que des logements sociaux comme ceux rue de Meaux par Piano - un beau truc, il doit y avoir une quantité de balcons - pourquoi et-ce que la copropriété ou le gestionnaire n'achèterait pas un paquet de plantes moins chères au magasin d'à côté, et comme ça, au mois de mars ou d'avril, quand ça ne gèle plus, vous me dites ce que vous voudriez planter cette année, et hop on les achète et vous venez les chercher. Est-ce que c'est de l'ordre du petit aménagement, ou de l'utopie ? On met quel mot là-dessus ?

71 **Et maintenant votre travail au Japon n'a pas du tout de lien avec ce que vous faisiez avant sur l'autogestion ?**

72 Non, j'ai pas mal dévié : j'essaie de comprendre un autre espace, une autre société. C'est passionnant, mais il n'y a pas cette dimension là. Effectivement, je fais partie de la vague qui a un peu délaissé ce champ de recherche, parce que bon, au bout d'un moment j'étais tout seul...ça n'intéressait pas grand monde d'une certaine manière. Du moins je l'ai ressenti comme ça. Le problème c'est que pour la recherche scientifique il faut trouver des sous, il faut la financer nous-mêmes, par des appels d'offres. Alors quand au bout d'un moment on vous envoie sur les routes...Il y a un peu une question d'être dans la vague du temps. Aujourd'hui, la ville de Paris lance pas mal d'appels d'offres, et là tout ce qui est participatif ça roule bien...

73 **Oui, tout comme on parle de *greenwashing* on pourrait dire qu'il y a aussi un *socialwashing*...**

74 Tant mieux si ça peut faire avancer les choses. C'est possible que les choses avancent par vague, comme ça. Mais le Japon, oui, c'est une source d'inspiration : quand j'étais à l'école d'architecture à Toulouse et qu'est sorti le premier livre sur l'architecture japonaise, j'ai vu ça, on était subjugués : l'architecture moderne, à la fois exotique...

75 **Il n'y a pas tellement ce sens de la communauté ou du groupe ?**

76 Ah ! C'est tout à fait différent mais au contraire, l'individu passe complètement après le groupe. Le groupe est absolument essentiel. Alors le groupe, soit le groupe familial, famille étendue, soit le groupe de travail dans l'entreprise. Il y a des groupes par élection, par exemple les retraités vont jouer au croquet, mais le groupe

prime sur l'individu, c'est général dans les sociétés asiatiques. Ça ne veut pas dire que l'individu n'existe pas, mais le rapport est différent. Mais je ne connais pas d'habitat groupé autogéré au Japon (*rires*) par contre l'urbanisme participatif s'y développe considérablement, sous la forme de ce qu'on appelle le « Machitokuri », littéralement ça veut dire « faire la ville ». Et depuis la démocratisation du Japon ils se méfient comme de la peste de l'autoritarisme qui est toujours sous-jacent. En fait les groupes d'habitants ont un poids certain : quand une opération se fait quelque part, le promoteur a vraiment intérêt à consulter tout autour, parce que les gens peuvent lui bloquer complètement son truc. Il y a un rapport démocratique qui a parfois quelque chose à voir avec les pays Nordiques. Ce n'est pas du tout latin comme civilisation, le Japon c'est plutôt la Chine, les pays Nordiques. Dans une entreprise, c'est le principe du consensus. Quand une décision est prise, c'est lourd parce qu'on consulte tout le monde, jusqu'au dernier des ouvriers. Chacun s'exprime ou ne s'exprime pas, mais il a été consulté. Ensuite ils ne vont donc pas se battre contre la décision collective qui a été prise. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de billet là-dedans mais ça n'empêche qu'on a consulté tout le monde. Il y a cette idée de respect de l'individu - qui est assez démocratique, même s'il y a autant d'inégalités que chez nous -et de prise de décision par le consensus, donc le groupe oui, mais pas à la même échelle.

77 **L'habitat groupé autogéré, ce n'est pas vous qui avez inventé ce terme ? Qui donc ?**

78 Je pense que c'est juste avant que moi j'arrive, ils avaient commencé à former le mouvement, je pense que c'était les Jardies, et les quatre ou cinq premiers groupes qui se connaissaient comme ça...L'association 1901 a dû se créer l'année où je l'ai connue, c'était la première assemblée générale. C'était un peu dans cette mouvance d'un militantisme associatif, qui s'est développé avant 1981 et qui a conduit à l'élection de Mitterrand et au passage de la gauche. Quand il n'y avait que la bourgeoisie bien pensante qui tenait la France, il n'y avait aucune expression, alors que la France commençait à être sérieusement éduquée. Les gens avaient leur mot à dire, mais il n'y avait pas le relais pour ça, donc il y avait tout un tissu associatif qui, petit à petit, s'est créé et a beaucoup innové. Et au moment où Mitterrand a été élu, il a fait cent propositions et ça émanait de ce tissu associatif, dont ce groupe là.

79 **Vous étiez militant, vous aussi ?**

80 Dans ma tête, oui, je m'intéressais à toutes les expériences qui pouvaient aller dans ce sens là, d'une redéfinition du rôle de l'architecte. C'est à dire, arrêter de se prendre pour le petit génie créatif, parce que ça je n'y croyais pas du tout, mais par contre essayer d'acquérir une vraie connaissance, une vraie formation, une vraie expertise pour aider les gens.

81 **L'architecte, dans l'habitat groupé autogéré, sert plus de conseil pour l'agencement des espaces ?**

82 Oui, essayer de traduire : les gens disent quelque chose et on répond « je connais telle ou telle forme qui permet de traduire cela ». Et ensuite il y a des solutions techniques, et puis on en discute ensemble. Déjà ça c'est assez utopique. Le rapport entre différentes personnes ce n'est jamais facile mais c'est plus riche. Prendre de lourdes décisions tout seul, ce n'est pas évident, ne serait-ce qu'aujourd'hui quand on doit délivrer des diplômes, des masters, des thèses, heureusement qu'on n'est pas tout seul. Moi toutes les thèses auxquelles j'ai participé au jury, il n'y en aurait pas une que j'aurais donnée, parce que je suis trop exigeant. Mais en discutant avec les autres, on dégage ce qui est important, ce qui est intéressant, et les défauts. Et en général on tombe d'accord. Ce serait abominable d'être seul à décider de ça. Chez les soit-disant créateurs, petit génies qui se croient très forts, il y a une espèce d'égotisme, des gens qui sont persuadés que ce sont des dieux sur terre, et que tout ce qui sort de leur petite tête est proprement génial alors que quelque fois, c'est des horreurs. Il faut bien des génies créateurs, mais quand même dans la production de masse, le mec qu'est chez Peugeot, faut qu'elle tourne d'abord, qu'elle satisfasse des tas de gens différents. Si on produit un ordinateur faut qu'il satisfasse des tas de gens différents. Si je produis une maison, bon je peux faire le palais du facteur Cheval, d'accord, grande expression artistique idiosyncrasique tout à fait personnelle, sauf que plus personne ne peut jamais habiter dedans.

83 **Au final, le but de l'architecture autogérée semble être de permettre différents plans possible dans un même espace. Est-ce que le modèle de référence est la maison Dom-Ino de Le Corbusier ? Cette maison où les gens peuvent adapter leurs façades et leurs plans puisque celui-ci est libre ?**

84 Je pense que les idées circulent dans l'habitat autogéré. C'est toujours des idées qui existaient depuis longtemps avant. Elles se sont transformées puisque le contexte n'est pas le même, mais oui, l'idée d'une architecture modulable, adaptable, enfin comment il s'appelle le belge, Krier, le gars qui travaillait avec des étudiants : la façade était très composite, comme ça, oui, Léon Krier je crois bien. C'est des idées qui courent depuis longtemps. Ensuite c'est comment aujourd'hui on les reprend, on les interprète, qu'est-ce qu'on met en priorité, parce que dedans il y a plein de choses différentes, qu'on ne met pas toujours bien sur le papier, parce que dedans il y a à la fois la liberté de l'individu à l'intérieur de la cellule familiale, l'autonomie de la cellule famille : je n'existe pas qu'à l'intérieur de ma famille, j'existe aussi dans un groupe, dans un voisinage. Est-ce qu'on ne peut pas penser l'habitat au niveau du voisinage, puisque de toute façon, de fait, il y a un voisinage ?

85 **En fait le groupe c'est une échelle ?**

86 Oui, c'est une échelle qui a sa pertinence au niveau social. Alors Le Corbusier et son Unité d'Habitation de grandeur conforme est beaucoup plus grande que ça, c'est un beau village, quasiment une petite ville, mais en fait en psychologie, on dit qu'on ne travaille bien qu'avec six personnes, pas plus. Ensuite, on peut avoir six fois six personnes... Si l'on regarde, dans des études de psychosociologie, comment est-ce que les gens structurent leurs relations sociales autour d'eux, alors - je ne suis pas forcément très fort, mais j'ai autrefois lu pas mal de trucs - quelle est l'échelle de gens qui me connaissent un peu plus profondément, sur qui je peux me reposer, à qui je peux me confier, où à qui je sais que je peux demander de l'aide ?

87 **Vous dites que ça tourne souvent autour de dix familles ?**

88 Oui, entre six et douze familles exactement. Et au delà de ça, je peux connaître d'autres gens...

89 **C'est intéressant dans votre livre quand vous écrivez que les communautés Taisibles étaient souvent constituées d'une quarantaine de personnes, parce que c'est aussi cette échelle qu'on retrouve dans les groupes d'habitat autogéré.**

90 Oui, ce n'est pas du tout du hasard, ça a certainement quelque chose d'assez fondamental.

91 **L'innovation c'est donc aussi de trouver une nouvelle échelle d'habitat, entre celle de la famille et celle du quartier ?**

92 Ça a une pertinence, oui effectivement.

93 **Et bien, merci beaucoup d'avoir répondu à toutes mes questions, c'était très intéressant.**

94 Fin de l'entretien

Entretien n°3 *

Identité	Régis Verley 65 ans, retraité, ancien journaliste
Intérêt pour le mémoire	Membre actuel des <i>ToitMoiNous</i> Auteur de la recherche <i>Les Vieux dans la Vie, dans la Ville</i> (2013) Auteur de <i>Abécédaire de l'habitat participatif</i> (2016)
Date	Mardi 7 mars 2017, 16h30
Lieu	salon de Mr Verley, rue de la Crête, Villeneuve d'Ascq
Durée	00h48min44s
Remarques	Pendant toute la durée de l'entretien, Mr Verley semble las. Son ton est empreint de pessimisme et de dépit quand il parle de l'habitat participatif.

* Note : les questions de l'interviewer, Guislain Baudalet, sont en caractères gras, les réponses de l'interviewé, Régis Verley, en caractères maigres.

1 Début de l'entretien.

2 **Afin de vous resituer le contexte, je viens vous interroger dans le cadre d'un mémoire sur l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq, principalement les groupes des années 70-80 comme les *Crieurs*, *Anagram* ou *Hagrobi*. Votre projet m'intéresse puisqu'il se situe dans la continuité de ces opérations...**

3 Je dis souvent qu'*Anagram* ou *Hagrobi*, dans le contexte actuel ne réussiraient pas, ne pourraient pas exister tels qu'ils sont et donc - bon, vous pouvez tout dire hein, je suis journaliste, retraité, mais pour moi la liberté d'expression est totale, et en plus je n'ai pas de méchanceté à dire - mais il y a vraiment un clivage entre nous, parce que eux défendent une vision de l'habitat participatif qui n'est pas vraie, qui n'est pas possible... Bon, j'ai beaucoup lu, parce que j'ai rédigé notamment un document que vous avez peut-être vu qui s'appelle l'*abécédaire*, dans lequel j'ai repris des éléments. Puisqu'en fait ils m'ont donné l'ensemble de l'étude, je crois qu'ils ont interrogé vingt-quatre habitats participatifs, ils en ont écrit un livre - dans lequel ils m'ont demandé d'écrire, et je n'ai pas trop voulu - et j'en ai tiré ce que j'appelle un *abécédaire*, c'est à dire un recueil de petites expressions, qui nous servent aujourd'hui, parce que comme on est dans un projet virtuel - ça fait sept ans qu'on parle d'un habitat qui n'existe toujours pas - et donc pour que les gens sortent de cette vision théorique, de mettre des choses un peu concrètes de gens qui se bagarrent parce qu'il n'y a pas de nettoyage etc... donc on travaille un peu avec ça, ça nous sert d'outil de formation quoi... mais c'est vrai que eux défendent une vision un peu idéaliste d'un habitat qu'ils ont connu, mais qui n'est pas vrai. En clair, moi quand les gens me demandent s'il faut faire de l'habitat participatif, je leur dis non, c'est trop compliqué. Vous allez vous emmerder... Nous on a présenté notre projet en 2011 au maire de Villeneuve, on est en 2017 et on va entrer en 2018. Donc il aura fallu huit ans pour construire, ce qui n'a pas de sens, c'est à dire en gros, des gens de 65 ans comme c'est mon cas, prévoyaient un cadre pour leur vieillissement, et ils arriveront à 75 ans... entre 65 et 75 ans ce n'est pas pareil... des familles qui attendent un logement pour leur enfant, ben leur enfant entre en fac' cette année! On est devant une incompréhension la plus totale des collectivités, du monde de l'architecture et de la construction, qui lui vit sur un tel habitus de temps et de complexité, qu'il n'arrive pas à nous comprendre. Franchement si c'était à refaire je ne le referai pas.

4 **Ça c'est le cas de Villeneuve d'Ascq, mais par exemple à Lille la municipalité est beaucoup plus réceptive, et fait beaucoup plus d'efforts à ce sujet...**

5 Mais notre projet sera inauguré avant les projets Lillois. Donc malgré le soutien de la ville de Lille - nous sur Villeneuve on aurait bien aimé que le maire nous dise « je vous réserve un terrain » mais ça n'a pas été le cas

- malgré ce soutien de Lille, le projet n'est toujours pas construit : ils démarrent leur chantier, en gros on sera à six mois prêt, et on a démarré en même temps, parce que nous on a répondu à peu près en même temps qu'eux à l'appel à projets de la ville de Lille. On avait répondu tout en sachant qu'on ne voulait pas aller à Lille, parce que notre projet c'était vraiment d'enraciner à Villeneuve d'Ascq. Mais, pour faire un peu le buzz et emmerder le maire de Villeneuve, on a répondu à Lille, qui nous a proposé un terrain à Lille Sud, où on ne voulait pas aller... mais donc on connaît bien le processus puisqu'on était dedans. Donc vraiment la durée n'est pas plus courte d'un côté ou de l'autre. On connaît bien Audrey Linkenheld, la députée qui soutient ardemment les projets Lillois qui nous dit « c'est bien, vous pouvez mûrir votre projet » enfin des conneries, pourquoi est-ce qu'on ne mûrirait pas dans les murs plutôt ? C'est vraiment nous prendre pour des cons... à chaque fois j'ai envie de lui dire « vous devriez perdre les élections pour mûrir votre projet politique »... et n'hésitez pas à l'écrire dans votre document.

6 **Le groupe des *ToitMoiNous* s'est formé, si mes recherches sont exactes, à partir d'un groupe de recherche sur le vieillissement. En faisiez-vous partie ? Pourriez-vous m'en dire plus sur la genèse du groupe ?**

7 Alors nous c'est une histoire de couple. C'est à dire que ma femme, Françoise, était membre de ce groupe de recherche, et à un moment donné elle a eu envie de le quitter pour des raisons personnelles, parce qu'elle avait d'autres engagements associatifs. Moi je suis rentré dedans, au moment où justement ils avaient besoin d'une écriture, chose que je sais faire, donc je n'ai pas participé à l'étude, mais j'ai rédigé le document qui est là (*pointant du doigt le document*)...mais en même temps j'avais eu un regard sur ce travail puisque Françoise était déjà depuis plusieurs années dans ce projet de recherche.

8 **Et c'est une recherche associative, ou un groupe de scientifiques ?**

9 C'est un groupe un peu hétérogène, dans lequel il y a des universitaires qui venaient de l'Université du Temps Libre. Ils se sont ensuite formés en association pour des raisons de subventions, il y avait aussi des travailleurs sociaux, des simples citoyens quoi qui étaient tous plus ou moins - plutôt plus que moins - dans cette phase de dire « comment on va vieillir ? » et qui étaient impliqués dans cette ville de Villeneuve qui, si vous lisez ce document, est une ville jeune, mais qui est en train de vieillir très fortement. Elle est en train de vieillir de façon homogène, puisqu'en fait... enfin, le maire de Villeneuve -excusez moi j'en dis du mal, mais j'en pense vraiment du mal- il nie le problème dans la mesure où, effectivement, il a réussi à maintenir une présence jeune dans Villeneuve, mais en construisant des logements nouveaux. C'est à dire qu'on a une densification, des îlots de vieillissement. Un quartier comme ici, il n'y a que des retraités, puisqu'on est tous arrivés en 74 dans... donc il y a des îlots de vieillesse très forts, des gens qui sont dans des quartiers comme ici...une maison inutilement grande, parce qu'il n'y a plus d'enfants, on n'a plus besoin d'une balançoire, des choses comme ça, et qui ne savent pas trop où aller, parce qu'on n'a pas du tout envie d'aller en maison de retraite. Et sur Villeneuve, l'offre de logements adaptés, des appartements, elle est très faible, et c'est à partir de là qu'on est partis, Françoise d'abord, qui a participé à un colloque sur l'habitat participatif, elle s'est lancée là dedans, et donc dans le cadre de notre projet on a dit « on y va ».

10 **Donc l'habitat participatif était vu comme une réponse, une solution au problème du vieillissement ?**

11 Essentiellement au départ c'était ça. Des gens qui disent « j'ai besoin d'une réponse alternative à toute ce qui est proposé, maison de retraite... etc et en même temps j'ai envie de rester dans un lieu où j'ai vécu longtemps, que j'aime bien. Parce que je pense qu'il y a un fort attachement à Villeneuve d'Ascq : c'est un cadre de vie qui est intéressant, dans lequel on se complait, et donc de garder un enracinement local, et en même temps, un lieu de vie adapté, quitter sa maison trop grande... En même temps il y avait tout une réflexion sur une espèce d'écologie de l'espace. Puisqu'au fond, on sait très bien qu'il y a une raréfaction de l'espace, un étalement urbain qui va être coûteux en déplacements, un gaspillage, et donc il est totalement absurde que des gens comme nous utilisons 500 m² pour rien... Et donc quelque part de créer un espèce de mouvement de rajeunissement qui ferait que les

logements trouvent une famille qui nous remplace - ce qui va se faire d'ailleurs, puisqu'on a mis en vente cette maison - et puis peut être que dans ces quartiers là, où il y avait des enfants partout, il y aura une re-création de... et aussi toute une réflexion sur les équipements. J'étais à l'origine d'un club de tennis qui était un club de quartier. Je ne joue plus au tennis, j'ai une hanche artificielle. Et donc qui joue au club que j'ai fondé ? Et bien des gens qui viennent du Pévèle, de Marcq, et donc voiture, transport, etc...On peut dire la même chose des écoles. C'est là d'ailleurs que le maire de Villeneuve ne veut pas voir les choses, parce que les écoles sont pleines, mais pleines des parents qui viennent conduire leur enfant...enfin voilà. Donc il y a ces trois éléments : ce choix interne, de dire on ne veut pas se retrouver dans une... on cherche un espace de lien, être dans un endroit où on se connaît, on se conduit on s'entraide, on partage une voiture, tout ça ça nous intéresse. Au départ il y avait vraiment cette réflexion sur une meilleure utilisation de l'espace, et il y a une situation que la collectivité ne veut pas entendre, et c'est un vrai problème, voilà.

12 **Le groupe se situe à la Cousinerie, dans un périmètre où l'habitat groupé a une histoire : les *Crieurs*, puis *Anagram*, *Hagrobi*... est-ce une volonté de vouloir regrouper les groupes ? C'est assez étonnant de voir quatre groupes aussi proches géographiquement...**

13 Nous ce n'était pas une volonté, mais en même temps ça nous convient bien, on est très contents. Nous au départ on voulait un terrain sur Villeneuve. On a longtemps cherché un terrain, sur plein d'endroits à Villeneuve, et puis on a eu cette opportunité. Alors cette opportunité a peut-être - mais bon faut le dire vite - été facilitée par le fait que le promoteur est lui même résident d'*Hagrobi*. Mais je pense que ça a surtout été le fait d'un pur hasard. On avait un bailleur, qui posait comme exigence qu'on soit en mixité sociale, c'est à dire qu'il y ait du logement social, ce qui convenait assez bien à notre projet. Donc il fallait du locatif social. Et on ne trouvait pas de terrain : le maire nous a dit « je n'ai pas de terrain pour vous ». Donc il nous a fallu profiter du Plan Local de l'Habitat métropolitain qui prévoit que dans toute construction de plus de trente ou quarante logements, il faut avoir un tiers de logements sociaux. Donc tous les promoteurs qui veulent s'implanter sur la métropole, achètent des terrains et en revendent une partie à des bailleurs sociaux qui construisent des logements sociaux. Nous il fallait qu'on trouve un terrain qui soit à notre mesure. Si c'était un grand terrain, un tiers ça nous aurait fait quarante ou cinquante logements sociaux, et si c'était un petit terrain, on ne pouvait plus, on ne pouvait mettre que du logement social. Donc on est arrivés sur ce terrain qui correspondait à quelque chose de viable, puisqu'il y avait une obligation de quatorze logements sociaux. On a négocié avec le promoteur, il va dire qu'il était gentil, mais ça était au couteau hein, vraiment il a fallu... bon, et donc on a négocié pour qu'il vende plus qu'il ne devait pour pouvoir rajouter des logements privés. Et on a obtenu, avec la communauté urbaine, que les locations-accession soient considérées dans le quota de logement social. Ce qui fait qu'on arrivait à un immeuble qui faisait vingt-et-un - aujourd'hui il fait vingt-deux logements- ce qui était jouable, puisque le bailleur exigeait un tiers de logement social. Nous on a dit « il faut de la location-accession pour ouvrir la palette, et puis il faut du logement privé ». Donc c'était le terrain qui pouvait correspondre à ça. C'est vrai que ça nous a contraint à avoir un bâtiment un peu plus grand, parce qu'au départ on était sur une jauge d'une quinzaine de logements, ce qui est plus la norme de l'habitat participatif. Mais pour avoir les quatorze logements sociaux pour répondre aux normes du Plan Local de l'Habitat, il nous fallait vingt-deux logements, sinon on n'aurait eu que du logement social.

14 **La norme du logement social, est-ce que c'est uniquement parce que vous construisiez avec un bailleur ? Est-ce que c'était une volonté de ne pas être auto-promoteurs comme les groupes *Anagram* et *Hagrobi* ?**

15 Alors moi je vous réponds tout de suite : aujourd'hui, dans un territoire sur-administré comme la métropole, l'auto-promotion ça n'existe pas. C'est une connerie, c'est impossible d'assurer, y compris en termes financiers, d'avoir des avances de fond, la gestion du foncier... On n'aurait jamais eu le terrain si on n'avait pas le bailleur. En vérité, nous dès le début, on a souhaité avoir un bailleur, parce que dès le début, on s'est dit « si on veut de la mixité sociale »... et puis on n'a pas la capacité à monter, l'auto-promotion, ça, les gens d'Eco-Habitat continuent à vivre comme au bon vieux temps, mais l'auto-promotion, c'est dans les Ardennes où vous avez

un champ, et un maire qui vous tape sur l'épaule (*rires*). Mais à Villeneuve d'Ascq, moi je ne peux même pas imaginer ça, si je m'étais lancé dans l'auto-promotion, en plus on n'aurait jamais eu le terrain. On a essayé, parce que les gens n'aimaient pas trop la rue du 8 mai, donc on a cherché d'autres terrains, mais on n'a jamais rien trouvé : quand il y a des terrains à Villeneuve d'Ascq, il y a des promoteurs dessus, et quand il n'y a pas de promoteurs, il y a des blocages, une route qui passe, bref c'est des conneries.

16 **La présence d'un promoteur, selon vous, qu'est-ce que ça a amené de positif ou de négatif dans le projet ?**

17 Ça ne nous a pas empêché d'avoir un projet qui nous convenait. Ce qui nous a empêché d'avoir le projet qu'on voulait c'était la petitesse du terrain, c'est à dire les contraintes architecturales. Mais les contraintes du bailleur c'était juste des contraintes financières, c'était qu'il fallait qu'on respecte des normes... mais ça nous permettait d'avoir des logements pas trop chers par rapport au prix du marché, enfin disons abordables, parce que c'est quand même un peu cher...donc c'est une contrainte qui nous convient quoi. Après les choses c'est que c'est de la négociation. On a eu de la chance d'avoir un bailleur un peu compréhensif, mais ça était une négociation permanente, et les projets lillois ont des problèmes encore pires que nous parce que vous êtes devant des gens qui ont une habitude ancienne de construire. Quand vous êtes bailleur social, vous avez une pile de demandes et puis vous choisissez. Donc mettre des bailleurs sociaux devant des gens qui disent « nous on veut ça, pas ça, plus grand, plus petit, on veut un étage, on veut ci, on veut... » ça était très compliqué. En même temps, ils nous ont ramené à la réalité. Au départ les gens voulaient n'importe quoi. On a eu une architecte assez sympa, avec qui on s'est bien entendus, qui nous a été imposée par le promoteur - puisqu'il est aménageur et dépose le permis de construire - l'architecte de l'ensemble des projets immobiliers du promoteur et nous, et cette architecte s'est assez prise au jeu de l'habitat participatif, et elle a pas mal accepté nos demandes. On a eu une phase de dialectique, on a quand même eu la main sur des logements, en même temps ce n'est pas facile pour l'habitant de réagir sur un plan d'architecte, on sait dire « moi je voudrais une grande cuisine », mais dire... bon voilà quoi c'est compliqué.

18 **Justement, vous m'avez un peu devancé, je voulais vous demander les rapports qu'il y avait eu avec l'architecte, comment elle avait procédé concrètement pour le dialogue avec les habitants. Un questionnaire ou un simple dialogue ?**

19 On a eu un premier questionnaire, la vérité, il faut dire, c'est qu'il y a vraiment une image de l'habitat participatif à tuer, c'est celle d'un groupe homogène. En fait, de notre groupe de départ de 2011, nous ne sommes plus que trois. En permanence des gens ont changé, avec des demandes différentes, donc en fait on a eu au départ une phase de demandes, mais les gens sont partis. Donc des logements qui sont repris par d'autres, c'est vrai que le boulot de l'architecte n'a pas été simple. Bon au départ il y a eu un questionnaire et puis l'architecte nous a présenté un plan tout au long qui ne nous plaisait pas, sans qu'on sache bien dire pourquoi. Donc un soir on a fait une espèce de soirée créativité, le groupe avait été visiter un habitat près de Paris à Palaiseau, et était revenu avec une image de forum. Alors on a dit, on ne veut pas que ce soit tout en long, on veut une place centrale. Et puis il y a eu d'autres demandes de gens qui ne voulaient pas de coursives, je ne sais pas pourquoi, on na toujours pas compris, et ils sont partis. Les coursives ça leur faisait peur. Et puis il y avait aussi cette difficulté de la rue du 8 mai qui est quand même très passante, et l'envie que tout le monde avait de se protéger de ça. Donc sur ces paramètres là, l'architecte nous a reproposé un plan, et là c'était mieux. Il y a cette petite avancée, et puis ce n'est pas très prononcé, mais il y a quand même cette petite placette-forum qui nous convenait. Et puis il y a eu ce plot, cette rupture qui nous convenait également. Après, on a eu un architecte-conseil qui est venu à ce moment là pour nous aider à intégrer nos logements dans ce bâtiment. En fait le problème c'est que, autant c'est difficile pour des habitants de dire « je ne veux pas ci, je n'aime pas ça » autant « je veux une pièce pour mon bureau... donc chacun voulait son truc, être en haut ou en bas, donc il y a eu une difficulté. Et puis on a réussi avec cet architecte-conseil à faire un partage du bâtiment à peu près correct, ceux qui voulaient être en rez-de-chaussée avec un étage, ceux qui voulaient être en duplex etc... on a à peu près réussi à refaire des logements

et je trouve que l'architecte s'est bien adaptée et elle s'en est assez bien tirée.

20 **Si je comprends bien, Noémie Kieken a fait un projet, et ensuite un architecte-conseil est venu remplir selon les demandes ?**

21 Non, l'architecte qui est venu a traduit en plans nos désirs, et les a présentés à Noémie, qui les a intégrés dans le plan. Bon il y avait des choses pas possibles, des contraintes, des gaines etc...mais en gros ça s'est passé de cette façon là. On appelle ça AMO, nous c'était un architecte qui connaît bien l'habitat participatif qui a fait ce boulot. Ça était tendu, un peu difficile, parfois conflictuel, parce que tout le monde veut être en haut, à droite, personne ne veut être à côté, les gens veulent des fenêtres là, enfin bon c'était assez créatif, et en même temps des tensions fortes. Mais on a réussi à avoir un partage du bâtiment - enfin on verra sur le terrain, parce qu'on est toujours un peu... - qui fonctionne assez bien. Le seul problème c'est que beaucoup de ceux qui voulaient des choses ne sont plus là. Donc on a des gens qui héritent de la volonté des autres. Et ça, quelque fois c'est compliqué. On a des gens qui disent « moi si j'avais pu donner mon avis... » mais on ne peut pas refaire indéfiniment.

22 **Est-ce que Noémie Kieken, l'architecte a un lien avec l'entreprise de construction KIC, Kieken Immobilier Construction ? Est-ce que ça influence le projet ?**

23 Oui, un lien de parenté. Ça influence dans le sens où elle connaît bien l'habitat participatif, puisque quand elle était gamine elle allait jouer là. Donc elle connaît l'habitat participatif. Je ne pense pas qu'elle soit sous la dépendance de Xavier Kieken, mais au début ce qui nous a bien effrayé, c'est qu'elle était l'architecte de Kieken. Et si vous regardez ce plan, le partage est très mauvais, *Kic* nous a imposé ces maisons là, qui pour moi sont une aberration, et vont causer une multitude de problèmes. Et nous, on aurait de loin voulu - notre architecte-conseil disait aussi qu'il aurait beaucoup mieux valu - un bâtiment collectif qui aurait dégagé l'espace. Et ça, le problème de Noémie Kieken, c'est qu'elle était prisonnière des désirs de *Kic* qui la paye. Et *Kic* voulait des maisons, parce qu'à mon avis c'est ce qui se vend, c'est ce qui rapporte, donc il avait cette exigence là, contre notre avis qui était de faire des choses plus élégantes et plus adaptées. Donc elle était certainement tiraillée entre ce besoin de respecter la volonté du promoteur qui aurait pu s'appeler n'importe comment, je ne crois pas que c'est le fait d'être Kieken qui l'a embêtée. Et je pense que dans ce système là, elle a à peu près bien joué le jeu. Mais c'est vrai que ça n'est pas bon, mettre des maisons là, en fond, avec tout un espace perdu. Enfin je n'ai rien contre les maisons, mais ce n'est pas pertinent d'en mettre là, alors que sur le même emplacement, on pourrait faire un petit bâtiment, et ça on l'a dit dès le départ, et il nous a dit « ça ne vous regarde pas » donc voilà, c'est la réalité.

24 **Peut être que la volonté, c'était de formaliser la mixité sociale? Il y a du collectif, il y a des maisons, bref plusieurs typologies pour donner forme à cette mixité ?**

25 Non, je ne crois pas. Je crois que d'une part, pour le promoteur, avoir un habitat participatif plutôt que des logements sociaux bruts, ce n'est pas mal. En terme de peuplement, vous preniez moins de risque en prenant un projet comme le notre plutôt que des locataires sociaux. Vous ne savez pas d'où ils viennent, alors que vous avez en face de là, des logements privés, commerciaux, assez chers... bref d'un point de vue commercial ça ne nuit pas d'avoir ce type d'habitat. D'un autre point de vue, on lui a pris du terrain. Au départ il voulait nous mettre là, comme ça (*montrant sur le plan-masse*), donc on a un peu bagarré pour avoir plus d'espace. Il n'a pas eu tout ce qu'il pouvait, il n'a pas pu construire autant qu'il le souhaitait. Ce que je regrette c'est que sur ce dossier là on n'ait pas eu une vision globale de l'espace. Et puis si on l'avait eu - notre architecte-conseil avait même fait des propositions - on aurait eu quelque chose de beaucoup plus satisfaisant, et c'est vrai qu'on risque d'avoir des ruptures un peu dures entre les deux, parce que les voitures, c'est vrai que ça va être un peu tendu. Mais ça c'est la réalité, il était maître du jeu. Je pense que ça aurait été mieux si - parce que nous on n'exigeait pas d'être là, on est content d'y être mais on ne l'exigeait pas - si le maire nous avait dit « j'ai un terrain pour vous, vous

pouvez faire ce que vous voulez » sans être obligés de passer par...parce que ces liens avec le promoteur ça a quand même été un peu conflictuel, et l'usage des PLH... Sur Villeneuve, les bailleurs sociaux sont à la botte des promoteurs. Ce sont les promoteurs qui leur offrent des terrains à des prix qui leur conviennent. Donc ils n'ont pas la parole et ils n'ont pas l'habitude de taper sur la table. Mais en même temps il n'est pas perdant. Tenez ici, si vous descendez en bas, il y a eu des constructions qui ont été faites, il y a des logements sociaux, et il semble que ça pose un peu de problèmes, parce que les gens n'ont pas les mêmes modes de vie que des gens qui achètent des logements à 300 000 euros.

26 **Ce qui m'intéresse -en tant qu'étudiant en architecture- c'est que l'architecture semble un peu oubliée dans l'habitat groupé. En architecture, jusqu'en 2016 on parle très peu d'habitat groupé, ça a plutôt un rapport avec la sociologie. Donc je m'intéresse aux architectures produites par l'habitat participatif. Comment est-ce que vous qualifieriez l'architecture produite par l'habitat participatif ?**

27 Alors il y a deux éléments. Globalement ce n'est sans doute pas différent de ce qui aurait été construit s'il n'y avait pas d'habitat participatif. La seule différence c'est cette partie de logement collectif. Mais si vous oubliez ça, si vous transformez ce logement collectif en un logement supplémentaire, ce qui serait techniquement possible, je ne vois pas ce qui permettrait à quelqu'un qui passe par là de dire « c'est de l'habitat participatif ». On a eu des débats très forts sur les coursives, c'est vrai que j'étais partisan, et que je reste partisan parce que je pense que ça sera des lieux de rencontre. Et puis il y a aussi cet espace collectif, on s'est vraiment battu pour le garder. Il y aura des voitures, malheureusement on n'a pas de solution, mais il faudra garder cet espace collectif.

28 **En terme de parties communes...**

29 ...Il y a une salle de 110m² qui sera une salle d'activité, de rencontre, cuisine, réunions, et puis une buanderie, et une chambre d'accueil qui sera un studio. Par rapport à *Anagram*, avoir leur chambre dans la salle commune fait que, quand ils ont quelqu'un, et bien il n'y a plus de salle commune. Donc nous, on voulait un studio, la possibilité d'accueillir des gens tranquillement, histoire qu'ils puissent prendre leur café là le matin. Donc on aura un studio, et puis on aura un atelier, bon pas très grand, mais qui permettra d'y mettre des outils, des rangements, enfin je ne sais pas.

30 **Et ça se situe où ?**

31 Alors ça se situe ici, toute cette partie là qui émerge (*montrant le RDC du plot, côté rue du 8 mai*), je vais vous chercher les autres plans. (*Mr Verley se lève et va chercher des plans*) Vous avez donc ce plot qui ferme un tout petit peu le bâtiment, qui était tout en longueur, et puis vous avez cette pièce commune qui déborde et qui s'étend sur toute la surface. (*montrant les perspectives*)

32 **Donc on voit aussi que les espaces communs sont marqués par un autre matériau, la brique, tandis que les logements sont en bois.**

33 Oui, oui, exactement.

34 **Est-ce que, par exemple, vous avez participé à la définition de ces claustras en bois ? Vous avez pu donner votre avis ?**

35 Oui, sauf que l'Architecte des Bâtiments de France a décidé que ça n'allait pas, que ça serait autre chose. Je ne sais pas, ça c'est de l'architecture. C'est la démocratie, voilà. Ça ne nous a pas beaucoup occupé, mais on a appris qu'on est à 499,9 m du musée d'arts modernes, et que l'Architecte des Bâtiments de France a jugé que ça n'était pas beau. Donc je ne sais plus ce qu'on met...

36 **Et j'ai une autre question : qu'est-ce qui, selon vous, rend visible dans l'architecture, le fait que c'est un habitat intergénérationnel : qu'est ce qui le distingue d'un habitat qui n'est pas intergénérationnel dans les choix qui ont été faits ?**

37 Rien, à part qu'il y a des enfants, il y a des logements de tailles différentes, pour des gens seuls ou des familles. Je n'ai pas le sentiment que ça soit très visible, ce sera l'animation qu'on mettra dedans.

38 **Il n'y a pas de distinctions visuelles qui donnent l'indice que c'est un habitat pour personnes plus ou moins âgées ?**

39 Ce qu'on a obtenu, c'est ces maisons là, et ça arrangeait bien *Kic*, parce que c'est dans la continuité d'*Anagram*. Mais en fait nous aussi, ça nous permet d'avoir une grande famille, deux étages, ça donne une vision plus familiale, plus maison, et là on a des logements plus appartements, plus classiques, plus adaptés à des seniors. Peut-être que ça fait apparaître une vision intergénérationnelle. Sinon, bon, le fait que d'un côté il y aura des balançoires, de l'autre des bancs! Sinon je ne vois pas de choses qui le marqueront de l'extérieur.

40 **D'accord, pas de souci, sinon j'ai une dernière question : une de mes hypothèses, c'est que les groupes accompagnent la ville nouvelle dans ses enjeux : les utopies participatives il y a trente ans avec les *Crieurs* et *Anagram*, et aujourd'hui la réalité qu'est le vieillissement de la ville nouvelle. Quel est votre avis là-dessus?**

41 Que si j'étais maire de Villeneuve, j'en créerais partout! Mais bon le maire ça ne l'intéresse pas, comme tous les élus locaux : ils s'occupent des vieux quand ils sont vieux, et tous les autres on s'en fout. On est la classe moyenne, et ce n'est peut-être pas nous qui l'élevons... Bon, mais beaucoup d'élus n'ont pas envie de prendre la mesure du vieillissement. Sur Villeneuve dans dix ans, vous aurez des gens qui ne pourront plus sortir de chez eux. On a construit pas mal de logements avec des escaliers, les gens ne pourront plus sortir de chez eux, parce qu'ils sont trop loin : ils ne sauront plus aller faire leur course, les médecins sont à l'extérieur dans des maisons médicales... Les collectivités vont se retrouver devant des problèmes qui nécessiteront de reconstituer du lien social. C'est une obligation, et ce n'est pas de l'ordre médical, « je suis malade, tu peux aller à la pharmacie chercher mes médicaments ? » et on va se retrouver, moi je pense aussi, sur des questions de sécurité, ici c'est « serrure, serrure, serrure » donc un jour ou l'autre les gens vont s'enfermer derrière des grilles, des grillages, alors ce ne sera pas brutal, ce sera une évolution, mais un jour ou l'autre les collectivités vont se dire « qu'est-ce qu'on peut faire ? ». Moi j'étais journaliste social, j'ai beaucoup travaillé sur des questions sociales, et en 2002 il y a des gens qui sont morts parce qu'il y avait une chaleur très forte, et ils ne savaient pas ouvrir leur bouteille d'eau. Je n'invente pas, des gens sont morts de déshydratation, alors qu'est-ce qu'il y a de plus simple que d'aller aider des gens qui ne savent pas ouvrir leur bouteille d'eau ? On ne pourra jamais créer des services sociaux de gens qui s'occupent d'ouvrir des bouteilles, donc il y aura besoin de liens de ce genre là. Donc je ne sais pas si l'habitat participatif est la réponse mais c'est une réponse. En plus, on s'aperçoit que l'aspect intergénérationnel, qu'on n'a pas forcément souhaité au départ, s'avère très productif : les vieux peuvent garder, faire du soutien scolaire, nous on arrive on a des tondeuses et tout ça, les jeunes n'en ont pas, mais ça ne les dérange pas de nous conduire... et donc on s'entend assez facilement.

42 **Et bien, merci beaucoup vous m'avez beaucoup aidé.**

43 Fin de l'entretien.

Entretien n°4*

Identité	Bertrand Leclercq 70 ans, architecte retraité
Intérêt pour le mémoire	Architecte du projet <i>Anagram</i>
Date	Samedi 25 mars 2017, 14h00
Lieu	bureau de Mr Leclercq, Wissant
Durée	00h47min16s
Remarques	-

* Note : les questions de l'interviewer, Guislain Baudalet, sont en caractères gras, les réponses de l'interviewé, Bertrand Leclercq, en caractères maigres.

- 1 Début de l'entretien.
- 2 **Afin de vous resituer le contexte, j'écris un mémoire sur l'habitat groupé à Villeneuve d'Ascq, et je viens vous interroger puisque vous êtes l'architecte du groupe Anagram. Pour l'entretien je commencerai par des questions sur vous et votre carrière d'architecte si vous le voulez bien, et ensuite nous parlerons plutôt de l'opération Anagram.**
- 3 D'accord.
- 4 **A propos de vos études, avez-vous étudié uniquement l'architecture, où est-ce que vous avez commencé par d'autres études ?**
- 5 Non, je suis passé directement du bac à l'école d'architecture de Saint Luc, à Tournai en Belgique.
- 6 **A l'époque, ça se faisait beaucoup de travailler en parallèle à ses études, est-ce que pour vous c'était le cas ?**
- 7 Non. Non parce qu'on n'avait pas le temps, les études nous prenaient toute la journée, du matin au soir. Par contre, pendant les vacances, nous avons un stage obligatoire d'un mois, mais en général on faisait tous un mois et demi ou deux mois de stage à différents endroits. D'abord pour apprendre, et ensuite pour se faire un peu d'argent de poche... Comme tous les étudiants, on avait besoin d'arrondir ses fins de mois. Mais sinon pendant l'année scolaire c'était absolument impossible de travailler. Pas le temps. C'était vraiment cinq années intensives à plein temps. Voilà, c'était le système en Belgique.
- 8 **D'accord. Et quel était votre sujet de diplôme, si vous vous en souvenez ?**
- 9 Aïe aïe aïe... Non, je ne m'en souviens plus. Mon mémoire ? Ah oui, j'avais fait un mémoire... Si, c'était sur l'habitat individuel... Oui c'est amusant, ça se rapproche un petit peu de l'habitat autogéré. C'était sur l'habitat groupé, j'avais fait des maison patio : tout un ensemble de logements avec le mémoire qui accompagnait. Et d'ailleurs il y a un de mes collègues africain qui faisait ses études avec moi qui est reparti avec mon dossier sous le bras, dans je ne sais plus quel pays d'Afrique, parce qu'il trouvait que mon dossier était bien.
- 10 **Et donc il l'a construit en Afrique ?**
- 11 Oui, à mon avis il s'en est servi !
- 12 **Concernant le début de votre carrière, après vos études, vous vous êtes directement installé à votre compte**

?

13 Non, pas du tout. Pas du tout : j'ai fait deux mois, deux ans pardon, au Maroc. En fait j'étais coopérant, parce qu'à l'époque le service militaire était obligatoire, et moi j'avais pris l'option de faire la coopération technique, c'est à dire que j'ai eu un poste à la régie de distribution eau et électricité, de Rabat, Salé, Bouznika, toute cette région là... Un poste très intéressant où j'avais des responsabilités alors que je sortais tout juste de l'école. C'était une super expérience. Normalement je n'aurais du faire qu'un an, mais j'ai fait deux ans, comme ça me plaisait tellement. Après ça je suis rentré en France, j'ai essayé de travailler chez un architecte pendant deux mois, et ça ne collait pas. Je suis parti en Guadeloupe pour construire un hôtel pour une chaîne. Voilà (*rires*), et quand je suis rentré c'est à ce moment là que je me suis installé, donc à peu près quatre-cinq ans après mon diplôme.

14 **Donc vous vous êtes installé avec Mayelle aussi, c'est bien ça ?**

15 Alors ça c'est après. Je me suis d'abord installé avec mon frère qui est architecte d'intérieur, et -bon, je vois que vous êtes au courant- quelques années après on s'est associés avec Pierre Mayelle. On a fait une très bonne équipe pendant une dizaine d'années. Pour finir on a séparé nos structures parce qu'on n'avait pas tellement les mêmes objectifs... Et donc Pierre a construit son logement juste à côté, on avait les deux... et on se renvoyait du boulot l'un l'autre. Et par contre j'ai continué avec mon frère jusqu'à la fin de ma carrière : on a fait trente-cinq ans ensemble. C'est très complémentaire d'ailleurs l'architecture et l'architecture d'intérieur : pour moi il n'y a pas de frontière, mais c'est quand même des compétences différentes... et complémentaires. Mais c'était très intéressant parce qu'on pouvait aller d'un bout à l'autre de nos projets sans qu'il y ait de discontinuités. Parce qu'il y a des sujets que je ne maîtrise pas bien comme le commerce, et nous on a fait beaucoup de magasins. Donc moi je faisais l'enveloppe extérieure, et mon frère faisait tout l'aménagement intérieur (*rires*). Et pour les particuliers aussi, on a fait beaucoup de bureaux. Voilà, enfin là on s'éloigne un peu du sujet...

16 **Non, pas de souci : c'est intéressant, parce qu'à Anagram aussi, il y a cette idée de l'enveloppe extérieure, et des habitants qui créent eux-mêmes leur intérieur...**

17 Les habitants ne créent pas leur intérieur. Ils me donnent - enfin là on saute peut-être un épisode - non ils ne créent pas leur intérieur mais créent le programme qu'on a établi ensemble, mais l'intérieur c'est moi qui l'ai créé. Par contre, la déco intérieure, forcément je n'ai rien fait : chacun faisait ce qu'il voulait. Mais l'établissement du programme a effectivement été un gros, gros travail préliminaire avant de tracer le premier trait de crayon. Enfin je ne vais pas casser votre ordre du jour et le sens de vos questions...

18 **Pourriez-vous décrire le contexte à la fois social, économique, et surtout architectural de l'époque ?**

19 Pas par rapport à Anagram ? D'une manière générale ?

20 **Oui, d'une manière générale.**

21 Alors, le contexte, moi depuis que je travaille on dit qu'il y a la crise. C'est de la foutaise. Il n'y a pas la crise, mais une évolution. Donc forcément le métier tel que je l'ai pratiqué, quand j'ai démarré n'était pas celui de mes confrères dix ans ou quinze ans avant. Et maintenant c'est la même chose, c'est à dire qu'il y a une évolution permanente à faire. C'est à dire qu'après guerre, nos confrères construisaient à tour de bras, parce qu'il fallait faire la reconstruction après guerre... Ils se faisaient de l'or en barre, mais au détriment de la créativité. Il fallait du rendement. Donc il y avait du boulot, tous les archis avaient du boulot. Et moi quand j'ai commencé c'était vraiment l'évolution inverse, on était plus sur la qualité : on commençait à se pencher sur la qualité de l'architecture, plus que sur le rendement, sur la production. Donc il a fallu que je prenne ma place, au début j'étais tout jeune architecte. Donc c'est par relation, c'est le bouche-à-oreilles et puis voilà, c'est comme ça

que ça fonctionne. Mais ça n'était pas facile, et ça n'a pas été facile pendant toute ma carrière. J'ai beaucoup de copains qui ont jeté l'éponge, pour moi c'est parce qu'ils n'avaient pas le feu sacré, ou qu'ils avaient les chevilles qui enflent. C'est un gros problème dans notre métier : il y a des types qui ont beaucoup de talent, qui savent faire et créer, mais ne savent pas faire de relationnel. Donc ils n'ont jamais eu de boulot. Alors ça fait des aigris, ils ont changé de métier pour élever des moutons... bon très bien. En fait c'est un métier qui nécessite beaucoup de qualités, beaucoup de compétences : il faut être artiste, technicien, créateur, il faut être commercial – si on n'est pas commercial on n'aura jamais de boulot – il faut être précis... Enfin il y a des tas de critères, et si on ne maîtrise pas l'ensemble de ça, on risque l'échec. Et puis il faut être aussi financier, parce que c'est le nerf de la guerre. Donc c'est le piège, des gars qui sortent de l'école - c'est ce que je te disais tout à l'heure - qui ont la tête pleine de bonnes idées, mais qui sont incapables de les mettre en pratique, parce qu'ils n'ont pas le sens du concret, tant au niveau des détails techniques, qu'au niveau financier ou relationnel. C'est hyper important, et quand on parlera d'Anagram, c'est comme ça que j'ai pu décrocher le projet. Ce n'est pas grâce à mes compétences d'architecte en tant que tel, c'est aussi à cause de ça, mais c'est surtout parce que le courant était passé. Et c'est comme ça que ça fonctionne dans ce métier. Et à l'inverse j'ai connu certains de mes confrères qui n'étaient vraiment pas bons en archi qui ont fait des super carrières parce qu'ils savaient se vendre, et surtout ils savaient s'entourer de gens compétents. Mais ils avaient la plus grande compétence, c'est de savoir trouver les clients. Parce que sans client, il n'y a pas de projet. On peut en dessiner autant qu'on veut, il n'y en a pas un qui sortira de terre.

22 **Et avant le projet d'Anagram, vous avez beaucoup construit?**

23 Alors j'ai commencé ma carrière en faisant du lotissement pour un promoteur. Je faisais entre deux cent et quatre cent logements par an. Tout seul, je ne sais pas si tu vois ? Mais zéro créativité : je créais un modèle d'une banalité affligeante, et puis on le répétait : je faisais des lotissements, voilà. C'était un peu la fin de la période que je décrivais tout à l'heure. Donc j'ai pu faire ça pendant trois, quatre ans, jusqu'au jour où, qu'est-ce qu'il s'est passé ? Et bien il y a eu un changement de directeur, bon je ne vais pas citer de noms, et puis quand il y a un changement de directeur on est viré sans le savoir. Alors à ce moment là, j'ai eu une grosse angoisse, une remise en cause, et c'est à ce moment là que j'ai rencontré Pierre Mayelle, qui lui est un créateur et un commercial vraiment très fort. Et on a décidé d'unir nos compétences, et c'est la meilleure chose qui me soit arrivée, c'est à dire que j'étais obligé de me remettre dans la créativité, de faire de la qualité plutôt que de la quantité. Alors je gagnais beaucoup moins bien ma vie, mais ça n'a pas tellement d'importance, ce qui est important c'est d'arriver à boucler, parce que... (*rires*) voilà ! Et à l'époque j'étais encore seul, et c'est quand je me suis associé à Pierre Mayelle qu'on a commencé à prendre des salariés. On a commencé par prendre une secrétaire – on était à trois, parce qu'il y avait mon frère et Pierre Mayelle – on s'est entourés d'une secrétaire, parce qu'on s'est aperçus que dans notre métier si on veut tout faire on fait tout mal (*rires*). Et après ça on a pris des dessinateurs, enfin des collaborateurs, je ne vais pas dire dessinateur parce que souvent c'était de jeunes architectes. Il y en a qui sont restés très longtemps, il y en a qui sont restés un mois, et il y en a qui y sont toujours, qui sont restés avec Pierre Mayelle. Voilà.

24 **Étiez vous influencé par des doctrines ou modèles contemporains ? Avez-vous des architectes de référence à l'époque?**

25 Pas vraiment. On s'inspirait, on regardait des revues auxquelles j'étais abonné et tout ça... Mais je ne voulais pas m'enfermer dans un style. Je préférais m'adapter au client et puis surtout évoluer dans mon style. Donc je m'inspirais évidemment des grands architectes... Bon là où je travaillais le plus c'était en maison individuelle, c'est là où vraiment je pouvais éclater ma créativité. Donc mes références, c'était plutôt des archis italiens, euh pas italiens mais américains, qui est-ce qu'il y avait ? Frank Lloyd Wright, Richard Neutra, qui ont vraiment fait des choses absolument magnifiques. Mais ça, c'était plutôt une image qui de toute façon n'était pas transposable. Je n'ai jamais copié : d'abord je ne sais pas faire, mais les bonnes idées, il faut se les imprégner, et uis il faut arriver à les adapter, et puis comme ça on arrive à faire des choses très belles avec des moyens limités. Non, je

n'avais pas de référence précise, et surtout je ne voulais pas avoir d'étiquette : « ça c'est du Bertrand Leclercq », bien que de temps en temps, il y a des gens qui me disaient « j'ai vu une de tes maisons, je suis sûr que c'est toi qui l'a faite, je reconnais ton style », alors à la fois j'étais flatté et à la fois ça m'embêtait, parce que je ne voulais pas m'enfermer dans un style. Non j'ai fait des choses très différentes.

26 **Maintenant on va en venir plus précisément à Anagram. Est-ce que je peux vous demander de participer à un petit jeu qui m'aiderait bien : pouvez-vous me dessiner, en un schéma ou croquis, l'idée principale des concepts architecturaux du projet d'Anagram ?**

27 Houla ! Ça c'est déjà l'aboutissement de toute une réflexion... J'avais fait effectivement un schéma analytique, c'est ça que vous attendez ?

28 **Pourquoi pas, ou un souvenir, un dessin-mémoire qui résumerait...**

(Bertrand Leclercq parle tout en dessinant. Voir Illustration 1)

29 Oui, c'est qu'au départ on avait un terrain à peu près carré, avec un bâtiment en front de rue, et un porche d'entrée. Très bien orienté, parce que - si je me souviens bien - le nord était par là. Ils avaient ce bâtiment là, qui leur servait de ... C'est une vieille ferme, tous les autres bâtiments ont été rasés, donc j'avais dès le départ imaginé de claquer toutes les voitures ici sous un grand *carport*, pas jusqu'au bout d'ailleurs... On circulait à pied - c'est un espèce de petit village - et l'idée c'était d'avoir une maison commune au milieu et une espèce de... ça c'est le schéma. Les logements disposés comme ça, avec ici une traversante - là mon dessin est faux parce que le terrain est beaucoup plus grand - une traversante pour profiter du jardin commun ici. Et par contre tout ce qui était activité ensemble, je voulais que la maison commune ne soit mitoyenne à aucune maison pour des raisons phoniques et des questions d'accessibilité. Ça c'était mon schéma de départ, je suis parti là dessus, et après c'est là que ça s'est compliqué : quand j'ai pris le programme de chacun, parce que chacun avait un programme différent.

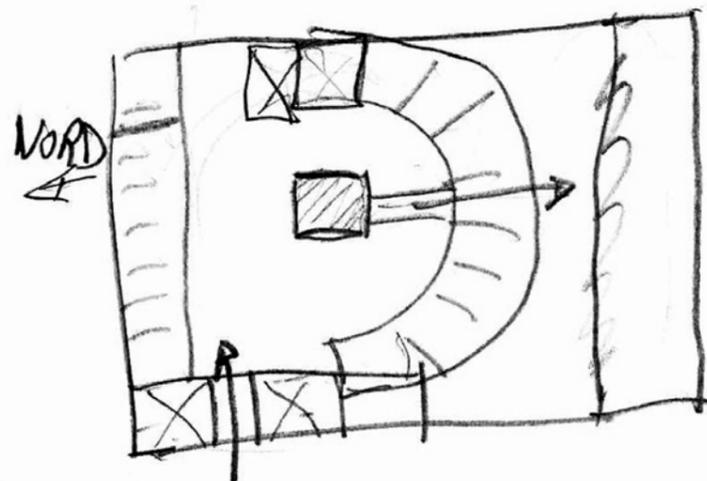


Illustration 1 : croquis schématique réalisé par Bertrand Leclercq lors de l'entretien, 25 mars 2017

30 **Y a-t-il eu une réflexion avec le groupe avant d'avoir un site, ou bien êtes-vous parti du site ?**

31 Je suis parti du site. Ils avaient très, très bien négocié, parce qu'ils ont trouvé un terrain magnifique - je ne sais pas si tu as été voir - très bien situé, tout près du lac du Héron. Ils avaient réussi à négocier ça avec la mairie, alors qu'il y avait de multiples promoteurs qui étaient dans les *starting-blocks* pour construire des immeubles à

cet endroit là. La mairie était quand même assez favorable, ils ont très bien joué le jeu. Donc j'ai eu la chance - parce que c'est une grande chance - d'avoir un site qu'ils avaient trouvé, moi je n'ai eu aucune démarche à faire à ce niveau là. Ils avaient le site, ils avaient le groupe - dix familles- ils avaient les idées, et surtout la volonté commune de faire quelque chose ensemble, puisqu'il y en a déjà qui habitaient ensemble les immeubles tout près qui s'appelaient les *Crieurs*. Donc il y avait déjà six, sept familles qui avaient l'habitude... Enfin, c'était un immeuble collectif donc ça n'était pas du tout le même schéma. Du coup ils savaient vraiment ce qu'ils voulaient, ils avaient trouvé le terrain, et ils m'ont apporté ça sur un plat, c'était un cadeau. Donc après ça je n'avais plus qu'à retrousser mes manches et à bosser, avec eux ! On a eu de très, très bonnes séances de travail. C'était vraiment intéressant.

32 **Justement, pourriez-vous décrire ces séances de travail avec le groupe ?**

33 Alors je vais prendre dans l'ordre. La première chose que j'ai faite après avoir été choisi... Parce que ce n'était pas un concours, c'était une sélection sur le *fit*. Je ne sais pas pourquoi ils m'ont choisi - bon apparemment ils ne l'ont pas regretté parce qu'on a gardé de très bonnes relations - mais j'étais en concurrence contre d'autres cabinets, enfin je ne sais pas lesquels...

34 **...Pierre Colboc je crois ?**

35 Je ne sais pas, il y en avait au moins trois. Mais c'est c'est sans doute pour ma bonne figure, je n'en sais rien, sur le contact. Donc après qu'ils m'aient dit « on va travailler ensemble » qu'est-ce que j'ai fait ? Je m'en souviens c'était ici à Wissant - parce que je passais souvent des week-end ici, mes beaux parents avaient une maison - j'ai passé un week-end complet à rédiger un questionnaire.

36 **Est-ce que c'était...**

(L'interviewer cherche le questionnaire imprimé)

37 Ils l'ont encore ? Moi je n'ai plus rien du tout !

38 **Est-ce que c'était ça : une lettre, avec le questionnaire qui suivait, bon c'était beaucoup plus long...**

39 Ah évidemment ! Oui, oui c'était ça, « 9 juin 1987 , composition de la famille » voilà, mais il y en avait au moins trois ou quatre pages... Mais ils ont tous bien joué le jeu : ils m'ont remis leurs copies quelques semaines après. Donc c'est là où j'ai vraiment commencé à bosser, mais sans rien dessiner. J'ai fait vraiment une analyse, voir un petit peu comment je pouvais les situer géographiquement, comment je pouvais organiser les volumes. Justement, c'était les Guillemaud, ils m'avaient dit « faudrait qu'on puisse agrandir notre maison dans quelques années ». Donc j'étais obligé de les mettre au bout. Ici je ne pouvais pas parce qu'on ne pouvait pas agrandir, donc je les ai mis là-bas au bout. Et effectivement, cinq-six ans après je leur ai fait une extension ici (*rires*). Donc voilà, c'était un des paramètres. Mais ils avaient tous des contraintes, il y en a qui voulaient être en rez-de-chaussée, en rez-de-jardin - bon en général c'était en duplex - avoir un bout de jardin... Il y en a d'autres qui voulaient une grande terrasse, pas de jardin mais une grande terrasse. Il y avait aussi deux familles monoparentales, si je me souviens bien, il y avait deux femmes avec un enfant, donc elles, elles préféraient être en haut, pas isolées, mais avoir un petit appartement un peu *cocoon*, bien sécurisé, parce que quand on est au rez-de-chaussée et qu'on est seul, psychologiquement... bon ! Tout ça je l'ai ressenti à travers le questionnaire. Tout n'était pas explicite, mais je me suis entretenu avec chacun d'eux. Collectivement d'abord, et puis après ça, individuellement, j'ai tous été les voir avec le questionnaire pour voir s'il ne manquait rien, pour les rencontrer comme des clients individuels. Ce n'est pas un immeuble collectif que j'ai fait : c'est vraiment dix logements individuels, regroupés dans un même bloc, mais c'est vraiment dix programmes différents. Et d'ailleurs ça a tenu assez longtemps, parce que les premières mutations sont arrivées après dix ans. Ils sont restés longtemps

ensemble. Il y a eu deux décès, il y en a qui sont partis aussi... Alors là ce n'était pas évident, parce qu'il fallait trouver des gens, disons dans le même esprit, et dont le programme de logement leur convienne. Et quand j'ai fait tout ça, à ce moment j'ai pu commencer vraiment. Alors j'ai fait le schéma analytique, bon un peu plus précisément... ils n'ont pas pu vous donner tout ça ? J'avais fait une trame. C'était plus facile, j'avais fait une trame de six mètres. Six mètres pourquoi ? Parce qu'économiquement c'était assez intéressant : il y avait une seule portée donc il n'y avait pas de refends sur six mètres. Après on pouvait aller jusque dix mètres, mais ça devenait un truc avec des hourdis énormes. Parce qu'il y avait le côté financier aussi... C'est que forcément ces gens ne roulaient pas sur l'or. Alors il y avait des disparités : il y avait des enseignants, deux médecins, qui étaient un petit peu plus à l'aise, mais il fallait s'aligner sur les possibilités financières de chacun. Parce qu'au niveau de la répartition du budget, c'était un ratio au mètre carré. Ils payaient en fonction du nombre de mètres carrés qu'ils avaient. Donc il fallait qu'il y ait une cohérence au niveau des prestations. Ils avaient tous la même prestation de base, et après ça ils pouvaient arranger leur truc. C'était important, ce n'était pas facile, mais très amusant. C'est vrai que c'est un des plus beaux programmes que j'aie eu à traiter, parce que c'était très complexe, et c'était pas pour une raison financière, parce que financièrement... Enfin si, je m'en suis sorti, mais enfin j'avais d'autres projets qui me rapportaient beaucoup plus. Et c'est là vraiment où la vocation d'architecte prend tout son sens. C'est une vocation. Si on fait ça pour le pognon, c'est raté d'avance, il ne faut pas le faire. Oh il y en a qui l'ont fait mais...

- 40 **Est-ce qu'avec le groupe, vous avez aussi réfléchi au concept global de la maison commune au centre, et du demi arc de cercle ?**
- 41 Tout à fait, c'est à dire qu'à chaque étape de mes cogitations, je leur présentais les idées directrices pour voir si ça leur convenait, pour voir leurs suggestions etc... Je ne suis pas arrivé avec mon projet tout ficelé en disant « voilà »... Non j'y ai vraiment été étape par étape, et à chaque étape on validait : « Est-ce que ça vous convient ? Vous vous serez au rez-de-chaussée premier étage, vous vous serez qu'au rez-de-chaussée, vous vous serez au deuxième. Est-ce que ça vous convient ? » Bon ça n'était pas la peine de sortir tout le projet et puis... parce que tout ça était tellement imbriqué, que dès qu'on changeait quelque chose et bien on changeait tout ! (*rires*)
- 42 **J'imagine, surtout si le dessin était à la main...**
- 43 Oui, mais moi je travaillais au crayon. Tout mes avant-projets, il n'y en avait aucun fait à l'encre : tout était fait au crayon. Et je continue : j'ai dessiné la maison de mon fils - il vient d'emménager hier - et j'ai fait le projet tout au crayon (*rires*). C'est un bon outil, et la gomme ça marche très bien !
- 44 **Est-ce que vous pourriez aussi décrire en quoi votre rôle d'architecte était différent dans ce projet par rapport à un projet traditionnel ?**
- 45 Alors, il était différent dans le sens où il ne s'agissait pas d'un client mais de dix clients. Donc il fallait les mettre d'accord et c'était plus complexe. De toute façon il n'y a jamais deux projets identiques. Il n'y a jamais deux clients pareil et j'ai eu l'impression, à chaque fois que je faisais un travail, à chaque fois que je traitais le projet d'un client, de faire quelque chose de différent du fait même que ça n'était pas le même client, ça n'était pas le même programme, pas le même caractère, pas le même terrain, pas le même budget. A chaque fois, c'est un truc différent. Donc *Anagram* était très différent parce que ce n'était pas un projet, mais dix projets imbriqués. Mais c'est réalisable...
- 46 **Les habitants, par contre, ne tenaient jamais le crayon : ils vous disaient leurs idées, et vous les transposiez en forme et en plans ?**
- 47 Tout à fait. Il y en a qui sont arrivés avec des petits croquis, des petits schémas... Alors moi je prends, c'est toujours bon quand un client fait un petit croquis, c'est un peu le reflet de son programme qu'il transpose sur un dessin. Parce qu'il aime bien dessiner, mais en général c'est absolument irréalisable tel qu'il l'a dessiné. Mais

c'est très intéressant au niveau du programme, de ce qu'ils ont en tête : c'est très révélateur. Mais non, le crayon c'est moi qui l'ai tenu. Par contre eux, ils ont fait la maquette.

- 48 **Ce sont eux qui ont fait la maquette ?**
- 49 Oui, oui ! Elle existe toujours cette maquette ?
- 50 **Oui, elle est affichée dans leur maison commune.**
- 51 Ah dis donc ! Et elle n'est pas trop poussiéreuse ? (*rires*)
- 52 **Donc vous leurs avez donné les plans, et ils ont fait la maquette, une fois que le projet était terminé ?**
- 53 Une fois que l'avant-projet était terminé. Parce que moi, mes avant-projets étaient à l'échelle. Ils étaient au centième, mais ils étaient à l'échelle : après ça il n'y avait plus qu'à les mettre au cinquantième - et d'ajouter les détails techniques - depuis l'avant projet validé. D'ailleurs, c'était l'échelle du permis de construire : le permis de construire, on l'a déposé au centième. Et cette maquette nous a bien servi, parce qu'on avait l'architecte des bâtiments de France qui... Voilà... Et quand il a vu les façades, les plans – paix à son âme parce qu'il est décédé depuis - il a dit « qu'est-ce que c'est que ce paquebot ? » Je m'en suis pris plein la gueule... Mais ça devait être un problème de rendu de mes façades, parce qu'après il a vu le jeu des volumes sur la maquette des habitants et il a validé.
- 54 **Je voulais aussi vous demander : dans la note explicative du projet, il est écrit que le système constructif est fait de « murs de refends et pignons en maçonnerie, planchers et façades en ossature bois »...**
- 55 Non, il n'y a jamais eu ça. Où est-ce que tu as vu ça ?
- 56 **Dans la note explicative du projet. Mais bon, c'est peut être un document qui date...**
- (*Bertrand Leclercq lit le document que l'interviewer lui tend*)
- 57 « ...salle polyvalente...planchers et façades... » Non, non, tout était en maçonnerie... « sauf les planchers entre logements qui seront traités en béton... ». Ah ! Il y a peut-être eu quelques planchers en bois à l'intérieur d'un même logement, pour des facilités, mais sinon j'ai tout fait en béton. C'était au stade de l'avant-projet. Non, parce que quand tu passes aux plans d'exécution, tu as quand même le côté financier, et tu t'aperçois que si tu traites l'ensemble des parois, des planchers et des éléments porteurs avec la même entreprise, tu peux obtenir de meilleures conditions, quelque chose de plus homogène. Et puis c'était surtout au niveau phonique... J'ai fait vachement gaffe qu'il n'y ait pas trop de communications entre logements au niveau phonique, tant latéralement que verticalement.
- 58 **Et comment, concrètement?**
- 59 La loi de masse, c'est à dire du béton : un matériau lourd. Tous les refends étaient en parpaing pleins. Mais quand je dis « plein », c'est vraiment plein, avec tous les joints... Et un isolant phonique de chaque côté : un *Calibel*, c'était *Calibel* à l'époque. La phonique c'est très compliqué, je ne vais pas te faire de cours là-dessus, tu as des professeurs pour ça... J'ai quand même fait très attention à ce niveau là. Ce n'est pas parfait, sinon ça aurait coûté beaucoup trop cher. L'idéal ça aurait été d'avoir un double mur...
- 60 **On remarque aussi sur les plans que tous les murs de refend sont en saillie d'une quinzaine de centimètres. Il y a un léger décroché sur chaque fin de mur.**

61 Oui, c'est un effet esthétique, pour avoir un débord de toiture - j'aime bien avoir un petit débord de toiture - sans avoir de corbeau. C'est vraiment très personnel, je trouve que le corbeau ça a un côté un peu rétro, et je voulais que ça ait un caractère un peu contemporain. Tu vois quand tu as un débord de toiture et un petit corbeau, je trouve que... bon ça c'est ma sensibilité d'architecte : un autre aurait fait différemment. C'est pour ça que j'ai prolongé un petit peu, et je trouvais que ça donnait un peu de nerf à la façade. Et de même j'ai fait des coupures horizontales, je ne sais pas si tu as vu, avec des blocs...

62 **Oui, c'est de la pierre de parement ?**

63 C'est de la pierre reconstituée en fait, des blocs. Pas des parpaings mais des blocs de béton blanc. Les agrégats c'est de la pierre, mais avec un liant, un ciment blanc, mais c'est des blocs qui arrivent tout fait. Ce n'est pas de la pierre de taille. (*rires*)

64 **Justement j'allais vous en parler, parce qu'en fait, je suis allé sur site, et ce qui frappe... Bon ce qui caractérise ce groupe c'est qu'ils voulaient respecter l'individualité des familles tout en affirmant l'unité du groupe. Donc j'avais l'impression que l'enjeu c'était de respecter les particularités de chacun mais d'essayer d'avoir un projet homogène qui unifie et exprime l'idée de groupe. Vous pourriez m'expliquer ce qui est de l'ordre du respect des particularités et ce qui est de l'ordre de l'unité du groupe?**

65 L'unité, c'est l'unité de matériaux sur les façades extérieures, mais même les refends, tout ça. Et par contre la disparité, enfin l'individualité pardon, ce sont plus les éléments de toiture, les ouvertures, les chiens-assis, les petites verrières – il y a des endroits où il y a des petites verrières – ça se sont des éléments individualisés qui correspondent aux désirs de chacun. Chaque logement est donc différent, avec malgré tout une unité architecturale : ça c'est vraiment le travail de l'architecte.

66 **On voit cette ligne horizontale qui « court » sur les façades...**

67 Oui, alors ça c'est l'esprit des rouge barres, tu ne connais pas ? C'est en architecture traditionnelle rurale, ils alternaient les rangs de briques et la pierre blanche. Tu dois avoir encore des fermes comme ça... Et les bâtiments qui étaient à cet endroit - qui ont été démolis parce qu'ils étaient vétustes - il y en a qui étaient faits en rouge barres. Donc j'ai voulu respecter – j'aurais pu effectivement faire une architecture un peu cubique etc... – j'ai voulu vraiment rester dans l'esprit traditionnel rural, mais avec une expression contemporaine.

68 **Et qu'est-ce qui exprime ce côté contemporain ? Ces refends qui évitent les corbeaux... Est-ce qu'il y a d'autres éléments ?**

69 C'est plus des éléments de toiture, de chiens-assis vitrés, de verrières... Bon, ça tu es capable de le voir toi-même, je pense, en tant que futur architecte ! Mais maintenant ça fait sourire, parce que ce que vous faites maintenant c'est beaucoup plus cubique, beaucoup plus contemporain. Là je suis resté - c'était il y a trente ans quand même – dans un esprit plus rural. Il fallait voir, c'était la pleine campagne à cet endroit là ! Et démolir de vieilles fermes pour construire des cubes à cet endroit, je ne dis pas que je ne saurais pas faire, mais je trouvais que - surtout dans un site comme celui là - c'était mettre une verrue. Je ne sais même pas si j'aurais eu l'accord des bâtiments de France d'ailleurs...

70 **La brique utilisée est la même que sur les bâtiments existants... On voit le porche...**

71 C'est la brique d'Hem ou la brique de Leers, donc la brique tout à fait régionale. Forcement quand ils construisaient les fermes ils n'allaient pas chercher leurs briques à deux cent kilomètres de là. Donc à mon avis c'est la même provenance, mais les couleurs ont varié.

72 **Et l'appareil est différent également. Vous utilisez un appareil flamand alors qu'eux utilisent un appareil français.**

73 Oui, parce que j'utilise une brique de vingt-deux, et quand on construisait une ferme on était toujours en trente- quatre ou en quarante-cinq. C'était des gros murs... Les logements étaient en trente-quatre et souvent les granges étaient en quarante-cinq, voire en cinquante-cinq : des murs très épais pour que ça se tienne. Donc là j'étais en appareillage de vingt-deux, forcément, on n'a pas le choix... Et la couleur de la brique a bien changé aussi, parce qu'à l'époque ils cuisaient très fort leurs briques, elles étaient beaucoup plus rouges, voire noires. Or, les briques de Leers et briques d'Hem, c'est la même terre mais beaucoup moins cuite. Les couleurs sont plus claires, c'est plus dans les jaune orangé... Mais par contre l'inconvénient c'est qu'elle est poreuse cette brique. Il faut le savoir.

74 **Les teintes varient aussi beaucoup en fonction de chaque brique...**

75 Ah oui, c'est ça qui est beau. C'est nuancé, ce n'est pas un mur uni. C'est une brique qui est assez difficile à mettre en œuvre, il faut de bons maçons pour mélanger les palettes : en général ils ouvraient trois ou quatre palettes, et ils piochaient dans chacune. Parce que s'ils utilisaient une palette puis l'autre, il y avait... c'était l'horreur. Bon c'est des petites techniques, mais maintenant on n'utilise plus trop la brique... Si encore ? Bon on la fait venir de Belgique en général. Hem a fermé donc il ne reste plus que Leers. Alors après ça tu as Waziers, c'est exactement sur le même ... un petit peu plus rouge... Elle est très belle la brique de Waziers. Mais je dirais que c'est beaucoup plus marginal, ce sont des briques qui sont moins utilisées maintenant, parce que elles valent plus cher d'une part, elles sont plus difficiles à mettre en œuvre, et puis, elles sont quand même, au niveau qualité, assez poreuses. Les murs qui sont exposés, parfois il faut les hydrofuger, parce que la flotte elle passe à travers.

76 **Ce qu'on voit aussi dans les textes et sur ce dessin, c'est qu'il y avait une circulation couverte qui était prévue ?**

77 Non, il n'y avait pas de circulation couverte. Non, ce sont les chemins qui sont dessinés, les chemins au sol. Il n'y a qu'une seule circulation couverte qui était prévue c'est entre la maison commune et le passage. Là c'est couvert et vitré, mais non je n'avais pas prévu, enfin je ne pense pas. Qu'est-ce qui te fait dire ça ?

78 **J'avais trouvé dans des textes qu'une circulation couverte était prévue pour relier toutes les entrées à la maison commune.**

79 Alors peut-être que c'était un concept au départ qu'on a supprimé pour des raisons diverses. Ça peut être pour des raisons esthétiques - peut-être que ça faisait un petit peu trop chargé - ou pour des raisons financières, (*rires*) ça c'est certain. Quand on crée un projet on a toujours des tas d'idées, on en discute, on maintient ou on supprime. C'est marrant, ça me revient. J'ai toujours un peu de mémoire.

80 **Et est-ce que, selon vous, on peut parler d'innovation architecturale dans l'habitat groupé autogéré ?**

81 Non, il n'y a pas d'innovation architecturale, ni au niveau des matériaux... Enfin dans mon projet : maintenant ça a bien changé. Maintenant on est presque toujours en ossature bois... Là c'est vraiment de la construction tout à fait traditionnelle. Non, il n'y a aucune innovation, je n'ai rien inventé. Mais justement j'ai voulu prendre des choses tout à fait éprouvées. Il y a toujours le danger d'utiliser de nouveaux matériaux : on n'a pas de recul dans le temps, et il peut y avoir après ça des sinistres. Là, tu vois, c'est exactement comme il y a trente ans (*rires*) ça n'a pas bougé. Et puis n'importe qui peut l'arranger. S'il faut remplacer des tuiles, elles se font toujours. Enfin tu vois ce n'est pas... non il n'y a pas d'innovation technique.

82 **Ce sont des innovations en matière de méthode de conception avec les habitants...**

83 Là c'est au niveau de la conception, ça n'a rien à voir. Je pensais que tu parlais au niveau technique, constructif. Il n'y a pas de technique constructive nouvelle. C'est une technique que j'avais beaucoup éprouvée parce que j'ai fait beaucoup de maisons individuelles dans cet esprit là, mais il n'y a pas de grande portée. Bon c'est vrai que c'était assez rare que je passe en six mètres de portée, donc je m'étais bien renseigné pour savoir... Jusque six mètres je restais dans un schéma économiquement possible, au delà de six mètres on alourdissait beaucoup, du coup ça conditionnait. Et puis, je trouvais qu'une trame de six mètres c'était pas mal, parce qu'en divisant avec des cloisons tu peux arriver à faire deux pièces tu vois, soit une très grande pièce, soit une grande pièce et une petite, soit deux pièces égales. Et deux pièces de trois mètres, ça fait des belles chambres. Et tu peux regarder : tout est modulé, je pense, sur six mètres. (*il observe le plan*) Tu vois : « tac, tac, tac » ah non, là il y a une trame qui est plus étroite. Oui, ça correspond à l'escalier extérieur. Tu as les six mètres ici, et là tu as la percée, avec l'escalier commun qui mène aux logements d'étage.

84 **Vous m'avez un peu devancé, parce que je voulais vous poser la question du style architectural... Comment est-ce que vous qualifieriez cette architecture ? Bon c'est un peu difficile comme c'est vous qui l'avez construite mais...**

85 Traditionnelle, contemporaine.

86 **Est-ce que c'est ce qu'on appelait aussi régionalisme ?**

87 Oui, c'est un terme qu'on n'utilisait pas, mais pourquoi pas. C'est à dire qu'on utilise des matériaux du pays, et on les met en œuvre de façon contemporaine pour donner un caractère... j'évite les corbeaux, des choses comme ça, les volumes sont très simples, très sobres.

88 **Et comment ce projet a-t-il influencé la suite de vos réalisations ? Est-ce qu'il les a influencées ou pas du tout ?**

89 Je ne pense pas. Non, parce que j'ai continué à construire des logements un peu dans cet esprit là. C'est après, avec les nouvelles contraintes d'isolation, là j'ai commencé à évoluer. Après ça, j'ai beaucoup construit en ossature bois. D'ailleurs ma maison que j'ai revendue il y a un an était en ossature bois et date de la même époque que celle là. C'est à dire que la première maison en ossature bois que j'ai faite c'était la mienne. Et puis après ça j'en ai fait beaucoup et j'ai amélioré la technique. Et la maison de mon fils qui vient de se terminer, c'était une ossature bois aussi. Et j'étais un précurseur à l'époque. Parce qu'il y a trente ans, personne ne faisait de l'ossature bois.

90 **Ossature bois comme les maisons américaines ?**

91 Maisons américaines, je ne sais pas... Il y a de tout... Plutôt canadiennes... Il y a tellement de techniques différentes en ossature bois. En gros c'est une herse, des éléments verticaux remplis d'isolation, on met un parement intérieur et un parement extérieur c'est tout. Mais par contre techniquement c'est très, très poussé parce qu'il ne faut pas faire n'importe quoi. Mais à cette époque je n'étais pas mûr, je n'aurais pas osé faire tout ça en ossature bois. Aujourd'hui je le ferais sans problème, mais à l'époque, il n'y avait personne ! Il y avait Jean Pierre Watel, qui a commencé l'ossature bois, et j'ai toujours été assez admiratif de ce que faisait Jean-Pierre Watel. J'ai travaillé chez lui d'ailleurs, j'ai fait quelques mois. Je ne suis pas resté longtemps, c'était entre le Maroc et la Guadeloupe, j'ai toujours eu de l'admiration pour lui, parce que c'est un type qui a vraiment innové, en architecture et en technique. Il a eu beaucoup de soucis d'ailleurs, beaucoup de soucis constructifs, beaucoup de sinistres. Forcément quand on innove... Donc j'ai un peu profité de son expérience. (*rires*)

92 **C'est vrai que lui aussi travaillait sur l'habitat intermédiaire, entre l'individuel et le collectif...**

93 Voilà, on pourrait aussi qualifier ça d'habitat intermédiaire... Ah oui il a fait de très, très belles choses. Pour moi, de la région, je trouvais que c'était le meilleur architecte. C'était un peu mon maître (*rires*). Je ne l'ai jamais copié, mais je m'en suis inspiré, et j'ai trouvé que vraiment, c'était un innovateur. Il a osé, et il a fait de très belles choses. Et en plus il était sympa : un très bon relationnel oui...

94 **Il est très connu pour ses logements à patio vers le Château...**

95 Oui, alors je ne sais pas ce qu'il est devenu, parce qu'il est quand même sensiblement plus âgé que moi...

96 **Alors c'est vrai qu'il nous avait fait une visite de ce projet là...**

97 Ah oui ? Parce que je pense qu'il a plus de quatre vingt ans...

98 **Oui je pense qu'il n'exerce plus, mais il était encore apte à expliquer son projet !**

99 Ah oui, il a une tête bien faite... Et il aurait pu faire un projet comme ça : il était tout à fait apte. Il aurait fait de très belles choses...

100 **Très bien, écoutez je n'ai plus de questions, merci beaucoup de m'avoir reçu.**

101 Fin de l'entretien.

A.III - Documents complémentaires

Un "pôle d'innovation" : pour quoi faire ?

(suite de la première page)

Innovar, mais en quoi ?

qu'à l'époque de la dernière guerre. Il en va autrement aujourd'hui. La région du Nord ne peut désormais donner toute sa mesure et tirer pleinement parti de ses atouts qu'à la condition de concentrer ses moyens d'innover. Il ne s'agit certes pas de réserver le monopole de l'innovation à telle ou telle partie de la région,

car l'innovation doit se manifester partout ; au moins faut-il qu'il y ait quelque part une concentration suffisante de moyens pour pouvoir donner une certaine envergure à cette capacité à innover, et pouvoir nourrir toutes les forces novatrices de la région. Le pôle d'innovation, c'est cela.

Le C.E.R.T.I.A. et le C.R.E.S.T ont un autre intérêt. Ils donnent le ton de ce que peut être et doit être l'innovation dans la région du Nord. L'exemple américain est certes intéressant à étudier ; il ne faut pas pour autant vouloir le transposer tel quel. A moins de chercher à créer un pôle d'innovation tout à fait artificiel, qui risquerait de se solder par un échec, il faut s'appuyer sur les atouts existant dans la région.

Par ailleurs, nourrir de grandes ambitions sur les activités de pointe est utile, nécessaire ; mais quelles activités de pointe exactement ? Fera-t-on la course à la nouveauté pour le seul plaisir de faire du neuf ? Faut-il courir après le progrès, même si ça ne permet pas de vivre mieux ? Là aussi, le C.E.R.T.I.A. et le C.R.E.S.T. donnent le ton : l'alimentation, le textile sont des domaines qui concernent personnellement chacun de nous. Deux premiers exemples de ce qui pourrait être la véritable vocation de Lille-Est : innover dans tous les domaines qui déterminent la qualité de la

vie quotidienne aujourd'hui. Une telle vocation s'impose en fait d'autant plus que la ville nouvelle elle-même est l'occasion par excellence d'innover dans ces domaines. C'est la seconde manière pour elle de devenir un véritable pôle d'innovation.

De toute évidence, la ville nouvelle doit créer des logements mieux insonorisés ou plus beaux, prévoir des transports en commun, rapides, sûrs, peu onéreux, comporter des équipements scolaires, culturels, sportifs, ou sociaux adaptés à ce qu'on attend d'eux, présenter un paysage attachant, varié, offrir des possibilités de détente et de loisirs correspondant aux aspirations profondes d'habitants différents les uns des autres.

En faisant le compte, au cours d'une journée, de tout ce qui, dans nos villes actuelles, n'existe pas, ne marche pas, n'est pas beau ou est incommodé, on s'aperçoit mieux qu'un vaste champ d'investigation reste ouvert à la recherche !

Si dans 15 ans...

Ainsi la ville nouvelle se présente-t-elle comme un vaste terrain d'expérimentation, expérimentation qui ne peut se justifier que par le souci d'assurer un mieux-vivre et un mieux-être à tous ses habitants. Il ne s'agit donc pas de viser l'avant-garde, la prouesse ou la performance si cela ne sert à rien ou ne vient à personne. Mais si dans quinze ans, on se rend compte que le VAL apporte une solution effectivement satisfaisante aux problèmes de transport en commun dans les grandes vil-

les, on constate qu'il y a moins d'accidents parce que le système de circulation a fait l'objet d'une recherche attentive, si les habitants témoignent que certaines formules nouvelles d'habitat réunissent les avantages du logement individuel et du logement collectif, s'il s'avère qu'il y a moins de maladies cardiaques, ou si l'on se rend compte qu'en fin de semaine on n'a plus envie de fuir la ville, alors, dans cette ville qu'on ne dira plus nouvelle, il faudra bien reconnaître que l'innovation a fait un petit bout de chemin.

Deux raisons pour Lille Est

Alors, pourquoi la ville nouvelle de Lille-Est a-t-elle été choisie comme ce pôle d'innovation régional ? Pour deux raisons essentielles. L'une qui tient à la présence de l'Université. C'est une raison majeure, parce que l'Université, et à plus forte raison l'Université d'aujourd'hui est précisément le lieu de l'aspiration au renouvellement de la recherche de voies nouvelles dans tous les domaines. Il n'y a pas de développement d'un pays ou d'une grande région sans un fort potentiel d'enseignement et de recherche universitaires. A Lille-Est, la présence de l'Université invite à faire venir toutes sortes d'activités de recherche ou de développement qui bénéficieront de ce voisinage et la première de ces universités à être installée dans la ville nouvelle, celle des Sciences et des Techniques, a déjà donné des preuves éclatantes de son efficacité.

La deuxième raison tient au fait même qu'il s'agit d'une ville nouvelle. Il s'agit bien là d'une entreprise novatrice et de façon des moindres. Par la recherche constante de solutions nouvelles et mieux adaptées à ce qu'attendent nos contempo-

rains de la vie urbaine, la création de Lille-Est favorise la naissance de cette ambiance propice à l'innovation.

Concrètement, de quelle manière la volonté de constituer ce pôle d'innovation va-t-elle se traduire ? Dans la ligne des deux raisons évoquées, il y a deux manières de constituer le pôle d'innovation. La première consiste à favoriser l'installation dans la ville nouvelle des activités qui touchent directement à l'innovation, et qu'on appelle maintenant activités de pointe : activités de recherche appliquée, de développement, de production-pilote, en particulier. C'est dans ce but que sont aménagées des Zones d'Activités de Pointe qui accueillent déjà deux centres de recherche : le C.E.R.T.I.A., centre d'Etude et de Recherches Technologiques des Industries Alimentaires, et le C.R.E.S.T., Centre de Recherche et des Enseignements Supérieurs Textiles. L'importance de ces centres de recherche apparaît dès maintenant et l'on sait de façon certaine qu'ils donneront au Nord une dimension véritablement européenne dans leur domaine respectif.

Les P.H.A.R., une expérience unique, vont donner à ses futurs habitants la possibilité de collaborer à l'élaboration de la ville nouvelle de Lille-Est

La ville nouvelle, connue par sa situation dans les rues de Villeneuve d'Ascq, mais d'une destination plus vaste, par rapport à celles qui sont créées en France, de nombreux caractères propres : elle est axée sur Villeneuve d'Ascq et la volonté des élus de cette commune de maintenir ses structures et une certaine qualité de la vie lui donne un caractère très particulier, rendu plus évident encore par son étroitesse (30.000 habitants en 1985).

Elle est de plus exécutée dans un ensemble administratif plus vaste, la communauté urbaine de Lille, qui a facilité sa réalisation. Cela aussi est unique en France.

Tant par son cadre exceptionnel (les vieux quartiers, 340 hectares de plans, les parcs et les équipements), que par le souci des techniciens et architectes de rester au niveau de l'homme et de son environnement, elle devrait devenir un centre attractif et donner du Nord une image enfin agréable.

En outre, cela était le thème principal de la réunion de mardi, l'E.P.A.L.E. a décidé de faire disparaître une partie de l'aspect technocratique de l'opération, en créant des P.H.A.R. (participation des habitants à l'élaboration de la ville nouvelle). Avant de présenter les buts et les modalités de fonctionnement de cette évolution, au profit de cette évolution, M. Raitte rappela succinctement les origines, les réalisations et les projets de l'E.P.A.L.E.

DU NEUF ET DE L'AVANT-GARDE
Le conférencier, qui était entouré de M. Deves, adjoint au maire de Villeneuve d'Ascq, M. Collin, responsable des relations publiques, et de tous ses collaborateurs de l'E.P.A.L.E. déclara que Villeneuve d'Ascq n'est venue dans la ville nouvelle d'être venue aussi nombreux à cette réunion, qui constituait le premier véritable dialogue entre les habitants et les techniciens.

Il évoqua la naissance de la ville nouvelle, les traumatismes qu'elle avait engendrés (les expropriations et le point de la crasse de la



Les responsables de l'E.P.A.L.E. pendant l'exposé de M. Raitte.

temps et de l'argent, les habitants participent à la conception de leur quartier, grâce aux P.H.A.R. C'est en fait l'habitant qui va vivre dans un quartier durable et subir les conséquences des décisions prises, des choix entre plusieurs solutions possibles.

Avant donc lui demander de prendre l'initiative des décisions, ces choix, en collaboration avec les techniciens et les architectes. Cette expérience, unique en son genre, a été mise en œuvre avant la réalisation de la ville nouvelle. La participation des habitants avant la réalisation, est très complexe dans le cas d'une ville nouvelle, car nul ne sait qui sera et d'où viendront ces habitants. Pourtant la création d'une ville nouvelle ne se fait pas uniquement au hasard, elle est le fruit d'un processus qui peut trouver une solution à ce problème.

C'est pourquoi l'E.P.A.L.E. propose de créer un comité de suivi et de suivi dans un an ou deux de venir travailler avec lui pendant quelques heures. Les usagers pourront intervenir dans de nombreux domaines qui concernent l'aménagement et la vie d'un quartier : habitant, circulation, équipements publics et privés, espaces verts, locaux collectifs.

Ce travail commun peut être effectué dans les P.H.A.R. courts à par-



tirer tous les équipements scolaires et hospitaliers nécessaires à ses habitants.

● Matériel : une matérielle de plus de cent lits sera créée.

● Sécurité sociale : les caisses de Lille et Roubaix ont donné leur accord pour la création d'une agence dans le cadre de la ville, la répartition des caisses entre les deux caisses reste à débattre.

● L'E.P.A.L.E. ET LES COMMUNICATIONS : Le VAL disposera d'un matériel électrique classique, ce qui permettra une vie opérationnelle. Le matériel qu'il prend est de ce type : le matériel qui sera le reste de la commune. Cette dernière voudra l'adapter dans le cadre de la C.U.D.L. et lui fait subir des modifications personnalisées à sa mise en service rapide.

● Les autres communications entre quartiers seront facilitées par les grands axes (boulevard de France) un mailleuse très dense de voiries des transports en commun, etc.

● Le reste des communications : entre les habitants, l'E.P.A.L.E. a prévu un système de voiries de proximité, lieux de rencontres, les lieux collectifs, fermes aménagées mais c'est en fait aux nouveaux habitants eux-mêmes qu'il appartient de s'adapter à la vie et de bien vouloir communiquer.

● Les groupes scolaires à cycle complet, destinés à faciliter le passage de la maternelle au primaire : 3 années de maternelle, des années de transition, le fin du primaire habituel.

● Les groupes scolaires variables, prévus dans un premier temps (celui de l'arrivée de jeunes habitants, avec un équilibre de maternelles et de primaires) et qui, au fil des ans, se transformeront automatiquement avec une majorité de classes primaires.

● Les groupes scolaires à cycle complet, destinés à faciliter le passage de la maternelle au primaire : 3 années de maternelle, des années de transition, le fin du primaire habituel.

● Les groupes scolaires variables, prévus dans un premier temps (celui de l'arrivée de jeunes habitants, avec un équilibre de maternelles et de primaires) et qui, au fil des ans, se transformeront automatiquement avec une majorité de classes primaires.

● Les groupes scolaires à cycle complet, destinés à faciliter le passage de la maternelle au primaire : 3 années de maternelle, des années de transition, le fin du primaire habituel.

● Les groupes scolaires variables, prévus dans un premier temps (celui de l'arrivée de jeunes habitants, avec un équilibre de maternelles et de primaires) et qui, au fil des ans, se transformeront automatiquement avec une majorité de classes primaires.

● Les groupes scolaires à cycle complet, destinés à faciliter le passage de la maternelle au primaire : 3 années de maternelle, des années de transition, le fin du primaire habituel.

● Les groupes scolaires variables, prévus dans un premier temps (celui de l'arrivée de jeunes habitants, avec un équilibre de maternelles et de primaires) et qui, au fil des ans, se transformeront automatiquement avec une majorité de classes primaires.

● Les groupes scolaires à cycle complet, destinés à faciliter le passage de la maternelle au primaire : 3 années de maternelle, des années de transition, le fin du primaire habituel.

● Les groupes scolaires variables, prévus dans un premier temps (celui de l'arrivée de jeunes habitants, avec un équilibre de maternelles et de primaires) et qui, au fil des ans, se transformeront automatiquement avec une majorité de classes primaires.

● Les groupes scolaires à cycle complet, destinés à faciliter le passage de la maternelle au primaire : 3 années de maternelle, des années de transition, le fin du primaire habituel.

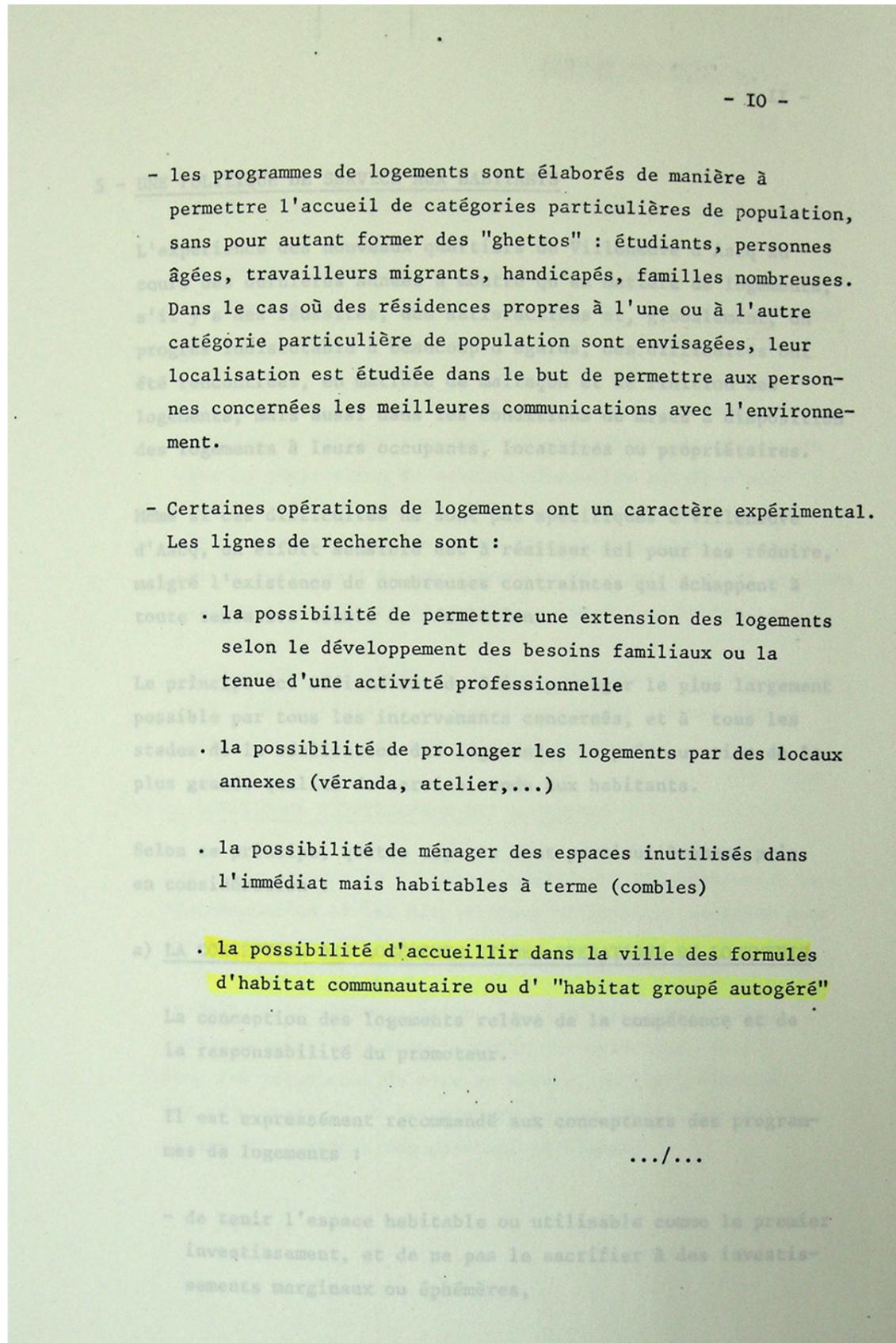
● Les groupes scolaires variables, prévus dans un premier temps (celui de l'arrivée de jeunes habitants, avec un équilibre de maternelles et de primaires) et qui, au fil des ans, se transformeront automatiquement avec une majorité de classes primaires.



De nombreux Villeneuvois participent à cette conférence-débat.

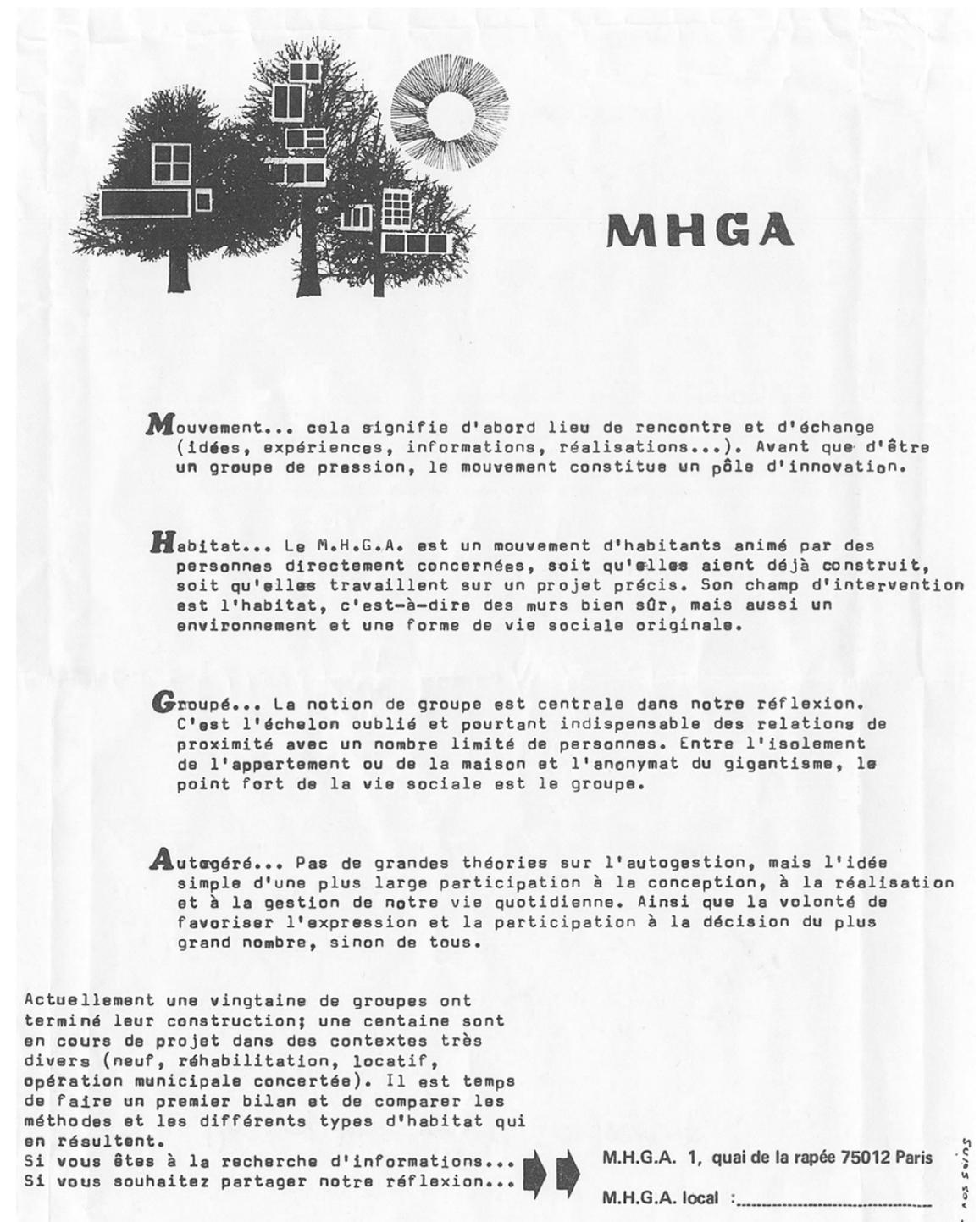
La Voix du Nord
édit. de Villeneuve d'Ascq
10.5.1973

1.3 - EPALE - Mention de l'habitat groupé autogéré dans la charte du logement



Source : EPALE, «charte d'aménagement concerté, le logement», 3 février 1978, AMVA

2.1 - MHGA - Publicité expliquant l'acronyme



Source : archives personnelles de Jena-Claude Cousin

CHARTRE DU MOUVEMENT DE L'HABITAT GROUPE AUTOGERE

1. PRINCIPES DIRECTEURS
Le Mouvement est constitué par les groupes de familles ou d'individus ayant fait construire ou s'appropriant à construire, ou transformer leur habitat pour lui donner les caractéristiques suivantes :

- 1. Chaque groupe a une taille limitée (environ cinq à dix logements) de manière à permettre une connaissance mutuelle véritable et des prises de décisions collectives.
- Le groupe élabore collectivement son habitat. Il reste maître des décisions concernant la conception et la gestion de son habitat.
- Plusieurs groupes peuvent se fédérer pour réaliser des opérations de plus grande taille.
- 2. Une partie du budget de construction est affectée à des locaux et des installations communes permettant à une vie de groupe de s'y développer (environ 10 à 20% de la surface construite).
- 3. Le groupe ne cherche pas à s'isoler du reste de la société et les espaces communs qu'il s'est donnés sont considérés comme lieux de relation privilégiés avec les différentes associations et les individus qui participent à la vie sociale du quartier ou de la commune.
- 4. Lors de sa constitution, comme plus tard, le groupe tente de rompre le système de ségrégation sociale dans lequel nous vivons. Ceci se traduit lors de la formation du groupe, par le rassemblement autour d'objectifs communs plutôt que de « goûts » communs. Et par la mise en œuvre de tous les moyens possibles pour atteindre la même qualité de l'habitat, quel que soit le niveau de revenus.
- Ceci se traduit aussi pour chacun par le respect et l'écoute de langages et de sensibilités différentes et la transformation progressive de la peur en plaisir de la différence.
- 5. Pendant la période d'élaboration du projet, comme par la suite, le groupe fonctionne en autogestion.
- Ce mot est utilisé pour désigner la recherche d'une véritable égalité de pouvoir qui respecte les différences.
- Il sous-entend les règles de fonctionnement suivantes :
 - Les décisions qui concernent le groupe sont prises par le groupe suivant la loi de la majorité.
 - Les familles et les individus restent maîtres des décisions qui ne concernent qu'eux.
 - Les tâches et les responsabilités sont réparties entre les différents membres du groupe et chacun a droit à l'initiative.

- Les tâches et les responsabilités tournent fréquemment.

2. ROLE DU MOUVEMENT DE L'HABITAT GROUPE AUTOGERE
Le Mouvement est au service des groupes et des personnes qui veulent réaliser ce type d'habitat et de ceux qui y vivent déjà. Son rôle peut être résumé sous trois rubriques :

1. Faciliter la rencontre des personnes désirant réaliser ce type d'habitat et la constitution de groupes capables d'entreprendre la démarche proposée.
2. Assurer auprès des groupes qui en font la demande des missions de conseil sur les problèmes fonciers, juridiques et organisationnels, techniques, nécessaires à la réalisation de cet habitat. Servir de liaison entre les différents groupes. Rendre utilisable pour les autres l'expérience de chaque groupe.
3. Assurer auprès des municipalités, des maîtres d'ouvrages sociaux et de tout groupe souhaitant favoriser cette démarche, des missions de formation, d'information ou de conseil, pour le développement de l'habitat groupé autogéré.
4. Intervenir auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, du Mouvement de l'Habitat Social et de tout groupe, parti, syndicat, ou association intéressés à notre démarche pour aider au développement de ce type d'habitat.

3. ORGANISATION DU MOUVEMENT.
Le Mouvement respecte dans sa propre organisation les principes de l'autogestion :

- Autonomie des groupes de base dans le cadre de la Charte du Mouvement.
- Coordinations régionales qui décident des actions à entreprendre au niveau régional.
- Coordination nationale qui décide des actions à entreprendre au niveau national, suivant les orientations fixées par l'Assemblée générale du Mouvement réunie chaque année.
- Chaque groupe de coordination applique les règles de fonctionnement qui ont été énoncées ci-dessus pour les groupes d'habitants : distribution et rotation des tâches et des responsabilités, équilibre des décisions de groupe et des initiatives individuelles.

Adoptée en 1978, cette charte reflète l'espoir de l'époque, et ne prend évidemment pas en compte les développements ultérieurs du locatif

Source : Philippe Bonnin, *Habitats Autogérés*, MHGA, Paris, Alternatives, 1983, p. 29

HABITANTS

N° 2 _ mai 1980 5 F.
revue du mouvement de l'habitat groupé autogéré
1 quai de la rapée 75 012 paris
téléphone 341 22 13

sommaire

- lettre de la rédaction
- éditorial : propositions sociales pour l'habitat
- projet d'habitat groupé locatif HLM à Villeneuve d'Asq
- ils en parlent ...
- nouvelles de la Province : Lyon
- visite du groupe de Saulx-les-Chartreux
- qu'est-ce qui fait vivre en communauté qu'est-ce qui fait vivre les communautés

éditorial @ propositions sociales pour l'habitat

La fin du XX^e siècle s'annonce par des découvertes qui se succèdent à un rythme tel que nous avons du mal à les suivre et à nous adapter aux conséquences qu'elles entraînent. L'habitat n'échappe pas à ce courant de progrès. Ainsi, des équipes de chercheurs ont établi récemment que l'eau pouvait, dans certaines conditions, devenir non toxique, que le gazon était fait avec de l'herbe et que l'amour, les soirs d'été, était plein d'odeurs fortes.

Des équipes de pointe avancent l'hypothèse selon laquelle l'homme et la femme pourraient d'ici peu imaginer eux-mêmes la maison qu'ils ont envie d'habiter et lui donner sa forme. Enfin, on parle de groupes d'habitants qui auraient mis au point une formule permettant à des voisins de palier de se dire quelque chose après "comment ça va ?".

Nous allons tenter ici de décrire quelques aspects de ces récentes découvertes qui ont attiré l'attention de plusieurs experts de l'habitat au point de souhaïter leur application à une échelle plus large. Nous décrirons d'abord, les éléments qui composeraient cet habitat, puis quelques modifications du mode de conception et de production de l'habitat qui permettraient ce développement.

ELEMENTS D'UNE UNITE D'HABITATION:
En allant du plus petit vers le plus grand, on rencontrerait les éléments suivants :

- des espaces individuels

l'homme et la femme ayant besoin de temps à autre de solitude aussi bien que de marquer de leur propres mains un petit morceau de l'espace pour s'y reconnaître avec plus de sûreté que dans un miroir, il y aurait pour chacun un petit espace individuel. Il pourrait y avoir aussi des petits espaces de silence à usage individuel mais appartenant à un groupe de personnes qui en partageraient le temps d'usage.

lettre de la rédaction

Lecteurs, voici le n°2 d'HABITANTS, il s'est fait attendre, il n'est pas parfait. Nous qui avons participé à son élaboration nous vous demandons (vous vous en doutez) des idées, des articles, des photos, du temps TOUT, pour enrichir les prochains numéros. Nous aimerions en particulier poursuivre les contacts avec les groupes de province, sous la forme de l'article de Villeneuve d'Asq ou sous une autre ?

L'article de Roland Tourreau était trop important pour être publié intégralement dans ce numéro la suite, donc, au prochain qui sera publié avec plus de diligence que celui-ci. On souhaite ouvrir le numéro 3 sur une tribune libre.

Une date à retenir dès maintenant : La prochaine rencontre nationale du Mouvement aura lieu les 14 et 15 juin 1980. Nous sommes accueillis au 32 rue Olivier Meyer - Paris 14^e - métro Alésia ou Pernety.

habitat groupé autogéré

- Publicité -

groupe autogéré
plus de 40% d'économie

Source : revue *Habitants* n°2, mai 1980

Je sonne, on m'ouvre. Un gros chien sombre, style chien de chasse (je connais pas bien les styles de chiens), m'aboie après. Il a pas l'air méchant mais j'aime pas. Il y a pas mal de gens chez M. et Mme Prinz, mais on me met tout de suite à l'aise, on me sert un whisky et on se déclare prêt à parler d'habitat communautaire. D'ailleurs, le groupe est réuni pour ça.

- Communautaire ou autogéré ?
- Ben, à vrai dire, c'est surtout autogéré et un petit peu communautaire, mais faut pas confondre avec les communautés d'après 68, c'est surtout un projet pour vivre autrement...

Histoire d'un projet pour vivre autrement

Il y a trois ans, M. et Mme Prinz se posent la question : vivrons-nous en appartement (leur artificielle-coup de balai au plafond), ou en pavillon (je suis ici chez moi - j'ai fait pousser un poiré) ? Ils décident de vivre à Paris, ce sera donc un appartement, mais les appartements à Paris tu connais les prix et ils sont toujours construits pareil, salle à manger, cuisine, chambre (s), alors si on est fanatique de golf on trouve difficilement un appartement équipé d'un terrain de golf car la monotonie de l'architecture intérieure des appartements parisiens signe l'arrêt de mort de toutes les activités de loisir qui réclament un local spécial (photographie, masturbation, etc.) et ne peut se comparer qu'au magma grammatical de cette phrase que j'arrête ici. Arbitrairement.

Donc les appartements sont trop chers et pas beaux. Ils se disent qu'en se mettant à plusieurs ils pourraient acheter un vieux truc pas trop cher et assez grand pour y construire plusieurs appartements. Ils en causent à des collègues que ça intéresse et le vieux truc se précise : entrepôt, local industriel, magasin. Mais les gens qui vendent ce genre de local ont l'habitude de traiter avec des hommes d'affaires (représentez-vous un homme d'affaires) et ils s'effraient lorsqu'ils voient débarquer une bande de zoulous dont certains sont barbus, marchent bruyamment avec des sabots et arrivent en retard aux rendez-vous. Ils s'effraient et ils répugnent à vendre. L'affaire se traîne, de visites en désillusions, jusqu'en juillet 78 où les zoulous précités trouvent un local rue Duméril, dans le XIII^e. Le groupe qui s'est gonflé jusqu'à compter 7 couples constitue à toute vitesse une S.C.I. (Société Civile Immobilière)

ON VIT ENSEMBLE OU ON S'AUTOGÈRE ? LA BOHEME REFLECHIE



lière) dont les parts seront réparties au prorata de la surface des appartements. Prix de l'entrepôt-usine : 1 million. Aspect : bâtiments dépareillés en L sur un terrain rectangulaire situé derrière un immeuble donnant sur la rue. Espace libre central de 900 m². L'achat se fait grâce à des prêts bancaires.

A partir de là, le groupe se réunit régulièrement pour disposer et faire les plans des 7 appartements. Ils sont aidés car le groupe compte un architecte, un décorateur... (pardon) architecte d'intérieur et deux graphistes dont je ne sais pas ce que c'est, mon Robert Lepetit passant directement de « graphisme » à « graphitage ». Pendant plus d'un an donc ils s'amusaient comme des fous à essayer de savoir quelle sera la place de chacun, à faire des plans et à confectionner des maquettes. Chaque famille dispose son espace comme elle l'entend. Ils gardent le terrain de 900 m², une salle de réunion (25 m²), une buanderie et les caves en commun. En octobre 1979 les travaux commencent. Prix des travaux : 2,3 millions, ce qui porte le prix des appartements - qui mesurent de 85 à 140 m² - à 4 500 F le m². Quand on sait

mun, les expositions, les spectacles, les vacances communes, les activités partagées et la grande baignoire d'Alain Bernard que Lizbet Raby a déjà décidé d'utiliser.

Question du journaliste que le rose layette a cessé d'émouvoir : S'il y a de graves problèmes entre vous ? Réponse : On y a pas pensé et on ne veut pas y penser.

Question : Est-ce que vous avez prévu une organisation de la vie communautaire ?

Réponse : Non, surtout pas, ça se fera spontanément ou ça ne se fera pas. Il ne faut pas organiser, mais si ça loupe on se sera tout de même marré pendant un an et demi.

Question : Mais qu'est-ce qu'il vous restera ? Réponse : Un appartement pas trop cher, à notre goût, avec des voisins comme partout ailleurs.

Il faut reconnaître qu'ils sont prudents, ces gens. Et astucieux. Leur projet offre en effet juste ce qu'il faut pour débiter un petit commencement de vie communautaire si tout se passe bien, mais permettra à chaque famille de se replier sur son appartement si tout se passe mal. Comme dans n'importe quel immeuble de copropriétaires. Ce qu'ils ne veulent pas puisque leur refus d'habiter dans les appartements normaux était une des motivations de départ de leur projet. Mais ils se gardent bien d'organiser leur avenir communautaire, ou même d'y penser. Ils veulent vivre autrement, mais mes nombreuses questions sur ce « vivre autrement » concret n'ont amené que des réponses vagues et des petites fleurs roses.

Et du sentiment, y'en a pas, du sentiment ?

Tout cela ne rend compte que de la froide technique. En fait, depuis plus d'un an que le groupe se réunit régulièrement, la chaleur du sentiment a pris le pas sur la froide technique (c'est très calorimétrique, tout ça), et si les différents individus du groupe consentent difficilement à en parler en détail, il est évident que leur projet de vivre autrement comporte aussi un embryon de vie communautaire.

Il me faudrait pouvoir chasser un stylo rose pour évoquer le petit village au cœur de Paris que va constituer cet ensemble de 7 appartements donnant sur un jardin central, les coups qu'on ira boire les uns chez les autres, les enfants qu'on se gardera (il y a 5 enfants en tout), les réunions dans le local com-

La question fondamentale

Quand j'ai raconté tout ça à Marie, elle m'a dit : « Et le cul, tu leur en as causé, du cul ? Parce qu'à vivre comme ça sans arrêter les uns chez les autres, c'est souvent des histoires de cul qui viennent tout foutre en l'air. » Je me demande parfois si Marie n'est pas un peu obsédée. Non, je n'ai pas causé de cul. Y avait des dames. Mignonnes ? Plutôt, je me souviens d'une petite qu'avait un cul...

Gérôme

La semaine prochaine, suite de l'habitat communautaire avec un groupe qui vit dans un immeuble depuis six ans. C'est plus un projet, c'est la réalité.



E.P.A.L.E. ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE DE LILLE-EST
RUE YVES-DEUCIGIS - QUARTIER DU TRIOLO, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ - TEL. (201) 91.31.89
DOP/PFO/CHD

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 13.6.79
Lieu : E.P.A.L.E.
Objet : EXPERIENCE D'HABITAT COMMUNAUTAIRE

Présents : S.L.E. M. DEVILDER Directeur M. STEPHAN STEKERKOWSKI

ARCHITECTE CABINET AUSTIA M. BENOIT

REPRESENTANTS DU GROUPE D'HABITANTS Mme WOSTYN Mme SPEICH M. BOUX M. SAGLIO M. SEHIER

EPALE M. FORTIN

1. LETTRE DES HABITANTS A LA S.L.E.
Suite aux réunions des 28 février et 15 Mai 1979, avec les représentants de la S.L.E. et de l'EPALE, le groupe d'habitants a confirmé par lettre à la S.L.E. son désir de mener à bien un projet d'habitat groupé dans l'îlot 44 de la Cousinerie Centre. La S.L.E. a fait savoir son accord pour poursuivre effectivement le projet sur cet îlot. Cet accord sera confirmé par écrit tant auprès des habitants que de l'EPALE.

2. LES CONTRAINTES GENERALES DU PROJET
L'EPALE demande que le groupe s'astreigne à respecter les contraintes suivantes de façon à donner à l'opération le maximum de chances de succès - avoir un projet prêt avant la fin du délai d'instruction du permis de l'opération logements c'est-à-dire pour le 20 septembre 79, Ainsi le projet sera intégré dans les études détaillées des architectes et le dossier de consultation des entreprises - considérer que "l'enveloppe architecturale" ne doit pas être modifiée et s'efforcer, à l'intérieur des volumes prévus par l'architecte, de définir et de réaliser le programme sur lequel les huit familles, le promoteur, l'architecte et l'aménageur se seront mis d'accord.

3. LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT PRECIS DANS L' ILOT 44 A ET L'ELABORATION DU PROGRAMME
M. BENOIT remet une perspective de l'îlot 44 A qui permet de se faire une bonne représentation de ce que sera l'îlot une fois construit. Les premiers échanges sur le choix de l'emplacement seront poursuivis avec l'architecte. M. BENOIT propose en effet au groupe d'établir un programme en précisant pour chaque local une liste de qualificatifs et de liaisons avec les autres locaux. M. BENOIT se tiendra à la disposition du groupe le 25 Juin 79 pour aider à la constitution de ce programme et la discussion se prolongera Dimanche 1 Juillet 79 toute la journée. Après le 1er juillet 79, muni de ce programme, M. BENOIT proposera une ou des solutions pour le mettre en oeuvre.

4. ASPECTS FINANCIERS ET JURIDIQUES
- Par rapport à leur premier projet, les habitants ont modifié la répartition des pièces pour tenir compte de l'évolution des familles : 7 types V, et 1 type VI sont demandés. M. STEPHAN propose d'évaluer l'Aide Personnalisée au Logement à laquelle chaque famille peut prétendre et d'estimer en regard le loyer et les charges du logement correspondant.
- la S.L.E., aidée de l'EPALE établira un projet de convention sur la base des éléments donnés en annexe 4 de la lettre du 17 mai 1979.

Diffusion : LES PRESENTS + JLS + J.L. SIMON + M. DELEMAZURE + M. DELMOTTE

3.2 - Crieurs - Axonométrie de la place de la Fontaine des Crieurs



Source : AUSIA, 1979, AMVA

3.3 - Crieurs - Publicité pour l'habitat groupé autogéré des Crieurs

**LA VIE EST TROP COURTE
POUR HABITER TRISTE...**

DES INDIVIDUS, DES FAMILLES SE SONT REUNIS
POUR CREER UN HABITAT DIFFERENT :

l'habitat groupé autogéré

Plusieurs logements
et des Espaces communs = un Habitat Groupé
qui favorise:

- la Solidarité
- les Relations de voisinage
- l'Entraide matérielle

Ce type d'Habitat existe à Villeneuve d'Ascq,
quartier de la Cousinerie

**HABITAT
GROUPE
AUTOGERE**

VOUS ETES INTERESSES !!!

Laissez vos coordonnées au stand.

Source : Histoire d'Anagram, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

3.4 - *Crieurs* - Photographies d'époque de la Fontaine des Crieurs



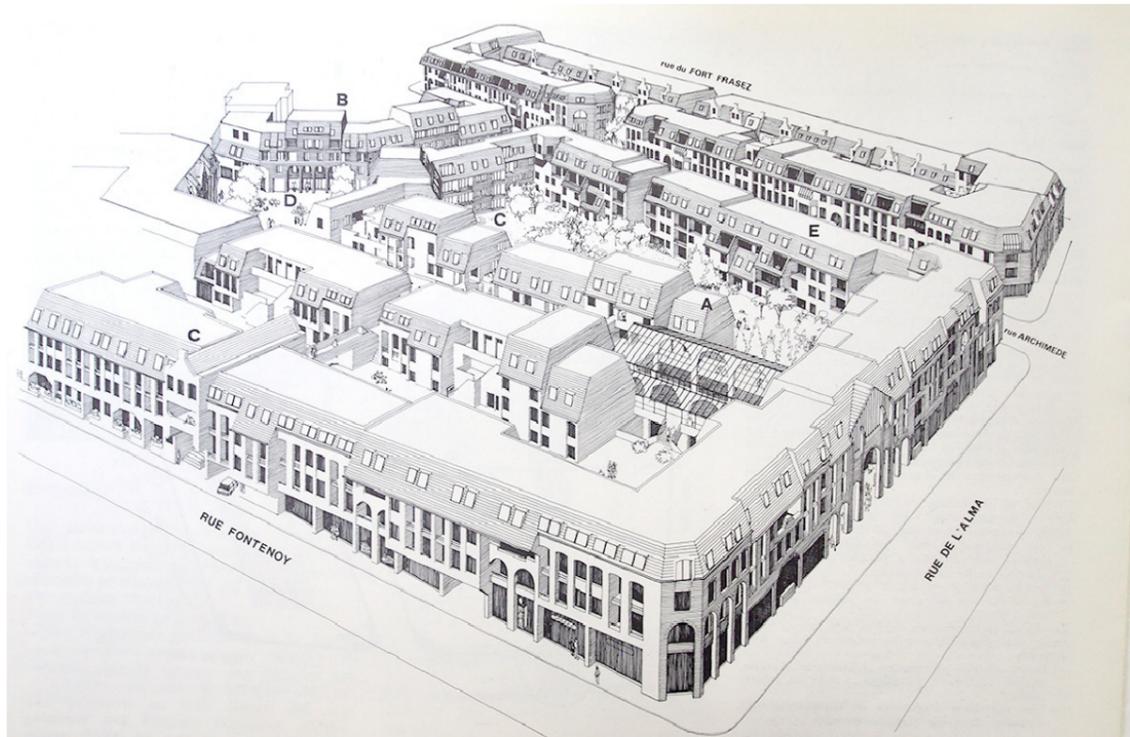
Source : Pierre Loze, *AUSIA-Architectures*, Bruxelles, Hatier, 1990, p. 50-52

3.5 - *Crieurs* - Photographies d'époque de l'opération Fonteoy-Frasez à l'Alma-Gare



Source : Pierre Loze, *AUSIA-Architectures*, Bruxelles, Hatier, 1990, p. 44-46

3.6 - Crieurs - Axonométrie perspective et croquis d'ambiance de l'opération Fontenoy-Fraisez à l'Alma-Gare



4.1 - Anagram - Questionnaire de Bertrand Leclercq aux habitants

Notes sur cette feuille votre opinion personnelle
 le 5 février 86

① Surface locaux communs/surfaces logement privé : 0% 3% 10% 15% 20% (autres)

② Prix au m² : prix inférieurs aux prix H.L.M. - prix à peu près équivalents aux prix H.L.M. - prix supérieurs aux prix H.L.M. - Ne se prononce pas

③ Surfaces extérieures individuelles : Rien terrasse espace vert privé Ne se prononce pas

④ Entrez vos souhaits dans les domaines suivants :

	oui	non éventuellement
Papiers peints	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Peintures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Électrics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plâtres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plomberie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Serviettes sel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Menuiseries	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⑤ Communications locaux communs logements privés :
 indisponibles à l'intérieur
 souhaitables à l'intérieur
 Ne se prononce pas
 Communications intérieures pas souhaitables
 Ne veut pas de communications intérieures

⑥ Notes de ① à ⑤ l'importance, selon vous, des performances suivantes :

- aménagements intérieurs des locaux communs : 1 2 ③ 4 5
- aménagements intérieurs du logement privé : 1 2 ③ 4 5
- organisation des circulations (autres logements privés et locaux communs) : 1 2 ③ 4 5
- isolation phonique : 1 2 3 4 ⑤
- isolation thermique - énergies douces : 1 2 3 4 ⑤
- esthétique architecturale : 1 2 ③ 4 5

⑦ les animaux : - pas du tout
 - je les aime à l'animal et à l'homme
 - tantôt si on veut
 - Ne se prononce pas

⑧ Propriété : Quel type de fonctionnement :
 - propriété collective sous forme de parts
 - et pouvant intégrer des investisseurs extérieurs
 - propriété collective sous forme de parts des habitants uniquement
 - propriété individuelle du logement privé copropriété des locaux communs et terrain
 - propriété individuelle du logement et d'une parcelle de terrain
 - co-propriété des locaux communs

Questionnaire élaboré par l'équipe + participant au projet
 par chacun (il y a des réponses parce que j'ai mis un peu de végétation)

14) Vote objectif pour le groupe :
 versimage sympa
 (et/ou) nécessité d'un projet commun

15) En fonction de votre réponse à la question précédente, classez en non plus et/ou de priorité les domaines que vous souhaitez voir aborder pour l'élaboration d'un projet commun

- participation à la vie du quartier
- éducation des enfants
- développement des relations interpersonnelles
- solidarités (matérielles et autres)
- loiras
- possibilités d'échanges d'idées
- militance habitat groupé
- militantisme syndical, politique, associatif
- mode de vie plus écologique
- autres (précisez lesquels)

Et pour finir, notez ici votre plus grande préoccupation financière.
 (par rapport à l'habitat groupé.....)

16) Souhaitez-vous que les équipements suivants soient mis en commun :

oui absolument	plutôt oui	plutôt non	travaux pas
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17) Taille idéale du groupe : nombre d'adultes 15 à 20

18) Règles de fonctionnement du groupe :

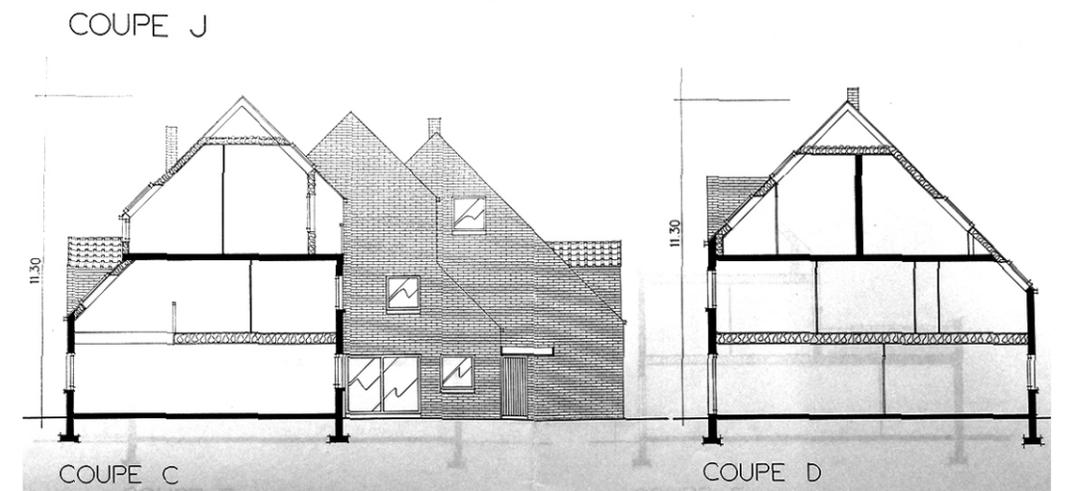
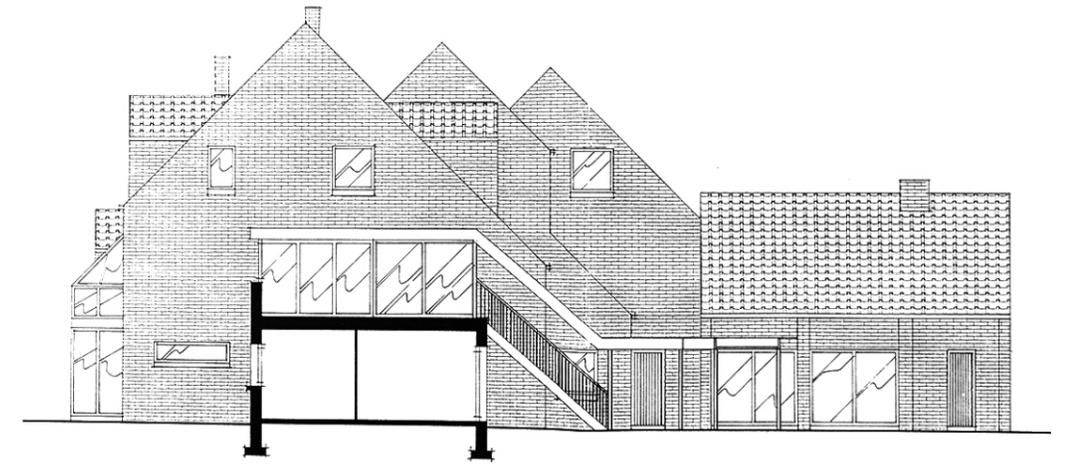
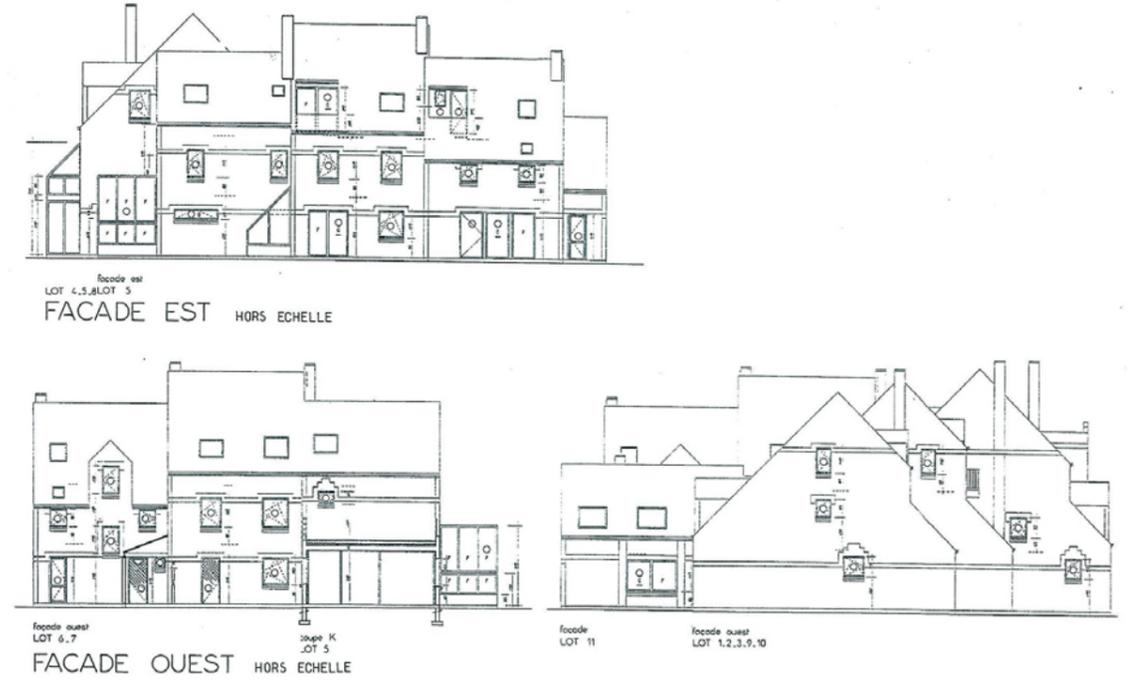
- Réunions facultatives
- Réunions obligatoires 1 à 5 par an
- " " 5 à 20 par an
- " " plus de 20 par an

19) Cotation moyenne par mois ex par famille :

- pas de cotisation
- de 0 à 200F
- de 200 à 500F
- de 500 à 1000F
- plus de 1000F

20) Calcul de la cotisation : égale pour tous en fonction du revenu

- mélange des 2 systèmes
- ou introduction d'auto variable



4.3 - *Anagram* - Photographie du porche de la ferme Delporte avant et après le chantier



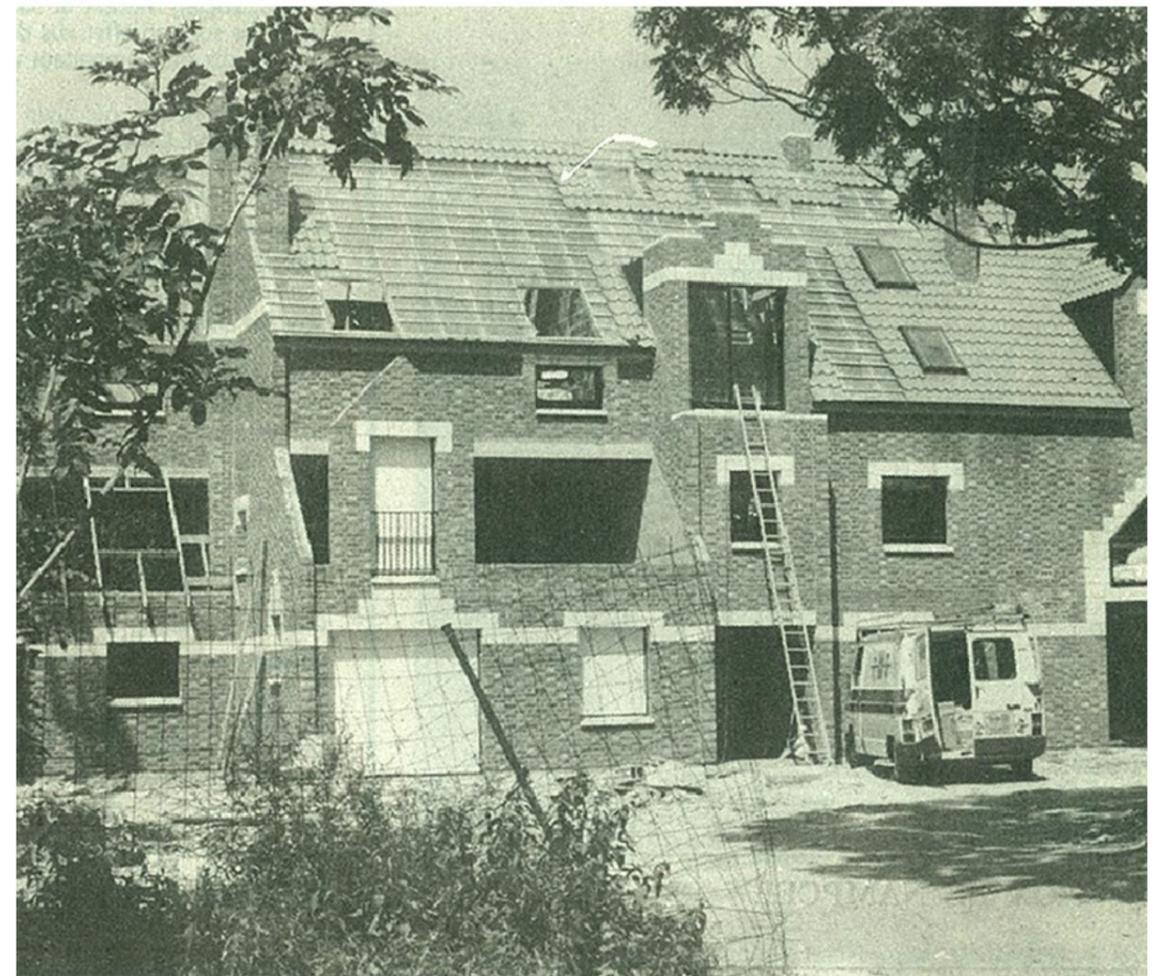
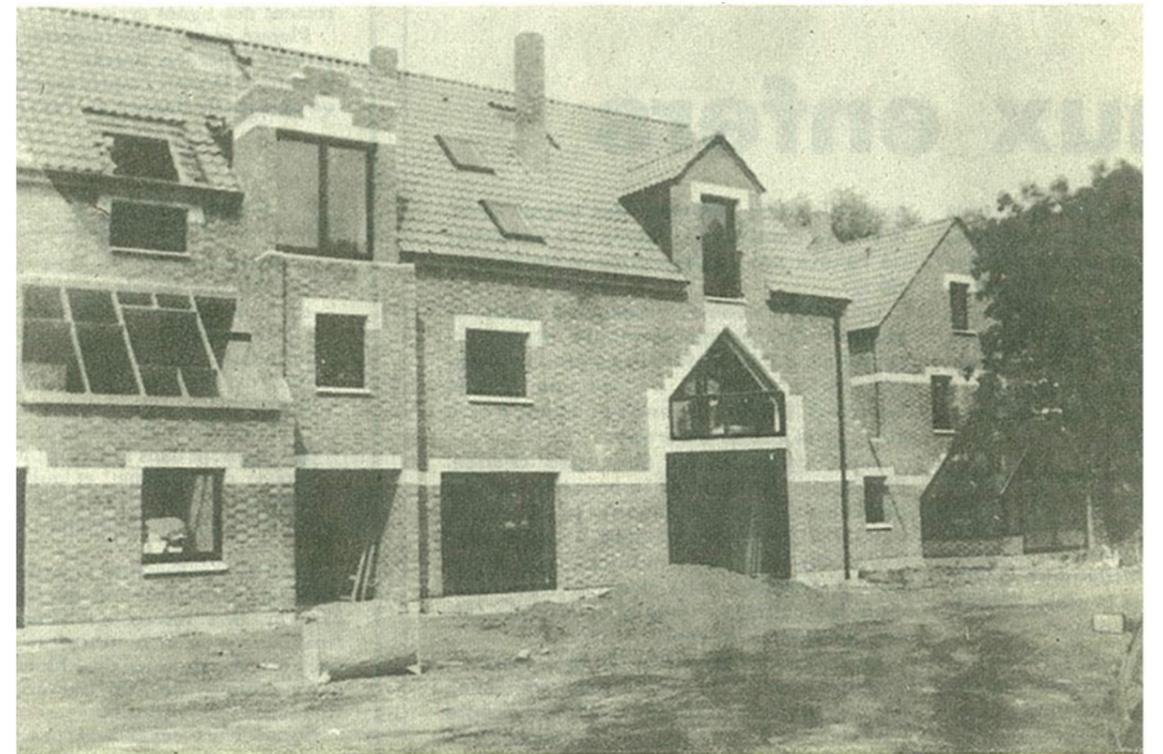
1985



2017

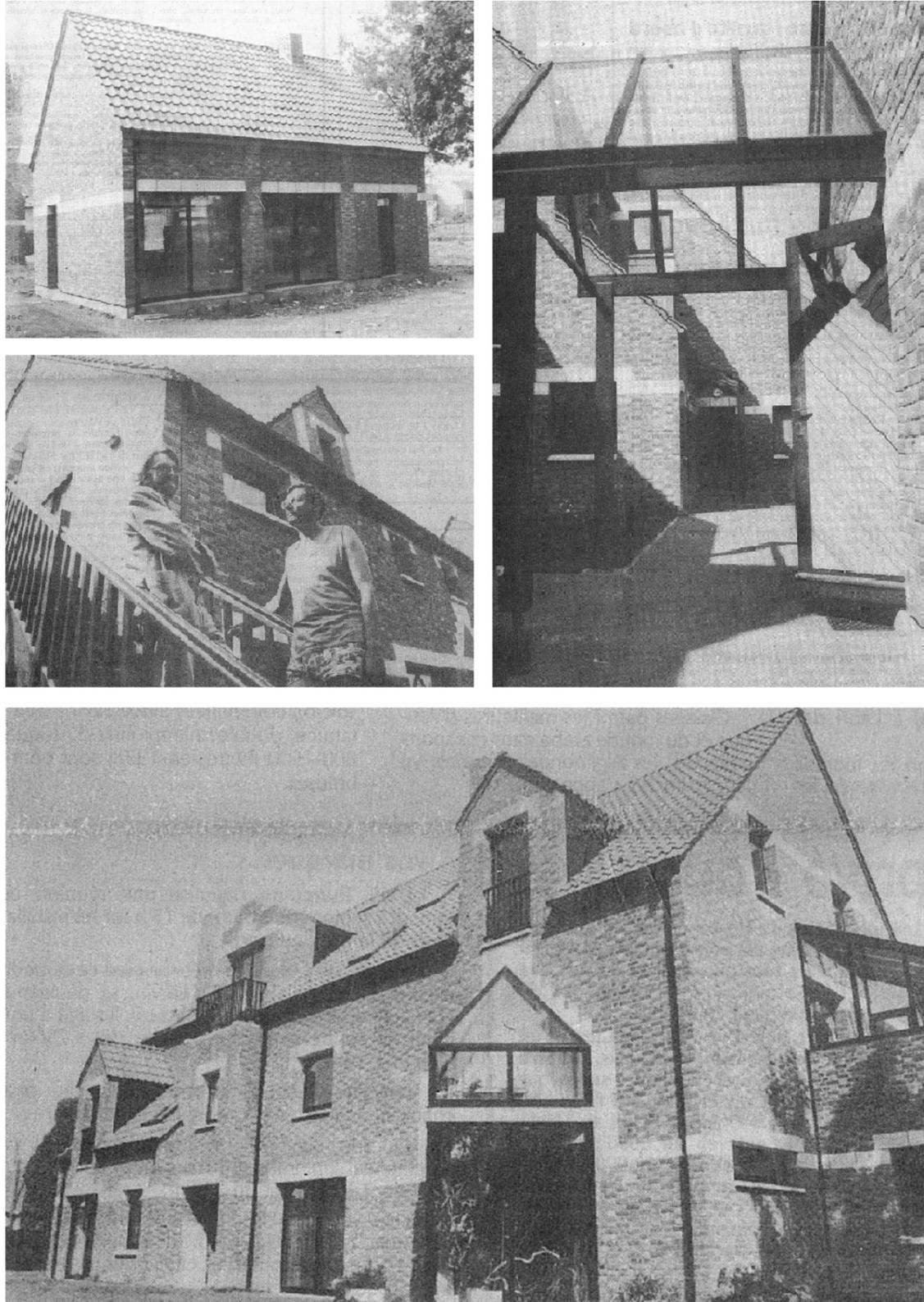
Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier (en haut), et photographie personnelle, mars 2017 (en bas)

4.4 - *Anagram* - Photographies de chantier



Source : *Histoire d'Anagram*, archives personnelles de Jean-Louis Séhier

4.5 - Anagram - Photographies d'époque



4.6 - Anagram - Article dans un ouvrage sur l'habitat groupé

Anagram
L'infirmière et le jardinier

... ses traversons la rue, empruntons la porte cochère d'une ancienne ferme et rejoignons Anagram. D'entrée, l'architecture séduit. Les maisons s'épaulent avec un certain plaisir et finissent par se chevaucher sur deux ou trois niveaux sans le moindre vis-à-vis. Architecture délicate, dynamique, solide, non dépourvue de références aux constructions anciennes. Un jardin joliment arboré se prolonge au sud et à l'ouest par une prairie, puis par le parc urbain et ses hectares de verdure.

Anagram a été bâti en 1991 selon les plans de l'architecte Bertrand Lecoq qui, vingt ans plus tard, se réjouit déjà de concevoir prochainement un nouveau projet de ce type. Ici, il a été retenu au feeling, pense-t-il. La maison commune est le point focal du projet, son âme en quelque sorte. Constaté en première, « C'est une priorité », elle abrite sur 75 m² une vaste salle, une cuisine, une buanderie et un studio à l'étage. Elle sert d'abord aux familles et amis, mais s'ouvre volontiers sur l'extérieur. Ainsi, la chambre d'hôte a accueilli pendant dix-huit mois une famille bosniaque qui une association de quartier soutenait grâce à de nombreux donateurs.

Le projet est né dans le creuset associatif et solidaire de Villeneuve-d'Anag, suite à une première expérience de habitat social groupé. « Les Créateurs ». Il a bénéficié aussi de l'expérience de leurs voisins Hagobi, pour le choix du statut juridique.

Ses membres voulaient poursuivre leur activité militante et installer à proximité de transports en commun. Ils ont repéré ce joli terrain communal et su ensuite convaincre le maire de l'intérêt de leur projet. Une coopérative HLM a financé la construction. Les ménages ont commencé à rembourser les pots une fois aménagés, évitant ainsi la double charge durant les travaux. La gestion du projet a duré cinq ans. « On voulait expérimenter, voir l'usage qu'on en peut pas vivre à une plus grande échelle. » Anagram est propriétaire de l'immeuble et des espaces communs, mais les coûts ont été répartis au prorata des surfaces de chaque logement. Les tâches communes sont réparties au prorata d'un repas, et les repas communs parfois suivis de tâches. Chacun se fait fort de participer aux rencontres mensuelles ; les décisions sont généralement prises par consensus. Enfin, il existe un système sophistiqué pour parvenir à un accord.

solidaire bien comprise. La structure juridique, société civile coopérative de construction, a fait ses preuves : elle a permis la coopération par le groupe et la pérennisation du projet. L'ambition est de le faire évoluer et d'ouvrir pour qu'il continue à répondre aux besoins des habitants présents et anticipe les attentes des prochaines générations.

Bien entendu, certains se questionnent quant à l'avenir : « C'est trop grand pour moi qui vis seule maintenant, je voudrais participer à un projet avec des enfants que je pourrais confier à l'école. Les maîtres sont partis, ils ont gardé un souvenir fort et ont fait l'apprentissage d'un engagement dans la vie sociale. » D'autres se projettent dans dix ans : « Je serai toujours là avec des petits enfants qui profiteront du jardin. La maison aura été partagée. Dans vingt ans, les retraités d'Anagram, passionnés de jardin, feront vivre la maison commune, quelques partans auront été remplacés par de jeunes familles avec enfants. Dans trente ans, je serai encore à Anagram, alternative à la maison de retraite. Nous légions une infirmière au-dessus de la salle commune et espérons la marier à un jardinier ! »

Un petit local positionné à l'entrée du terrain permet d'abriter aisément tous les vélos du village. Il est suspendu de mur, selon le style de leur propriétaire, bien évidemment.

Pour aller plus loin
Pragmatiques ou utopistes, Hagobi et Anagram partagent cept de solidarité et convivialité. Des deux côtés, l'enthousiasme du départ est doublé d'un grand professionnalisme dans l'élaboration du projet et la maîtrise des coûts. Chaque groupe a su trouver en lui les ressources pour évoluer et entretenir ce qui est bien plus riche qu'un bon voisinage. Cliquez ! Les anciens peuvent encore montrer le chemin.

Données techniques
1995-1991
Société civile coopérative de construction
19 logements
Surface : 1 194 m²
Logements communs : 100 m², dont 66 m² pour la maison commune
Foyer de 3 284 m² : 375 000 €
Ravaux : 734 133 €, dont 70 777 € pour la maison commune
Coût total : 1 186 527 €, soit 1 066 €/m² tout compris

En tout fin, un arbre de haute tige apporte ombre et sérénité.

Le verre, la brique et le bois s'associent pour faire dîner la lumière.

La ville de Lille s'engage
La Ville de Lille promeut l'habitat participatif. En liaison avec la communauté urbaine et la société d'économie mixte Soréli, elle a lancé en octobre 2011 un appel à projets d'habitat participatif (habitat participatif sur le site de la Ville). Début 2012, une vingtaine de candidats ont pris des options sur les cinq terrains proposés, une première analyse montre que les conditions se prêtent surtout sur les terrains situés en centre-ville, mettant en évidence le fait fort que les porteurs de projet souhaitent vivre avec les quartiers. Attribution des lots en juillet 2012. Mairie de Lille habitat participatif/maire Lille n° 03 20 49 51 34 - Association HEP (Habitat Ecologique Participatif) 03 20 58 98 86.

Les habitants se retrouvent pour le plaisir et aussi pour organiser des journées de jardinage et d'entretien.

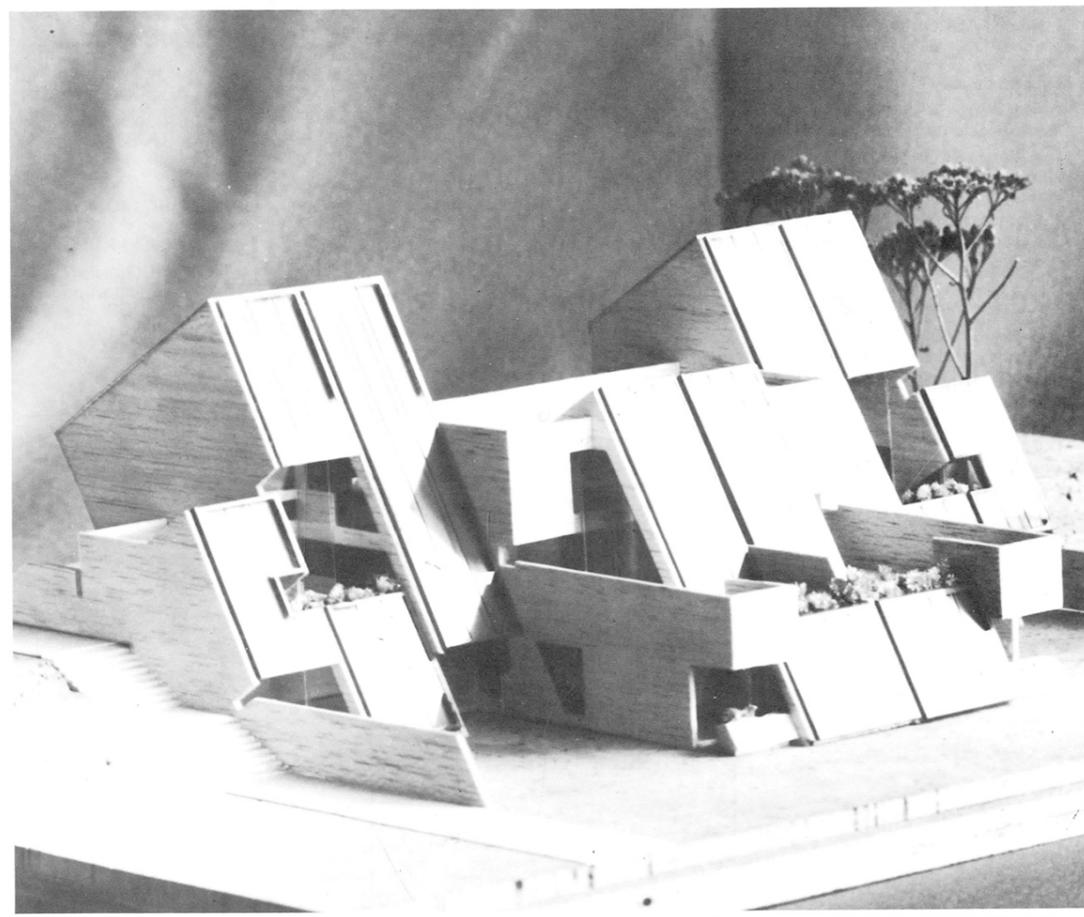
5.1 - Hagrobi - Projet lauréat du concours *Habitat Soleil 76*

Patrick Claux

Architecte E.N.S.A.I.S.

Alain Pessu

Architecte D.P.L.G.



5.2 - Hagrobi - Projet lauréat du concours *HOT5*

CONCOURS H.O.T. 5 - PROJET LAURÉAT
BÂTIMENT - RUE A NANTEUIL-LE-HAUDOIN

P. CLAUX, A. PESSO, ARCHITECTES
R. GILLES, HÉLIOTECHNICIEN, ANALYSE DE SYSTÈMES
J. DESLANDES, TETA, INGÉNIEURS CONSEILS THERMIQUE

Cette opération de 39 logements intermédiaires fait partie d'un programme qui comprend en première tranche 24 maisons solaires (H.I.M. locatifs) en bande, actuellement au stade du permis de construire, et 43 lots à bâtir.

L'étude de la première tranche a montré la difficulté qu'il y a à composer sur le terrain un ensemble de maisons individuelles, qui comportent obligatoirement une importante surface de captage orientée au Sud : les problèmes énergétiques et techniques, les coûts de construction, les effets de masque contraignent à adopter soit une composition en bandes Est-Ouest, soit à diluer le tissu à l'extrême (maisons prototypes isolées). Dans les deux cas, les résultats quant à la composition urbaine sont déplorables à partir d'une certaine échelle, et il semblerait qu'un ensemble de 24 maisons en bande constitue une limite certaine si l'on ne prend quelques précautions de composition.

Il a donc semblé judicieux d'intégrer ces maisons individuelles dans un tissu orthogonal constitué de bâtiments adaptés aux conditions climatiques locales.

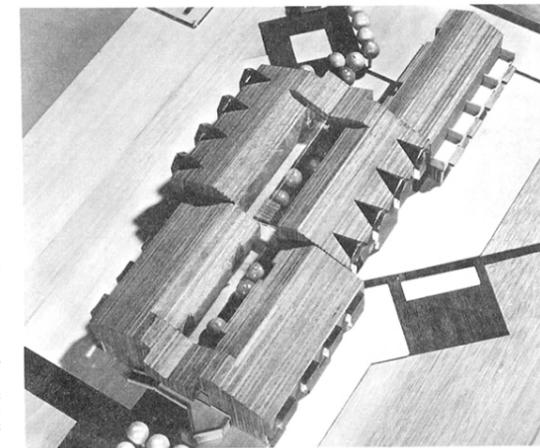
Ce sont ces bâtiments de logements intermédiaires, organisés le long d'une rue piétonne, traitée comme un tampon thermique intérieur (pour les 3/4 du programme) qui constituent l'objet de l'étude proposée au Hot 5.

Chaque logement possède une terrasse-serre (ou une loggia-serre constituant le tampon thermique extérieur.

Ils sont répartis en 3 groupements, ce qui facilite une expérimentation qualitative sur les dispositifs architecturaux et techniques, et quantitative, sur la mise en œuvre de deux techniques de récupération de calories sur l'air extrait des logements.

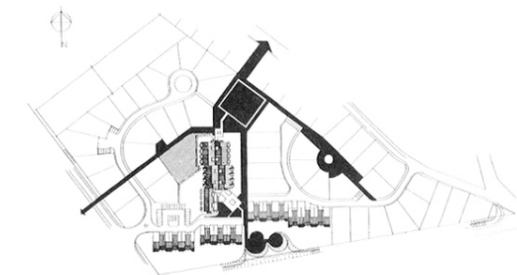
La première est destinée à valoriser la rue intérieure par préchauffage de son air de renouvellement grâce à l'utilisation d'un échangeur statique; la seconde est destinée à augmenter globalement les performances d'économie d'énergie par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur associée à un chauffage de base par plancher chauffant des logements.

La simulation analogique présentée (Trappes 1970) fait apparaître en outre une économie d'énergie (ramenée à la cellule) de 38 % et de 58 % respectivement par rapport à la cellule du groupement de référence. La seule présence des espaces-tampon entraînerait 30 % d'économie d'énergie.

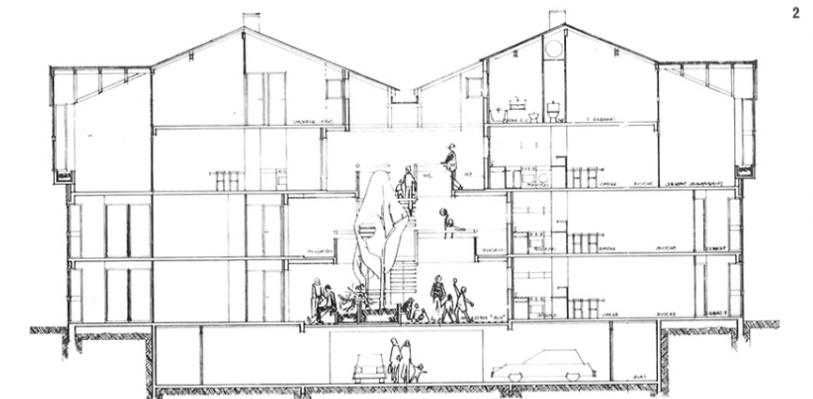


■ These adjoining dwellings are laid out along a covered pedestrian street which acts as an interior thermal buffer. Each dwelling has a glassed-in terrace or veranda, which forms the exterior thermal buffer. A static exchanger pre-heats the renewable air of the indoor passageway, and a heat-pump, linked to a nominal heating system, improves the energy saving performance. ■

■ Estos son edificios de alojamientos intermedios, organizados a lo largo de una calle peatonal tratada como un tampon térmico interior. Cada alojamiento posee una terraza-invernadero o una loggia-invernadero que constituye el tampon térmico exterior. Un intercambiador estático es utilizado para el calentamiento previo del aire de renovación de la calle interior, y una bomba de calor asociada a una calefacción de base aumenta los rendimientos de economía de energía. ■



- 1 Plan-masse. Échelle : 1/5000.
- 2 Coupe transversale AA. Échelle 5 mm/m.
- 3 Plans de la cellule 3 p duplex, niveaux 1 et 2. Échelle : 5 mm/m.
- Plans. Échelle : 1/800.
- 4 3^e étage.
- 5 2^e étage.
- 6 1^{er} étage.
- 7 Rez-de-chaussée.
- 8 Vue Ouest.
- 9 Perspective intérieure de la terrasse-serre.
- 10 Rue piétonne.



5.3 - Hagrobi - Etude thermique pour la maison de la famille Cousin

PROJET HAGROBI MAISON COUSIN

LOCAL non chauffé n° 2 Désignation:SON MIBOM

Calcul de la température et des apports solaires d'une serre

FICHE B3

Climat de LILLE

JRN	FEV	MARS	AVR	MAI	OCT	NOV	DEC
Temp. ext. Te °C	2,50	3,10	6,20	9,10	12,40	10,70	6,30
N	31	28,25	31	30	20	31	31
Durée du jour J (h)	8,2	9,8	11,6	13,6	15,2	10,6	8,8
Durée ouvert. volets	8,2	9,8	11,6	13,6	15,2	10,6	8,8
De moyen jour/nuit	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9
Rc moyen jour/nuit	8,4	8,7	8,9	9,1	9,4	8,7	8,5
En.transm. ext. Kuh/j	2,71	4,45	7,31	10,25	11,83	5,88	3,15
En.transm. int. Kuh/j	0,63	1,19	2,18	3,31	4,02	1,64	0,78
En.absorbée FSRS Kuh/j	1,46	2,28	3,59	4,86	5,46	2,96	1,66
T.ouv.hors.ap.sol.TS	4,63	5,20	7,93	10,47	13,33	11,81	7,95
T.ouv.avec.ap.sol.TS	6,19	7,26	10,69	13,91	17,01	14,00	9,49
Débit moyen OS (m3/h)	0	0	0	0	0	0	0
Energie réc. RSV kuh	0	0	0	0	0	0	0
Energie réc. RST kuh	8	11	19	26	20	16	8
Energie réc. RSV kuh	0	0	0	0	0	0	0

PROJET HAGROBI MAISON COUSIN V.N.C MODULABLE AVEC PRECHAUFFAGE PAR CAPTEUR

FICHE RESUMEE DE L'EVALUATION ENERGETIQUE

Climat de LILLE

JRN	FEV	MARS	AVR	MAI	OCT	NOV	DEC	TOTAL
NSR	126	195	342	418	313	253	141	1888
Total app. serres kuh	126	195	342	418	313	253	141	1888
Rapports directs AD kuh	119	190	342	422	325	243	135	1869
Rap.ours.Trombert kuh	0	0	0	0	0	0	0	0
Total app.passifs kuh	244	385	684	840	638	496	276	3757
NSR	98	158	280	343	258	201	112	1527
Total app. serres kuh	98	158	280	343	258	201	112	1527
Rapports actifs RC kuh	40	58	96	109	80	72	43	530
Total app. sol. kuh	284	443	779	949	710	568	319	4287
Total app. sol. /V=	2610	2092	1455	725	448	835	102	12454

Volume chauffé: V= 424 m3

Surface habitable: Sshab 1612 m2

Volume non chauffé: Vnch 2261 m3

Surface de parois extérieures: Srext 2719 m2

Surface de parois séparant volume chauffé et volume non chauffé: Ssc 0,537 m2/30°C

G sans apports solaires: Gs0 0,453 m2/30°C

G avec apports solaires passifs: Gs0CH3/0,024 V DJ 3016 kWh/m3

Seuil de charge thermique: QCH4/V= 8,8 kWh/m3

Seuil d'apports solaires: Total app. sol. /V=

Le programme informatique utilisé a été élaboré par l'a.S.C.P.R. Chau-Presse-Raoust.

Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

5.4 - Hagrobi - Photographies de la fête organisée à l'occasion de la validation du permis de construire, 19 juin 1981



Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

5.5 - Hagrobi - Photographies de chantier

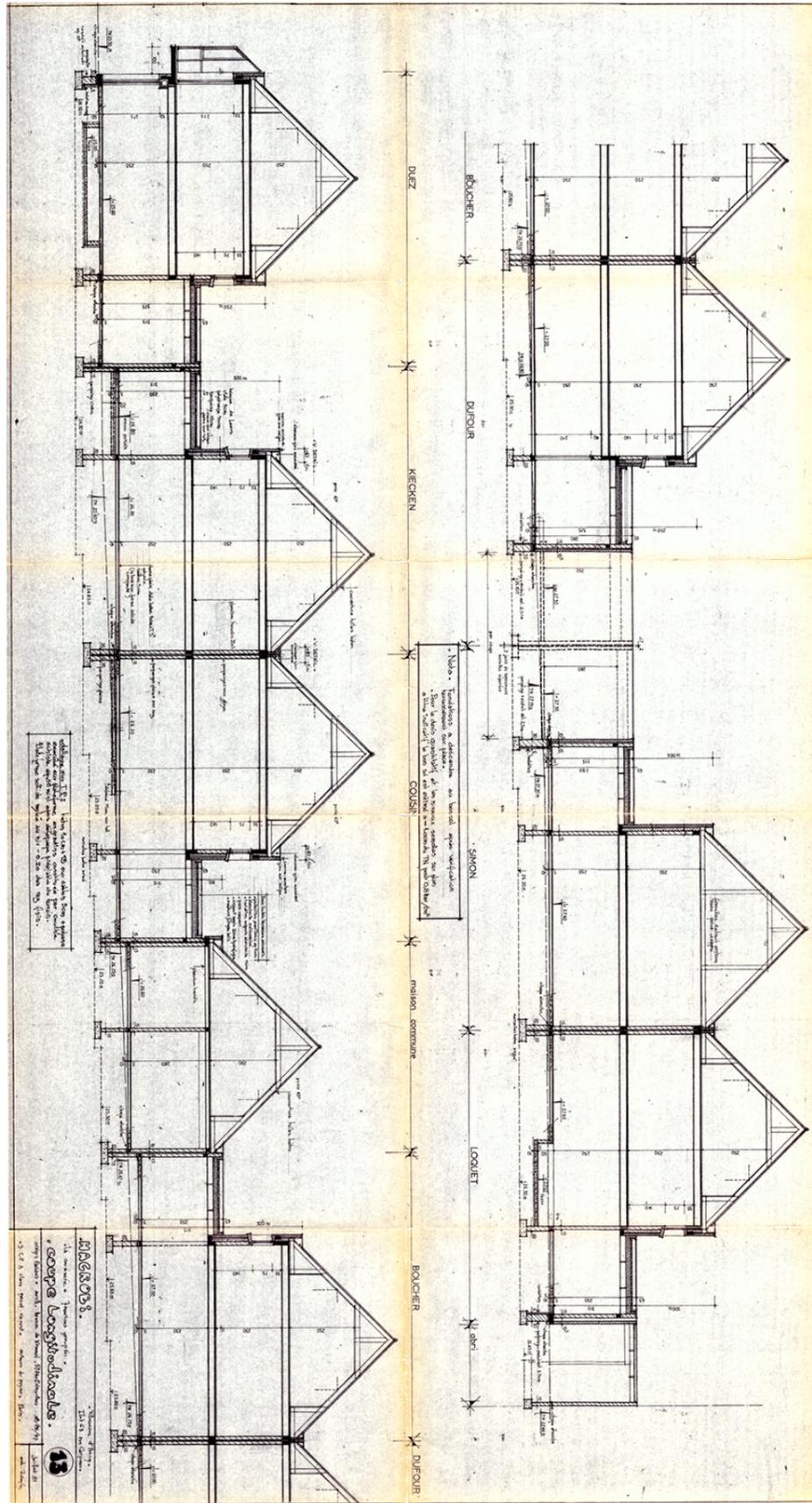


(suite des photographies de chantier)



Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

5.7 - Hagrobi - Coupes longitudinales (Régis Flahaut, architecte pour le suivi de chantier, 1981)



Source : archives personnelles de Jean-Claude Cousin

5.8 - Hagrobi - Article sur le projet Hagrobi

NE Villeneuve d'Ascq

Sept familles villeneuvoises s'inventent un art de vivre ensemble à la Cousinerie...

L'AVENTURE, on peut aller la chercher au bout du monde. On peut la rencontrer aussi au coin de la rue. Sept familles villeneuvoises ont choisi elles de vivre ensemble, sur un terrain à la Cousinerie. Là ils vont faire construire dès septembre prochain sept maisons individuelles et une huitième, leur «maison commune». Qu'ils ont choisies, imaginées collectivement.

«L'aventure a commencé ainsi voici un an et demi. Ils étaient quelques uns à trouver idiot de vivre chacun dans leur coin. A avoir l'envie de bousculer le «ronron» du chacun pour soi et chacun chez soi.

Ils étaient amis. Ils en ont parlé un jour ensemble. Et si l'on se retrouvait tout un petit groupe à habiter l'un à côté de l'autre ? On pourrait s'organiser, partager des heures de loisirs, une soirée, la garde des enfants ? Et l'on concevait nous-mêmes les maisons que nous souhaiterions habiter ? Nous y ajouterions des locaux collectifs...

En une semaine de temps avec les amis d'amis le groupe était constitué : sept familles, toutes villeneuvoises, et décidées à le rester. Depuis deux ont renoncé à l'aventure, remplacées par deux autres.

Des découragements il y en a eu. Des embûches aussi. Mais aujourd'hui le projet a toutes les chances d'aboutir : la demande de permis de construire vient d'être déposée. Les travaux pourraient commencer à la rentrée et se terminer un an plus tard. Le groupe, cette fois bien cimenté, riche de tout un travail ensemble, c'est quatorze adultes de 30 à 34 ans, parents de seize enfants. Avec quatre enseignants, deux ingénieurs, un cadre administratif, deux médecins, une étudiante bibliothécaire, une orthophoniste, un dessinateur, deux femmes au foyer. Un même milieu sociologique incontestablement mais avec des ressources familiales inégales. Presque toutes les familles peuvent prétendre à un PAP (prêt aidé en accession à la propriété).

Que de soirées déjà passées ensemble à plancher sur des calculs, des plans !

«Nous n'avons guère eu le temps jusqu'à présent de nous défendre ensemble» confie l'un du groupe. Mais les familles se sont quand même offert des promena-

des ensemble à vélo, un week-end en gîte rural.

«Nous n'avons pas de grand principe avoué-elles. Ce que nous voulions, c'est nous donner les moyens d'une vie collective. Et pour cela nous avons du travailler dur...»

La maison commune

Sept familles. Cela fera huit maisons plantées en forme de L, sur un terrain de 3.000m² acheté à l'EPALE à «un prix normal» et situé près du groupe x-olaire 20 (en construction). 1.140m² seront construits. Le reste sera surtout un jardin, un potager en commun.

La huitième maison, au milieu des autres sera celle de tous. Elle est déjà baptisée «maison commune». Tout un symbole. Tout un programme. Elle aura sa cuisine, sa mezzanine, deux ateliers bricolage (bois et mécanique) un coin repas, une cheminée, un espace jeux pour les enfants, une remise pouvant abriter du matériel acheté en commun (machines à laver, tondeuse à gazon, sèche-linge...).

Les autres maisons, extérieurement devraient se ressembler : de la brique, de la tuile, des baies vitrées. De beaux rectangles plus ou moins grands. Mais à l'intérieur, elles seront sept manières de vivre : des cloisons, des pièces différentes, des aménagements individualisés. En fonction des moyens financiers des familles des compétences en bricolage de uns et des autres, ces maisons seront emménagées plus ou moins terminées. Certains feront eux-mêmes la petite menuiserie. D'autres aménageront les combles plus tard : ils s'entraideront... Le chantier ce n'est quand même pas eux qui le mèneront : «Nous ne sommes pas des Castors» ou plutôt si, mais des castors administratifs.

Des castors administratifs

Que de démarches il a

fallu faire déjà ! Le groupe, soutenu par l'EPALE, la mairie a d'abord fondé une association (en 1901) sous le nom de «Marais-Hameau». Mis en place aussi une société civile coopérative HLM de construction, dénommée l'Hagrobi. «Notre objectif a été tout de suite de gérer nous-mêmes notre projet, d'en être les maîtres d'ouvrage. Nous avons rédigé les statuts, les avons déposés au greffe du tribunal muni des dialogues avec l'EPALE, les architectes que nous avons choisis, les entrepreneurs, l'EDF, les organismes de prêts, établis les descriptifs, des logements, ouvert des comptes bancaires...»

Inutile de dire que parfois les membres du groupe furent accueillis avec des yeux ronds dans les administrations et organismes. De tels interlocuteurs, on n'a pas l'habitude. Eux ont au moins réussi à réduire ainsi le coût de financement de l'opération. Ils ont aussi en chemin rencontré la DIPRA (coopérative de production d'HLM, en accession à la propriété et prestataire de services), qui depuis les conseille servira de garanti et juridique, gèrera les prêts.

L'Hagrobi se choisit aussi deux architectes parisiens pour leurs connaissances dans l'habitat bioclimatique : «Hélas, nous avons eu bien du mal à être régulièrement en liaison avec eux. Et nous avons regretté qu'ils ne com-

prennent pas grand chose à notre volonté d'avoir une vie collective...»

Si bien qu'un troisième architecte calqué du nord a été mis à contribution par la suite pour que soit mené à bien et ainsi le projet.

Du bioclimatique et chauffage électrique d'appoint

«Bioclimatique pour nous explique l'un des membres, cela signifie tout simplement le bon sens. Des maisons bien isolées, d'abord avec des planchers et des murs épais, des vitrages sous forme de serres et situés de manière à récupérer au mieux les calories du soleil... Ces capteurs solaires pourraient être installés par la suite sur le toit pour chauffer l'eau domestique.

L'utilisation de l'énergie solaire, la bonne isolation thermique devraient rendre «accessoire» un chauffage central. Les maisons ne devraient avoir besoin que d'un chauffage central électrique d'appoint... Des maisons en tout électrique... L'Hagrobi, s'en excuse mais «l'installation d'un tel chauffage était plus économique, son utilisation aussi» il pense être en mesure d'économiser 40 à 50% d'énergie. En attendant

il faut payer plus cher pour avoir une meilleure isolation...»

Une maison terminée, habitable sur 173m² devrait revenir à 440.000F sans le terrain. Mais c'est le plus grand modèle et le plus cher. Les familles devraient avoir à payer entre 450 et 650.000F, selon la taille du logement, en fonction de ce qui sera aménagé. C'est peu aussi par rapport à ce qui sera fourni tant en qualité, qu'en superficie. Et il n'est pas impossible de faire baisser encore les prix en réduisant le nombre d'intermédiaires, en multipliant tou-

jours les démarches.

Pionnier, l'Hagrobi espère que d'autres bénéficieront par la suite d'une telle expérience, en transpirant un peu moins : «Nous avons appris à nous débrouiller. Ce fut passionnant et instructif. C'est aussi bien plus satisfaisant d'habiter une maison que l'on a vraiment conçue, il fallait du courage. Cela devrait être une formule de construction à généraliser, à encourager du moins. N'est-ce pas se prendre en charge pour vivre mieux et ensemble ?»

M. CH. DEBIEUVRE

Source : Ch. Debieuvre, «Sept familles villeneuvoises s'inventent un art de vivre ensemble à la Cousinerie, Nord Eclair, date inconnue

6.2 - *ToitMoiNous* - perspectives d'ambiance (Noémie Kieken arch. 2015)



RÉSUMÉ

Depuis 1977, l'habitat groupé autogéré, aujourd'hui qualifié d'habitat participatif, consiste à concevoir et gérer ensemble son lieu de vie à l'échelle d'un groupe d'habitants. Le phénomène est souvent considéré comme une innovation sociale mais reste trop peu décrit du point de vue architectural. Villeneuve d'Ascq est un berceau de l'habitat groupé autogéré et concentre en un même quartier trois de ces groupes ainsi qu'un groupe d'habitat participatif des années 2010. Une telle concentration permet d'étudier un panel d'habitats groupés, représentatifs des enjeux de leur époque de création. Le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré, qui fédère les initiatives depuis 1977 est animé des mêmes utopies que l'Établissement Public d'Aménagement de Lille-Est, chargé d'aménager la ville nouvelle. Défendant tous deux des notions d'ouverture, de convivialité, d'innovation et de participation, la ville nouvelle est un contexte propice au développement de l'habitat groupé autogéré, ce qui explique la présence de trois groupes à Villeneuve d'Ascq et son absence dans la ville de Lille. L'architecture de chaque projet d'habitat groupé exprime les particularités des groupes et témoigne de l'évolution des enjeux : en 1978, le premier groupe *Les Crieurs* exprime une conviction politique et affirme une volonté de vie en groupe. Il innove pour cela dans un nouveau système de communication. En 1980, *Hagrobi*, souhaite conjuguer un habitat groupé convivial avec une dimension « bioclimatique ». Puis en 1985, *Anagram* renouvelle le rôle de l'architecte et témoigne de l'atténuation des idéaux utopiques : il souhaite trouver un compromis entre l'autonomie de chaque famille et la vie collective du groupe. Le dernier groupe d'habitat participatif, les *ToitMoiNous*, répond à l'enjeu actuel du vieillissement de Villeneuve d'Ascq avec un habitat intergénérationnel. Mais l'EPALE ayant été dissolu, le contexte oblige les habitants à travailler en lien avec un promoteur immobilier. Les habitants ne sont plus maîtres de toutes les décisions, et un paradoxe apparaît : à mesure que l'habitat participatif prend de l'ampleur, cet habitat semble être de moins en moins participatif. L'architecture ne répond plus aux idéaux de vie utopiques des premiers projets d'habitat groupé autogéré, mais à un enjeu de rentabilité économique.

ABSTRACT

Since 1977, co-housing (grouped and self managed housing), today described as participative housing, is a way to conceive and manage a living place together with a group of inhabitants. The phenomenon is often considered as a social innovation, but is too rarely described from an architectural point of view. Villeneuve d'Ascq is one of the birthplaces of co-housing and concentrates in the same neighborhood three grouped and self managed housing from the eighties and one participative housing which started in 2011. Such a concentration enables to study different groups which embody the stakes of their time period. The MHGA (movement for grouped and self managed housing), which unites the groups since 1977, believes in the same utopia as the EPALE (planner organization of Villeneuve d'Ascq). Since both of them claim for cultural openness, togetherness, innovation and participation, the « ville nouvelle » (new city) of Villeneuve d'Ascq is a favorable context for the development of co-housing. This explains the presence of three groups in Villeneuve d'Ascq and their absence in Lille. The architecture of each project reveals the features of each group and is a witness of the stakes of different time periods : in 1978, the first group *Les Crieurs* has a strong political conviction and shows its will to live as a group. They innovate with a new communication network. In 1980, *Hagrobi*, wishes to mix a congenial housing with a bioclimatic concern. Then in 1985, *Anagram* reconsiders the role played by the architects, and is the testament to the attenuation of utopic desires : it aims at finding a compromise between the independence of each family and the collective life of the group. The last group, *ToitMoiNous*, is an answer to the issue of aging in Villeneuve d'Ascq, with an intergenerational project. But since the EPALE is dissolved, the inhabitants have to collaborate with a real estate developer. They lose their decision-making power which leads to a paradox : as participative housing is growing, it seems to be less and less participative. The architecture does not respond any longer to the desire of a utopic way of life, but to a concern of economic profitability.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	p3
REMERCIEMENTS	p5
SOMMAIRE.....	p7
INTRODUCTION.....	p9
I- VILLE NOUVELLE ET HABITAT GROUPE AUTOGERE, DES AMBITIONS COMMUNES	p13
1- Ville nouvelle et habitat groupé autogéré : deux formes d’utopie.....	p15
1.1- <i>Eu-topie</i> : la recherche d’une cité idéale.....	p15
Remise en question du mode de production de la ville et du logement.....	p15
Habitat groupé autogéré et architecture utopique.....	p17
1.2- <i>Ou-topie</i> : un mythe imaginaire ne tenant pas compte de la réalité.....	p19
L’utopie de la propriété non close.....	p19
Une bulle communautaire.....	p21
1.3-Mi-urbaine, mi-rurale : Villeneuve d’Ascq, une cité-jardin ?.....	p23
Entre ville et campagne, un compromis idéal.....	p23
MHGA, une posture naturaliste.....	p25
2- L’innovation architecturale : s’adapter à de nouveaux enjeux.....	p29
2.1- innover en architecture, une définition plurielle.....	p29
Plusieurs niveaux de lecture.....	p29
L’innovation selon le Plan Construction.....	p31
2.2- Ville nouvelle, terrain d’expérimentation du Plan Construction	p33
Programmes de recherche.....	p33
Lille-Est, pôle d’innovation de la région du Nord.....	p35
3- Participation de l’habitant et vie collective : l’échelle des usagers.....	p39
3.1- MHGA et ville nouvelle, un habitant-acteur.....	p39
Participation et MHGA.....	p39
Les PHAR, expériences de participation dans la ville nouvelle.....	p39
3.2- Logement en ville nouvelle, vers des relations sociales plus intenses.....	p43
Des Locaux Collectifs Résidentiels pour une sociabilité à l’échelle du voisinage.....	p43
Une vision conviviale de l’habitat.....	p45
3.3-La notion de groupe : une forme, des Hommes, une échelle.....	p47
D’une étymologie artistique à une définition sociologique.....	p47
Une échelle intermédiaire entre la famille et le quartier.....	p47
Quand les groupes se regroupent : la Cousinerie, berceau de l’habitat groupé autogéré.....	p49
II- CONCRETISATION DES UTOPIES PARTICIPATIVES DE L’EPALE, TROIS HABITATS GROUPE AUTOGERES A VILLENEUVE D’ASCQ DEPUIS 1979.....	p53
1- Un nouveau mode de gestion en architecture : Les <i>Crieurs</i>, une conviction politique.....	p55
1.1- La revendication politique d’un nouveau mode d’habiter.....	p55
Le militantisme, fédérateur du groupe.....	p55
Une offre de logements trop normée.....	p57
Le refus de la propriété.....	p59
Un projet ouvert sur le quartier.....	p59
1.2- La Fontaine des Crieurs et l’Alma-Gare : intensifier les relations sociales par l’architecture.....	p61
Un urbanisme de rues.....	p63
Des bâtiments à double face.....	p65
Exacerber la vie sociale par des dispositifs architecturaux.....	p65
Un village dans la ville, entre régionalisme et postmodernisme.....	p69
1.3- Architecture de l’habitat groupé autogéré des <i>Crieurs</i> – entre discrétion extérieure et innovation intérieure.....	p71
Des particularités discrètes.....	p71
Un réseau de communication « en treillis ».....	p73
Un axe vertical de locaux communs.....	p75
2- Un nouveau mode de production de l’architecture : <i>Anagram</i>, l’affirmation collective.....	p81
2.1- L’architecte traducteur, un nouveau rôle avec le groupe.....	p81
Une architecture sur mesure.....	p83
Un rôle secondaire pour l’architecte.....	p85
2.2- Tous ensemble mais chacun chez soi : l’architecture au service d’un paradoxe.....	p89
Une implantation urbaine u-topique.....	p89
Une morphologie organique.....	p91
Unifier et personnaliser par la matérialité.....	p95
2.3- Un style rassurant.....	p97
Une architecture discrète.....	p97
Résister à la modernité.....	p99

3- Une nouvelle conception de l'architecture : Hagrobi, une conviction écologique.....	p103
3.1- Concevoir par l'angle bioclimatique : le concours <i>5000 maisons solaires</i> et les origines du projet.....	p103
Le projet bioclimatique d'une bande de « post soixante-huitards ».....	p103
Des architectes précurseurs de l'architecture solaire en France.....	p105
Le groupement de logements intermédiaires, grand favori de la construction solaire.....	p107
Sept maisons solaires groupées : le projet d' <i>Hagrobi</i>	p109
La symbolique solaire.....	p113
3.2- Des maisons solaires de troisième génération : thermique, usage, et architecture.....	p115
Transitions thermiques, transitions d'usage.....	p115
La maison commune, huitième logement du groupe.....	p117
Bioclimatico-régionalisme.....	p119
3.3- Une enveloppe commune, mais un intérieur adaptable : auto-finition, flexibilité et évolutivité.....	p121
Inertie thermique et flexibilité.....	p121
Évolutivité.....	p123
Auto-finition.....	p125

III- GESTION DU VIEILLISSEMENT D'UNE EX VILLE NOUVELLE, L'HABITAT PARTICIPATIF DES TOITMOINOUS DEPUIS 2011.....p129

1- Les ToitMoiNous : vers une mixité générationnelle et sociale.....	p131
1.1- Un projet d'habitat participatif intergénérationnel comme alternative aux hébergements spécialisés.....	p131
Aux origines : une recherche sur le vieillissement de Villeneuve d'Ascq.....	p131
L'habitat participatif, une alternative aux hébergements spécialisés.....	p133
L'intergénérationnel pour une écologie de l'espace.....	p135
1.2- Un projet favorisant la mixité socio-économique : une architecture sous l'influence d'un promoteur et d'un bailleur.....	p137
<i>Kic Construction</i> , mixité socio-économique, à l'échelle de l'opération.....	p139
<i>Notre Logis</i> , mixité socio-économique, à l'échelle du bâtiment.....	p143
Lutter pour une architecture exprimant et favorisant la vie de groupe.....	p145

2- De l'habitat groupé autogéré à l'habitat participatif : nouveaux enjeux.....	p147
2.1- De l'autogestion à l'écologie.....	p147
Étiollement puis re-naiissance du mouvement.....	p147
Habitat écologique et groupé.....	p149
2.2- Institutionnalisation et démocratisation de l'habitat groupé : des conditions nécessaires à son développement.....	p153
L'institutionnalisation de l'habitat participatif.....	p153
Habitat participatif et accessibilité sociale.....	p155
Deux générations d'habitat groupé.....	p157
2.3- Un habitat de moins en moins participatif? Adapter l'utopie aux réalités actuelles.....	p159
Ce que le vocabulaire révèle.....	p159
De l'engagement de l'habitant à sa simple participation.....	p163
Après le greenwashing, place au socialwashing?.....	p165

CONCLUSION.....p167

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....p171

TABLE DES ANNEXES.....p175

A.I - Récapitulatif graphique.....	p177
1) Frise chronologique de l'habitat groupé à Villeneuve d'ascq (1960-2017).....	p179
2) Cartographie de l'habitat groupé à Villeneuve d'ascq (1978-2017).....	p181
3) Tableau comparatif des habitats groupés de Villeneuve d'Ascq (1978-2017).....	p183

A.II - Recueil d'entretiens.....	p185
1) Jean-Louis Séhier.....	p187
2) Philippe Bonnin.....	p193
3) Régis Verley.....	p207
4) Bertrand Leclercq.....	p215

A.III - Documents complémentaires.....p227

1) relatifs à l'EPALE.....	p228
1.1 - EPALÉ - Article de journal sur l'innovation en ville nouvelle.....	p228
1.2 - EPALÉ - Article de journal portant sur les P.H.A.R.....	p229
1.3 - EPALÉ - Mention de l'habitat groupé autogéré dans la charte du logement.....	p230

2) relatifs au MHGA.....	p231
2.1 - MHGA - Publicité expliquant l'acronyme.....	p231
2.2 - MHGA - Charte du mouvement, 1977.....	p232
2.3 - MHGA - Revue <i>Habitants</i> n° 2 et illustrations diverses.....	p233
2.4 - MHGA - Article de <i>Charlie Hebdo</i> sur un habitat groupé autogéré.....	p234

3) relatifs aux *Crieurs*.....p235

3.1 - <i>Crieurs</i> - Compte rendu de réunion entre l'EPALÉ et le groupe d'habitants.....	p235
3.2 - <i>Crieurs</i> - Axonométrie de la place de la Fontaine des <i>Crieurs</i>	p236
3.3 - <i>Crieurs</i> - Publicité pour l'habitat groupé autogéré des <i>Crieurs</i>	p237
3.4 - <i>Crieurs</i> - Photographies d'époque de la Fontaine des <i>Crieurs</i>	p238
3.5 - <i>Crieurs</i> - Photographies d'époque de l'opération Fonteyoy-Frasez à l'Alma-Gare.....	p239
3.6 - <i>Crieurs</i> - Axonométrie perspective et croquis d'ambiance de l'opération Fontenoy-Frasez à l'Alma-Gare.....	p240

4) relatifs à *Anagram*.....p241

4.1 - <i>Anagram</i> - Questionnaire de Bertrand Leclercq aux habitants.....	p241
4.2 - <i>Anagram</i> - Coupes et élévations.....	p243
4.3 - <i>Anagram</i> - Photographie du porche de la ferme Delporte avant et après le chantier.....	p244
4.4 - <i>Anagram</i> - Photographies de chantier.....	p245
4.5 - <i>Anagram</i> - Photographies d'époque.....	p246
4.6 - <i>Anagram</i> - Article dans un ouvrage sur l'habitat groupé.....	p247

5) relatifs à *Hagrobi*.....p248

5.1 - <i>Hagrobi</i> - Projet lauréat du concours Habitat Soleil 76.....	p248
5.2 - <i>Hagrobi</i> - Projet lauréat du concours HOT5.....	p249
5.3 - <i>Hagrobi</i> - Etude thermique pour la maison de la famille Cousin.....	p250
5.4 - <i>Hagrobi</i> - Photographies de la fête organisée à l'occasion de la validation du permis de construire, 19 juin 1981.....	p251
5.5 - <i>Hagrobi</i> - Photographies de chantier.....	p252
5.7 - <i>Hagrobi</i> - Coupes longitudinales (Régis Flahaut, architecte pour le suivi de chantier, 1981).....	p254
5.8 - <i>Hagrobi</i> - Article sur le projet <i>Hagrobi</i>	p255
5.9 - <i>Hagrobi</i> - Article dans un ouvrage sur l'habitat groupé.....	p256

6) relatifs aux *ToitMoiNous*.....p257

6.1 - <i>ToitMoiNous</i> - Plan d'aménagement d'un logement (Noémie Kieken arch. 2015).....	p257
6.2 - <i>ToitMoiNous</i> - perspectives d'ambiance (Noémie Kieken arch. 2015).....	p258

RESUME.....p261

ABSTRACT.....p263